

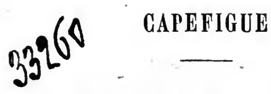


BIBLIOTECA LUCCHESI-PALLI
III.a SALA O.M.
SCAFFALE F
PLUTEO II
N.° CATENA 14
Gr. L. 45. T. 18



LOUIS XVI

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9



CAPEFIGUE

LOUIS XVI

SES

RELATIONS DIPLOMATIQUES

avec

L'EUROPE, L'INDE

L'AMÉRIQUE

ET L'EMPIRE OTTOMAN





PARIS

AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

M DCCC LVI



LOUIS XVI

SES RELATIONS DIPLOMATIQUES

AVEC L'EUROPE

L'INDE, L'AMÉRIQUE ET L'EMPIRE OTTOMAN.

Il est des règnes dans notre histoire plus spécialement défigurés par l'école des encyclopédistes et des rhéteurs; je serais heureux de les rendre à leur grandeur et à leur gloire. Tel est le but de cette édition nouvelle de mon travail sur le règne de Louis XVI et les relations diplomatiques de son cabinet. L'auteur de ce livre, dans ses plus hardies appréciations historiques, a loyalement cherché la vérité; ce qu'il a dit sur *la Ligue*, *la Fronde*, *Richelieu* et les règnes de Louis XIV et de Louis XV, comme ce qu'il a écrit sur la politique de *la Restauration*, appartient essentiellement au domaine de l'histoire sérieuse. La justice commence pour le roi Louis XVI. Les travaux jusqu'ici publiés sur ce

règne, n'ont recueilli et raconté avec étendue que la lutte lamentable entre la couronne de Louis XVI et l'esprit turbulent de la révolution française ; il y a eu mille volumes écrits sur l'époque parleuse des États-Généraux, la Constituante, la Législative, pauvres et médiocres pouvoirs sous la direction de quelques intrigants politiques. Dès que l'histoire sera rentrée dans l'ordre naturel, à l'abri de l'école qui l'a corrompue, pour en faire un monotone pamphlet, elle reconnaîtra que cette partie du règne de Louis XVI, qui commence en 1788, est la moins importante pour notre grandeur de nation. Au moment où l'esprit des assemblées s'empare des affaires, tous les vastes systèmes conçus par les génies de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV tombent devant les déclamations de la tribune. J'ai toujours trouvé peu d'importance à décrire les faits anarchistes de la grande émeute de 1789, tant de fois répétés, et la seule période qui m'a paru grandiose dans le règne de Louis XVI, celle qui pourtant était négligée, c'est l'époque où la volonté sérieuse du roi, libre, spontanée, s'est manifestée dans les conditions de la majesté souveraine, c'est-à-dire depuis l'avénement de 1774 jusqu'à la réunion des notables.

Le sentiment qui domine tout au cœur de Louis XVI, c'est l'esprit national poussé jusqu'à l'exaltation du patriotisme. Au point de vue diploma-

tique, c'est un des rois les plus remarquables; comme tous les monarques de la maison de Bourbon, il a goût pour les affaires extérieures; il veut donner des colonies à la France, et avec ces colonies la Belgique : Louis XIV avait réuni cinq provinces, et Louis XV, la Lorraine et la Corse. Il résultera de ce livre, je l'espère, cette conviction profonde que Louis XVI ne fut pas seulement un bon roi, mais un grand roi, pour la partie importante des affaires, c'est-à-dire la diplomatie et le développement des forces nationales. Il avait hérité des traditions de ses ancêtres qui tous, aimant la France avec passion, avaient chacun apporté un contingent à la grandeur du pays. Ceux qui ont tué le malheureux Louis XVI, ont depuis bien voulu reconnaître que c'était un monarque à intentions pures. Ce livre est destiné à prouver qu'il était un prince à idées intelligentes, élevées, européenes. Je pose en fait que la véritable politique d'État a été fortement ébranlée par la révolution de 1789; et j'appelle politique d'État, ce système de traditions qui avait grandi notre territoire par des réunions durables, des conquêtes assurées à travers les siècles et créé notre puissante influence en Europe par des alliances d'intérêt, de protection ou de famille, en un mot, la vaste pensée de Richelieu et de Louis XIV. Depuis il y a eu des ravages héroïques, des expéditions rapides; les Francs se

sont reproduits sous d'admirables conquérants. Si le torrent a été rapide, impétueux, il est rentré, hélas! bien en deçà de son vieux lit. Comme j'ai toujours professé une certaine netteté d'opinion historique, je dirai donc que ce livre n'a aucune des admirations vulgaires et stéréotypées pour l'idée de 1789. Il m'a fallu fouiller bien des pièces, rechercher les documents aux sources, sans entraînement, sans illusion. En diplomatie, on verra que toute la correspondance de Louis XVI, de M. de Vergennes, de M. de Montmorin a passé sous mes yeux ; je l'ai classée en suivant l'histoire particulière de chaque traité et des relations générales avec les cabinets. J'ai beaucoup analysé de documents, et ce qui est plus précieux encore que les pièces, j'ai recouru à l'esprit du temps, à la tendance des mœurs, qui sont le grand livre de l'histoire. Cette société a besoin d'être étudiée jusque dans ses fantaisies, dans ses intérêts commerciaux, dans ses modes. Que souvent il m'a fallu parcourir Versailles et Trianon pour chercher les traces de la monarchie de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dont les pieds foulèrent ces gazons fleuris au murmure des cascades jaillissantes! alors je me suis reproduit cette cour brillante et loyale, dernier débris de la chevalerie! La tempête a brisé tant de belles tiges des nobles races qui entouraient la reine de France : les Lamballe, les Polignac, les Vaudreuil!

A Schœnbrünn, je cherchais Marie-Antoinette enfant, et à Trianon je la voyais encore dans les plus délicates œuvres de l'art. Lorsque à Versailles la cohue de peuple brise aujourd'hui la solitude des parcs, que de fois j'ai maudit ce Jeu de paume où quelques parleurs de droit public vinrent insulter la bonté et la faiblesse d'un petit-fils de Louis XIV! Comment se fit-il que mille chevaliers ne jetèrent pas leurs gantelets à ces communes insensées? Hélas! c'est que parmi ces chevaliers, il y avait des félons aussi; la noblesse de France ne fit pas tout ce qu'elle dut ; les blasons de bien des grandes familles furent souillés par la trahison, et je n'ai mais hésité à flétrir les faux esprits qui entraînent les Pouvoirs à leur ruine.

CHAPITRE PREMIER.

Les affaires étrangères à la mort de Louis XV. — Le duc d'Aiguillon. — Le cabinet secret du comte de Broglie. — Questions pendantes : le partage de la Pologne.—Guerre de la Turquie contre la Russie. — Autriche. — Angleterre. — Prusse. — Allemagne. — Suisse. — Avénement de Louis XVI. — Son caractère et ses ministres. — Les premiers actes de son gouvernement.

1774-1775.

Les affaires étrangères, à la dernière époque de Louis XV, étaient confiées au duc d'Aiguillon, qui réunissait à ce département le portefeuille de la guerre. Armand Vignerot-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, issu de la race du grand cardinal, avait hérité de la fermeté et de la puissance de sa politique. Il avait été comme l'épée du roi dans la répression des parlements, et l'honneur du ministère Maupeou fut toujours d'avoir débarrassé la monarchie des mutineries respectueuses et héréditaires de ces corps d'une gravité tracassière.

Le roi Louis XV, suivant en ceci les habitudes de Louis XIV, avait organisé d'abord sous le prince de Conti, puis sous le comte de Broglie, un cabinet

de correspondance secrète, afin de rester au courant des questions de l'Europe et de contrôler le département des affaires étrangères. Les agents de cette correspondance étaient les hommes les plus forts de la diplomatie : le comte de Vergennes, le chevalier de Saint-Priest, le comte de Breteuil et, en sous-ordre, M. Hennin, premier commis, le colonel Dumouriez, depuis si célèbre, Favier, remarquable écrivain, et l'équivoque chevalier d'Éon, un des agents secrets les plus actifs de la politique de Louis XV.

La diplomatie de la fin de ce règne comptait donc les hommes les plus habiles, les plus forts; mais elle avait pour ennemie implacable la coterie active, je dirais presque intrigante, du duc de Choiseul; et l'on ne sait pas tout ce que peut une coterie qui a pour elle l'opinion des gens de lettres, écrivains de toute espèce. Chaque acte du cabinet du duc d'Aiguillon était soumis à la plus ardente, à la plus railleuse censure, et le grand mensonge que le salon de Chanteloup propagea, ce fut d'accuser le ministère du petit-neveu du cardinal de Richelieu d'avoir laissé s'accomplir le premier partage de la Pologne sans y prendre un intérêt sérieux, sans faire tous ses efforts pour l'empêcher. Ceux qui parlent ainsi connaissent-ils la correspondance active du cabinet de Versailles avec les cours de Vienne et de Berlin, de 1770 à 1773? les offres que

fit le duc d'Aiguillon à ce roi de Prusse, Frédéric II, si plein de duplicité, à l'Impératrice, reine de Hongrie, et à son fils, Joseph II, qui, d'accord avec la Russie, faisait le semblant d'être très-hostile au projet de Catherine II? Savent-ils que MM. de Vergennes et Saint-Priest, à Constantinople, poussèrent les Turcs à la guerre contre les Russes, afin d'aider les Polonais dans leur héroïque agitation; que des subsides furent fournis à la Suède dans le même but; qu'enfin ce qui attrista profondément le duc d'Aiguillon ce fut de trouver l'Angleterre si indifférente sur le sort des Polonais, qu'elle les sacrifia facilement à son alliance avec Frédéric II? Ce qui perdit la Pologne ce fut d'abord son propre caractère, son esprit d'incessante révolution, sa turbulence, noble résultat de l'esprit gentilhomme, si l'on veut, mais insupportable pour ses voisins; et enfin le concert parfaitement entendu dès l'origine, malgré les dénégations de Frédérie II et de l'Impératrice-reine, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour un premier partage de la Pologne ou, pour parler leur langage, pour une reprise de possession de leurs anciennes provinces. Dès que ces trois grands cabinets, disposant de six cent mille hommes, furent d'accord pour dépecer ces terres si exactement enclavées dans leur territoire, tout secours de la France devint impossible.

La situation de l'Europe à l'avénement de Louis XV est curieuse à étudier. A Rome, la source de toute pensée religieuse, de toute grandeur catholique, Clément XIV, Vincent-Antoine Ganganelli, occupait le trône pontifical; pauvre moine de Saint-François couvert de bure, il s'était élevé à la papauté par un mérite incontestable. La tâche de Clément XIV était immense dans la lutte engagée avec l'esprit du temps; son caractère faible, incertain, ne lui laissait ni la force, ni la capacité suffisante pour lutter contre une génération qui débordait par les mauvaises doctrines. Ce caractère trop italien de Ganganelli était en opposition avec cette fermeté, cette puissance, cette inflexibilité même que l'Église doit montrer en toutes les choses sacrées. Le pontife venait de supprimer l'ordre des jésuites, à la sollicitation des couronnes, et cet acte injuste, impolitique, lui avait tellement bouleversé les entrailles, que la mort arrivait rapide, violente; il fut comme bourrelé de remords : *Questa suppressione mi darà la morte*, disait-il sans cesse, et sa prédiction s'accomplit. La papauté céda devant une intrigue de ministres philosophes.

Alors la renommée de Marie-Thérèse était dans tout son éclat; la fille de l'empereur Charles VI, la femme de François, duc de Lorraine, avait été cou-

ronnée reine de Hongrie dans le vieux Presbourg, Cette reine, qui craignait de n'avoir pas une ville pour faire ses couches, portait au front la triple couronne d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. La vie de Marie-Thérèse fut toute politique et militaire; elle aima sa famille, mais plus encore la gloire que sa famille: autour d'elle, ses enfants formaient son plus beau diadème. Dans les galeries de Schœnbrünn on peut voir cette jeune famille d'archiducs et d'archiduchesses qui l'entourent de ses jeux: celui-ci sera empereur, celle-là reine de France ou de Naples; la grandeur de sa lignée formait sa préoccupation incessante. Intimement liée à la maison de Bourbon par les deux archiduchesses, à Versailles et à Naples, Marie-Thérèse s'était rapprochée de Frédéric de Prusse et de Catherine de Russie pour le partage de la Pologne. Elle exerçait le pouvoir avec son fils Joseph II, dont le caractère étrange et dur influa singulièrement sur la diplomatie de cette époque. A trente-trois ans déjà, l'empereur romain n'avait qu'une part de souveraineté avec Marie-Thérèse d'Autriche, sa mère. Cette tutelle était pour lui un bienfait, car l'éducation de Joseph II le poussait vers des idées innovatrices, capables de bouleverser les traditions antiques de la monarchie autrichienne.

Le plus long règne que présente l'Angleterre est

évidemment celui de George III, qui gouvernait ses trois royaumes depuis quatorze ans déjà, lorsque Louis XV descendait aux caveaux de Saint-Denis. A son avénement, le comte de Butte avait pris le pouvoir avec les tories, et sous ce ministre avait été signée la paix de 1763. Depuis, l'Angleterre s'était conservée dans une situation pacifique qui tenait surtout à l'état financier du pays, fort obéré par les dernières guerres ; la destinée du crédit n'était point alors entièrement fixée ! En pleine paix, néanmoins, des difficultés considérables avaient agité son gouvernement, à l'occasion de la révolte des colonies. La fatale maladie n'avait pas encore ébranlé la raison de George III ; tendre époux de la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strélitz, les douleurs paternelles n'avaient point flétri cette admirable vie domestique. L'Europe, attentive, suivait avec sollicitude les débats du parlement, où brillait déjà l'opposition du duc de Cumberland, du duc de New-Castle, du premier Pitt, créé lord Chatam, sorti plusieurs fois du ministère; l'insurrection de l'Amérique grondait sourdement. Le ministère du duc d'Aiguillon était plus favorable que celui du duc de Choiseul à un état de paix avec la Grande-Bretagne. Dès que le cabinet de Versailles apprit l'union des hautes puissances pour le partage de la Pologne, il avait compris qu'il fallait opposer un rapprochement avec

l'Angleterre aux forces combinées de la Russie, de la Prussc et de l'Autriche ; et c'est ce qui avait motivé les négociations plus amicales de lord North et du duc d'Aiguillon. La guerre des Russes contre les Turcs n'avait pas été étrangère à ce mouvement diplomatique qui avait son principe dans un intérêt commun, celui d'empêcher les Russes de tout envahir, car au nord brillait, comme une étoile du pôle, Catherine II. Issue de simple origine princière, elle s'était élevée à la couronne impériale comme femme de Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp, proclamé empereur des Russies. Tête puissante et politique, elle avait vaincu les conspirations, sans respecter le vieux sang russe des Iwan; maîtresse de la couronne, elle voulut par la majesté souveraine de son règne faire oublier la modestie de son origine. Elle tend la main aux Grecs, pour populariser sa cause dans la chrétienté, et son but n'est que la conquête de la mer Noire et des populations de la Crimée; puis, comme elle sait tout ce que la renommée protége et grandit, Catherine descend jusqu'à correspondre avec les philosophes du siècle : elle fait des pensions aux uns, jette des décorations et des médailles aux autres ; partout elle veut qu'on parle de la grande Catherine, qu'on l'exalte comme la Sémiramis du Nord. La czarine réussit, car la classe des philosophes, tristement abaissée, la proclame

l'astre resplendissant : Voltaire écrit cette platitude, « Que du Nord désormais nous viendra la lumière. »

Quand on veut se faire une idée de tout le mal que les encyclopédistes firent à la puissance de la France, il faut lire la correspondance si rampante de Voltaire avec Catherine II; non-seulement il soutient dans les termes les plus caressants ses projets ambitieux contre la Pologne, mais encore il la flatte dans ses conquêtes contre la Porte-Ottomane. Qu'importe à Voltaire que la belle et antique politique de la France soit d'empêcher le progrès moscovite en Orient? Qu'importe encore que le commerce de la Méditerranée soit profondément ébranlé par la présence d'une flotte russe? Ces considérations, les encyclopédistes les font céder devant la philosophie railleuse et bien jouée de Catherine II; la czarine marche à ses desseins, en se servant de la main de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert, pour accomplir ses hautes pensées, que les encyclopédistes soutiennent au détriment de la politique et de la grandeur de leur pays. Historiquement, ce fut le parti encyclopédique qui prépara par ses opinions et ses flatteries le triomphe de Catherine II. La paix de Kainardji (1774), dans ses vingt-huit articles, assure définitivement la prépondérance russe sur l'empire ottoman : stipulation de l'indépendance absolue des kans de la Crimée, souveraineté sur la mer d'Azow,

liberté de navigation pour le pavillon russe dans la mer Noire, administration de la Moldavie et de la Valachie, sous la surveillance morale de la Russie ; construction d'une église grecque à Péra, protectorat de la religion orthodoxe grecque. Ce traité mêlait tellement la politique russe à tous les actes, à toute l'administration turque, qu'il ne restait plus aucune indépendance à la Porte-Ottomane ; et pourtant, à l'occasion de ce traité, Voltaire, d'Alembert, Diderot, écrivent des lettres de félicitation si abaissées, non-seulement à l'impératrice Catherine, mais encore au comte de Romanzow, le négociateur habile et heureux, que c'est à faire honte. Ce fut une immense joie dans les académies de Paris, un triomphe parmi les encyclopédistes, que le traité de Kainardji si favorable aux Russes! Il faut reconnaître cette triste vérité, que si un gouvernement veut se perdre, il n'a qu'à suivre l'opinion des écrivains, gens de lettres, sociétés savantes et littéraires : là est toujours la cause de décadence dans les empires : ces sociétés, n'ayant pas le courage de l'opposition ouverte, démolissent les pensées et les projets du gouvernement par des jeux d'esprit et de mots. Elles font de l'anarchie intellectuelle.

Maintenant s'offre à l'histoire le roi le plus égoïste, le plus rude conquérant du XVIIIe siècle, Frédéric II, vieilli avec les philosophes contemporains qu'il a

appelés auprès de lui, à Potsdam, à Sans-Souci. Ainsi que Catherine II, il flatte les encyclopédistes tout en les raillant ; il se sert de Voltaire, son maître, son guide, tout en le méprisant en secret, comme une plume facile, qui trahit son pays pour l'étranger. Ces écrivains du XVIIIe siècle vendent leur patrie pour Genève, la Hollande ou la Prusse, objets de leur admiration exclusive. Frédéric II en profite; avec son habileté ordinaire il a compris que dans la politique il ne suffit pas de conquérir, mais qu'il faut encore avoir l'opinion pour soi, afin de conserver ; et cette opinion, il veut l'obtenir par les gens de lettres. Frédéric n'a aucune foi, aucune loi supérieure à son intérêt ; il fait la guerre sans droit, et néanmoins il a intérêt à laisser croire que la justice est de son côté. A cet effet il lui faut l'appui des écrivains sceptiques, et il nie Dieu pour leur faire plaisir. Frédéric II, désormais le héros du XVIIIe siècle, fait des vers en mauvais français pour se poser l'égal des poëtes; il essayera même au besoin une tragédie ; et comment ne pas admirer un roi qui envoie la clef de chambellan à Voltaire, au marquis d'Argens, aux encyclopédistes dont l'opinion est si puissante en France ? Quand il sera constaté que le roi de Prusse est un philosophe, comment désormais pourra-t-on lui faire la guerre ? Les soldats qui conquièrent la Silésie, la Pologne, sont presque des propa-

gandistes humanitaires aux yeux de d'Alembert, d'Helvétius et de Voltaire, alors même qu'ils combattent la France.

La Suède venait d'éprouver une de ces grandes révolutions qui changent la forme et l'esprit des Etats. Gustave III, prince d'honneur et d'énergie, avait voulu se débarrasser des oppositions politiques vendues aux partis russes ou anglais, et il s'était adressé directement à la France de Richelieu, la vieille amie de Gustave-Adolphe. Pendant cette période de crise, l'ambassade de M. de Vergennes (1) avait été marquée d'une habileté incontestable, et il s'était fait le plus grand honneur à Stockholm par la fermeté de son caractère et sa modération après le succès. Dans une dépêche que j'ai sous les yeux, l'ambassadeur rend ainsi compte à sa cour d'une conversation qu'il a eue avec Gustave III après la victoire : M. de Vergennes avait dit au roi : « J'ai admiré, sire, avec un respectueux effroi, mais avec confiance, le courage, la prudence et la sagesse de Votre Majesté ; le calme de votre âme était celui d'un héros. — Le succès dépendait beaucoup de la tranquillité de l'esprit, répondit Gustave. — Alors, continua M. de Vergennes, le bonheur de votre règne dépend de cette première journée et des grandes dé-

1. Il avait quitté celle de Constantinople. Voy. mon *Louis XV*.

terminations de Votre Majesté : elle s'est expliquée avec moi sur ses intentions. — Je veux mettre la Suède dans un tel état de bonheur intérieur et de tranquillité, que je puisse aller en personne remercier votre maître de toutes ses sollicitudes et de sa tendre amitié. Je veux voir M. le duc d'Aiguillon, et le remercier avec tendresse d'avoir opéré en France et en Suède deux révolutions qui délivrent deux couronnes amies, des entraves, des ambitions particulières. Voilà l'ensemble de mes intentions; ne manquez point de procurer au plus tôt à votre maître le plaisir qu'il aura d'en entendre les détails et les succès. »

A Constantinople, la vieille alliée de la France, un nouveau sultan venait d'être proclamé au milieu de la guerre des Russes contre la Porte-Ottomane; Abdul-Hamid, tiré d'une prison fatale, était proclamé, dans la mosquée d'Ayoub, le successeur de Mustapha. On ne saurait dire à cette époque tout le soin que mettait la cour de France à garder sa prépondérance à Constantinople; elle y avait à la fois un intérêt de commerce et d'influence politique : nous étions les maîtres des transactions dans les Échelles, sans concurrence; le nom de France était partout respecté, et en outre, comme influence politique, était-il quelque chose de comparable à la puissance de nos capitulations avec la Porte, qui nous laissaient l'ex-

clusive surveillance des échelles du Levant? La Turquie écoutait nos conseils et suivait notre impulsion; chaque fois que la Porte avait des pensées de paix ou de guerre, elle les communiquait au cabinet de Versailles, son ami et son allié naturel. Ces relations n'étaient pas sans obstacles parce qu'il y avait, sous plus d'un point de vue, des précautions à prendre, des ménagements à garder : deux puissances, la Russie et l'Autriche, convoitaient également la Turquie d'Europe. Depuis le XVIIIe siècle les intérêts étaient bien autrement compliqués, et la question était devenue plus difficile, car nous avions besoin de ménager l'Autriche dans nos relations continentales. Le duc d'Aiguillon avait donc pensé que le véritable rôle de la France était désormais celui d'une médiation pour garantir la paix. La diplomatie des rois de France n'avait point changé depuis Richelieu; si le traité de 1757 avait modifié le système antiautrichien, la politique du cardinal restait la même, c'est-à-dire que le cabinet de Versailles se préoccupait incessamment de rattacher autour de lui les États de la confédération germanique : la Saxe, par des liens de famille; quant à la Bavière, la France n'ignorait pas les projets de l'Autriche sur l'électorat, et en révélant au cabinet de Munich les ambitions de Vienne, on offrait protection à Maximilien-Joseph, alors sans postérité! Cette succession

allait nécessairement donner lieu à des querelles entre les maisons souveraines d'Allemagne, et, quels qu'en fussent les résultats, la France se réservait de faire de la Bavière un sujet de compensation pour obtenir les Pays-Bas autrichiens.

Ce principe de pondération avait donné une importance sérieuse à notre système de protection et de bonne amitié envers les cantons suisses; la même pensée qui faisait soutenir par la maison de Bourbon la démocratie dans les Pays-Bas contre le stathoudérat, la plaçait en opposition avec les influences qui pouvaient nous disputer la suprématie diplomatique à Berne. De toutes les maisons souveraines, les Bourbons seuls capitulaient des Suisses, à Naples, en Espagne, en France; et ce n'était pas pour le stérile résultat d'avoir quelques Suisses dans la garde; les capitulations nous assuraient les bons compères et amis qui gardaient la frontière de l'est par leurs hautes montagnes, en cas d'une guerre européenne. Si dans le canton de Berne, siége et centre de l'aristocratie suisse, il y avait toujours eu un certain caractère de gravité dans les rapports diplomatiques, il n'en était pas ainsi de Genève, la ville active, turbulente, qui désormais allait jouer un grand rôle dans le mouvement d'esprit public. Certes, si l'on avait considéré Genève en elle-même, elle n'offrait rien dans ses éléments intimes qui pût troubler le monde;

ville de banque, elle avait de l'argent; ville de science, calviniste, elle offrait à l'Europe quelques noms célèbres. Mais sa turbulence ne venait pas de ces deux causes; elle résultait surtout de son esprit d'intrigue, de son besoin de s'épancher et de s'étendre. Voltaire n'avait-il pas dit de sa révolution : « qu'elle était une tempête dans un verre d'eau? » Rome du protestantisme, elle était le siége d'une école appelée à bouleverser les idées de la vieille France. La Suisse allait produire, par une filiation successive, Necker, Clavières et Marat. A voir de haut, la France ne se trouvait point, à la fin du règne de Louis XV, dans une mauvaise situation diplomatique. Le système du duc d'Aiguillon, en créant une dictature au profit de la royauté débarrassée des parlements, avait imprimé plus d'énergie aux négociations de l'extérieur. Un pouvoir fort est plus facilement respecté dans ses relations avec l'étranger; il ne faut jamais séparer en politique les deux conditions d'autorité : s'il y a faiblesse d'administration, comment voulez-vous que l'Europe vous respecte? La diplomatie de Louis XV était pacifique sans doute, la vieillesse d'un roi ne peut pas ressembler à ses jeunes années; mais elle préparait activement des forces pour de plus sérieux événements.

Il serait impossible de connaître le caractère, l'esprit de la politique de Louis XVI, si l'on ne re-

montait à l'enfance, à l'éducation du nouveau roi. Louis XVI était fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe, tous les deux morts déjà depuis près de dix années; caractères nobles, sérieux au milieu de la cour licencieuse de Louis XV. La conduite de M. le dauphin fut de demeurer austère dans une société dissolue; il s'était formé des idées considérables sur le principe monarchique et la marche de l'esprit humain; ami et protecteur des jésuites, il était resté avec eux partisan de l'autorité. Avec cela, un désir immense d'assurer le bien-être des classes pauvres, l'émancipation des corporations ouvrières, la liberté de commerce : de sorte que la puissance royale aurait été la source de tout le bien public dont le siècle était avide. Ces idées, M. le dauphin les avait développées dans des cahiers destinés par lui-même à l'éducation des fils qu'il faisait élever sous ses yeux. Pendant tout le ministère du duc de Choiseul, le dauphin fut laissé à l'écart avec une rigueur qui tenait à la légèreté dédaigneuse du ministre. C'était dans les écrits du dauphin, son père, que Louis XVI avait étudié les premiers éléments de l'administration publique; il avait gardé de lui un tendre souvenir. Sa mère avait ajouté quelque chose de sa vertu, de son intelligence, à cette éducation, qui fut pour elle une mission si noble. Reléguée au fond du palais de

Versailles, dans les appartements particuliers, cette mère affligée demeurait tout à fait en dehors de la cour de Louis XV, épuisant ce qui lui restait de force pour enseigner à ses fils les langues étrangères, les chefs-d'œuvre de l'antiquité dont elle possédait le génie; cette sainte mission de mère, la grande dauphine l'accomplit jusqu'au tombeau qui la réunit bientôt au dauphin sous le marbre de la cathédrale de Sens. En présence d'un enseignement si grave, Louis, d'abord duc de Berry, puis dauphin de France, avait contracté des habitudes de travail et de réflexion; brusque de caractère, facile à se laisser emporter, son premier instinct était juste, son premier aperçu vrai; il aurait bien jugé, parfaitement exécuté un plan, une idée; toujours hésitant, sur la moindre observation, il doutait de lui-même. Peut-être l'éducation émanée d'une femme, quelque puissante et forte qu'on la suppose, conserve-t-elle encore une empreinte de faiblesse et d'infirmité; enfin l'absence de toute distraction agitée dans les caractères humains, la vie de solitude et d'isolement, le trop grand amour du foyer domestique, favorisent cette faiblesse de nature. Il faut le monde aux âmes qui veulent exercer un empire sur le monde, et un peu de passion est nécessaire pour mieux comprendre et dominer l'état social. Le jeune dauphin, comme sa mère, tout retiré de la cour, n'y

paraissait qu'aux solennités mémorables, sous prétexte du deuil profond et de la douleur filiale. Le besoin de se créer des distractions en dehors du gouvernement avait porté le dauphin, duc de Berry, vers l'étude; nul ne dessinait mieux une carte géographique et ne reproduisait plus exactement un modèle; son goût pour les voyages, les ports de mer et la marine, était poussé bien loin; sa prodigieuse mémoire lui fournissait tous les noms des colonies et des comptoirs français. Quant aux arts manuels, ce goût était héréditaire dans sa famille : Louis XV tournait admirablement de petits bijoux en ivoire, de petites tabatières qu'il distribuait à ses courtisans en loterie. Le roi eut les mêmes fantaisies pour ces charmants riens, marquetés d'ivoire, de nacre ou d'ébène, délices de la toilette; et comme tout se changeait dans l'esprit du dauphin en choses sérieuses, il s'était adonné à la serrurerie. Dans les vieilles traditions de la famille il avait lu qu'un grand nombre de secrets d'État avaient été livrés par des ministres et des agents infidèles. Il voulait donc s'assurer, par des serrures et des clefs particulières, certaines pièces secrètes que lui seul connaîtrait, et pour cela il travaillait dans les métiers de la menuiserie.

Cet esprit un peu minutieux se révèle dans le jeune prince tout enfant. A peine son père, le grand

dauphin, est-il mort, qu'il commence un tout petit journal pour se rendre compte de sa vie : dans cette œuvre il n'y a pas de pensée, c'est un carnet où sont recueillies, jour par jour, ses impressions de chasse, de jeux, de plaisirs. Ce journal précieux, parce qu'il est entièrement écrit de la main du roi (depuis l'âge de douze ans jusqu'à la fatale journée du 10 août, et sans que l'écriture ait beaucoup varié au milieu de tant de vicissitudes), indique la vie la plus sereine et la plus uniforme pendant vingt ans. L'enfant royal assiste à un service pour la mémoire de son père, aux Récollets, et il en consigne la mémoire; il reçoit les cendres, puis il fait une promenade en voiture dans la forêt, une prière à Notre-Dame, une visite à Trianon. Le jeune prince vient d'assister à l'audience de l'envoyé de Pologne ou du prince héréditaire de Brunswick, et il va présider l'ordre de Saint-Lazare, ou une revue des gardes françaises et suisses. Il a reçu l'ambassadeur d'Espagne, ensuite il a joué aux barres; il a chassé aux cerfs dans les bois de Compiègne ou passé la revue du régiment de Navarre; il a baptisé les cloches des Carmélites ou assisté aux états du Languedoc. Voici un bien beau jour pour un enfant pieux : « Mercredi 24 décembre, j'ai fait ma première communion, j'ai été confirmé, et pour la première fois, le 31, j'ai soupé dans le cabinet du roi; j'ai

été reçu dans l'ordre du Saint-Esprit. » Ensuite vient toujours la chasse : à Compiègne, c'est le sanglier, à Fontainebleau, le loup et le daim; à Marly, le perdreau, le faisan et le faucon. Déjà se développe dans le jeune prince ce goût vif pour la chasse, et qui peut lui en faire un reproche?

Rien de plus gracieux que Marie-Antoinette de quatorze à dix-sept ans. Il existe à Schœnbrünn comme à Versailles des portraits de la jeune princesse au front haut de Lorraine, au nez aquilin et à la bouche autrichienne de Marie-Thérèse, aux yeux bleus d'Allemagne, avec ce teint si blanc et si beau qu'il efface le satin de ses vêtements d'archiduchesse. Quel enthousiasme n'excita pas Marie-Antoinette, quand elle vint s'unir à notre jeune dauphin? On aimait à contempler cette physionomie d'innocence et de candeur qui fit dire au chevaleresque duc de Brissac : « Autour de vous, madame, il y a cent mille amoureux de votre personne. » Les conseils et la direction de Marie-Thérèse avaient exercé une grande influence sur l'esprit, les manières de l'archiduchesse Marie-Antoinette. La vie agitée, héroïque de l'impératrice l'avait entraînée à placer le courage comme la première des vertus, et Marie-Antoinette en hérita de sa mère. Dès qu'elle fut destinée à épouser M. le dauphin, elle reçut une éducation toute française, sous l'abbé de Vermont, un

des hommes les plus distingués, les plus spirituels de ce temps; sa mère voulut faire de la jeune archiduchesse un lien permanent pour assurer l'alliance entre la France et l'empereur. De nobles instincts se montrent dans le caractère de Marie-Antoinette : l'amitié tendre et affectueuse, une gaieté d'enfant, un besoin de plaisirs naïfs, l'absence de forme, d'étiquette, et ces habitudes allemandes si belles et si bonnes partout. On aurait dit qu'elle était appelée à compléter les portions défectueuses du caractère de Louis XVI, cette empreinte trop grave, trop sérieuse pour une cour de gentilshommes. La jeune princesse ne dominait pas son mari d'une manière violente ou fausse; seulement, comme tous les esprits timides, Louis XVI avait besoin de quelqu'un qui le poussât incessamment. La nature des goûts était diverse entre eux, et cependant ils s'entendaient; car il y avait dans Marie-Antoinette quelque chose de délicat qui la faisait obéir même à ce qu'elle ne croyait ni vrai ni juste. Néanmoins elle se créa de vives inimitiés dans cette cour. Marie-Antoinette, étrangère au milieu de tant de princes, obligée de plaire à Louis XV, jeune femme parmi tant d'autres qui ne l'étaient plus; assez belle, assez majestueuse, pour corriger et ennoblir un laisser-aller trop au-dessous d'elle pour ne pas la compromettre, quelle vengeance pouvait-elle garder au cœur, si ce n'est

quelques petits mots contre l'étiquette et les formes qui l'ennuyaient? Cette étiquette était pour elle comme un vêtement étroit et serré sur le corps d'un enfant qui aime à s'agiter dans des jeux folâtres. On peut s'imaginer la haine des vieilles douairières de la cour contre la dauphine, et ce besoin qu'elle eut de conquérir l'amitié de quelques jeunes femmes, bonnes et aimantes comme elles, la princesse Lamballe, les duchesses Polignac, les comtesses Vaudreuil, corbeille de fleurs jetée autour de la plus belle, la rose de Trianon, de Versailles. Mon Dieu! qu'elle est douce et tendre cette correspondance de Marie-Antoinette avec la princesse de Lamballe! qu'elles sont gracieuses ses lettres à madame de Polignac! et pourquoi ne vouliez-vous pas que la dauphine de France à seize ans recherchât quelque joie d'intimité, quelque entraînement de sensibilité exquise, que la calomnie venue même de très-haut et de ses parents les plus proches ne sut point épargner?

Le premier des princes de la famille royale qui prit le titre de *Monsieur* à l'avénement de Louis XVI, était un jeune homme fort gras, avec des prétentions au bel esprit, un peu jaloux de son frère et se croyant plus apte à régner. Les pieds sur les chenets, le soir avec sa femme, un peu maigre, un peu noire, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, il passait les soirées d'hiver à réciter les œuvres d'Horace, à beau-

coup écrire et même à composer des vers, des madrigaux, des épigrammes. On eût cherché en vain au cœur de Charles-Philippe de France, comte d'Artois, une méchante pensée; lui, le bon jeune homme, l'aimable cavalier, n'avait ni le gros ventre de son frère Stanislas-Xavier, ni sa science d'État, ni son érudition classique; mais en échange Dieu lui avait réparti une âme chaude et bonne. Élégant comme un prince de dix-sept ans, avec le cordon bleu sur son uniforme des chevau-légers et plus tard de colonel des Suisses, et par-dessus tout avec sa figure ouverte et franche, lui n'est pas jaloux de Marie-Antoinette; s'il est mari d'une fille de Savoie comme son frère Stanislas-Xavier, il n'en a pas tellement la préoccupation qu'il la proclame avec enthousiasme la plus belle de toutes; elle n'est pas jolie et il le dit; petit moqueur, il contrefait à ravir même la défectuosité de sa femme : comme elle a le nez un peu long, il la crayonne par enfantillage dans de jolies caricatures; galant cavalier, il apprécie ce qui est beau, noble et généreux; gentilhomme, il voit la reine et la proclame la belle incomparable. Ces deux caractères, de la reine et du comte d'Artois, se conviennent et se prennent d'une bonne et tendre amitié, depuis si déplorablement calomniée.

A côté de cette cour jeune et toute renouvelée, se trouve le vieux monde des temps de Louis XV :

Marie-Adélaïde et Victoire-Louise de France, Sophie-Philippine et Louise-Marie, toutes quatre filles encore. Parmi elles, Louise-Marie, la dernière, était éminemment capable d'un conseil ferme, décisif. Simple religieuse, sous le titre de sœur de Saint-Joseph, elle garda néanmoins son crédit, sa puissance de cour, pour les mesures de fermeté et de coups d'État sous le chancelier Maupeou. Le défaut de ces vieilles filles était un peu de bavardage, et comme elles avaient conçu trop de préventions contre les mœurs et les légèretés de la jeune reine de France, hélas ! sans le vouloir, et plus d'une fois, elles compromirent Marie-Antoinette par la médisance, le défaut hélas ! de la vertu. Sous leur surveillance étaient deux belles enfants, sœurs bien-aimées du jeune roi qui allait ceindre la couronne. L'une, du nom de Marie-Adélaïde-Clotilde, et à quinze ans à peine, était destinée à porter le diadème de Sardaigne et la palme des saintes. L'autre gracieuse, si folâtre, si enjouée, la sœur cadette de Clotilde fut cette Élisabeth, Madame, dont la destinée fut de suivre son frère à l'échafaud. Oh ! que de mélancoliques pensées vous arrivent lorsqu'on jette les yeux sur cette noble fille de France, telle qu'on la voit sur son portrait de Versailles à dix ans ! qui dirait que tant de malheur s'amoncelle sur son front virginal, et qu'une nation, si fière de son histoire, livrera aux mains du

bourreau cette jeune tête qui n'a commis d'autre crime que d'aimer ardemment un frère vertueux ? Puis dans la hiérarchie, les princes du sang, Louis-Philippe duc d'Orléans, petit-fils du régent, prince fort sérieux ; tout absorbé dans son mariage de la main gauche avec madame de Montesson, il goûtait des plaisirs intimes et domestiques au Raincy ; son fils, le duc de Chartres, était alors à vingt-sept ans, fou de plaisirs, dissipateur de toute fortune, avec les habitudes anglaises, et fort lié au reste avec le comte d'Artois. Que Dieu fait à l'homme d'étranges avenirs ! qui aurait jamais dit que le duc de Chartres serait entraîné vers la plus violente démocratie par la nécessité de quelque fausse et première démarche ? Il n'y a rien de plus fatal dans la vie qu'une mauvaise situation ; elle vous presse, elle vous entraîne, ainsi qu'une impérative fatalité, vers les concessions et les fautes inséparables. Sur les genoux de la jeune duchesse d'Orléans, fille de M. de Penthièvre, voyez cet enfant de huit mois à peine, à l'avénement de Louis XVI, tout floqueté de rubans comme un gracieux poupon de la cour de Louis XIV : il porte le nom de son père, c'est Louis-Philippe, aîné de la race. Quand on parcourt ces galeries de Versailles, où les portraits de famille, suspendus dans les vieux cadres, reproduisent ces enfants si radieux de joie, si frais, si vermeils, on se dit : Que d'étranges choses

leur sont réservées! Aux uns, l'exil; aux autres, l'échafaud. Qui aurait jamais pensé que la branche des Condé pouvait s'éteindre, lorsqu'une triple génération sortait de son puissant rameau? Le chef de la lignée, Louis-Joseph de Bourbon, grand'-père déjà à trente-huit ans, était l'époux d'une Rohan-Soubise. Les Conti, cadets des Condé, troisièmes princes du sang, avaient pour chef le grand-prieur de France, à plus de cinquante ans déjà, faiseur d'opposition, impie et libertin par goût et par ton. Quelle renommée n'avaient point les soupers de l'Ile-Adam, dans ses fêtes de nuit et de jour, ses chasses aux flambeaux, ses pêcheries dans les étangs? Au reste, amateur d'antiquailles, bizarre pour les arts, on lui trouva deux mille tabatières travaillées, quinze cents éventails aux miniatures ravissantes, dont on se disputerait aujourd'hui les débris.

Ainsi, la lignée des Bourbons à l'avénement de Louis XVI était forte et répandue : partout les fleurs de lis rayonnaient sur les blasons ; là, au centre de l'écu ; ici, à côté des tourelles et du lion de Castille ou de la croix de Savoie. Était-il étonnant que cette maison inspirât de grandes jalousies, lorsqu'elle dominait toutes les autres ? En Angleterre, elle avait soutenu les Stuarts, et la maison de Hanovre ne lui pardonnait pas ses négociations secrètes pour amener son renversement. Dans sa longue lutte avec la

maison d'Autriche, elle lui avait arraché plus de quatre millions de population, en Flandre, en Lorraine, en Alsace; elle avait découronné les archiducs du beau fleuron d'Espagne et de Naples. On ne pouvait négocier en Europe sans rencontrer partout la maison de Bourbon avec son plan politique invariable de grandeur et de puissance souveraine, et les dernières luttes du règne de Louis XV n'avaient pas effacé cette prépondérance; car, enfin, c'était ce règne qui avait donné la Lorraine et la Corse à la France!

CHAPITRE II.

Les premiers actes du roi Louis XVI après son avénement. — Ses rapports avec les ministres de Louis XV. — Leur remplacement. — Les nouveaux secrétaires d'État. — Caractère de M. de Vergennes. — Les affaires étrangères. — Mémoire du comte de Broglie adressé au roi. — Les ministres encyclopédistes. — Économistes. — Rappel du parlement. — La réforme. — Les novateurs systématiques. — Malesherbes. — Turgot. Le comte de Saint-Germain. — Conséquence de leur système. — Émeutes.

1774-1776.

Pour la première fois peut-être dans l'histoire de France, un roi orphelin, sans guide, majeur de dix-neuf ans, prenait le gouvernement de l'État au milieu de la vive action des partis ou des ardentes ambitions de cour. Ce prince, pénétré d'un zèle religieux pour les obligations de la couronne, avait nourri sa jeune vie de fortes études, et s'était fait ainsi certaines opinions sur les hommes et les principes du gouvernement. La nuit du 10 mai 1774 fut fatalement agitée pour le jeune monarque, qui prit le nom de Louis XVI. Dès que le matin fut venu, les ministres du feu roi réunis résolurent d'adresser au jeune monarque une série de questions auxquelles il était supplié de répondre :

« 1° L'intention de Sa Majesté est-elle que l'on se conforme à ce qui s'est pratiqué à la mort de Louis XIV, par rapport aux cours souveraines, la ville de Paris, les gouverneurs des provinces, évêques et intendants, pour leur ordonner de continuer leurs fonctions? — Réponse du roi : *Oui.* — 2° La volonté du roi est-elle que l'on ordonne aux évêques, commandants de provinces et intendants, de se rendre chacun au lieu de leur résidence? — *Après que je les aurai vus.* — 3° Les ministres ayant vu le feu roi pendant sa maladie, peuvent-ils se présenter devant Sa Majesté avant les quatre jours, après avoir changé toute espèce de vêtement? — *Après les neuf jours.* — 4° Tous les ministres ayant vu le feu roi, Sa Majesté assemblera-t-elle le conseil? — *Quand je verrai les ministres.* — 5° Sa Majesté m'ordonne-t-elle de prendre les clefs des bureaux, cassettes et armoires qui sont dans l'intérieur de l'appartement du roi où il peut y avoir des papiers importants pour l'État et des effets précieux? — *Je crois que ma tante m'a fait demander si je voulais qu'elle les prît, et j'ai répondu* oui; *mais s'il en restait encore*, oui, *et il faut mettre les scellés.* — 6° La famille royale quittera-t-elle Versailles, et en ce cas, où Sa Majesté juge-t-elle à propos d'aller? — *Je vais à Choisy.* — 7° Mesdames ayant été chez le roi pendant toute sa maladie, iront-

elles dans le même endroit que Sa Majesté? — *Au Petit-Château.* — 8° Les expéditions en commandement seront-elles signées *Louis* seulement ou *Louis-Auguste?* — *Louis.* — 9° Si Sa Majesté ne voit pas ses ministres, comme il y a lieu de le présumer, ne jugerait-elle pas à propos d'ordonner qu'ils s'assemblent en comité; on cachèterait ensuite les délibérations qui seront remises entre les mains de Sa Majesté? — *S'il y avait quelques affaires importantes, on m'enverrait les délibérations et j'y répondrais.* » Telles furent les réponses courtes et brèves du nouveau roi, qui annonçaient, pour ainsi dire, une disgrâce ministérielle. Toute conscience pénétrée de la pensée d'un devoir est inquiète, et dans ce cœur honnête de Louis XVI, le sentiment de la puissance se mêlait à l'idée de la responsabilité. Un curieux travail se fit même au conseil du roi; beaucoup d'ordonnances étaient restées en suspens durant quelques jours; écrites par les secrétaires d'État, elles portaient la date du règne de Louis XV; on voit dans les registres de la secrétairerie d'État, cette date effacée de la main du roi même, qui substitue le *premier de notre règne* à la date de l'ancien. Du château de la Muette, d'autres lettres furent adressées aux ambassadeurs pour leur annoncer l'avénement du nouveau roi, et le duc d'Aiguillon les scella comme secrétaire d'État au dé-

partement des affaires étrangères. M. de La Vrillière demanda au roi s'il voulait recevoir les corps des marchands, pour le complimenter; il répondit qu'il l'ordonnait, parce que cette fraction du peuple est utile à l'État, et que le commerce enrichit les nations. Même réponse pour les dames de la halle, que le roi affectionne, parce que leur expression est plus sincère et leur joie plus naïve. Tout cela est écrit de la main du roi, expliqué, développé. Et comme enfin M. de La Vrillière lui demande s'il recevra l'Académie française, il répond : « Oui ; je désire même que ce soit M. Gresset, l'auteur de *Vert-Vert* qui a fait tant rire la reine, qui fasse le discours, et je veux également que M. de Buffon me soit immédiatement présenté, parce que c'est un homme dont le nom illustrera mon règne. »

Cependant il fallait que l'autorité du roi se résumât dans le choix d'un nouveau ministère; l'état de l'opinion publique, l'irritation des esprits ne permettaient pas à M. de Maupeou ni au duc d'Aiguillon de rester à la tête des affaires. Tout avénement de roi pour une nation doit être une nouveauté populaire. En cet état, la question n'était plus que dans le choix des successeurs. M. le duc d'Aiguillon une fois sacrifié comme chef du parti Richelieu, devait-on aller à M. de Choiseul, et avec lui aux parlementaires, coterie active, agissante, qui par-

tout gardait des ramifications? Le duc de Choiseul avait contre lui toute la vieille famille royale, les tantes du roi, parti essentiellement français, empreint des traditions de Louis XIV; tandis que la reine Marie-Antoinette soutenait M. de Choiseul comme l'expression de l'alliance autrichienne. Le parti janséniste, honnête et puritain, portait M. de Machault, qui avait surtout ce qui plaisait à Louis XVI : la probité inaltérable; il n'était point l'ami du clergé, les encyclopédistes avaient même loué plusieurs de ses actes, et, le premier entre les ministres, il avait essayé, sous Louis XV, d'abolir déjà les corporations religieuses, en confisquant leurs biens au profit de l'État. M. de Machault, sans appartenir à la secte des économistes, avait leur incessante impatience de réforme, aimant à porter la hache de droite et de gauche. Le roi avait toujours sous les yeux la note intime que M. de Nicolaï lui avait donnée au nom de son père le grand dauphin, sur le caractère et la valeur des hommes, à qui, une fois roi, il pouvait accorder le pouvoir. En tête de cette liste était M. de Maurepas, « qui avait conservé, dit le dauphin, les vrais principes de la politique, » et il représentait M. de Machault comme un homme roide, avec des erreurs dans l'esprit; M. de Trudaine, comme un caractère d'intelligence et de probité; le cardinal de Bernis, comme un partisan

de M. de Choiseul corrigé; on pouvait placer M. de Nivernois dans les ambassades, le duc de Castries à la guerre. Tout l'amour, toute l'exaltation du grand dauphin était pour le comte du Muy, la vertu personnifiée; les Saint-Priest avaient de la capacité; le comte de Broglie, de l'activité et de l'esprit; le maréchal, des talents; M. de Vergennes possédait un esprit d'ordre et de sagesse capable de conduire une longue affaire.

Le choix donc de M. de Maurepas fut déterminé par la lecture attentive des papiers secrets de M. le dauphin. M. de Maurepas était de tous les Phélippeaux le plus doux, le plus facile dans le maniement des affaires; avec les dehors d'une extrême légèreté, il avait un esprit juste et droit, mais incapable de résister à ce grand torrent d'opinion publique qui emporte tout. M. de Maurepas ne prit la place de personne dans le conseil; il fut nommé ministre d'État, ce qui embrassait plus spécialement la présidence du ministère, et le roi se livra avec tout l'abandon et la candeur du jeune âge à ce vieillard qui parlait d'affaires sans déclamation, traitant les questions d'État sans ennui et sans pédantisme. Louis XVI voulut qu'il logeât dans les appartements de Versailles, et il fit construire tout exprès un petit escalier pour se rendre chaque matin chez M. de Maurepas, et y recevoir ses conseils. Toutefois il aurait

fallu à l'avénement de Louis XVI un ministre d'expérience et de fermeté, un guide sûr, qui aurait pu, sinon arrêter la marche du siècle, au moins la diriger de manière à préserver encore ce qu'il y avait de prestige et de force dans la couronne de France. M. de Maurepas n'avait rien de cela : aimant les flatteurs, les gens d'esprit et de raillerie, pires que les flatteurs, les intrigants surtout qui le faisaient rire, Beaumarchais fut le grand faiseur de son cabinet particulier et l'homme de son amitié.

La position du duc d'Aiguillon devint désormais intolérable, et, malgré la conviction profonde des services qu'il avait rendus, il sentit que sa démission était inévitable. Ce n'est pas que M. de Maurepas n'eût beaucoup d'estime pour le duc d'Aiguillon, son neveu ; mais, avec son esprit habituellement juste, le premier ministre jugea qu'il fallait populariser l'avénement de Louis XVI par la retraite de l'ancien ministère. Aucun de ses membres ne pouvait être conservé, pas plus le duc d'Aiguillon que M. de Maupeou et l'abbé Terray. Le duc d'Aiguillon réunissait deux ministères; M. de Maurepas dut s'occuper à lui donner deux successeurs pour les affaires étrangères et la guerre. Bien des fois, sous Louis XV, on avait offert le ministère de la guerre au comte du Muy. Ce fut cet homme probe et candide que M. de Maurepas désigna au choix de Louis XVI. Le

choix du ministre des affaires étrangères fut également fixé dans les premières conférences du roi et de M. de Maurepas. Louis XVI avait apprécié les qualités diverses des membres du corps diplomatique. Quatre des ambassadeurs principaux l'avaient frappé par leur correspondance : 1° le cardinal de Bernis, autrefois l'abbé si léger dans des poésies de boudoir, depuis diplomate de premier ordre, et la tête la plus forte des ambassades à Venise et à Rome, disgracié pour son attachement exclusif à l'alliance autrichienne; 2° M. de Saint-Aignan (des Beauvilliers), esprit froid qui devait plaire à Louis XVI par le souvenir du grand dauphin; 3° le marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambrai, capacité d'élite qui avait conduit avec habileté les dernières délibérations des états généraux si favorables au système français; 4° le plus remarquable de tous par son ambassade à Constantinople, le comte Gravier de Vergennes, alors encore à Stockholm, le conseiller, le bras droit de Gustave III. Ce que le jeune prince avait remarqué et aimé dans M. de Vergennes, c'était la pratique des affaires; avec un esprit sérieux, une aptitude indéfinie pour les négociations de toute espèce, M. de Vergennes n'avait pas de système théorique, mais une intelligence spéciale pour chaque affaire; avec certaines idées très-fermes et personnelles, il était assez habilement humble

pour avoir toujours l'air de recevoir les pensées des autres : avec assez d'esprit pour être au premier rang, il laissait croire qu'il n'était jamais qu'au second ; caractères toujours sûrs de se maintenir, parce qu'ils sauvent les amours-propres. Le système diplomatique du comte de Vergennes tenait un milieu entre le duc de Choiseul et le duc d'Aiguillon. M. de Vergennes et le comte du Muy devaient s'entendre parfaitement sur la direction simultanée de la force militaire et des négociations extérieures. Ambassadeur à Stockholm, on trouve dans le livre rouge qu'une somme de 150 000 livres lui fut accordée pour les frais de son voyage et de son installation.

Deux coteries alors profondément influentes se présentaient pour envahir la pensée du nouveau règne : les économistes et les parlementaires. Les économistes se caressaient mutuellement avec tant de complaisance ! Nulle popularité ne pouvait se comparer à celle de M. Turgot, le dieu de la nouvelle secte ; sorti d'une famille de magistrature et d'intendance, on ne pouvait contester son talent comme administrateur ; il l'avait montré dans son intendance de Limoges. M. Turgot n'était pas seulement un homme, mais une coterie, et c'est une force ; chef de parti, soutenu par une grande masse d'opinions, en échange de cet appui, il devait faire pénétrer les idées économistes dans l'administration

de la monarchie. Toutefois, comme on avait peur de faire immédiatement dominer ces principes, M. de Maurepas ne présenta pas M. Turgot pour le contrôle général des finances. M. de Boynes ayant donné sa démission, M. Turgot fut appelé au ministère de la marine pour lequel il n'avait aucune spécialité, avec la conviction profonde qu'il aurait le contrôle général. Toutefois le nouveau ministre avait trop d'habileté pour ne pas comprendre que le parti économiste n'aurait de force que s'il était soutenu par les encyclopédistes, et il fallait nécessairement un représentant de cette idée dans le ministère; les partis ne prêtent appui qu'à cette condition.

M. Turgot jetait les yeux depuis longtemps sur M. de Malesherbes, président de la cour des aides : on louait à l'envi sa probité, on se plaisait à lui reconnaître une candeur de sentiment souvent jouée, car M. de Malesherbes était caustique, partial, passionné jusqu'à la persécution la plus odieuse contre ceux qui, ne partageant pas ses principes, n'adoraient pas sa vanité et sa capacité. On espérait donc que par M. de Malesherbes, les idées encyclopédiques feraient invasion dans le pouvoir. M. de Malesherbes était trop lié avec le parti philosophique pour le surveiller attentivement et le comprimer avec vigueur. Partisan avoué des idées de d'Alembert, de Voltaire et de Rousseau, dont les éloges l'enivraient,

comment agirait-il dans un système de répression? Préférant un tout petit billet des encyclopédistes à la loi sévère de ses devoirs, M. de Malesherbes fermerait les yeux sur les publications les plus insensées. Or, pour un magistrat, fermer les yeux, c'est prévariquer, se soumettre à la plus fatale responsabilité, et ces faiblesses se plaçaient sous l'égide de la vertu, le plus grand danger peut-être pour un État!

On avait donné aux philosophes et aux encyclopédistes une pleine satisfaction; il existait une troisième école, celle des parlementaires, aigrie et profondément irritée. On désigna d'abord un parlementaire modéré, M. Hue de Miromesnil, sorte de terme moyen entre le vieux et le nouveau parlement. M. de Maurepas lui destinait d'abord la place de chancelier et la simarre que portait encore M. de Maupeou; mais, avec la fermeté qui le caractérisait, celui-ci soutint avec justice que la charge de chancelier étant inamovible, nul ne pouvait la lui enlever, pas même l'ingratitude du roi : il ne craignit pas l'exil, qui pouvait être la conséquence de sa fermeté. Il est même à croire que le roi conserva une estime personnelle pour les services du chancelier Maupeou, car, sur *le livre rouge*, il est porté pour une pension fort considérable; un esprit juste et positif tel que celui de Louis XVI devait comprendre la portée politique des actes du chancelier Maupeou.

L'instinct du pouvoir lui fait deviner ceux qui le sauvent, comme ceux qui le perdent; seulement il n'a pas toujours la force de la résistance, et les faits l'entraînent malgré lui. Ainsi, au système d'autorité on substituait la faiblesse décousue et la tolérance; à l'exil des parlements, leur rappel nécessaire; à la répression des idées matérielles et impies, un système de tout laisser dire et de tout laisser passer.

Louis XVI signa ces premiers actes à la Muette, à Choisy, à Compiègne, château royal que la couronne se proposait d'agrandir. Plus d'une fois le roi avait été frappé de l'aspect de cette magnifique forêt, au point surtout où elle s'élève aux ruines de l'antique abbaye, et au château de Pierrefonds, vieux débris du temps de la Ligue, nobles tours brisées par Richelieu, et qui ressemblaient au géant de la féodalité, dont l'armure est rongée par le temps! Compiègne devint depuis une des résidences favorites de Louis XVI!

C'est au château de la Muette que s'organisèrent les divers bureaux des affaires étrangères auxquels Louis XVI portait un si puissant intérêt. M. de Vergennes, ainsi qu'on l'a dit, immédiatement mandé de Stockholm, arriva tout aussitôt à Paris. Ce fut sous les taillis profonds du parc, aujourd'hui défigurés, que les premières entrevues eurent lieu entre Louis XVI et M. de Vergennes.

La conversation s'engagea sur la situation des affaires de l'Europe : la plus haute confiance s'établit entre le roi et le ministre. La première condition que M. de Vergennes supplia Louis XVI d'accepter, ce fut qu'il n'y aurait plus de politique particulière et secrète en dehors de son ministère, et que la correspondance de M. de Broglie à l'étranger serait entièrement supprimée. Longtemps initié lui-même aux secrets de cette correspondance, M. de Vergennes avait pu en reconnaître les avantages d'information, mais il savait aussi les inconvénients d'un double service qui ne permettait ni l'unité ni la sincérité. Le caractère bien connu du roi Louis XVI répugnait à ces dissimulations en dehors du ministre secrétaire d'État, et il renonca sans peine à la correspondance personnelle que Louis XV avait suivie avec une si vive sollicitude.

A cette occasion il s'établit entre le comte de Broglie, chef de la correspondance exilé à Ruffec, et le roi, un échange de communications par l'intermédiaire de comte de Maurepas : le comte de Broglie tenait à parfaitement justifier sa correspondance secrète, d'abord parce qu'il n'avait agi que d'après les ordres du roi et sur sa demande formelle, et qu'ensuite cette correspondance avait présenté un haut caractère d'utilité pratique dans les négociations avec le cabinet. Presque toutes les grandes affaires y avaient été pré-

parées et traitées. Le roi Louis XVI, par exemple, apprit une circonstance qui excita sa plus vive curiosité, c'est qu'à la fin de ses jours, Louis XV avait voulu se marier avec une princesse bavaroise, en 1771, c'est-à-dire à plus de soixante ans.

Toutes les grandes questions diplomatiques avaient été suivies et engagées par la correspondance avec un soin particulier: les affaires de la Pologne, de la Turquie, de la Russie, de la Grèce, les alliances de l'Autriche et de la Prusse. « Sire, disait le comte de Broglie au jeune roi Louis XVI, je supplie Votre Majesté de trouver bon que celui qui a eu l'honneur d'obtenir la confiance du roi Louis XV, pendant quinze ans, puisse espérer l'avantage de finir décemment le travail dont il était chargé. Le comte de Broglie d'abord n'a pas écrit un mot depuis la mort du roi par la correspondance secrète, parce qu'il ne s'est jamais permis pendant sa vie de rien mander par cette voie qui ne fût soumis au feu roi, et il en usera de même à l'avenir. Il supplie le roi de trouver bon que les chiffres tant anciens que modernes dont on se servait actuellement, soient remis à M. de Vergennes et brûlés par lui; le comte de Broglie supplie le roi de faire examiner par trois hommes d'État de haute moralité, et de confiance, toute la correspondance secrète; par exemple, par les maréchaux du Muy et Soubise, et le comte de Maurepas lui-même, afin

d'apprécier les actes et l'importance des faits et des informations de la correspondance. »

Louis XVI répond au comte de Broglie :

« Versailles, 1er mai 1775.

« Monsieur le comte de Broglie, après avoir fait examiner et m'être fait rendre le compte le plus exact de la correspondance secrète que vous avez eue pendant dix-huit années avec le roi, mon seigneur et aïeul, j'ai reconnu que vous vous étiez comporté avec tout le zèle et la fidélité que vous lui deviez, et que vous vous étiez acquitté de cette commission de la manière la plus sage et la plus conforme aux vues du feu roi ; je vous fais cette lettre pour vous assurer que je n'ai aucune mauvaise impression sur votre compte, et qu'au contraire, j'ai reconnu dans toute votre conduite le zèle d'un bon et fidèle serviteur. Sur ce je prie Dieu, monsieur le comte de Broglie, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

« LOUIS. »

Cependant, quelle que fût l'importance reconnue de la correspondance secrète, dès que le roi nommait un secrétaire d'État des affaires étrangères revêtu de sa confiance, il ne voulait pas, il ne devait pas conserver un cabinet secret pour contrarier et contrôler la marche régulière du ministère de ce

département. M. de Vergennes, de son côté, n'aurait pas accepté une double direction politique et nécessairement subordonnée. Le roi Louis XVI déclara que tout serait communiqué au département régulier des affaires étrangères, et soumis au ministre de sa confiance. M. de Vergennes, admis autrefois à la correspondance secrète, dès son départ pour l'ambassade de Constantinople (1759), en connaissait tous les membres : le chevalier de Saint-Priest, le baron de Breteuil, M. Durand, longtemps envoyé en Pologne; M. Hennin, secrétaire d'ambassade du marquis de Paulmy, maintenant envoyé à Genève; Durivaux, avec le même titre en Suède; le baron de Bombelly, attaché au baron de Breteuil; les officiers supérieurs Monoresky, Monnet, Dumouriez, etc., chargés de la partie militaire. Tous ces agents secrets, M. de Vergennes les connaissait bien, et sans difficulté aucune il les avait rattachés au département des affaires étrangères dès qu'il en eut pris la direction. C'était donc un excellent choix que celui de M. de Vergennes : il méritait la haute confiance de Louis XVI par ses antécédents. Malheureusement le roi était sous l'impression de très-fausses idées pour l'administration intérieure, et les principes économistes allaient dominer sa raison droite et ferme. Dès que le roi Louis XVI appelait M. Turgot au ministère, le pontife des économistes devait

nécessairement appliquer les principes de cette école à l'administration publique. Toute coterie, par sa nature absolue, ne reçoit pas de lois, elle en impose; et dans la joie de la victoire que les économistes venaient de remporter, ils éclatèrent avec une sorte de frénésie. L'abbé Roubaud, Condorcet, l'abbé Morellet, le marquis de Mirabeau, firent retentir leurs feuilles publiques d'éloges sans limites décernés à M. Turgot, esprit à système, et l'on se jeta dans les expédients. Aux temps paisibles et réguliers, la liberté du commerce des grains est une chose utile, indispensable, car elle rétablit l'égalité de produits sur toute la surface de la terre. Supposez, au contraire, une époque de craintes, d'hésitations, où les peuples tremblent devant la pensée de manquer de pain, alors l'émeute grondera violemment pour défendre les subsistances, comme son bien et sa chose. Sans aller à ces extrémités, n'était-ce pas le bas prix du pain qui avait créé la popularité royale? Si, de l'aveu de M. Turgot, il devait s'ensuivre un renchérissement momentané, n'était-il pas imprudent de le tenter dans un nouveau règne et comme pour en absorber la popularité? Ces considérations n'arrêtèrent pas les novateurs. « Sa Majesté s'est résolue, dit M. Turgot, à rendre au commerce des grains, dans l'intérieur de son royaume, la liberté qu'elle regarde comme l'unique moyen de

prévenir, autant qu'il est possible, les inégalités excessives dans le prix. » La liberté du commerce des grains était donc permise dans toute l'étendue du royaume, avec faculté de les vendre ou de les acheter sur tous les marchés. Tout d'un coup on passait ainsi à un système d'émancipation absolue pour le commerce des blés; le cultivateur pouvait en élever le prix, sans tenir compte du peuple des cités, que les accapareurs allaient affamer par la spéculation. Quand le blé était trop cher, la couronne faisait des achats pour elle-même, afin de maintenir le grain à son taux le plus bas, vieille préoccupation du roi et du lieutenant de police de Paris : « Aurons-nous le pain à bon marché ? » tel était le cri du peuple; et les dames de la halle jugeaient les règnes d'après les prix des subsistances.

Un second mémoire fut présenté au roi par M. Turgot, nouveau développement de la pensée économiste. Avec la liberté du commerce, il fallait nécessairement l'affranchissement des corporations, et par conséquent l'abolition des maîtrises, des jurandes, véritable garantie imposée par la coutume et les antiques ordonnances. La vieille monarchie ne reposait pas seulement sur la distinction des rangs et des propriétés, mais encore sur un certain classement de personnes et d'états, de provinces et de priviléges, dont l'ensemble constituait la force, la

durée de la royauté ; et parmi ces éléments, les corporations tenaient une place considérable.

Avec l'abolition des jurandes, on décidait au conseil le rappel des parlements. En politique, il faut bien réfléchir avant de se décider à un coup d'État ; mais lorsqu'il est résolu et accompli, lorsque la foudre a éclaté bruyante, c'est un tort funeste que de revenir sur la mesure prise, et de céder ainsi faiblement devant une opinion plus audacieuse encore après une première concession. Que signifiait donc le rétablissement des anciennes cours de justice ? Est-ce qu'on croyait qu'après le triomphe des idées parlementaires on pourrait les contenir dans certaines limites ? Plus les parlements avaient subi l'humiliation de l'exil, plus ils seraient portés à ressaisir leurs prérogatives : les partis et les corps ne se corrigent pas. N'était-ce pas également mécontenter, et sans motif, les membres du parlement Maupeou, hommes dévoués, les Nicolaï, les Berthier de Sauvigny, qui, pour le service du pouvoir, avaient sacrifié même leur popularité, ce dont le pouvoir doit toujours savoir gré? Deux partis s'étaient formés au sein de la cour de Versailles. Le parlement de M. Maupeou, soutenu par les débris du conseil de Louis XV, avait pour appui un prince qui, plus tard, adopta l'idée des notables avec une certaine énergie : je veux parler de Monsieur, comte

de Provence ; ensuite Mme Louise (la carmélite), tête d'une grande force. Ajoutez à cette opposition de cour la minorité des pairs sous la conduite du maréchal de Richelieu et du duc d'Aiguillon : le duc de La Vrillière, M. Bertin, le prince de Rohan-Soubise, le maréchal du Muy et le comte de Vergennes. Tous les esprits sérieux de gouvernement étaient favorables à M. de Maupeou. Au contraire, le rappel des parlements avait pour soutien la noble Marie-Antoinette, alors toute préoccupée d'un vif et profond désir de popularité. Elle espérait le ministère de M. de Choiseul, si activement poussé par sa mère. Dans ces sentiments de la reine, favorables à la magistrature, s'était jeté à l'étourdie le comte d'Artois. La plus grande union régnait entre la reine, le comte d'Artois, les ducs d'Orléans et de Chartres, et tous quatre s'étaient liés pour aider le retour du parlement. Le prince de Conti marchait de concert avec eux d'une ardeur plus vive encore. Les pairs, en grande majorité, voulaient le rappel de l'ancienne magistrature, afin de donner plus d'éclat à leur hermine. Enfin M. de Maurepas, le premier ministre, s'était prononcé pour les parlementaires : par quel motif? on ne le sait; voulait-il faire quelque chose en dehors des opinions de M. de Maupeou? Les membres de ce parlement, presque abandonnés par le pouvoir,

n'osaient plus se montrer en public ; ils s'en plaignirent au premier ministre, et celui-ci, avec son ton léger et badin, leur répondit : « Si vous ne pouvez plus vous montrer en public, prenez des dominos, et vous ne serez plus insultés ni reconnus. » Était-ce là de la dignité avec des magistrats qui s'étaient sacrifiés pour sauver le pouvoir ? Il existe un dernier acte de ces magistrats Maupeou, admirable de résignation : ce fut la supplique que cette compagnie adressa au roi Louis XVI en se dissolvant; elle demandait de se retirer en pays étranger, pour se soustraire à l'opprobre et aux injures, devenus la récompense de ses services et de son dévouement à l'autorité. Enfin Monsieur adressa au roi son frère un mémoire très-remarquable par sa prévoyance et sa haute raison. « Vous demandez le retour de la magistrature, disait-il, comme un lien de paix. Quelle paix, que celle qui serait achetée au prix de l'autorité royale ! Si le roi rétablissait les parlements exilés, la France verrait bientôt des sénateurs républicains, comparables aux sénats de Gênes, de Venise ou de Berne, s'établir dans son sein, et le roi en deviendrait à peine le doge. »

Ce mémoire de Monsieur n'arrêta rien, quoiqu'il fût le résumé des idées de MM. de Vergennes, du Muy, et de toute la partie conservatrice de la cour. Après plusieurs conseils, longtemps et sérieuse-

ment tenus, le rappel des anciens parlements fut arrêté comme une mesure de gouvernement; le négociateur principal de cette affaire fut M. Hue de Miromesnil qui appartenait par ses antécédents à la magistrature. Le roi écrivait à chaque membre du parlement une lettre close : « Monsieur, ayant jugé à propos de révoquer les ordres qui vous avaient été donnés, je vous fais cette lettre pour vous dire de vous rendre à Paris le 9 du mois de novembre prochain préfix dans votre maison pour y attendre mes ordres. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur, en sa sainte garde. Écrit à Fontainebleau, le 9 octobre 1774. »

Comme il pouvait y avoir quelques symptômes de résistance parmi les magistrats, le jeune prince exigea que dans l'ordonnance constitutive du parlement il fût inséré certaines expressions susceptibles d'arrêter dans l'avenir les empiétements de la magistrature. Le roi remettait tous les parlementaires dans leurs charges, telles qu'elles existaient à leur suppression en 1771. Les avocats généraux Séguier et Barentin, le procureur général Joly de Fleury, reprenaient leurs siéges, ainsi que les greffiers et huissiers de la cour.

Maintenant la concession faite à l'opinion vulgaire, le roi délaisserait-il les magistrats du parlement Maupeou, et n'aurait-on aucun ménagement pour

ceux-là qui avaient fait tant de sacrifices? Le roi ordonna que la majorité formerait le grand conseil, tribunal administratif, placé à côté de l'autorité royale, composé de cinquante-huit conseillers, de huit présidents et d'un premier président. Toutes les matières contentieuses et administratives devaient y être décidées. On ne peut dire la joie fougueuse, rayonnante, qui accueillit la nouvelle du retour du parlement; la bourgeoisie se croyait solidaire de tout ce qui touchait à son parlement, au Châtelet! Le roi fut caressé par les couplets les plus élogieux, et Collé, le faiseur de vaudevilles, secrétaire du duc d'Orléans, essaya sa verve dans une chanson sur *les revenants;* il est si rare que la victoire des partis ne soit platement chantée! Versailles, le 12 novembre 1774, offrit le nouveau spectacle d'un lit de justice, tenu avec éclat par le roi en personne, pour l'enregistrement des édits sur le rétablissement des corps judiciaires; à côté du roi étaient Monsieur, comte de Provence, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Conti, si radieux du triomphe parlementaire; puis tout le cortége des chevaliers de l'ordre, et au-dessous d'eux, sur un pliant, M. Hue de Miromesnil, garde des sceaux. Le roi dit : « Messieurs, le roi, mon très-honoré seigneur et aïeul, forcé par votre résistance à ses ordres réitérés, a fait ce que le

maintien de son autorité et l'obligation de rendre la justice à ses sujets exigeaient de sa sagesse. Je vous rappelle aujourd'hui à des fonctions que vous n'auriez dû jamais quitter; sentez le prix de mes bontés, et ne les oubliez jamais. »

Ces paroles étaient presque dures. Quand les magistrats furent ainsi constitués, M. d'Aligre demanda la parole pour exprimer le contentement de toute la cour sur le rétablissement de la magistrature. Ainsi s'accomplissait cette véritable révolution dans la magistrature qui donnait au parlement une immense force de popularité, conséquence inflexible, naturelle des changements dans le personnel du ministère, car il n'y a pas de mutation d'hommes qui n'amène un changement dans les choses. Dès que M. Turgot; M. Hue de Miromesnil étaient appelés au conseil du roi, ils devaient nécessairement entraîner avec eux une modification dans le système tout entier de la monarchie : rétablir les parlements était une pensée permanente dans certains esprits, comme les principes des écoles économiques étaient dans la tête de M. Turgot. Telle était la préoccupation des chefs de l'école économiste, qu'à peine le parlement rétabli, le contrôleur général lui présenta l'édit sur le libre commerce des grains, afin d'en obtenir l'enregistrement. Encore n'essaya-t-il que des remontrances intimes, individuelles, qui

n'allèrent pas au delà du garde des sceaux. Les vieux magistrats remarquèrent que l'édit sur le libre commerce des grains était en opposition avec la jurisprudence précautionneuse et attentive du parlement, depuis qu'ils avaient pris part à l'administration publique. Toutefois, je le répète, comme le parlement à peine rétabli craignait de se mettre en opposition immédiate avec la couronne, l'édit fut enregistré. Immédiatement, des instructions furent envoyées aux intendances afin que les principes proclamés par les économistes fussent mis à l'œuvre, et tous les journaux dirigés par les amis du contrôleur, exaltèrent les bienfaits du nouvel édit, qui surprit et effraya profondément les provinces. Tout à coup les grains se resserrèrent. La récolte avait été bonne ; jusqu'au mois de février tout marcha dans l'ordre ; mais comme le paysan, avec sa finesse habituelle, s'aperçut qu'en cessant d'approvisionner les marchés, le blé augmenterait de prix, il garda dans son grenier le résidu de sa récolte. Aussitôt la crainte d'une famine se répandit, et la rareté des grains s'en accrut. Le peuple, qui s'effraye avec tant de facilité, voulut contraindre le laboureur à porter son blé dans les halles ; de là des pillages, des désordres infinis, un trouble fatal dans la société : et ces désordres, qui les avait produits? Évidemment l'édit de M. Turgot. Dans les environs de Paris, on

pilla des moulins, des fermes, et les malintentionnés, les brigands même qui se mêlent à toutes les agitations, vinrent grossir la troupe des affamés. A l'aspect de ces émeutes ardentes, une question fort délicate se présenta pour le roi Louis XVI : devait-on revenir sur les principes posés dans les édits de M. Turgot, faire des concessions à ce peuple violemment agité? En d'autres termes, forcerait-on les laboureurs à conduire leurs grains daus les halles à un prix courant ou bien, en tenant avec fermeté aux principes de l'édit, devait-on réprimer tout obstacle par la force militaire? Le premier parti, plus populaire, mieux en rapport avec l'avénement, répugnait au roi, loyalement associé à l'idée de M. Turgot. Le maréchal de Biron reçut le commandement militaire de Paris et toutes les forces de la maison du roi furent mises sous ses ordres; le système municipal fut suspendu. « Nous sommes informés, disait le roi, que depuis plusieurs jours des brigands attroupés se répandent dans les campagnes pour piller les moulins et les maisons des laboureurs; que ces brigands se sont introduits, les jours de marché, dans les villes, et même dans celle de Versailles et notre bonne ville de Paris; de pareils crimes doivent être réprimés et punis, afin d'en imposer à ceux qui échapperont à la punition, ou qui seraient capables d'augmenter le désordre. »

Dans ce système de répression, le roi s'associe complétement à M. Turgot. « Je viens de recevoir votre lettre, monsieur, lui écrit-il, par M. de Beauvau. Versailles est attaqué, et ce sont les mêmes gens qu'à Saint-Germain. Je vais me concerter avec M. le maréchal du Muy et M. d'Affry pour ce que nous aurons à faire. Comptez sur ma fermeté. Je vais faire marcher la garde au marché. Vous ferez bien de faire arrêter les personnes dont vous me parlez; mais surtout, quand on les tiendra, point de précipitation et beaucoup de questions. Je viens de donner les ordres pour ce qu'il y a à faire ici, tant pour les marchés que pour les moulins voisins. J'ai recommandé à M. l'intendant de tâcher de trouver ceux qui payaient, que je regarde comme la meilleure capture. Je ne sors pas aujourd'hui, non pas de peur, mais pour tranquilliser tout. LOUIS. »

Dans une proclamation publiée contre les attroupements : de par le roi, il est ordonné : « que toutes les personnes, de quelque qualité qu'elles soient, qui, étant entrées dans les attroupements, par séduction, ou par l'effet de l'exemple des principaux séditieux, s'en sépareront d'abord, après la publication du présent ban et ordonnance de Sa Majesté, ne pourront être arrêtées, poursuivies et punies pour raison des attroupements. » On mit une si grande importance à préparer l'exécution de l'édit, que le

roi écrit aux évêques, en leur envoyant une circulaire destinée aux curés pour exhorter leurs paroissiens à laisser libre le commerce des grains, selon la pensée des économistes.

Puis, le bienfaisant M. Turgot fit pendre sans pitié en Grève ceux qui avaient crié trop haut qu'ils avaient faim! La répression fut complète. Il resta des traces sanglantes de l'édit sur le libre commerce des grains; comme le caractère français est de tourner tout à la plaisanterie, le maréchal de Biron fut longtemps appelé le *général Farine* pour avoir vaincu le peuple couvert et protégé par des sacs de blé. Hélas! il resta sur l'avénement une tache ineffaçable par ces violences. Louis XVI, si jeune, compromit déjà la popularité de son règne! Cette popularité, la plus vive des préoccupations du roi, pourrait-on la reconquérir par l'antique cérémonie du sacre? Les idées philosophiques commençaient à démolir la croyance dans la sainteté du sacre : les superbes parmi les encyclopédistes soutenaient même que ces vieux oripeaux n'étaient en rapport ni avec les idées ni avec les principes de la civilisation nouvelle. Pour amener Louis XVI à renoncer aux idées d'un sacre splendide, M. Turgot devait employer ses arguments habituels, l'économie et le soulagement des masses; mais il s'adressait à une conscience pieuse et droite, capable de grands sacrifices dans

l'intérêt du peuple, et conservant néanmoins un puissant attrait pour les choses saintes et les traditions révérées. Aussi, malgré les observations de M. Turgot et des encyclopédistes, le sacre fut résolu avec toutes les pompes des vieux temps de royauté et de chevalerie : l'époque en fût fixée au mois de juin, par ces chaudes et belles journées qui permettaient de déployer tout le luxe de l'antique monarchie. Le texte du serment royal au sacre avait été l'objet des plus sérieuses difficultés; le parti des novateurs et M. Turgot, du haut de son orgueil philosophique, n'admettaient pas l'engagement traditionnel contre les hérétiques; le clergé dut convaincre le roi que les termes mêmes de cet acte ne touchaient que les doctrines et jamais les personnes : d'ailleurs le parti protestant, considéré comme opinion politique, avait toujours été dangereux par ses alliances avec l'étranger. Il se fit de grands récits des magnificences et des pompes du sacre de Reims; la peinture et la gravure en reproduisirent les détails, afin de donner un peu de ferveur aux peuples, et de reconquérir la popularité par la religion. A son retour de Reims, le roi, bien accueilli à Paris, où le souvenir des émeutes était déjà effacé, s'empressa de détruire le régime militaire que les circonstances avaient imposé; les cours prévôtales reçurent l'ordre de se dissoudre.

Ce fut en invoquant le sentiment si exquis de la popularité dans la majesté royale, que M. Turgot parla pour la première fois à Louis XVI de faire entrer au conseil M. de Malesherbes, qui n'avait jusqu'ici que la censure. Nul n'avait reçu plus d'éloges du parti philosophique que M. de Malesherbes, esprit médiocre, vaniteux, partial, rondelet de corps, haut en couleur, sous sa perruque, mais fort adulé par le parti sceptique qu'il protégeait; quelque temps maître et directeur de la librairie, quelle impulsion étrange ne lui avait-il pas donnée? Lui-même appartenait tout entier au parti des encyclopédistes, se vantant avec puérilité de ne point aller à la messe, de dédaigner les petits préjugés chrétiens. Mais M. de Malesherbes, c'était plus qu'une personne; comme M. Turgot, il représentait un système, et l'encyclopédie avec lui allait tenir sa place dans le gouvernement. M. de Malesherbes ne résistait pas à l'éloge des philosophes; quand on le proclamait le sage, le vertueux, il s'épanouissait dans l'orgueil de lui-même et dans le petit dédain de ceux qui remplissaient leur devoir religieux. La première fois qu'il fut question au conseil d'y appeler M. de Malesherbes, le roi n'y mit aucun obstacle. Après quarante-cinq ans d'un ministère, qui datait du cardinal de Fleury, M. de La Vrillière avait manifesté le désir de se retirer. Par ce moyen, le portefeuille du

département de Paris devint vacant, et on le confia à M. de Malesherbes, l'homme le moins propre, certes, à le parfaitement exercer. Ce qu'on appelait alors le département de Paris dans le ministère embrassait la police, la maison civile du roi, les lettres de cachet et l'intendance supérieure des spectacles. En même temps, M. de Sartines, qui avait remplacé M. Turgot au département de la marine, fut fait ministre d'État; c'était un magistrat fort connu déjà que M. de Sartines, pour la police générale de Paris. Le choix d'un ministre de la guerre était fort important, parce qu'il fallait maintenir l'esprit de la noblesse et la fidélité du soldat envers la monarchie. MM. Turgot et Malesherbes prenaient un grand ascendant sur l'esprit du roi, et en parcourant la liste des lieutenants généraux, ils fixèrent l'attention du prince sur le nom du comte de Saint-Germain, aventurier distingué, et signalé par le maréchal de Belle-Isle comme un des plus habiles lieutenants généraux; mais en même temps le plus bizarre caractère, le plus étrange et le plus inquiet des novateurs. Avide d'argent et d'ambition, il avait cherché fortune, et la fortune l'ayant mal servi, il s'était condamné à la retraite dans une terre d'Alsace, où il jouait le philosophe, l'économiste, s'occupant de charrue comme un simple cultivateur; vanité qu'on trouve souvent dans les disgraciés, sorte d'orgueil qui veut se faire

remarquer à tout prix par la singularité même de la modestie. En Alsace, le comte de Saint-Germain jouait donc le Cincinnatus dans la solitude des champs, et il fut préféré, comme le seul capable de donner une bonne direction à l'armée de France, avec la double condition de l'économie et de l'égalité, symbole des nouvelles écoles. Louis XVI avait un irrésistible penchant pour tout ce qu'il croyait pur et incorruptible ; la vertu même dans ses excès était assurée de le séduire. MM. Turgot et de Malesherbes persuadèrent au roi qu'il fallait solliciter le comte de Saint-Germain pour qu'il acceptât le portefeuille de la guerre. Cette promotion inattendue alla chercher le comte dans sa terre d'Alsace ; on ne manqua pas de réciter pour sa glorification que le messager l'avait trouvé vêtu comme un paysan, avec un bonnet de coton sur la tête. Il n'y a rien de dangereux pour un État comme un mécontent qui arrive subitement au pouvoir ! Le comte de Saint-Germain, habitué aux formes prussiennes et danoises, ne connaissait pas le sentiment exquis de la noblesse française ; principes d'honneur et de fidélité qu'il fallait maintenir comme la sauvegarde de la couronne. En partant de l'idée que l'État devait avoir le plus de troupes avec le moins d'argent possible, il arrivait à ces conséquences : 1° suppression des corps privilégiés et de tout le luxe des régiments ; 2° abolition

des écoles coûteuses; 3° suppression de l'hôtel des Invalides, établissement, selon lui, plutôt de superflu que d'utilité réelle. Les actes du ministère du comte de Saint-Germain se résument surtout en plusieurs ordonnances capitales qui forment comme un code militaire : c'est un ensemble de lois qui démolit le système antérieur pour se jeter dans des expériences. Le comte de Saint-Germain abolit l'École militaire, fondation magnifique de Louis XV : les élèves furent répartis dans les colléges ordinaires, et un enseignement spécial dut leur être donné à la Flèche, à Brienne, à Pont-le-Voy, chez les bénédictins, les oratoriens ou les minimes. Les pauvres invalides ne furent pas même épargnés; la grande et royale création de Louis XIV parut au comte de Saint-Germain une superfétation coûteuse; on dut faire une pension à chaque vieux soldat retiré dans ses foyers. On revenait ainsi à l'époque antérieure à Louis XIV, quand les soldats estropiés de tous les membres, reproduits par les pinceaux de Callot, demandaient l'aumône une escopette à la main sur les grandes routes; les novateurs font souvent de bien vieilles choses, et sous prétexte de faire avancer les nations, ils les font reculer. Ce système du comte de Saint-Germain se révèle surtout dans le code qu'il fit rédiger et publier en quatorze titres, sur l'administration des corps, habillements, re-

crues, discipline, récompenses, punitions de l'armée. Ce code est daté de Versailles, 25 mars 1776; le ministre vient de réformer les régiments provinciaux et de dissoudre ainsi soixante-quatorze mille hommes de belle tenue. On habillera les troupes par tiers en drap de Lodève des couleurs indiquées pour les corps; les cadets gentilshommes, vêtus du même drap que les sergents, porteront une épaulette d'argent sans franges et un rebord d'argent à leur chapeau. Point de luxe dans le vêtement. « Convaincue que le luxe est un principe de corruption, Sa Majesté enjoint aux officiers généraux employés près de ses troupes et aux commandants des corps, de ne point permettre que ceux qui leur seront subordonnés excèdent en dépenses le montant de leurs appointements, ni que ceux qui sont riches de leurs propres fonds humilient leurs camarades par des dépenses qui ne conviendraient pas à leur grade. L'exemple étant de toutes les instructions la plus douce et la plus persuasive, l'intention de Sa Majesté est que les officiers généraux et les commandants des corps se restreignent, relativement à leur dépense, dans des bornes convenables.» Enfin les dispositions les plus dures sont celles qui tiennent à la punition dans les régiments : les fautes légères, qui jusqu'à présent étaient punies de la prison, le seront désormais par des coups de plat de sabre, ou

par le piquet, le coupable portant un grand nombre de fusils sur les épaules. L'officier peut commander vingt-cinq coups de plat de sabre, le colonel cinquante; ainsi la discipline sera mieux observée. Par ces actes, l'économiste comte de Saint-Germain, l'ami de Turgot et de Malesherbes, bouleversait tout le système militaire et blessait profondément l'honneur de l'armée, l'ordre administratif, et M. de Malesherbes, le principe religieux, la force de la monarchie. Qu'importait tout cela à ces grands hommes? M. de Malesherbes n'était heureux que le jour où il pouvait autoriser un mauvais livre ou un pamphlet philosophique: une lettre de Voltaire le flattait plus que tous les actes, que toutes les concessions bienveillantes que lui faisait la royauté. Et c'était pourtant à ces caractères que le jeune roi se trouvait livré; esprits d'autant plus dangereux qu'ils invoquaient le bien public!

La confiance royale était tellement absorbée que M. Turgot fut maître, à l'aide des économistes, de développer son système d'administration. Dans la corvée sans doute il y avait des abus, mais considérée en elle-même et bien réglée, elle était moins onéreuse au paysan que les impôts en argent: puisqu'il fallait que le travail se fît pour les routes, il ne s'agissait plus que de savoir si le paysan préférerait donner une journée de labeur à la valeur équivalente en argent. M. Turgot faisait de grandes phrases:

« L'homme qui travaille par force et sans récompense, travaille avec langueur et sans intérêt. Ce peu d'ouvrage, exécuté si chèrement, est toujours mal fait. Dans les travaux payés à prix d'argent, l'on prescrit aux entrepreneurs tous les détails qui tendent à la perfection de l'ouvrage. L'ouvrage est bien fait, parce que s'il l'était mal, l'entrepreneur sait qu'on l'obligerait à le recommencer à ses dépens. » Dans l'édit sur l'abolition des jurandes et maîtrises, mêmes phrases déclamatoires. « Le travail étant la première, la plus grande liberté de l'homme, il est impossible de concentrer dans les mains de quelques-uns le droit de fabriquer ou de vendre les objets de commerce et d'industrie. Dieu a donné à chacun le droit de travailler, à l'indigent comme au riche. En supprimant les communautés on empêche leurs dettes, leurs dépenses; désormais les marchands ne seront plus classés par communauté, mais par quartier; toute personne pourra exercer le commerce sur une simple déclaration devant le lieutenant général de police, sauf les professions de pharmacie, orfévrerie, imprimerie et librairie. Quant aux bouchers, boulangers, ils ne sont tenus à rien, si ce n'est de déclarer un an d'avance qu'ils veulent quitter le commerce. » Ainsi étaient brisées l'organisation industrielle de Colbert et les garanties de probité qu'il avait imposées au commerce. En abo-

lissant les confréries, plus de traditions pour l'ouvrier ; il n'y a de force que dans l'esprit de corps, et l'on réduisait tout à la police et à l'individualisme. Quelle garantie désormais contre les fraudes et les mauvais produits : quelle limite imposée aux états ? Dans un autre mémoire fort développé, M. Turgot établit son système de municipalisation, la division de tout le territoire en communes municipales, avec des magistrats élus, des assemblées dans lesquelles tous les contribuables seraient également admis. La monarchie reposait naguère sur les distinctions ; son principe était les ordres avec des priviléges particuliers, et à leur tête, le pouvoir royal, qui était le grand privilége. A ces principes, M. Turgot substituait l'isolement, l'égalité, la démocratie, le morcellement des institutions et de la propriété. Ainsi, dès l'avénement de Louis XVI la révolution était commencée : Il y a deux forces qui préparent les révolutions : les idées et les émeutes ; les turbulences de rues ne sont pas les plus dangereuses ; celles-là sont publiques et on les comprime ; on livre bataille à la face de l'ennemi. Il n'en est pas ainsi des idées, celles-ci marchent, se développent, et quand elles ont fait le mal, rien n'est plus simple que d'en finir avec un vieil état social. Un coup d'épaule suffit et on le brise !

Dans ces réformes précipitées la monarchie perdit

sa popularité. Le roi dut s'en apercevoir à son premier voyage à Paris, quand il vint à l'Opéra avec la reine : accoutumé aux acclamations du peuple, il le vit partout muet à ses côtés, et lorsqu'il retourna à Versailles, inquiet, fatigué, la larme à l'œil, la jeune reine, qui n'aimait pas les économistes, lui dit : « Vous voyez bien que c'est votre M. Turgot qui nous empêche d'être aimés. » Dans le premier conseil, le roi parla de tout ce qui se passait à M. Turgot qui répondit : « Sire, il faut aller jusqu'au bout de l'idée pour lui faire produire ses fruits. »

Est-ce que l'esprit gentilhomme, fier et loyal, subirait sans murmures les réformes prussiennes imposées par le comte de Saint-Germain, c'est-à-dire ces coups de plats de sabre pour le soldat, ces sévérités allemandes pour les uniformes si brillants des gardes du roi? Cela ne pouvait être! On ne change pas l'esprit d'un corps. Partout des observations s'élevèrent de la part des colonels et généraux ; on refusa même d'obéir, de se soumettre ; les grenadiers à cheval si beaux de costume, les carabiniers à la colossale stature, les mousquetaires noirs et gris, nés avec la puissance de Richelieu, offrirent de servir gratuitement pour la garde sacrée du roi. Les officiers avec un sincère dévouement s'engagèrent eux-mêmes à faire les frais du corps en vendant leurs derniers fiefs, et dans cette circonstance si critique pour les soldats,

le prince de Condé se montra le plus zélé défenseur des droits de l'armée; cadet de race il se souvenait que les Bourbons devaient tout à l'épée. Quant à la discipline à coups de plat de sabre, elle fut repoussée par le sentiment unanime du soldat; si quelques colonels, par esprit de courtisanerie ou par dureté de caractère, voulurent exécuter les ordres inflexibles du comte de Saint-Germain, ils préparèrent dans l'armée des actes de véritable rébellion. Un jour le prince de Montbarrey avait donné un coup du pommeau de son épée à un grenadier de Royal-Champagne; aux cris de ce brave soldat, le prince de Condé arriva : « Colonel, dit-il, si ce soldat vous avait tué, pour réponse à votre acte brutal, je lui aurais fait obtenir sa grâce du roi. » Quel spectacle offraient ensuite ces pauvres invalides, obligés de quitter l'hôtel où ils s'abritaient depuis un siècle sous la protection de Louis XIV! La mesure si étrange du comte de Saint-Germain, qui détruisait toutes les écoles militaires pour confier l'instruction des jeunes gentilshommes aux ordres religieux, blessa également au cœur la noblesse provinciale qui n'avait d'autre profession que les armes; le ministre exigea que le trésor reçût la pension que les parents des jeunes gentilshommes payaient pour en faire de bons officiers. Le roi devenait ainsi comme un maître de pension qui spéculait sur la noblesse de son royaume,

lui qui l'avait toujours aidée. Cela pouvait être bien en Prusse, à Copenhague, dans quelques petits États d'Allemagne, où le respect de la noblesse n'était pas porté si haut ; mais en France c'était par leur grandeur et leur loyale générosité que les rois se distinguaient au-dessus de tous.

La première résistance aux théories du comte de Saint-Germain vint donc de l'esprit gentilhomme. Les oppositions aux idées de M. de Malesherbes résultaient d'un autre principe. Le ministère rencontrait de fortes résistances dans les institutions de la patrie. Je ne sache pas de mémoire mieux écrit, de cahier plus savamment rédigé que les plaintes du clergé au commencement de l'époque de Louis XVI, prophéties solennelles sur les approches d'une révolution immense. Dans cette œuvre le clergé était secondé par le parlement : au sein de la magistrature, le parti des novateurs était en minorité, l'immense majorité se dessinait pour les doctrines de la vieille monarchie, et la religion qui en était le fondement. De là ces réquisitoires éminents de l'avocat général Séguier, ces arrêts sévères du parlement qui proscrivaient et jetaient au feu ces mêmes livres, dont la faiblesse de M. de Malesherbes avait permis la publication. La presse se montrait dévergondée, hélas ! n'est-ce pas sa plaie ! et le parlement, la traitant comme une courtisane, la marquait d'un fer rouge au front.

Cette opposition parlementaire s'étendait aux idées dévastatrices de M. Turgot, elle se montra plus formidable quand il s'agit de l'abolition de la corvée, des jurandes et maîtrises. Rien au monde n'est plus despotique que les esprits à systèmes; ils brisent après avoir heurté. Loin de s'arrêter à cette opposition, M. Turgot provoqua l'acte le plus absolu de la royauté, c'est-à-dire la tenue d'un lit de justice pour l'enregistrement de ses édits. On vit alors, chose étrange! le ministre libéral agir par des moyens de violence, se servir de tous les éléments les plus absolus de la royauté, lit de justice, lettres de cachet, pendaison de peuple, pour obtenir l'obéissance. L'épisode donc le plus curieux de l'administration de M. Turgot, depuis l'avénement de Louis XVI, ce fut évidemment ce lit de justice tenu à Versailles pour l'enregistrement des édits sur l'abolition de la corvée, des jurandes et maîtrises. « Cet édit, disait M. d'Aligre, rompt au même instant tous les liens de l'ordre établi pour les professions d'artisans et de commerçants capables de se porter à toutes sortes d'excès, lorsqu'elles ne seront plus surveillées d'aussi près, et qu'elles se croiront indépendantes. » Ces justes remontrances fondées sur les droits et les priviléges de la monarchie, Louis XVI les écouta à peine, et le garde des sceaux ordonna que lecture serait faite des édits pour être purement et simple-

ment enregistrés : « Vous venez d'entendre les édits que mon amour pour mes sujets m'a engagé à rendre : je prétends qu'on s'y conforme. Mon intention n'est pas de confondre les conditions; je ne veux régner que par la justice et les lois. »

Si le système des chefs économistes avait des partisans considérables, des fanatiques pour les idées, il avait aussi ses adversaires, ses railleurs spirituels, qui considéraient M. Turgot et ses amis comme une association d'intrigants : si les abbés Roubaud, Morellet, Condorcet, le marquis de Mirabeau mettaient à la disposition du ministre, chef de secte, tous les journaux du parti, avec leurs théories; les parlementaires, les confidents du comte d'Artois et de la reine, se moquaient de ce pédantisme de coterie : on citait des mots aigres, des épigrammes, et le monde retentit de l'épithète que la princesse de Bourbon avait donnée aux tabatières toutes *plates*, alors à la mode, que l'on appela désormais *turgotines*. A toutes ces résistances du passé, il fallait ajouter une école d'avenir qui s'élevait puissante contre M. Turgot : celle de la banque et du crédit public sous l'influence de M. Necker. Novateur comme M. Turgot et les économistes, M. Necker leur était cependant entièrement opposé dans ses pamphlets, dans ses écrits, répandus à profusion. Toutefois, en supposant le triomphe de l'une ou de

l'autre de ces écoles de banquiers ou d'économistes, sous le système d'égalité absolue, la monarchie de Louis XIV pourrait-elle désormais se continuer? Dès les deux premières années du règne de Louis XVI, on aperçoit déjà l'abîme ouvert à l'inexpérience du jeune roi; sa candeur, sa bonté, le font se rattacher à ce qui est probe, honnête, et le caractère de M. de Malesherbes lui plaît comme une opposition au duc de La Vrillière, gentilhomme sans principes domestiques; M. Turgot lui parle incessamment du bien du peuple, de justice, d'égalité, et ces choses-là retentissent dans le cœur de Louis XVI. Le comte de Saint-Germain a pour prétexte l'économie, et avec ce mot on ferait faire au roi toute espèce de fautes. Il y a chez le roi un esprit de ménage, de petits comptes, qui se révèle dans les moindres actes de la vie; il écrit et calcule tout avec l'exactitude d'un père de famille. On lui a fait tant de peur des prodigalités antérieures, qu'il se restreint à une espèce d'avarice, sentiment un peu bas, et qui perd les empires plus encore que la prodigalité, parce qu'il leur enlève quelque chose de leur prestige et de leur grandeur.

Et tous ces débats se passaient au milieu des grandeurs de Versailles. Quand on se reproduit par l'imagination, ces jeunes femmes rieuses et folles, descendant le grand escalier, toutes empanachées,

pour suivre une reine si brillante et si noble elle-même; et la destinée, quinze ans après, s'emparant de tout cela pour le jeter dans l'exil, à l'échafaud; alors le cœur se gonfle; des pensées plus sinistres viennent à l'esprit, et le parc de Versailles se peuple de fantômes tristes et lamentables qui rappellent les souvenirs de cette cour oublieuse à la veille d'une révolution. Il semble voir ces femmes aux longs vêtements de soie, parées de diamants et de perles au festin de Balthazar, lorsque la dernière heure a sonné pour Babylone ou Ninive. A aucune époque la maison royale des Bourbons n'avait caché dans son sein des causes de plus vives jalousies et de petites inimitiés. Aucun rang n'était respecté; le frère dénigre le frère, la couronne au front; Monsieur, pour le plaisir d'une épigramme, attaque la pureté de la reine Marie-Antoinette; cette noble reine elle-même distribue des coups d'éventail d'or, de soie, de diamants, au pédantisme de Monsieur et à la laideur de sa femme. Le roi Louis XVI à vingt-deux ans avait gardé un caractère de gravité un peu brusque et colère, au demeurant faible et indécis: plein d'instruction, esprit d'étude, Louis XVI aimait le travail; ses petits appartements de Versailles constataient ses silencieuses investigations. Si le roi disait beaucoup à ses ministres de confiance, il ne leur révélait jamais tout, se réservant la direction

personnelle de certaines affaires qui tenaient à l'Europe spécialement : chez lui l'esprit de détail était porté jusqu'à la minutie; il écrivait de sa main les plus modiques dépenses, même quand elles ne s'élevaient pas à un petit écu, à ce point que presque toujours ses projets d'embellissements, dans ses résidences royales, sont payés au delà par la coupe des bois et la vente des vieilles charpentes. Le goût le plus vif du roi Louis XVI est pour ce qui touche aux sciences naturelles; il admire avec passion les découvertes utiles et de perfectionnement : l'astronomie, les sciences physiques, les arts appliqués aux métiers. Il y avait dans son cabinet à Versailles des modèles de constructions navales, des globes célestes, des astrolabes, des cartes partout, des reliefs de canaux, de ports, de bassins de construction. Nul n'était plus instruit que le roi sur l'histoire de sa maison, la généalogie de ses gentilshommes. Il existe encore, écrites de sa main, des cartes sur lesquelles le roi désigne les noms des grandes familles appelées dans ses carrosses ou bien ceux encore qui feront sa partie le soir. Louis XVI aimait le trictrac, les échecs, le reversis, le billard, et le registre de ses dépenses porte minutieusement ses pertes et ses gains au jeu ou à la loterie. Mais chez lui aucune passion n'était portée aussi loin que la chasse : le roi commandait incessamment des voyages à Fontainebleau, à

Compiègne avec sa meute splendide dont il conserve précieusement la liste, comme un véritable chasseur des légendes. Depuis qu'il avait quitté la Muette, il partageait son existence un peu nomade entre les deux vastes forêts de Compiègne et de Fontainebleau. Il avait l'instinct que sa forte complexion imposait un labeur incessant. Son travail habituel de cabinet, il le faisait avec M. de Maurepas auquel il écrivait jusqu'à trois fois par jour, et l'arrangement était tel à Versailles que le roi pouvait, par un petit escalier, se rendre chez son premier ministre. Une seule pensée absorbait la politique du roi, son désir immense de créer pour la patrie une grandeur et une suprématie incontestables. A tous les esprits positifs et sérieux, la guerre paraissait inévitable entre la France et la Grande-Bretagne par suite de la révolte des États-Unis d'Amérique, et cette guerre, pour la commencer, il fallait nécessairement un développement de grands moyens; à quoi se préparaient le roi et les esprits graves de son cabinet.

Depuis deux années Marie-Antoinette était reine de France et de Navarre, et elle n'avait pas encore atteint la majorité de vingt et une années! Dans cette cour si mobile, si partagée, une reine si ravissante, issue d'un sang si noble, devait naturellement exciter des jalousies; et puis, si jeune, elle devait commettre nécessairement quelques imprudences.

Toutes ces rigides étiquettes de cour qui faisaient la magnificence compassée du règne de Louis XVI, la reine les dédaignait trop, parce que l'ennui lui était insupportable; elle avait pour dames d'honneur des femmes de races illustres : Rohan-Guéménée, Bouillon, Noailles, et comme la plupart de ces nobles dames n'étaient ni de son âge ni de son goût, la reine les traitait froidement, car elle n'aimait pas plus les visages maussades et grondeurs que les vieilles modes. A ces femmes la reine préférait quelques amies intimes, et tout le monde jalousait la princesse de Lamballe, Mmes de Polignac, de Vaudreuil, que Marie-Antoinette avait prises en affection. Il y avait quelque chose de si spirituel dans la comtesse Diane, qu'elle excitait le rire incessant de la reine: il y avait quelque chose de si tendre, de si aimant dans la duchesse Jules, qu'il n'est pas étonnant que Marie-Antoinette se fût éprise d'elle. Mme de Polignac aimait la reine, comme la reine l'aimait, sans soucis de grandeur, sans s'inquiéter des rangs, avec cette franchise de deux amies libres dans un monde qui les enchaîne. Quand on pouvait s'affranchir de *mesdames l'étiquette* (c'est le nom que Marie-Antoinette donnait à ses antiques dames d'honneur) on le faisait avec empressement: on se promenait nuit et jour à Paris, dans les jardins de Versailles, à

ce petit Trianon, bonbonnière que la reine avait semée de fleurs ; on faisait du jardinage, de la bergerie, de l'églogue et de l'idylle sur la bruyère. Cette vie si libre, si jeune, si naturelle au cœur des femmes de vingt ans, excitait le plus vif murmure parmi ces douairières titrées qui tenaient à la prérogative, et les premières calomnies contre la reine ne vinrent pas du peuple.

Ce qu'il y avait de plus triste dans ce spectacle de petitesses, c'est que Monsieur, comte de Provence, le beau-frère de la reine, les tantes du roi, et surtout les petites comtesses de Provence et d'Artois, un peu sèches et pies-grièches, colportaient ces fatales médisances de bouche en bouche, et leur donnaient ainsi un cachet d'authenticité. Monsieur n'aimait pas la reine, et il était amateur passionné de contes, de bulletins de police et de légers propos ; nulle femme de la cour n'échappait à ses madrigaux, à ses satires, et la reine n'en était point affranchie. La vengeance de Marie-Antoinette était de redoubler de tendresse pour celles qu'on lui reprochait d'aimer et qui étaient en butte aux traits moqueurs de ses ennemis : les Vaudreuil étaient élevés à toute faveur, les Polignac étaient créés ducs à brevet ; le jeune Grammont, qui épousait une des filles de M. de Polignac, était fait duc de Guiche ; et M. de Bezenval devenait la main

discrète qui distribuait les bienfaits de la reine. Cette belle reine aimait à dominer la frivole génération des femmes par la mode ; elle avait pour cela des secrétaires d'État à chiffons, à coiffures, à chapeaux, et la toute-puissance de Mme Bertin était reconnue par la cour ; peut-être l'engouement des jardins anglais, mobiles, variés, fut l'origine de ces immenses coiffures qui transformaient chaque tête de jeune femme en un parterre de fleurs. Quelquefois d'énormes touffes de cheveux se couronnaient d'un petit chapeau de bergère, et sur ce chapeau on mettait des fleurs, des plumes flottantes. Avec cette coiffure étrange par les détails, toutes les figures de femmes paraissaient mignonnes ; la taille très-resserrée dans un corset fort long découvrait toutes les épaules resplendissantes de pierreries. On appelait déshabillé de la reine une jupe de soie sous une autre robe en forme de tunique, le plus souvent à grands ramages, en taffetas tout plissé, ou en linon et en mousseline pour l'été ; puis on portait des gants fort longs, un éventail ravissant en ivoire avec des peintures d'un admirable éclat ; et, comme la reine avait la vue un peu courte, elle avait fait placer au milieu de cet éventail, garni de diamants, de perles et de plumes de colibri, un petit lorgnon qui lui permettait de tout voir, de tout examiner, cachée sous la protec-

tion si faible, si légère d'une peinture de Boucher. Et toutes ces jeunes femmes parcouraient la campagne, les ravins, les coteaux boisés, les métairies. S'il prenait fantaisie à la reine de monter à âne et de courir étourdiment comme une pensionnaire avec ses amies, elle ne s'en gênait pas, sans s'inquiéter que tous les yeux étaient fixés sur elle ; chaque acte de laisser-aller se transformait en action mauvaise ou ridicule; elle aimait Paris, ses plaisirs, ses opéras, ses distractions, sans remarquer que dans tout cela il y avait ruine immanquable pour la royauté en France, parce qu'on s'accoutumait à lui manquer de respect. C'était déjà une immense influence que cet esprit de Paris s'exerçant sur la société, même à Versailles. Les princes y accouraient; la passion de Monsieur était d'occuper le Luxembourg avec la comtesse de Provence et Mme de Balby, son amie; le duc de Chartres songeait déjà à ravager le Palais-Royal pour le transformer en galeries et en riches boutiques. Le prince de Condé bâtissait un magnifique palais sur la rive gauche de la Seine; les Conti ne quittaient pas les alentours du parlement. Était-il quelque chose de plus beau que l'hôtel de Penthièvre, destiné aux princes légitimés? A Paris, il y avait l'Opéra, les comédies, les farces de la foire; et, quand on ne pouvait y assister en pompe, on y accourait le soir

déguisé pour s'y délasser de l'étiquette et rire un peu en liberté. Dans le but de visiter plus librement sa chère capitale, la reine voulut acquérir le château de Saint-Cloud, apanage de M. le duc d'Orléans : Saint-Cloud, n'était-ce pas Paris encore? dans une heure, à travers le bois de Boulogne, on y arrivait par Auteuil et Passy. Tous les dimanches et fêtes, la population de la capitale se portait aux foires, aux divertissements de Saint-Cloud, et les cascades jaillissantes étaient aussi connues que la fontaine de la place Royale, ou la Samaritaine. Par un excessif désir de popularité, un besoin d'être aimée et saluée, la reine plus d'une fois accourut se mêler à cette foule qui la voyait ainsi et la touchait de près. Désormais plus de prestige à la majesté royale, car elle cessa d'être dans un sanctuaire impénétrable; le peuple put l'applaudir sans doute, mais aussi la poursuivre de ses murmures et la juger dans ses moindres démarches.

CHAPITRE III.

Caractère de la diplomatie de Louis XVI. — Réaction contre le traité de 1763. — Situation parlementaire de la Grande-Bretagne. — Agitation de ses colonies. — Envoyés des insurgés à Paris. — Préoccupation du cabinet de Versailles. — Alliance maritime avec l'Espagne. — La Hollande. — La Suède. — Le Danemark. — Situation continentale avec l'Autriche. — La Prusse. — La Russie. — Constantinople. — Conclave à Rome.— Esprit public pour la guerre d'Amérique. — Hostilités. — Armements. — Négociations qui précèdent la guerre. — Les finances. — Chute des économistes. — Avénement des banquiers et de M. Necker.

1777-1778.

Une des grandes erreurs dans l'histoire diplomatique d'un pays, c'est de croire qu'il existe des alliances éternelles, de constantes hostilités ou des théories invariables : la diplomatie est la science habile des accidents et des circonstances; elle ne peut, elle ne doit avoir qu'un but, la force et la grandeur du pays qu'elle représente, et elle y arrive par mille causes particulières et souvent très-changeantes. Ainsi, de l'alliance anglaise si intime sous le régent, maintenue par le cardinal de Fleury, on était passé à la guerre la plus ardente, terminée par le traité de paix de 1763.

Le tort des négociateurs anglais dans ce traité avait été de se montrer trop exigeants pour abaisser le système maritime et colonial de la France; c'est une faute d'imposer des conditions inflexibles à un grand pays qui peut toujours se relever et se venger : on doit laisser à chaque État sa force et sa prépondérance naturelles. Autrement il la ressaisit tout seul dans un jour de victoire; car une nation ne meurt pas parce qu'elle a éprouvé quelque revers; elle ne périt que par les causes intimes et par la décadence de ses forces vitales. Dès que le cabinet de Versailles eut signé le traité de 1763, il ne se proposa plus qu'un but : se relever de la fausse situation qu'on lui avait faite. A la tête d'une nation pleine de ressources et d'énergie, le duc de Choiseul et le duc d'Aiguillon, quoique profondément séparés d'opinions et d'origine politique, suivirent le même plan, parce qu'il était indiqué par la situation et le patriotisme de tous : 1° grandir la marine de France par des efforts continus et le maintien de la paix continentale, surtout par des alliances avec les États alors à puissante marine, tels que l'Espagne, la Hollande, la Suède; 2° chercher par tous les moyens à développer, à grandir le système colonial de la France par une sage administration et l'esprit des découvertes en même temps qu'on lutterait par tous les moyens, même par la révolte, contre l'extension démesurée

que semblait prendre le système colonial de l'Angleterre dans l'Inde et l'Amérique.

C'est sous ce dernier rapport surtout que la diplomatie du cabinet de Versailles agissait avec une haute habileté; elle savait tous les mécontentements de l'Inde anglaise et la jalousie des nababs contre la domination de cette habile Compagnie qui envahissait tout. Déjà des émissaires français étaient envoyés à Hider-Aly pour le maintenir dans ses antipathies contre l'Angleterre en lui promettant le secours de la France. Dans les colonies de l'Amérique du Nord le cabinet de Versailles suivait toutes les phases des agitations publiques et le résultat de ces troubles, la victoire ou la défaite des insurgés, était toujours un moyen d'affaiblir considérablement la prépondérance coloniale et maritime du cabinet qui avait imposé le traité de 1763.

La situation politique de l'Angleterre n'avait point échappé au roi Louis XVI et à M. de Vergennes. Le ministère de lord North ne paraissait plus à la hauteur de la crise; l'opposition de lord Chatam et de Burke affaiblissait toutes les mesures ministérielles violemment attaquées par les spirituelles et terribles *Lettres de Junius*. Un cabinet composé par lord Chatam pouvait seul entreprendre la guerre dans des conditions de succès, et le roi Georges III avait des répugnances personnelles pour le père de

M. Pitt. Le parlement retentissait alors des discussions les plus orageuses, et le jeune Louis XVI, familier avec la langue anglaise et l'histoire de ce pays, suivait avec la plus vive sollicitude ces débats, dont il apprenait chaque jour le secret. Dès lors il put concevoir cette pensée d'un noble orgueil, qu'avec de l'habileté et de la persévérance on pourrait replacer la France au premier rang des nations maritimes, et regagner par une nouvelle guerre sur l'Océan ce qu'on avait perdu dans les dernières campagnes. Le cabinet de Versailles s'était d'abord efforcé de conquérir des compensations par la colonisation de la Guyane et la domination du Sénégal.

Avant la chute du ministère Choiseul des agents avaient été envoyés à Boston, à Philadelphie, afin d'étudier les mécontentements des colons, se manifestant déjà par le refus de l'impôt sur le timbre, tandis que dans l'Inde, des alliances avec Hider-Aly, le père de Tippoo-Saëb, préparaient un soulèvement de peuple contre les immenses établissements de la Compagnie. L'état profondément agité des colonies anglaises devenait plus grave lorsqu'on considérait surtout l'esprit et le caractère des habitants qui levaient ce drapeau. Les deux chefs placés à la tête de l'insurrection, l'un pour la partie militaire, l'autre pour la partie des négociations, avaient un esprit admirablement approprié à toutes les difficultés : l'un,

Georges Washington, élevé spontanément au titre de généralissime, avait déjà fait la guerre comme officier avec ces combinaisons de sang-froid, de rationalisme qui jugent toujours une question dans des termes précis et la mènent à fin avec persévérance. L'autre, Benjamin Francklin, caractère actif, s'était élevé de bien bas à une certaine hauteur avec une science réelle et de l'instruction; Francklin unissait des apparences de modestie à un désir de bruit et d'éclat; sa physionomie froide, à l'aspect calme et réfléchi, frappait d'abord le vulgaire; chaque mot, souvent fort commun, éclatait à de longs intervalles comme l'oracle de Delphes; au demeurant très-fin, très-délié pour les affaires de son pays et sa renommée personnelle, et sachant bien la France, où tout ce qui est charlatanisme réussit. Une résolution puissante, énergique, venait d'être prise par les insurgés de l'Amérique. La victoire, en couronnant les premiers efforts des colons contre le général Gage et le général Howe, avait enhardi les Américains, et les provinces réunies en congrès avaient proclamé des principes de confédération républicaine, puisés dans les ouvrages de l'abbé Raynal et de Rousseau. Cette tendance des esprits, le nouveau congrès l'avait parfaitement saisie. Dès l'origine de l'insurrection, sous prétexte d'intérêts commerciaux, les insurgés avaient envoyé à Paris M. d'Eane, un des membres influents

du congrès; mais ce nom n'ayant ni assez d'éclat, ni assez de puissance d'opinion, l'on résolut de choisir M. Francklin pour une sorte d'ambassade. Associé à l'Académie des sciences, en rapport avec toutes les renommées philosophiques, M. Francklin devait produire une certaine impression à Paris; entouré, pressé de toutes parts, il y fit mode; sa tenue de quaker, le linge si blanc sous ses vêtements bruns, son front chauve et large sans perruque, sa parole lente, réfléchie, la retraite à laquelle il se condamna dans le village de Passy, tout cela aidait sa renommée; son air bonhomme cachait une finesse extrême; il avait compris qu'en France il faut faire parler de soi et toujours, si l'on veut rester maître de l'opinion publique, et il n'y manqua pas.

Le cabinet de Versailles marcherait-il vers une guerre inévitable en portant secours aux Américains? Pour cela les éléments de la marine, de l'armée et des finances, étaient-ils suffisamment préparés? N'était-il pas à craindre que tout mouvement fût intempestif, par cela seul qu'il était prématuré? M. de Vergennes avait de la hardiesse dans l'esprit, mais avec cela, de la prévoyance et un besoin d'assurer ses moyens. L'Angleterre était représentée à Paris par un ambassadeur un peu fier, impétueux, presque emporté, lord Stormont, qui suivait avec inquiétude les moindres mouvements de la marine royale

et marchande : il avait partout établi dans les ports une surveillance régulière, et nul n'était mieux informé que lui des moindres rapports du docteur Francklin avec M. de Vergennes et des démarches du grand faiseur Beaumarchais, ce Figaro industriel, l'intermédiaire des Américains auprès de M. de Maurepas. Dans cette situation, M. de Vergennes s'efforçait de développer avec habileté le système d'alliance naturelle à la maison de France, et qui pouvait, en cas de guerre, assurer une bonne position à son cabinet. Une guerre ! M. de Vergennes, dans toute sa correspondance secrète, prévoyant le cas possible d'une rupture avec l'Angleterre, invitait l'Espagne à multiplier les constructions navales. Les ports de Cadix et du Ferrol contenaient plus de soixante vaisseaux de guerre. Charles III, d'abord décidé à la guerre contre la Grande-Bretagne, s'était épris des manies de réforme. En Espagne, comme dans toutes les autres monarchies, le système philosophique devait détruire l'énergie nationale : croire et sentir, c'était pour l'Espagnol le principe d'organisation ; et dès l'instant qu'on faisait pénétrer l'esprit de doute, on ne devait plus espérer de puissantes choses. Pour les États du nord, M. de Vergennes était éminemment apte à comprendre les divers intérêts en lutte ; longtemps ambassadeur à Stockholm, il avait été placé au centre de toutes les négociations

actives entre la Russie, la Suède et le Danemark. Dès ce moment, la politique française devait rattacher la Suède au système de nos intérêts contre l'Angleterre. A la suite d'événements qui tenaient un peu à l'action diplomatique de l'ambassadeur français à Copenhague, une révolution terrible brisait le sceptre dans les mains de la princesse Mathilde d'Angleterre. Doit-on s'étonner encore du rapprochement intime de la cour de Danemark avec celle de France?

Pour ce qui touchait la Hollande, le cabinet de Versailles adopta une pensée d'hostilité contre la puissance d'un stathouder, parce que le stathoudérat était une institution anglaise, et que les patriotes des États-Généraux avaient promis une alliance intime avec la France, en échange des secours qu'ils recevaient d'elle. Qu'on remarque donc le concours formidable que M. de Vergennes prépare pour sa diplomatie! L'expérience avait prouvé que la France ne pouvait pas mener de front une double lutte sur l'Océan et de grandes batailles au Rhin, aux Alpes ou aux Pyrénées. Or, comme l'Autriche seule pouvait opposer des masses assez formidables pour absorber notre attention sur le continent, il fallait s'unir à elle. Cette alliance conquise, il n'y avait plus à s'occuper des autres puissances; la Russie était trop loin pour se mouvoir, la Prusse trop absorbée en Allemagne, et puisque l'Espagne, le Piémont,

nous étaient sincèrement alliés, nos frontières étaient pleinement couvertes. C'est ce qui donnait tant d'importance à notre union avec l'Autriche.

M. de Vergennes avait son plan tout arrêté ; comme il savait que l'Autriche désirait s'agrandir par la Bavière, afin de compléter la ligne du Danube et de l'Inn, eh bien ! si elle réalisait son idée, l'indemnité convenable, positive pour la France, devait être les deux Flandres autrichiennes, possessions fort onéreuses à la cour de Vienne, et qui allaient si bien à la monarchie française. En consultant les archives impériales de Vienne, on peut voir que dès ce moment l'Autriche ne considère plus les Pays-Bas que comme un moyen de compensation pour les traités à venir : ces populations flamandes ou brabançoises, séditieuses et turbulentes, placées entre la Hollande républicaine et la France qui les convoite, ne semblent plus qu'un embarras pour la monarchie autrichienne, qui cherche sa compensation en Italie, dans le Frioul, les provinces vénitiennes et en Orient.

Dans la préoccupation d'une forte et inévitable lutte contre l'Angleterre, il était difficile au cabinet de Versailles de s'occuper autrement qu'au point de vue de ses alliances personnelles, des États du continent. Néanmoins, les démarches de Catherine II, ses vastes projets n'échappèrent pas à l'attention de M. de Vergennes : l'habileté de la Russie consiste

toujours à profiter des préoccupations européennes, des embarras momentanés du continent, pour grandir ses prétentions et développer ses conquêtes. La France avait alors pour ambassadeur à Constantinople M. de Saint-Priest : ce n'était certes pas un esprit de la valeur de M. de Vergennes, son prédécesseur; M. de Saint-Priest avait même quelque penchant russe sous le prestige de cette opinion philosophique, que Catherine II caressait avec tant de finesse et qu'elle appliquait à toutes les questions.

Les encyclopédistes, tout pénétrés des idées classiques sur la Grèce et son antique liberté, avaient considérablement favorisé l'ambition de Catherine II contre l'empire ottoman. Il suffit de lire la correspondance de Voltaire avec la czarine pour s'en convaincre. Le vieillard de Ferney, dans son zèle pour la belle littérature, semble la supplier de conquérir Constantinople. Comme il a fait des tragédies, et qu'Eschyle en a composé avant lui, comme il y a eu des théâtres célèbres dans la vieille Athènes, Voltaire voudrait livrer la Grèce aux armées russes, pourvu qu'on y jouât la tragédie. Il se félicite comme d'un succès personnel de toutes les batailles que les Moscovites gagnent contre les Turcs. Voici quelques extraits de cette correspondance de Voltaire :

« A Ferney, 14 septembre 1770..... Si vous étiez souveraine de Constantinople, Votre Majesté établi-

rait bien vite une belle académie grecque. On vous ferait une *Catherinade :* les Zeuxis et les Phidias couvriraient la terre de vos images ; la chute de l'empire ottoman serait célébrée en grec ; Athènes serait une de vos capitales, la langue grecque deviendrait la langue universelle : tous les négociants de la mer Égée demanderaient des passe-ports grecs à V. M.... »

« 12 octobre.... Pour peu que vous tardiez à vous asseoir sur le trône de Stamboul, il n'y aura pas moyen que je sois témoin de ce petit triomphe.... »

« 22 octobre.... Plus vos succès sont grands, plus mon étonnement redouble qu'on ne les ait pas secondés, et que la race des Turcs ne soit pas déjà chassée de l'Europe.... »

« 20 novembre.... Je suis un peu affligé, en qualité de Français, d'entendre dire que c'est un chevalier de Tott qui fortifie les Dardanelles. Quoi ! c'est ainsi que finissent ces Français qui ont commencé autrefois la première croisade.... »

« 6 juillet 1771.... Si je questionnais le chevalier de Boufflers, je lui demanderais comment il a été assez follet pour aller chez ces malheureux confédérés (les Polonais), qui manquent de tout, et surtout de raison, plutôt que d'aller faire sa cour à celle qui va les mettre à la raison. Je supplie Votre Majesté de le prendre prisonnier de guerre.... »

« 20 avril 1773.... Je rends grâce à la nature qui a

peut-être voulu que je vécusse jusqu'au temps où vous serez établie dans la patrie d'Orphée et de Mars, c'est-à-dire dans quelques mois; mais ne me faites pas attendre plus longtemps, il faut absolument que je parte. Je mourrai en vous conservant le culte que j'ai voué à V. M. I.... »

« 12 août.... Vous ferez la paix, madame, après avoir bien battu les Turcs; vous aurez quelques avantages de plus, mais les Turcs continueront d'enfermer les femmes, et d'être les amis des Velches (les Français), tout galants que sont ces Velches, je ne suis donc qu'à moitié satisfait.... »

Catherine II, dans le but de populariser ses conquêtes, envoie avec assiduité ses bulletins à Voltaire, qui les communique par sa correspondance si active, si populaire, à toute la coterie philosophique, et avec elle au monde. Et qu'importe que, par cette politique, la France perde son influence à Constantinople, et voie tomber ses intérêts commerciaux dans les Échelles? ceci préoccupe très-peu les encyclopédistes qui, sous prétexte de perfectionner le genre humain, oublient la patrie et ses intérêts. Naguère ils ont favorisé les conquêtes de Frédéric II en Allemagne, en Pologne, et traité les soldats français en adversaires à Rosbach; aujourd'hui c'est le tour de Catherine, la Sémiramis du Nord, la femme forte et philosophe. Habile politique, la czarine laisse grandir cette idée

« qu'elle est appelée à régénérer la Grèce ; » sa politique trouve une telle popularité, que des gentilshommes français vont offrir leur épée aux Russes contre la Turquie, notre alliée naturelle.

Le salon du duc de Choiseul n'était pas le dernier à fournir son contingent d'idées sur l'émancipation de la Grèce : autour de Mme la duchesse de Choiseul se groupait une coterie de savants qui ne parlaient que de vieux monuments helléniques et de leur restauration : l'abbé Barthélemy, le numismate, préparait son *Voyage d'Anacharsis*, tandis que le comte de Choiseul s'était voué à la culture des arts qui se rattachaient à Athènes et à l'Asie-Mineure, annonçant partout son prochain départ pour la terre classique des Grecs qu'on devait réveiller de leur tombe. Catherine II lui écrivait les lettres les plus flatteuses sur ses études chéries, tandis qu'elle entraînait M. de Saint-Priest par le charme de sa parole, et de sa correspondance plus gracieuse encore que sa parole.

Cette difficile question de l'Orient et de la Grèce, M. de Vergennes la poursuivait au milieu d'une foule de difficultés de détail qu'il devait résoudre : préparant la médiation de la Suisse agitée, il suivait à Rome, par l'habile cardinal de Bernis, les opérations lentes et difficiles d'un conclave ; Clément XIV avait compromis la papauté par ses concessions trop fai-

bles, la France mit une attention sérieuse à obtenir un pape qui, sans se livrer au parti des Zelanti, apporta plus de fermeté dans sa résistance aux tristes menées de l'esprit philosophique : le cardinal Braschi obtint la majorité et prit le nom célèbre de Pie VI.

Mais, je le répète, la préoccupation dominante et nationale de Louis XVI, c'était de relever la France des conditions onéreuses du traité de 1763, et pour cela il fallait affaiblir l'Angleterre dans ses deux colonisations de l'Inde et l'Amérique du Nord. Les insurgés américains, pour triompher, avaient besoin du concours ou de l'appui d'une grande puissance, et le cabinet de Versailles n'hésita pas à leur prêter aide. Si la France avait gardé une exacte et consciencieuse neutralité, l'Angleterre serait parvenue à dompter les colons rebelles : les Américains avaient une force immense, les idées du temps, la popularité de leur cause, tout l'entraînement de ce XVIIIe siècle, qui, placé sous le sceptre monarchique, marchait néanmoins presque avec enthousiasme à la république par l'éducation et la mode. L'armée anglaise développa d'abord des forces insuffisantes contre les insurgés, qui lui opposèrent leur courage. Georges Washington et les généraux Montgommery et Gates, plus que lui, montrèrent un talent de stratégie et une énergie de guerre; Washington, d'une façon plus grave, plus sérieuse, avec une valeur

plus froide; les généraux Montgommery et Gates, d'une manière plus brillante, plus chevaleresque, et au demeurant supérieure.

A ce temps où l'on ne rêvait que république et démocratie, ce dut être un manifeste bien populaire que les déclamations du congrès, prononçant la souveraineté des États-Unis et leur séparation d'avec l'Angleterre : « un peuple peut toujours briser les liens qui l'unissent à un autre peuple. » Comme ils savaient que le siècle et la mode étaient pour eux, les insurgés invoquaient ces immenses appuis de l'opinion publique. L'armée française était avec ces idées : les jeunes officiers de dix-huit à vingt-cinq ans ne rêvaient que république, liberté, et aventureuses fortunes surtout; la discipline du comte de Saint-Germain avait tellement aigri et fatigué l'esprit militaire, que plus d'un gentilhomme désirait passer au service de l'étranger; et l'agence américaine offrait alors des avancements inespérés dans ses armées. Celui d'entre eux qui se mit le plus hardiment en avant dans cette circonstance, ce fut le jeune Mottet, marquis de La Fayette, alors âgé de dix-neuf ans à peine et simple capitaine. Marié à seize ans avec Mlle de Noailles, M. de La Fayette pouvait prétendre à des grades supérieurs par le progrès du temps et les chances de la guerre. Mais ce qui dut singulièrement diminuer le mérite de son

sacrifice à la liberté, c'est que, simple capitaine en France, par un traité authentique signé avec l'agent des États-Unis, M. de La Fayette recevait le titre de major général de l'armée américaine, avancement inespéré qui expliquait sa désertion des rangs de l'armée de son pays. Cette désertion devint une mode : il fut désormais de bon goût d'admirer l'insurrection des peuples, et de proclamer comme maxime de droit public la déclaration de l'indépendance des États-Unis. L'actif Beaumarchais, spéculateur hardi aussi bien qu'écrivain spirituel, fort favorisé par M. de Maurepas, se chargea de la fourniture de fusils et de poudre pour le service des insurgés. En vain lord Stormont, ambassadeur de la Grande-Bretagne, s'en plaignit hautement à M. de Vergennes, lui demandant si la France souffrirait longtemps une infraction aussi manifeste à la paix existante. L'opinion prudente, réfléchie de M. de Vergennes n'était point pour une guerre immédiate avec la Grande-Bretagne, suite nécessaire de la reconnaissance des États-Unis! Il est rare que les gouvernements marchent aussi vite que les partis. Le cabinet de Versailles ne voulait commencer la guerre qu'avec la certitude d'un succès, et pour cela il fallait préparer les élements financiers, les forces de terre et de mer, étudier la partie sérieuse de la question. Dans les bureaux des affaires étrangères,

il y avait un de ces hommes d'expérience, accoutumés à étudier les questions sous le point de vue des réalités d'affaires : M. Gérard, issu des syndics de Strasbourg (depuis M. Gérard de Rayneval), présidait alors la direction du protocole et la correspondance commerciale et politique. L'opinion personnelle de M. Gérard était qu'il fallait chercher une compensation à la perte du Canada par l'indépendance des colonies anglaises au nord de l'Amérique. Et ce fut lui que le jeune monarque désigna spécialement pour suivre toutes les phases d'une négociation avec les agents des États-Unis à Paris, qui alors assiégeaient le département des affaires étrangères.

Francklin, au milieu d'un programme d'électricité, d'une théorie de physique expérimentale, jetait quelques paroles sur sa chère patrie, paroles solennelles et tristes, capables de réveiller les sympathies des hommes de science et de littérature, maîtres de la génération du XVIIIe siècle. Lorsqu'un homme sert un système, les idées les plus simples sont élevées par ses adeptes à la majesté des pensées les plus hautes ; et le docteur Francklin n'était-il pas le favori de l'opinion ? Lorsque Voltaire visita l'Académie des sciences à l'âge de quatre-vingt-trois ans, Francklin, vieillard aussi, y conduisit son petit-fils, et s'approchant de Voltaire, d'une façon théâtrale, il le lui présenta à bénir. Le vieillard de Ferney, avec

un orgueil de pontife, ne dit que ces deux mots en anglais : *God and liberty* (Dieu et la liberté), comme le plus beau souhait qu'il pouvait faire au petit-fils de Francklin. Ces incidents poussaient l'opinion publique en faveur de l'insurrection américaine.

La diplomatie française, toujours active, toujours éveillée, profitait de toutes les chances, non point en vertu de puérils principes, mais dans un intérêt d'agrandissement réel pour la nation. Dans l'hypothèse d'un traité avec les Anglais ou avec les Américains, il y avait pour la France des acquisitions à faire et une compensation des sacrifices de vaisseaux, d'armes et de finances que la situation pourrait commander. A ce moment l'esprit des négociations suivies par M. de Vergennes avec l'Espagne pouvait parfaitement expliquer la tendance et le but définitif de la guerre, si elle éclatait. Le cabinet de Versailles faisait des offres considérables à Madrid : Gibraltar, tombé par surprise dans les mains des Anglais, avait été fortifié d'une façon immense, nid d'aigle dans un rocher. Eh bien ! la France proposait de fournir des troupes, des armements, des soldats de terre et de mer, un nombre suffisant d'officiers d'élite pour aider l'Espagne à replacer son drapeau sur Gibraltar, comme le maréchal de Richelieu l'avait planté sur Port-Mahon. En compensation, la France demandait à l'Espagne d'armer sur

le plus haut pied maritime ses escadres, et M. d'Aranda avait promis de porter l'escadre à soixante-sept vaisseaux de ligne mis à la disposition du cabinet de Versailles. En jetant les yeux sur l'état de la marine de France depuis quinze ans, on pouvait voir l'accroissement prodigieux qu'elle avait pris. Louis XVI, à son avénement, trouva quatre-vingt-cinq vaisseaux de haut bord, armés et divisés en escadres avec des amiraux, des capitaines d'une capacité remarquable. Le doyen des amiraux, le marquis d'Orvilliers, si capable de conduire une puissante flotte, avait eu sous ses ordres jusqu'à soixante vaisseaux. La Motte-Picquet, qui prenait rang après lui, était un des plus hardis commandants d'escadre, et nul ne pouvait jouter de renommée avec les comtes d'Estaing, de Guichen, Duchaffault et le bailli de Suffren. Les équipages étaient admirablement composés; les officiers, jeunes, braves, pouvaient avoir leur vanité, leur jalousie, mais ils étaient au demeurant de fort bons marins; depuis l'âge de quatorze ans les gentilshommes ne naviguaient-ils pas sur les navires de l'ordre de Malte, pour faire les caravanes héroïques contre les pirates algériens et marocains? Belle institution qu'on a fatalement détruite que cet ordre de Malte!

A cette période du règne de Louis XVI, tout se prépare à la guerre. Déjà, dans le parlement anglais,

les plaintes les plus aigres s'étaient manifestées contre la conduite équivoque du cabinet, et la fuite récente de M. de La Fayette avait donné lieu aux vives réclamations de lord Stormont. L'entreprise publique de Beaumarchais pour la fourniture d'armes, d'uniformes et les prospectus d'emprunts qui partout circulaient, n'étaient-ils pas des preuves suffisantes que la France était complétement décidée à une démarche officielle pour reconnaître l'indépendance des États-Unis? Les plaintes du cabinet anglais n'arrêtaient rien, et les réponses de M. de Vergennes n'étaient pas des justifications suffisantes pour calmer les craintes de l'Angleterre. Lord Stormont prit donc le parti de s'adresser directement à Louis XVI, afin d'avoir l'explication des armements considérables que faisait la France; le roi répondit avec une haute dignité : « que, bien qu'il n'eût à rendre compte à personne des mesures de sa politique, néanmoins il voulait bien dire à l'ambassadeur que l'état des affaires d'Orient, l'envoi d'une flotte russe dans la Méditerranée, la difficulté même de la question coloniale exigeaient certaines précautions. »

Le vœu ardent de Francklin et le but de ses démarches actives pour sa patrie, c'était un acte de reconnaissance de la liberté américaine; en constante intelligence avec M. de Maurepas, il profitait de sa puissance d'opinion pour entraîner le cabinet

de Versailles à reconnaître la nouvelle république. M. de Vergennes chargea M. de Rayneval de la rédaction d'un mémoire secret, car le roi aimait à tout voir par lui-même, à discuter, à répondre, à argumenter longtemps avant d'arriver à un parti invariable. Le mémoire de M. de Rayneval portait sur les griefs continus que la France avait contre l'Angleterre, et il en concluait que rien n'était plus légitime, plus utile que la reconnaissance des États-Unis d'Amérique. Dans l'esprit de Louis XVI, ces arguments se balançaient par un secret mouvement de justice et de politique morale; le roi voyait bien que c'était blesser l'équité que de protester de ses relations amicales avec l'Angleterre et de lui enlever en même temps ses colonies par la révolte; et, quant à la politique de la maison royale, n'était-il pas contraire au principe monarchique de favoriser la rébellion contre l'autorité du roi? La question fut longtemps discutée en conseil; nul ne pouvait douter que l'acte de reconnaissance ne fût une déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne; toutefois on voulut la justifier de manière à placer l'initiative de la guerre aux mains du cabinet anglais. Était-il possible de supposer que l'Angleterre resterait paisible spectatrice d'un acte qui allait substituer le protectorat de la France à celui de sa propre souveraineté dans l'Amérique du Nord? En vain l'Espagne offrait-elle sa médiation

pour éviter cet immense conflit au monde. M. d'Aranda proposa d'ouvrir des négociations à Madrid pour débattre toutes les questions relatives à l'Angleterre, à ses colonies. Ces démonstrations prouvaient une seule chose, c'est qu'on n'était pas prêt encore et qu'on voulait commencer la guerre avec des forces considérables. Pour cela on avait besoin d'attendre; l'Espagne devait suivre tôt ou tard l'exemple de la France et avec elle d'autres puissances maritimes.

C'est dans ce but que M. Gérard partit pour l'Amérique avec la mission officielle de régler les avantages réciproques de l'acte de reconnaissance des États de l'Union. M. de Vergennes avait hâté cette démarche décisive parce qu'il apprenait tout à la fois, par la voie de Londres et de New-York, une nouvelle phase des négociations anglaises. Le ministère de lord North s'était efforcé de jeter des soupçons sur la sincérité des efforts de la France dans la question des colonies insurgées : il fit insinuer au congrès que le roi de France, jeune ambitieux, ne favorisait une séparation des colonies avec la mère patrie que pour s'emparer lui-même d'un protectorat sur tout ce territoire, avec le dessein définitif de le réunir au Canada ou à la Nouvelle-France. M. de Vergennes, parfaitement instruit de la négociation, en connut tout le danger, et ces motifs déterminèrent en toute hâte la mission de M. Gérard auprès du congrès. Accueilli avec trop

d'enthousiasme en Amérique pour que l'Angleterre pût songer à rompre les nouveaux liens politiques de la France et des États-Unis, M. Gérard de Rayneval, revêtu d'un caractère officiel, put discuter librement un traité d'amitié et de commerce. A cette convention, qui restait dans les conditions de la liberté réciproque, était joint un traité d'alliance offensive et défensive : les États-Unis reconnaissaient toutes les conquêtes que la France pourrait faire dans le golfe du Mexique; aucune paix ni trêve ne serait conclue que mutuellement, et après avoir obtenu le principe d'indépendance des États-Unis. Ainsi la main de Louis XVI élevait au rang de nation cette république nouvelle; non-seulement il en devenait l'ami, l'allié, mais le protecteur le plus intime, le plus ferme, le plus sûr, sans s'inquiéter des conséquences inévitables d'une telle hardiesse diplomatique vis-à-vis de l'Angleterre.

En suivant avec attention la marche des idées et des actes du cabinet de Versailles depuis l'insurrection américaine, on pouvait dire que jusqu'à ces traités conclus par M. Gérard de Rayneval, aucun acte officiel n'avait autorisé le gouvernement britannique à dénoncer le roi de France comme le protecteur des insurgés; toutes les fois que lord Stormont s'était plaint avec justice, on lui avait donné satisfaction, sinon dans les faits au moins dans la forme. Un

si grave changement de position, M. de Noailles, ambassadeur à Londres, était chargé de le notifier officiellement à lord Weymouth, secrétaire d'État des affaires étrangères. La note, œuvre simultanée du roi et de M. de Vergennes, était pesée et mesurée dans chacune de ses paroles. Partant du fait de la pleine indépendance dont jouissaient les États-Unis, l'ambassadeur justifiait le droit de tout gouvernement de traiter avec une nation en pleine possession de sa libre souveraineté. M. de Noailles se plaignait également de l'état de trouble que les prétentions du cabinet britannique sur les pavillons neutres et le droit de visite jetaient dans toutes les mers, et cet état il fallait le faire cesser. Louis XVI sentait la nécessité de justifier le but moral de la guerre; il existe aux affaires étrangères un projet de manifeste écrit de la main de M. de Vergennes, avec des observations marginales du roi, et l'analyse peut donner la mesure de l'esprit du prince et de son ministre le plus éminent. M. de Vergennes établit d'abord : « Que la France ne s'était point faite juge de la querelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies : l'indépendance était arrivée sans son concours. » Sur ce manifeste (simple projet encore) le roi fait des observations pleines de sagesse : « M. de Vergennes a tort, dit le roi, de nier que nous avons agi pour l'indépendance des États-Unis, nous avons fait davan-

tage, nous les avons reconnus peuples libres. On persuadera difficilement à l'Europe, à l'Angleterre, que la France n'ait pas pris de part aux troubles des colonies anglaises. Au lieu de publier un long mémoire sujet à des contestations diplomatiques, capable de dépayser le différend survenu entre la France et l'Angleterre, il serait plus convenable de mettre en évidence l'animosité anglaise, dégénérant en cruauté contre nous. En voyant mes sujets fouettés dans l'Inde, la France et l'Europe diraient unanimement que nous ne sommes pas encore dans la situation à souffrir avec docilité cette punition, mais que le temps est venu de montrer notre caractère français, et de châtier l'Angleterre. Les couronnes acquièrent et perdent des possessions, mais l'Angleterre peut répondre en assurant qu'elle eût conservé les siennes si la France n'en eût favorisé la perte. Cette observation pourrait autoriser, tout comme les précédentes, l'Angleterre à aider ouvertement les mécontents si souvent agités en Bretagne, nos protestants, et tous les Français discordants d'avec l'autorité royale. » « Il est bien évident, dit enfin le roi en se résumant, que nous n'avons pas été neutres, alors surtout que nous avons combiné nos forces avec celles des Anglo-Américains insurgés pour réprimer celles du gouvernement d'Angleterre. » Il est nécessaire en général de combiner ce présent mémoire de telle

manière que les objets en litige soient tus, et que nous présentions seulement à la France et à l'Europe le grave inconvénient, pour la sûreté générale, de laisser prendre à la Grande-Bretagne le ton qu'elle s'arroge envers toutes les puissances maritimes et continentales. » Ces observations de Louis XVI, tout entières écrites de sa main, témoignent d'un admirable caractère d'honneur, de fermeté et de prévoyance. En l'état où était arrivée la question de paix et de guerre, la préoccupation du roi devait être d'augmenter les moyens de commencer les hostilités sur le plus vaste pied. Les deux grands ports militaires, Brest et Toulon, voyaient, l'un une flotte de 45 vaisseaux de ligne, de 37 frégates et de 18 corvettes ou vaisseaux légers; l'autre, le port de Toulon, comptait 27 vaisseaux de haut bord, 18 frégates. La flotte de Brest était destinée au commandement du comte d'Orvillers, et sous lui quatre chefs d'escadre, le comte Duchaffault, le duc de Chartres, le comte de Guichen et le vicomte de Rochechouart. On comptait parmi les simples capitaines de corvette le noble et malheureux La Perouse, et comme capitaine de pavillon La Motte-Picquet, depuis si célèbre comme chef d'escadre dans cette guerre d'Amérique. La flotte de Toulon était plus riche peut-être en noms retentissants dans la marine; à sa tête d'abord le comte d'Estaing, vice-amiral; Bougainville et le bailli de

Suffren, encore simples capitaines de vaisseau; puis la bonne noblesse provençale, Barras Saint-Laurent, de Gras-Préville, Bonneval, Vintimille; et parmi les simples enseignes, les Mortemart, les Durfort, accourant se joindre aux gentilshommes méridionaux. Le nombre des officiers était considérable, pris au sein de la noblesse, et rien n'était plus brillant que la marine royale dans les premières années de Louis XVI.

Le plan de la France dans la guerre était conçu sur de vastes proportions; puissance à la fois continentale et maritime, il eût été mal entendu que notre nation n'employât pas la force de ses régiments. Il fut arrêté à Versailles que l'Angleterre serait attaquée par plusieurs points; une armée était prête avec une destination publique pour les États-Unis. Les meilleures têtes de la noblesse, les plus hauts blasons, les Rochambeau, les Ségur, les Noailles, les Beauharnais devaient aller rejoindre M. de La Fayette avec huit régiments de France parfaitement choisis, Comme complément à tout cela, une armée formidable dut se former sur les côtes de l'Océan pour opérer un débarquement en Angleterre secondé par une flotte immense. Il se manifeste une activité extraordinaire à la fin de cette année qui précède la rupture officielle. L'armée des côtes de l'Océan, placée sous le commandement du maréchal de Broglie, dut se composer de plus de quatre-vingt mille hommes,

partagés en onze divisions sous des lieutenants généraux de premier ordre, tels que le marquis de Poyanne, de Castries, Bezenval, Beauvau et Luckner; parmi les maréchaux de camp on trouvait les noms de Talaru, de Coigny, de Rochambeau, de Caraman, de Jaucourt, de Puységur, de Laferronnays, de Conflans, de Narbonne, de Guibert. M. de Gribeauval, si remarquable dans la science, devait commander l'artillerie. Cette armée, composée des plus beaux régiments français et étrangers, aux mille couleurs étincelantes, devait se concerter avec l'escadre de Brest quand le signal de la guerre serait donné. Il ne s'agissait pas d'un système purement défensif pour les côtes de l'Océan, mais encore de la hardie initiative d'une descente en Angleterre.

Pour arriver à de si grands résultats, il fallait de vastes ressources financières, et ce n'était pas les stériles bavardages des économistes qui pouvaient les assurer. Dès qu'on réalisait les idées pratiques de gouvernement sur la paix ou la guerre, l'empire des théoriciens était fini. Les économistes, il est vrai, formaient une coterie fort serrée dans ses rangs. Condorcet, comme écrivain scientifique, appuyait les économistes, à l'Académie des sciences et par des brochures. L'abbé Morellet, critique froid, mettait la puissance de la presse au service du ministre; enfin les abbés Grosiers et Rouband, tous amis, commen-

saux de M. Turgot, développaient ses théories de perfectibilité : partout dans les salons comme sur le théâtre on ne trouvait que les idées économistes. On mit sur la scène *les Amours d'Été*, *les Moissonneurs*, avec les mœurs pures de la campagne ; M. de Saint-Lambert dans son poëme des *Saisons*, comme l'abbé Delille dans ses *Géorgiques*, ne firent que suivre l'impulsion de l'école économiste, célébrant le bonheur de l'homme des champs.

Cependant, avec cet instinct des choses bonnes et fortes que possédait le roi, il avait vu que l'école économiste entraînait avec elle-même le bouleversement du vieil état de choses, et l'on trouve la trace de cet infini bon sens du roi dans des notes marginales écrites de sa main, et qu'il oppose, avec une sagacité extrême, au Mémoire fort long présenté par M. Turgot, sur un système d'États de province et de municipalisation du royaume. M. Turgot disait : « que, comme Dieu, le roi devait gouverner le royaume par des lois générales et d'une façon régulière, en laissant à des corps intermédiaires toute l'administration. » Louis XVI répond : « que l'organisation des pays d'État et des intendances, échiquetés de priviléges, était aussi facile, aussi régulière que l'uniformité d'une administration élue. » — « Oui, sans doute, répliquait le ministre ; mais vous n'avez pas de constitution. » — « Grand grief, écrit en marge le roi,

qu'on nous oppose sans cesse ! faut-il donc aux amateurs de nouveautés une France plus qu'anglaise, et ne sommes-nous pas une nation à nous avec notre individualité ? » Enfin le roi, réfutant un à un avec sagacité les innovations de M. Turgot, termine par cette observation : « J'ignore si la France, administrée par des élus du peuple et par les plus riches, serait plus vertueuse qu'elle l'est, étant administrée par droit de naissance, et par le choix des rois. Je trouve dans la suite des administrateurs nommés par mes aïeux et dans les principales familles de robe et même de finance de mon royaume, des Français qui auraient illustré toutes les nations connues. » La raison droite et ferme de Louis XVI ne l'abandonne point dans la crise et le retient à la face de ces entraînements. Le charlatanisme des économistes seul pouvait prétendre qu'on se passerait d'impôt et d'administration : il fallait de l'argent en face des nécessités d'une grande guerre, et les écrivains économistes ne donnaient que des statistiques sur les poules et les œufs du royaume, sur la liberté ou les perfectibilités de la nature humaine. Dans les temps paisibles, les réformateurs ne sont que des rêveurs au reste fort dangereux ; aux temps de crise et de péril, ce sont des traîtres : car, pour le triomphe de quelques idées étroites ou folles, ils affaiblissent l'esprit national et l'énergie d'une patriotique résistance.

M. de Sartines, ministre de la marine, demandait de nouveaux crédits pour donner aux flottes l'importance et la force nécessaires dans une lutte vigoureuse et nationale : or, chaque fois que M. de Sartines exposait un besoin de fonds pour son département, M. Turgot, contrôleur général, se hâtait d'y opposer son véto en déclarant l'impuissance du trésor. Cette petitesse d'économie, à côté de la grandeur impérative des circonstances, plaçait Louis XVI dans une alternative difficile ; ce n'était pas pour lui qu'il demandait de l'argent, mais pour la France menacée, car la guerre qu'on allait entreprendre n'était-elle pas destinée à relever l'honneur du pavillon, et à faire prévaloir la prépondérance française?

Ces motifs déterminèrent le roi à donner des ordres à M. de Maurepas pour qu'il eût à demander le portefeuille à M. Turgot, contrôleur général. M. Turgot ne s'y attendait pas dans son orgueil. Lorsque M. Bertin parut, il travaillait paisiblement à son bureau ; son dépit se révèle dans la lettre qu'il adressa au comte Maurepas, et, rappelant les services qu'il avait rendus à son maître : « Jamais il ne lui avait caché les vérités utiles ; comme il n'avait à se reprocher ni faiblesse ni fausseté, il se retirait sans crainte, sans honte et sans remords. » M. Turgot et M. de Malesherbes avec lui sortaient des affaires comme deux incapacités profondes. Pour ressaisir

un peu d'ascendant sur l'opinion publique, tous deux publièrent des mémoires justificatifs et presque historiques sur l'ensemble et les détails de leur administration, qui furent placés sous les yeux du roi. Médiocres, impérieux, absolus, ils avaient compromis la politique de la France. Les ministres véritablement hommes d'État qui se dévouèrent à la cause du pays, sans systèmes puérils de réforme et de philosophie, le comte de Vergennes et M. de Sartines, appartenaient tous deux au parti du duc d'Aiguillon, si ferme, parce qu'il portait en lui la pensée du cardinal de Richelieu. M. de Vergennes avait vu la conséquence invariable de la reconnaissance des États-Unis comme puissance libre; en vain on donnait des explications à la Grande-Bretagne sur cet acte, il portait avec lui-même la nécessité inflexible d'une guerre. M. de Sartines, à son tour, n'a qu'un but, qu'une pensée, c'est de grandir la marine, de multiplier les escadres, et en cela il suit, il exécute les volontés de Louis XVI. Il existe de cette époque une série d'ordonnances sur la défense des ports, la confection des rôles d'équipage, l'armement des navires, toutes marquées d'un caractère de prévoyance qui fait grand honneur à ce département. La guerre une fois décidée, le roi dut aussi renvoyer le maussade comte de Saint-Germain, et porter son choix sur un homme d'intelligence active; il confia ce départe-

ment à M. de Montbarrey, franc-comtois d'origine, du nom de Saint-Maurice, officier éminent, colonel du régiment de la couronne, trois fois blessé à Laufeld. Cette attitude fière et militaire de la monarchie française exigeait de faciles ressources financières et un contrôleur général à la hauteur de ce beau patriotisme. Après avoir essayé de M. de Clugny, administrateur sage, éclairé, pour lui confier le contrôle général, on alla plus loin, et jusqu'au banquier M. Necker, résidant alors pour la ville de Genève à Paris; si sa position sociale n'était pas très-élevée, il avait acquis déjà par ses écrits, son éloge de Colbert, et par ses relations dans le monde, une véritable renommée; or, comme il offrait d'immenses et immédiates ressources de banque pour des emprunts à cette époque de nécessité, il était naturel que l'on se rapprochât de lui pour les éventualités d'une guerre. Dans des mémoires rédigés avec un art particulier, M. Necker soutint que la guerre n'avait rien d'effrayant pour le crédit : les ressources du trésor ne seraient pas taries, et, sans augmenter l'impôt, sans grever de charges trop pesantes, il fournirait les fonds nécessaires pour répondre à toutes les éventualités d'une lutte. Ce ne fut pas la protection du marquis de Pesey, comme l'écrivent les mémoires, qui appela furtivement M. Necker au poste d'adjoint de M. de Clugny, mais la situation même des

affaires, la nécessité d'associer la banque aux obligations nouvelles que la guerre allait imposer. En réservant à M. de Clugny le titre de contrôleur général, le roi remit à M. Necker la direction du trésor royal, et avec ce trésor la partie importante, le crédit, les emprunts par la banque. M. de Clugny, esprit sage et modéré, mourut subitement, et l'on mit en question dans le conseil en quelles mains serait déposé le contrôle général des finances. Les avis furent partagés : les hommes d'ordre et à idées administratives portèrent M. Taboureau, conseiller d'État, et M. de Vaines, premier commis des finances. M. Taboureau fut préféré à M Necker, qui conserva seulement la direction du trésor, et pour prouver l'immensité des moyens, il procura immédiatement quarante millions pour les nécessités de la guerre. Un tel service lui assurait nécessairement une prépondérance incontestée ; et M. Taboureau, un peu humilié de sa situation, se démit spontanément.

Alors M. Necker n'eut plus de compétiteur ; le contrôle général lui fut assuré. Aussitôt il se mit à l'œuvre, soutenu par les banquiers : aventureux, brillant dans ses opérations, il ne s'arrêta devant rien, pourvu qu'un résultat utile fût obtenu. L'argent coulait à flots dans ce moment de crise : nulle branche de service n'en manquait, ni la guerre, ni la marine ; bientôt M. Necker fut le héros de la mo-

narchie, le magicien dont la baguette d'or faisait sortir les richesses enfouies. On comparait le hardi banquier de Genève à Law; sa pensée de crédit au fameux système : comme lui, il ne gardait aucun compte de la richesse foncière. M. Necker, maître de la situation financière, sans respect pour les anciennes lois et les usages administratifs, supprima d'un trait de plume la ferme des postes, les receveurs des domaines, les intendants des finances; et tout cela en s'inquiétant peu des droits acquis et des services rendus. L'administration en masse lui paraissait inutile; l'État ne devait plus offrir qu'une grande banque, empruntant et remboursant comme Venise, Gênes, Genève. Mais dans les circonstances présentes, il y avait un intérêt, le plus puissant de tous : c'était de pousser vigoureusement la guerre contre la Grande-Bretagne; M. Necker en offrait les éléments financiers sans peine, sans souci pour l'État; et que n'accorde-t-on pas à celui qui, dans un péril, vous procure les moyens de défendre et de glorifier la patrie.

CHAPITRE IV.

État des esprits lors de la guerre d'Amérique. — Progrès et encouragements des encyclopédistes. — Triomphes de Voltaire et de Rousseau. — La cour de Versailles. — Mœurs et tendances des courtisans. — Nouvelles d'Amérique. — Premières hostilités. — Gloires et accidents de la guerre. — Attitude et développement de la diplomatie durant les hostilités avec la Grande-Bretagne.

1778-1782.

Les plus grands périls pour la monarchie française engagée dans une puissante guerre contre la Grande-Bretagne, au nom de l'insurrection américaine, ne viendraient pas des hasards des batailles, des sacrifices immenses qu'elle allait commander, mais, hélas! de l'impulsion désordonnée que le triomphe de la cause des insurgés allait donner aux principes de la démocratie, aux idées philosophiques, à cette école d'encyclopédistes, ennemie de toute pensée, de toute force de gouvernement. On ne pouvait se dissimuler que l'école antichrétienne faisait de tristes progrès. A cette époque étrange, lorsqu'on traitait de contes de *Peau-d'Ane* les traditions saintes, lois fondamentales de l'ordre social, on

était philosophe, c'est-à-dire un être divin comme le définit Frédéric II. De là surtout cette royauté de Voltaire, le grand railleur de croyances, alors à plus de quatre-vingts ans, seigneur de Ferney et des terres adjacentes. Rien de plus maussade, de plus tracassier que M. de Voltaire dans son intérieur; incessamment grondeur, acariâtre, il faisait le martyre de son secrétaire, et lassait la patience du Père Adam, le jésuite le plus résigné, qu'il gardait auprès de lui par vanité et contraste. Toute sa confiance, il la donnait à une vieille cuisinière du nom de Barbara, sa gouvernante, avec laquelle il faisait tous les matins sur l'intérieur de sa maison le plus minutieux examen pour retrancher et tourmenter ses gens. Le seigneur de Ferney aurait fait aussi le malheur de Mme Denis, sa nièce, si celle-ci, grosse et rebondie, avec ses soixante-cinq ans, n'avait pas pris son oncle comme un ennui un peu long qu'elle s'était donné afin d'obtenir un riche patrimoine. M. de Voltaire réservait toutes ses grâces pour sa vie publique parfaitement arrangée, afin de grandir incessamment sa popularité ; et de là cette correspondance attentive, minutieuse avec tous, de manière à conserver pour lui l'opinion publique. Sa prédilection était pour les étrangers, peuples libres et penseurs; toutes les fois qu'il pouvait parler mal de la France, même de ses gloires, il le faisait avec une joie malicieuse;

et un jour, à Ferney, voyant sur son passage les enfants d'un lord, il dit à l'un d'eux : « Toi, tu seras un petit Marlborough; pour moi, je ne suis qu'un chien de Français. » Tant était nationale cette école!

Voltaire est à Paris! tel fut le cri poussé avec enthousiasme par tous les ardents de l'Encyclopédie, si populaire et si répandue, et ceux-ci durent lui faire une réception en rapport avec l'importance d'un tel événement pour le parti. Ce fut frénésie que ce mouvement qui salua M. de Voltaire. La mode, en France, voulut que chacun accourût voir le patriarche de l'incrédulité à l'hôtel du marquis de Villette; la plus haute gentilhommerie s'en faisait une gloire, et les cordons bleus s'y pressaient. Il fallait à la philosophie un triomphe plus complet; depuis longtemps M. de Voltaire annonçait une tragédie d'*Irène*, dont il lisait quelques fragments en comité : une conception mesquine, des vues d'une faiblesse extrême, des idées vides, tels étaient les éléments de la nouvelle tragédie, et néanmoins on la mit à l'étude avec un redoublement d'ardeur; les comédiens vinrent la réciter chaque jour dans les salons du marquis de Villette. Voltaire présida lui-même aux répétitions : on lui prédit des couronnes triomphales. Le philosophe voulait demander une audience à Versailles (ce qui eût singulièrement flatté sa vanité).

Louis XVI la refusa, malgré les insistances de la reine et du comte d'Artois; il y avait dans le cœur du monarque un sentiment intime de religieuse piété, et ce génie qui attaquait le christianisme (la religion nationale), le mauvais Français qui avait raillé Jeanne d'Arc, lui paraissait porter dans son incontestable talent quelque chose de dangereux et d'infernal qu'il fallait laisser à sa popularité de théâtre et de philosophie.

Cependant le grand jour de triomphe pour le poëte approchait; les répétitions d'*Irène* étaient à leur fin, et la Comédie-Française en corps vint prier M. de Voltaire d'assister à la première représentation de l'admirable ouvrage. Jamais tant d'éclat dans une salle comble : des milliers de bougies se reflétaient dans les lustres et girandoles; des femmes gracieuses, la poudre et les diamants aux cheveux, à demi dérobées sous des éventails éblouissants de pierreries, s'agitaient de curiosité et de plaisir; dans les intervalles de ce ravissant parterre, des cordons bleus brillaient sur les riches vêtements des seigneurs de la cour. M. de Voltaire se plaça dans une loge presque royale : derrière lui ses deux inséparables, les marquis de Villette et de Villevieille, et avec eux, *Belle et Bonne*, le marquis d'Argental, tous glorieux de cette amitié souveraine. *Irène* fut donc représentée avec tout le talent des acteurs : œuvre si médiocre,

que si l'enthousiasme pour le maître n'avait point aveuglé les spectateurs, les sifflets se seraient fait entendre : qui aurait osé siffler le dieu visible de la philosophie ? L'ivresse de ces chants de triomphe, qui faisait dire à Voltaire « qu'on voulait l'étouffer sous des roses, » fut néanmoins troublée par les examens sérieux de la critique, les lazzi et les épigrammes ; dans une pièce de vers fort spirituellement composée, on disait : « Que le sieur Villette, dit Marquis (pauvre et récente noblesse de finances), successeur de Jodelle, donnait avis au public qu'il possédait dans sa boutique un animal plaisant, arrivé de Genève en droiture. » Des vers plus graves présentaient son triomphe comme celui d'une secte cynique qui prodiguait à son idole un ridicule encens : « Quand un vil histrion ose te dire, Voltaire, que la France te donne une couronne, ta vanité le croit ; mais la patrie n'est pas dans quelques comédiens, et les vrais Français rougissent de toi. » Soit fatigue, soit excès de travail ou bouffissure d'honneurs, bientôt Voltaire, profondément affaissé, éprouva une strangulation sanguine qui menaça sa vie. Le docteur Tronchin, si remarquable praticien, ne le déguisa point, et dès ce moment le bruit se répandit que les jours du patriarche de Ferney étaient gravement compromis. Dès lors les encyclopédistes, ses amis, pressés autour de lui, ne s'occupèrent plus que d'une seule

pensée : de le préparer à bien mourir, c'est-à-dire en le faisant servir d'exemple à un dédain public et philosophique des sacrements de l'Église. Sous prétexte d'une simple visite d'admiration, un pieux ecclésiastique, d'une science profonde, d'une douceur angélique, l'abbé Gauthier s'était introduit auprès du lit de M. de Voltaire. Là, dans une causerie fort calme et fort touchante, il avait opéré un de ces retours vers la croyance, véritablement miraculeux dans un tel esprit railleur et méchant. Le curé de Saint-Sulpice fut appelé spontanément, et alors s'engagea une correspondance publique entre le philosophe et le pieux pasteur; Voltaire se confessa; pressé d'écrire une rétractation de ses erreurs, il la fit en termes dignes, avec toute la convenance d'un esprit supérieur. Il fut admis aux sacrements de l'Église, et hautement réconcilié avec elle ! L'on s'imagine bien quel bruit tout cela fit au milieu de la coterie encyclopédique : d'Alembert, Condorcet, Diderot, malgré leur admiration pour M. de Voltaire, traitèrent cette conduite de lâcheté et de capucinade; ils dirent : « Que l'esprit du malade s'était affaibli; qu'on avait ainsi exploité ses derniers moments. » Comme Voltaire revint bientôt dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, et presque à la santé, ils accoururent lui faire des reproches amers. « Allait-il donner un plein démenti à ses doctrines et à sa vie ? »

Voltaire fut réduit à s'excuser en disant : « Qu'il ne voulait point que son corps fût jeté à la voirie. » Ce prétexte ne suffit pas, et les salons du marquis de Villette ne désemplirent plus de philosophes, la bouche pleine de railleries et de reproches : ces hommes, entourant le chevet du mourant d'une façon satanique pour empêcher qu'il reconnût son Dieu, poltrons eux-mêmes en face de la mort, ils avaient besoin de se rassurer par des exemples. Les marquis de Villette, de Villevieille et de Condorcet se chargèrent de déclarer partout que Voltaire était mort avec l'audacieuse impiété du *Dictionnaire philosophique*, tandis que, pour éviter tout éclat, l'abbé Mignot, son petit-neveu, se chargeait d'abriter le corps de l'homme de génie dans un petit monastère de province. L'immense fortune du philosophe revint à Mme Denis; son testament, étroitement conçu, révélait un esprit de lésinerie; sa bibliothèque fut acquise par l'impératrice Catherine II, qui descendit jusqu'à écrire une lettre fort polie à Mme Denis, car Voltaire avait appuyé servilement la politique russe contre les Turcs, et Catherine II voulait conserver l'appui du parti philosophique pour célébrer ses conquêtes en Orient. Grimm fut l'intermédiaire de la czarine dans toute cette négociation avec Mme Denis; il put bientôt annoncer à la suzeraine des Russies le ridicule mariage de Mme Denis, sa correspondante, à soixante-six ans, avec un four-

nisseur du nom de Duvivier, un peu soldat et bon viveur aux Invalides.

La même année, presqu'à quelques mois de là, l'autre fétiche du parti philosophique, Jean-Jacques Rousseau, mourait subitement (on disait par le suicide), dans la petite maisonnette que la famille du marquis de Girardin lui avait donnée à Ermenonville. La société s'était éprise de ses formes d'éducation et de ses idées d'une monotonie romanesque : toutes les jeunes filles voulaient être des Julie, et l'on ne rêvait plus que lacs, montagnes, glaciers, charmilles, avec Saint-Preux, le plus fade des amants. Il n'était pas une mère sensible qui ne donnât le nom et l'éducation d'Émile à son enfant : point de religion, mais la nature spontanée, la vie des singes, à peine un Dieu, et le libre essor des passions. L'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse* pénétraient dans toutes les classes pour les séduire, les corrompre et abêtiser surtout la génération naissante en la poussant en dehors de toutes idées pratiques de gouvernement et de sociabilité. Puis avait paru de Rousseau la vulgaire imitation des admirables confessions de saint Augustin, sans la pensée du repentir; et ce livre révélait la vie la plus abominable, l'ingratitude, le vol, la démoralisation honteuse. Mais le *Contrat social* et la *Constitution de Pologne* au point de vue diplomatique firent un mal déplorable : Voltaire avait favorisé la Russie dans

ses projets sur Constantinople; Rousseau, en jetant la Pologne dans de folles idées, avait préparé le partage de cet héroïque pays. Voltaire et Rousseau, chefs du parti novateur, moururent à temps; leur vieillesse commençait à embarrasser l'école active et impatiente, groupée autour d'eux et les dépassant déjà. Caron de Beaumarchais, en vrai spéculateur, se chargea d'une édition complète des œuvres de M. de Voltaire, et la riche maison Panckoucke réunit des masses de souscripteurs nobles et titrés pour une double édition in-4° et in-8°, imprimée à Kehl. Les souverains de l'Europe, Catherine, Frédéric, placés en tête des souscripteurs, donnaient un grand relief à cette entreprise. M. de Malesherbes n'était-il pas parmi les propagateurs? En vain de pieux évêques révélaient-ils ce commerce public d'ouvrages licencieux et prohibés, cette étrange facilité de jeter au monde les poisons corrupteurs de toutes les fermes doctrines; le roi lui-même restait sourd à leurs doléances. Comme domination philosophique, la succession de Voltaire et de Rousseau était passée à d'Alembert et au marquis de Condorcet, les véritables coryphées du parti encyclopédique. Diderot avait été une sorte de paria soutenu par les pensions de l'étranger, plat serviteur de Catherine II et de Frédéric de Prusse. D'Alembert lui-même vieillissait, et déjà le vide de la philosophie se révélait dans

cette peur de la mort qui vient agiter d'une façon convulsive les derniers moments de l'impie. L'état de marasme où se trouvait réduit d'Alembert faisait presque passer toute la puissance morale au marquis de Condorcet, et il l'exerçait avec un véritable despotisme de secte.

Alors les académies se peuplaient de médiocrités dévouées à l'idée encyclopédique; nul ne pouvait atteindre une position scientifique s'il n'appartenait à cette opinion. Il suffisait d'un mot contre la divinité de Jésus-Christ pour devenir un grand homme; cela faisait que les jeunes intelligences un peu ambitieuses de bruit et d'éclat accouraient toutes se ranger sous cette bannière : poëtes, écrivains, supérieurs ou médiocres, Dorat, Chamfort, Lantier, Florian, marchaient vers la célébrité au moyen de quelques méchants éloges du parti philosophique, et une grande dose de sensualisme à la manière du chevalier de Parny, du fade Colardeau, du charmant marquis de Boufflers, ou du jeune comte de Ségur. En politique, cette confédération d'écrivains avait pris pour guides Rousseau et l'abbé Raynal dont on grandissait la renommée par de pauvres déclamations, certes aujourd'hui bien oubliées. Qui le croirait? A l'époque où l'*Histoire philosophique des deux Indes* apparut, l'Europe entière admirait l'abbé Raynal; à ses soupers, deux fois par semaine, se trouvaient

groupés les plus beaux noms de France, d'Angleterre et d'Allemagne, pour écouter une conversation banale et impie accentuée en demi patois provençal.

Et ces tristes déclamateurs faisaient oublier la cour la plus polie, les femmes les plus nobles et les plus belles! Dois-je citer la douce princesse de Poix, la ravissante marquise de Coigny, la svelte comtesse de Simiane, la radieuse princesse d'Hénin, la comtesse de Châlons, idolâtrée par le duc de Coigny d'un véritable amour de chevalerie; l'enthousiaste comtesse de Tessé, la comtesse de Blot, sentimentale à la façon allemande; la belle et bonne comtesse de Montesson, qui traînait le duc d'Orléans à ses pieds; la séduisante princesse de Beauvau, la superbe comtesse de Brienne, l'impérieuse duchesse de Gramont? et toutes ces femmes si parées, reines dans un palais de fée, n'étaient pas comparables encore pour la grâce, la bonté et l'esprit, à la duchesse Jules de Polignac, à la comtesse de Vaudreuil, à la princesse de Lamballe? Que de fêtes et de pompes à cette cour, le modèle d'esprit et de goût pour l'Europe! Le soir, Versailles resplendit de mille feux; la reine donne à jouer : au milieu de ces lustres où se reflètent des flots de lumière; à travers ces belles galeries de glaces, d'or et de marbre, ruisselle une splendide cour de cordons bleus et d'habits pailletés; car c'est le jeu de la reine! Ces éventails qui s'agi-

tent, ces robes qui fléchissent sous mille points de Malines et d'Angleterre, ces rivières de diamants, ces nœuds de rubis, d'émeraudes, le rouge, la poudre, les mouches, le parfum des sachets d'Orient et de l'Inde, jettent l'âme dans une douce extase, comme à la lecture de ces contes orientaux aux palais d'Ispahan ou de Bagdad. Puis c'est la comédie; la reine aime à voir ces représentations qui la charment : elle va souvent au spectacle, à Versailles, à Paris, et, noble princesse, elle descend elle-même jusqu'à jouer le vaudeville, à chanter l'opéra, avec une douce et bonne familiarité. Maintenant sortez du château de Versailles, vous trouvez une foule de gentilshommes réunis pour prendre l'exercice de la paume; là, tous, habits bas, en simple veste, ils se renvoient le gros ballon qui sur le sable rebondit, et cet exercice donne de la souplesse au corps, de l'aisance à tous les mouvements. Le jour, sur la pelouse, d'autres seigneurs s'agitent, causent en habit de chasse, entourés de jokeys, de chevaux séparés par des barrières. C'est le lieu des paris et des courses : bon nombre de gentilshommes, admirateurs de l'Angleterre, ont adopté cette coutume de gageures pour un tour de force ou d'adresse. Le comte d'Artois parie mille louis, avec MM. de Fitz James, de Gramont, de Vaudreuil, de Chartres, à qui fera la route à pied de Versailles à Paris en deux heures,

et c'est Fitz-James qui gagne. Le comte d'Artois vient d'acheter de magnifiques chevaux à l'encolure anglaise, et il les engage dans des paris énormes. On a goût pour les ravissants équipages, et l'élégance est portée à un tel point qu'à Marly on voit des phaétons et des calèches en porcelaine de Chine, avec des roues de cristal, parsemées de rubis et d'émeraudes, et ces chars de fées, comme dans le palais de Morgane, attelés de six chevaux gris pommelé, couronnés de roses pompons, rattachés par des cordons de soie, courent sur les allées sablées, conduits par une amazone couverte d'un feutre gris à plumes flottantes, comme un cavalier des Stuarts; derrière le char un nègre, noir d'ébène, couvert de bandelettes d'or, les abrite sous un parasol rouge comme du corail, afin de faire ressortir la beauté et la finesse des traits des plus nobles duchesses de la cour.

Ainsi était Versailles sous le roi pourtant le plus sévère de mœurs et d'habitudes. Louis XVI, constamment couché à onze heures, debout le matin à cinq, travaillait même l'hiver sans feu jusqu'à sept, où son valet de chambre entrait dans la balustrade du lit. Ce qui amusait la reine l'ennuyait singulièrement; la comédie, il l'écoutait avec distraction, et la musique lui était peu sensible. Un soir, aux Bouffes, on le vit tellement bâiller que la reine lui en demanda la cause, et Louis XVI répondit sans s'émouvoir :

« Qu'il ne s'était jamais tant ennuyé de sa vie. » Toujours épris de la chasse, il courait les bois, et cet exercice fortifiait son corps, tout en lui laissant la liberté de la pensée. Il aimait un peu la table et le vin pétillant, comme toute la famille de Bourbon depuis Henri IV; excellent pour ses domestiques, s'il avait quelques brusqueries de caractère, elles étaient bientôt corrigées par une excessive bonté; s'il aimait tendrement sa femme, il voyait avec peine que la majesté royale, par un goût trop vif, trop exclusif pour le plaisir, se dégradât elle-même, jusqu'à recevoir des comédiennes, des histrions, pour prendre des leçons de jeu, de chant ou de déclamation théâtrale. Le roi n'osait gronder Marie-Antoinette, mais il la boudait.

Le grand faiseur de caricatures et de pamphlets du temps, Monsieur, comte de Provence, s'était renfermé philosophiquement à Brunoy. Un peu frondeur et mauvaise langue contre tous les ministres du choix du roi, et surtout contre la reine, fort amoureux de la comtesse de Provence, il y ajoutait une amitié très-vive pour sa dame d'atours, la comtesse de Balby, mariée à un noble génois (colonel de Royal-Bourbon), femme d'esprit, avec de la verve, de la causerie et de la médisance.

M. le comte d'Artois, excellent jeune homme, brusque, emporté, beau cavalier, hardi dans tous

les exercices, à l'escrime, à la paume, ambitionnant même de s'élancer sur la corde tendue. Le prince aimait le jeu, les arts ; il achetait à la fois Bagatelle, ce petit bijou du bois de Boulogne, qu'il faisait embellir, et la bibliothèque de M. de Paulmy, si riche, si curieuse. L'argent pour lui n'était qu'un moyen d'aider la vie, et il le jetait à profusion ; noble cavalier, toujours léger et un peu vif dans ses propos, caractère insouciant, bien qu'étranger aux sévères habitudes du roi, il lui donnait de la gaieté, de la joie au cœur. Si quelquefois pour lui Louis XVI était boudeur comme pour la reine, toujours excellent frère il finissait par lui rendre sa tendresse ; et avec son inaltérable bonté, le roi payait les dettes de M. le comte d'Artois, en grondant un peu comme un oncle de comédie.

Dans cette même année, Louis XVI acheta de ravissants bijoux pour Marie-Antoinette, et, avec son esprit de juste économie, il prit des termes de sept ans pour payer les riches et somptueuses rivières de diamants, les bracelets de rubis et une parure de perles fines qui avait appartenu à la reine Henriette d'Angleterre, et que les portraits de Vandick reproduisent en torsade dans sa belle chevelure. Louis XVI ensuite donna deux millions au comte d'Artois pour payer ses dettes de jeune homme. Au moins M. le comte d'Artois ne voulait pas se mêler d'affaires ; il

ne se faisait pas galant par ambition; chaque battement de sa poitrine n'était pas une spéculation; il riait et dépensait follement, comme un vrai gentilhomme.

Le chef de la branche cadette des Bourbons, M. le duc d'Orléans, attaché au char de Mme de Montesson, vivait à sa terre de Saint-Assise en simple châtelain, au milieu de cette société intime que Mme de Montesson rendait si aimable. Le prince ne venait plus que fort rarement à Paris, laissant tout le bruit et l'éclat de sa maison à M. le duc de Chartres, l'ami du comte d'Artois et le compagnon de ses plaisirs. Avide de jeux, de distractions, tout ce qui était excentrique, étrange, M. le duc de Chartres le choisissait de préférence. Ne voilà-t-il pas qu'il paria de venir tout nu à cheval de Saint-Cloud à Paris, en plein jour? et il tint son pari. Y avait-il un préjugé contre les mulâtres? le duc élevait Saint-Georges à sa plus grande intimité et à l'ordre de chevalerie : il excellait à tous les jeux d'adresse, à tous les exercices de corps; il était boxeur, marcheur intrépide, et la plus fine lame du royaume. La maison de Penthièvre, si opulente, surtout depuis la mort du comte d'Eu, s'était considérablement rapprochée tout à la fois de la reine de France et de la branche d'Orléans. La princesse de Lamballe, la plus digne des amies de Marie-

Antoinette, avait presque le rôle de favorite dans un rang plus élevé que Diane de Polignac. Quant aux liens des Penthièvre et de la maison d'Orléans, ils étaient fortement rattachés par la noble femme du duc de Chartres, fille du vieux duc, et ce mariage devait donner à la lignée d'Orléans des richesses si grandes, qu'elles pouvaient justement exciter des inquiétudes et des jalousies dans la maison royale. Le duc de Penthièvre était le plus opulent des propriétaires de France.

Malgré le caractère sérieux et réfléchi de Louis XVI, monarque en dehors de son temps, l'esprit dissipé dominait les hauts seigneurs de cour. Jamais le vice n'eut tant d'éclat, et l'on prodiguait l'or ou les billets de la caisse d'escompte à des femmes de théâtre profondément avilies : plus rien de chaste et de retenu, la société était comme un vieillard impudique qui réveille ses sens épuisés par des paroles de débauche; les noëls, les couplets circulaient dans tous les rangs aux petits soupers comme aux grandes réunions des bals. Les Soubise, les d'Hénin, les Richelieu, les Lauzun, se faisaient gloire de quelques faciles conquêtes : quoi de plus insipide que ce vieux maréchal de Richelieu, adulé par Voltaire, le type de l'impertinence et de l'orgie dans un vieillard à figure de parchemin, rougie et marquée comme une pomme de rainette! Louis XVI

ne pouvait empêcher ces scandales par son exemple et sa sévérité; mais ce qu'il ne supportait pas, c'était le désordre financier dans les puissantes familles, désordre qui amenait souvent la banqueroute. Lui, si rangé, si exact dans ses dépenses, il détestait les prodigues; quand il savait une vieille race obérée, à ce point qu'elle allait faire perdre ses fournisseurs, le pauvre, l'ouvrier, le marchand, le roi refusait toute grâce, toute munificence, même le cordon bleu à ceux à qui les traditions de lignée donnaient droit d'y prétendre. Dans cette œuvre, le roi travaillait par instinct : n'était-il pas temps d'arrêter les ruines de la grande noblesse? Presque toutes les puissantes familles se trouvaient engagées au delà de leur fortune, et alors se préparait cette faillite des Rohan-Guémenée, qui ruina presque toute une génération confiante en la parole d'un prince. Mille demandes étaient adressées au roi pour le payement des dettes de sa noblesse; le plus souvent sévère, Louis XVI n'écoutait rien; quelquefois plus faible, à la sollicitation de la reine, il prenait des engagements pour satisfaire les créanciers du noble gentilhomme ruiné : car cette noblesse, soyons juste envers elle, avait son beau et brillant côté : nulle petitesse dans le cœur, la générosité immense, la prodigalité aimable, l'amour de la France, la gloire du drapeau; le champ de bataille était sa vocation,

elle y courait en riant, l'épée à la main; tous ces petits colonels de vingt ans étaient admirables au jour du combat, arrachés de Versailles entre deux bals, ils se faisaient tuer le front haut et l'œil brillant de gloire.

Dans la guerre d'Amérique, les gentilshommes allaient donner un nouvel exemple de ce noble esprit avec une insouciance d'autant plus étrange qu'ils allaient combattre pour une république et contre leurs priviléges : ainsi la noblesse se suicidait gaiement par les idées, comme elle se faisait tuer par l'épée. Les hostilités avaient commencé et l'amiral anglais Keppel, marin d'une vieille renommée, avait arboré son pavillon de commandement dans le canal, avec mission de surveiller les côtes de France. A peine en mer, la flotte aperçut deux frégates françaises, *la Licorne* et *la Belle-Poule*, chargées d'éclairer les manœuvres des Anglais, toutes deux excellentes marcheuses; *la Belle-Poule*, sous le commandement du chevalier de La Clocheterie, noble jeune homme; *la Licorne*, sous les ordres du lieutenant de Belizal. A la vue de la formidable escadre de l'amiral Keppel, les deux frégates firent leur retraite à pleines voiles. *La Licorne*, entourée par la flotte entière, baissa pavillon. Mais *la Belle-Poule*, ayant pris le vent, engagea le combat fièrement et sans répit contre la frégate *l'Aréthuse*, plus forte en canons

et en équipage. Après six heures de combat, les deux frégates ne furent plus qu'une carcasse sans mâts, sans cordages, et *la Belle-Poule*, remorquée, vint se réfugier dans le port de Brest. Ce beau combat de M. de La Clocheterie fut comme les glorieuses prémices des grandes hostilités.

On ne peut dire la colère, l'indignation qu'excitèrent en France ces premières hostilités de l'amiral Keppel, sans déclaration préalable. L'ordre fut donné au comte d'Orvillers de sortir de la rade de Brest avec sa grande flotte, et d'aller droit à l'amiral Keppel; l'amiral se réserva l'escadre blanche; le comte Duchaffault, la blanche et bleue; au duc de Chartres fut donnée la bleue, mais nominativement; on avait mis à ses côtés, pour le diriger et le conduire, de braves officiers de mer, et à leur tête le capitaine de La Motte-Picquet, le plus intrépide marin de la France. Qu'on se représente la rade de Brest, le 3 juillet 1778; à travers le goulet qui termine ces magnifiques lagunes, 32 vaisseaux de ligne se déployaient par l'anse et le château de Bertheaume, par la pointe et le phare de Saint-Mathieu jusqu'à l'île de Molène, à la hauteur d'Ouessant. La flotte anglaise présentait 2288 canons en ligne, et elle avait ainsi une évidente supériorité sur l'escadre du comte d'Orvillers, qui n'en offrait que 1934. Néanmoins les ordres de

Versailles étaient si précis pour attaquer, il y avait sur les navires de France un si joyeux entrain pour échanger quelques mille boulets, que l'ordre de marcher à l'ennemi fut donné par le comte d'Orvillers, à la suite d'un banquet où l'on se promit, au choc des verres et des épées, de soutenir le pavillon de France à ce point que chaque vaisseau le clouerait à son mât. Les signaux furent ainsi faits : l'intrépide et habile comte Duchaffault engagea le combat sans hésiter, vaisseau par vaisseau, avec un feu si bien nourri, que l'amiral Keppel en fut un moment étonné; le comte d'Orvillers profita de cette hésitation pour couper la ligne par un mouvement rapide et glorieux. Six vaisseaux ennemis furent ainsi placés entre deux feux, au milieu du corps de bataille : l'arrière-garde, que conduisait le duc de Chartres, et La Motte-Picquet sous lui, se trouva exposée à toutes les bordées de l'amiral Keppel. Ici les rapports varient : *le Saint-Esprit*, dit-on, n'exécuta pas, ou ne vit pas les signaux du comte d'Orvillers; après avoir envoyé quelques volées, il laissa passage à l'amiral Keppel, qui put ainsi se retirer de la bataille sans grande perte. Le duc de Chartres, ajoute-t-on, ne montra pas en cette brillante occasion du combat d'Ouessant tout le noble courage de sa race. D'après les rapports de l'amirauté, le duc de Chartres donna lui-même le signal du combat : et

sans habit, en simple veste, le cordon bleu sur la poitrine, il resta perpétuellement exposé au feu le plus vif. Tel fut aussi le témoignage que depuis M. de La Motte-Picquet et le vicomte de Laval donnèrent sur la conduite du prince dans la journée d'Ouessant, conduite qui fut au reste fort sévèrement jugée. L'opinion publique, en Angleterre, ne fut point non plus favorable à la conduite de l'amiral Keppel, et il dut subir un jugement. Dans ce pays d'orgueil patriotique, on ne croyait alors possible même l'égalité dans un engagement sur mer entre les flottes sous les deux pavillons. S'il y avait eu de fausses manœuvres dans le combat d'Ouessant, si l'on pouvait reprocher quelque insubordination et désobéissance aux signaux, il n'y avait pas moins un glorieux résultat : c'est que la flotte anglaise, la première opérant sa retraite, avait pris la chasse devant le drapeau blanc. Louis XVI, si bon appréciateur, si nationalement inspiré, écrivit de sa main une lettre de félicitations au comte d'Orvillers.

Lettre du roi au comte d'Orvillers.

« Versailles, 1er août 1775.

« J'ai reçu, monsieur, avec bien du plaisir les nouvelles du combat que vous avez soutenu contre la flotte anglaise. Vous avez bien justifié le choix que

j'ai fait de vous, par votre conduite et les bonnes manœuvres que vous avez faites. Je suis très-content de MM. les officiers et de toute la marine; je vous charge de le leur témoigner. Je suis bien fâché de la blessure de M. Duchaffault; j'espère qu'elle ne sera pas fâcheuse, et qu'il sera bientôt rétabli et en état de continuer ses bons services. J'ai ordonné qu'on prît le plus grand soin des blessés. Témoignez aux veuves et aux parents des morts combien je suis sensible à la perte qu'ils ont faite. M. de Sartines vous fera passer mes ordres ultérieurs; je suis assuré du succès de la manière dont ils seront exécutés.

Signé Louis. »

L'affaire d'Ouessant fut suivie du manifeste officiel de guerre. « Il est notoire, disait le roi, que les forces de la France dans la crise actuelle furent les premières en état d'agir; il était au pouvoir du roi de porter à l'Angleterre les coups les plus imprévus et les plus sensibles. Le roi reçut l'ouverture d'une médiation de l'Espagne avec une satisfaction proportionnée au vœu qu'il a toujours fait pour le maintien de la paix. Sa Majesté suspendit sur-le-champ la sortie de sa flotte de Brest. L'espoir d'une conciliation flattait encore le cœur du roi, lorsque les escadres commandées par les amiraux Keppel et Byron sortirent des ports d'Angleterre. Cette démonstration

acheva de déchirer le voile sous lequel la cour de Londres cherchait à cacher ses véritables intentions. L'événement démontra bientôt combien la prévoyance du roi avait été juste. La frégate de Sa Majesté, *a Belle-Poule*, fut attaquée par une frégate anglaise, à la vue même des côtes de France. Le comte d'Orvillers, attaqué par la flotte anglaise, la combattit et la força à la retraite après lui avoir causé un dommage considérable. Si le roi a différé de porter à la connaissance de toutes les nations la multiplicité des griefs qu'il avait contre la cour de Londres, et de démontrer la nécessité absolue où elle l'a mis de prendre les armes, c'est qu'il ne cessait de se flatter que le ministère britannique rentrerait enfin en lui-même, et que la justice, et plus encore la position critique dans laquelle il avait mis sa patrie, l'engagerait à changer de conduite. »

Ce manifeste, longuement développé, était destiné à entraîner l'adhésion de l'Europe, qui doutait un peu de la bonne foi du cabinet de Versailles dans la question des États-Unis. Le moment paraissait bien choisi : des succès maritimes venaient de signaler encore l'impatient courage de la marine française ; une petite escadrille, commandée par M. de Vaudreuil, s'empara du Sénégal, en expulsant les Anglais des comptoirs d'Afrique. Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, par un effort de valeur

et de hardiesse, s'emparait aussi de la Dominique, cette île jetée comme une station entre la Martinique et la Guadeloupe, tandis qu'une expédition plus importante se préparait au milieu de l'Europe, étonnée d'une telle activité; sa destination était les nouveaux États de l'Amérique. En vertu du traité d'alliance la cour de Versailles prenait officiellement fait et cause pour la république des États-Unis. Les insurgés avaient subi de notables revers, l'indépendance était compromise, la plupart des villes reprises par les troupes anglaises, et le congrès refoulé dans les dernières provinces. C'était fait de la nouvelle république, lorsque l'acte de reconnaissance émané de la France vint donner une ferme impulsion à la résistance patriotique. C'est à Louis XVI que les colonies anglaises de l'Amérique doivent leur émancipation, et le Nouveau Monde sa grandeur.

Les deux escadres de La Motte-Picquet et du comte de Grasse (dix-huit vaisseaux réunis), magnifiques de courage et d'habileté, commencent une campagne d'Amérique extrêmement brillante. Naguère M. de Bouillé s'est emparé de la Dominique; il faut compléter notre souveraineté des Antilles, et les escadres font voile au sud de la Martinique. Les Anglais sont maîtres de deux belles colonies, les îles Saint-Vincent et la Guadeloupe : il faut les leur enlever par un coup de main. A peine la terre est-elle signalée

que soldats, matelots, s'élancent à travers les rochers criblés de mitraille, pour enlever d'assaut une forteresse jusqu'ici imprenable, et bientôt le pavillon blanc est salué sur la tour la plus élevée; merveilleux fait d'armes conservé dans les annales maritimes et retracé par une toile de Vernet.

Tout n'est pas fini pour les travaux de la flotte française : à peine maître de la Grenade, le comte d'Estaing apprend l'arrivée de l'amiral Byron à la tête de 21 vaisseaux; lui, toujours intrépide, n'en a que 17, qu'importe! ses marins, exaltés par l'orgueil de la prise récente de la Grenade, ne demandent que le branle-bas du combat, et le comte d'Estaing marche droit aux Anglais. L'attaque fut impétueuse comme la foudre; l'amiral Byron eut à peine le temps de se reformer en ligne pour envelopper l'escadre de France; et, à ce moment, sur l'horizon apparaît à toute voile l'escadre du comte de Grasse, forte de 11 vaisseaux; la supériorité du nombre est maintenant aux Français. Le comte d'Estaing a sous ses ordres 28 vaisseaux de haut bord; les amiraux Howe et Byron sont séparés, poursuivis, forcés de chercher un abri dans les ports d'Amérique. Qu'on se représente donc la joie orgueilleuse de la marine de France quand l'ennemi de toutes parts fuyait devant elle. Après dix ans d'efforts persévérants et soutenus, Louis XVI avait résolu ce

problème d'opposer des forces égales aux Anglais; ce qui ne s'était pas produit depuis Louis XIV!

Il est dans les droits comme dans les habitudes de la diplomatie de profiter de toutes les circonstances favorables à ses idées; l'on ne doit pas s'étonner que la Russie, l'Autriche et la Prusse, dès que les hostilités commencèrent vives et profondes entre la France et l'Angleterre, eussent pris en sérieuse considération l'état nouveau du continent. Ces trois puissances venaient d'accomplir le premier partage de la Pologne; la guerre maritime détournait l'attention de ce fait acquis et le rendait désormais inattaquable: la Russie put porter plus que jamais son ambition sur la conquête de Constantinople; la Prusse ne dissimula pas ses projets sur Dantzick et les villes libres; enfin l'Autriche développa ses idées sur la succession de Bavière, les États-Neutres de l'Adriatique et sur le protectorat de la Moldavie et de la Valachie. Tout à fait rassurée elle-même du côté de la France, l'Autriche avait agi avec ses libres allures pour obtenir des agrandissements sur les frontières de la Turquie. On était à la première année de la guerre maritime, lorsqu'on vit arriver à Paris, en simple voyageur, sans suite et sans faste, l'empereur Joseph II lui-même, sous le nom de comte de Falkenstein, prince à idées systématiques, à réforme bizarre, et lié par ses principes et ses caprices anti-

chrétiens avec tout le parti philosophique en France. Joseph II, avec les défauts et je dirai presque les petitesses de l'orgueil, avait néanmoins tout ce qu'il fallait pour plaire à ce temps : des paroles laudatives pour les philosophes, de la haine contre le clergé, des manières simples, nul faste dans ses équipages, affectation perpétuelle de sans-façon; incessamment à pied, il visitait les établissements publics, les manufactures, les hommes à renommée. Au milieu de ce monde si vaniteux de la littérature, on récitait ses moindres mots, on rapportait ses caresses à M. de Buffon, ses gracieuses réparations pour quelques paroles dures de son frère l'archiduc. Ces formes ne coûtaient point à l'empereur Joseph II; les princes autrichiens vivent au milieu de Vienne dans les rapports d'une douce paternité avec le peuple. Si la reine l'avait osé, elle eût accompagné l'empereur dans ses visites à travers la capitale, comme elle l'avait fait enfant au milieu de Vienne.

Dans ses entrevues fréquentes avec le roi Louis XVI, il était naturel que l'empereur agitât plusieurs fois, de concert avec lui, les questions diplomatiques que présentait la situation de l'Europe. Il s'agissait de la réunion de la Bavière à sa couronne : l'électeur mort, l'Autriche réclamait sa succession en vertu des droits stipulés contre le palatin, le plus proche parent.

Tel était l'état de la question allemande posée par

Joseph II. Ce n'était pas tout : l'Autriche désirait la cession du Frioul comme une marche en avant dans l'Adriatique ; le Frioul, aux mains de la république de Venise et depuis si longtemps désiré par les empereurs ! L'Autriche espérait qu'avec le concours de la France, elle obtiendrait la cession de ce territoire. Aucune de ces idées n'était ignorée du roi Louis XVI, parfaitement renseigné sur tous les secrets du cabinet autrichien par les communications de M. de Thugut, pensionnaire de la France depuis l'époque de Louis XV. Telle était l'habitude de la cour de Versailles de se servir même de ces corruptions pour savoir et pénétrer les pensées des cabinets. Les fonds écrits au livre-rouge pour les affaires étrangères avaient cette destination d'enquête, qui seule permettait les vastes projets d'avenir ; la condition essentielle d'une bonne diplomatie, c'est de bien connaître la dernière pensée des cours ennemies, alliées ou neutres. Puis on se résout en parfaite connaissance des événements.

Au fond, Louis XVI ne repoussait pas les projets d'agrandissement pour l'Autriche, en Pologne, en Allemagne, en Italie ; car dans sa pensée un tel accroissement devait être l'objet d'une compensation pour la France ; les Pays-Bas autrichiens jusqu'au Rhin et à la Meuse, convoités par Henri IV et le cardinal de Richelieu, seraient la naturelle indemnité. M. de Vergennes

reçut ordre de Louis XVI de pressentir l'empereur dans ce sens, et de lui poser nettement cette question : « L'agrandissement politique que l'Autriche sollicitait en Allemagne et dans le Frioul aurait-il compensation pour la France dans la cession des Pays-Bas après la guerre? » Ces projets ébauchés entre les deux cabinets de Vienne et de Paris devaient naturellement trouver des oppositions partout en Europe. La Prusse soutenait : « que la Bavière devait essentiellement revenir à l'électeur palatin, » et, pour empêcher que le cabinet de Vienne ne s'emparât injustement de cet électorat, le vieux Frédéric II, toujours ferme, toujours déterminé à l'œuvre de la force, venait de masser une armée de 180,000 hommes sur les frontières de la Silésie : la guerre pouvait d'un moment à l'autre se renouveler violente; l'impératrice Catherine II elle-même, intéressée à ce que l'Autriche ne s'agrandît pas, et impatiente surtout d'obtenir une influence allemande, s'était rapprochée de Frédéric, pour s'opposer aux projets de Joseph II sur la Bavière. Ce fut alors que, par un coup d'habileté remarquable, le cabinet de Versailles offrit sa médiation conjointement avec la Russie pour terminer toutes les contestations germaniques.

Le roi Louis XVI écrivit la lettre suivante à la reine Marie-Thérèse :

« Versailles, 10 décembre 1778.

« Madame ma sœur et belle-mère, la commu-

nication que V. M. m'a donnée de la réponse qu'elle s'est déterminée à faire à la représentation de S. M. I. des Russies, et à l'acceptation qu'elle a faite de sa médiation, a droit à mes plus sincères applaudissements; V. M. rappelle par ce procédé si noble et si décent ceux dont j'ai lieu de croire que cette princesse n'est pas sans regret de s'être écartée, trop facilement sensible à la confiance que V. M. m'a témoignée, et que je me trouve à même de mériter. Dans mon tendre intérêt pour sa prospérité et pour sa gloire, je saisis avec empressement l'occasion pour accélérer la paix de ses États et celle de l'Allemagne.

« Je mande au baron de Breteuil de se concerter avec le price de Kaunitz sur la proposition à produire sur laquelle V. M. se décidera, et sur la forme la plus convenable à donner à toute la négociation; et je l'autorise à communiquer le tout en mon nom, et sans attendre de nouveaux ordres de ma part, soit à la cour de Pétersbourg, soit directement à celle de Berlin, soit à toutes les deux, ainsi que V. M. le jugera à propos.

« Je suis trop persuadé, au reste, de ce que les souverains se doivent à eux-mêmes, pour n'avoir pas dans la plus haute considération la dignité de V. M. et pour ne pas la soigner comme la mienne propre.

« Je la prie de se reposer sur ma tendresse filiale pour sa personne, et sur les sentiments de l'estime

et de l'amitié la plus parfaite, avec laquelle je suis, etc. « Louis. »

Jusqu'alors, dans toutes les guerres engagées entre la France et la Grande-Bretagne, le cabinet de Londres avait opéré une diversion d'armes sur le continent; à l'aide des subsides votés par les communes, l'Europe entrait comme auxiliaire des intérêts anglais. Dans cette nouvelle circonstance d'une guerre maritime, les ambassadeurs britanniques s'agitèrent aussi pour amener un conflit sur le continent, afin que la maison de Bourbon ne fût plus libre de déployer toutes les forces de la patrie sur l'Océan. A Berlin, l'Angleterre parlait un langage passionné contre la France, offrant des subsides considérables si Frédéric voulait entrer en campagne avec cent cinquante mille hommes : une irruption prussienne sur la Meuse et les Pays-Bas détournerait les forces de la France de toute action menaçante contre le sol britannique. A Vienne, le cabinet de Londres s'exprimait avec le même entraînement contre la maison de Bourbon, proposant à Marie-Thérèse, la vieille alliée des whigs et des tories, de prendre à la solde de l'Angleterre 200000 Autrichiens si elle voulait s'unir dans une coalition dont le résultat serait la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. A Pétersbourg, l'Angleterre parlait de

la nécessité impérative de surveiller : « l'insatiable ambition de la France, le grand obstacle à l'agrandissement de la Russie vers Constantinople. »

Il faut remarquer qu'à cette époque l'Angleterre mettait un bien moindre intérêt que la France à s'opposer aux agrandissements de la Russie vers l'orient. La puissance prépondérante dans les échelles du Levant, c'était la France : les intérêts commerciaux dans la Méditerranée et la mer Noire étaient représentés spécialement par le cabinet de Versailles. L'Angleterre ne voyait pas sans quelque satisfaction la Russie s'étendre vers ces côtés pour lutter contre la prépondérance française : on n'était pas encore arrivé à l'idée pratique d'un passage à travers l'Égypte pour le commerce de l'Inde; Malte n'était point anglais. Les flottes britanniques se dirigeaient par le cap de Bonne-Espérance; il n'était dès lors pas étonnant que la guerre de Russie contre la Porte-Ottomane ne fût pas envisagée au même point de vue par la France et l'Angleterre.

D'ailleurs en ce moment l'inquiétude était vive et grande en Angleterre sur les desseins de la France. Il se formait, depuis Calais jusqu'à Cherbourg, qui recevait les premières et merveilleuses jetées de son port, une armée d'observation de plus de 80 000 hommes, dont le but avoué était une descente en Angleterre, en Irlande ou en Écosse,

selon les intelligences et les trahisons. Pour donner à cette armée un caractère de fermeté, on avait choisi l'élite des régiments, sous des officiers intrépides; les vaisseaux de transport étaient préparés à suivre le vieux plan du maréchal de Belle-Isle sous le dernier règne. Le parlement d'Angleterre vota non-seulement des subsides, mais des levées de milices pour repousser quelques-uns de ces coups de tête de l'héroïsme, si naturels aux enfants de la France : 80000 hommes, sous le maréchal de Broglie, choix des régiments les plus exercés, pouvaient envahir l'Angleterre dans une nuit de calme et lorsque l'Océan serait apaisé.

Les nouvelles que le cabinet de Londres recevait de sa diplomatie sur le continent étaient mauvaises; loin que l'Allemagne s'agitât dans de nouvelles guerres, elle venait de conclure la paix à Teschen sous la double médiation de la Russie et de la France, véritable échec pour la politique de l'Angleterre. Cette puissance espérait un grand conflit entre la Prusse et l'Autriche, pour la succession de la Bavière et le remaniement de l'Allemagne; dans cet inévitable choc, elle espérait que la France, nécessairement appelée à prendre part aux batailles, se détournerait de la guerre maritime, et surtout que l'armée du maréchal de Broglie se porterait sur le Rhin. Après de longues conférences, les ministres

plénipotentiaires signèrent la paix définitive entre la Prusse et l'Autriche. Pour en assurer la durée, les cabinets de Pétersbourg et de Versailles intervinrent simultanément afin de donner leur garantie au traité qui fut ratifié le 13 mai 1779.

Ce bel acte diplomatique était accompagné d'autres mesures qui assuraient le bon vouloir de toutes les puissances neutres envers le cabinet de Versailles, qui s'en faisait le protecteur. A l'origine de la guerre, le roi avait adressé à l'amiral de France une lettre qui proclamait les principes les plus larges sur le respect des pavillons et le droit de neutralité. L'histoire diplomatique de Louis XVI offre une série d'ordonnances toutes favorables à la neutralité et au respect du pavillon. Le roi se hâtait de répondre d'abord à la déclaration de la Russie sur les neutres dans les termes les plus larges et les plus remarquablement libéraux : « La guerre, disait Louis XVI, dans laquelle le roi se trouve engagé, n'ayant d'autre objet que l'attachement de S. M. au principe de la liberté des mers, elle n'a pu voir qu'avec une vraie satisfaction l'impératrice de Russie adopter le même principe et se montrer résolue à le soutenir. Ce que S. M. I. réclame de la part des puissances belligérantes, n'est autre chose que les règles prescrites à la marine française, et dont l'exécution est maintenue avec une exactitude connue et

applaudie de toute l'Europe. Elles ne tiennent point aux circonstances; elles sont fondées sur le droit des gens ; elles conviennent au prince assez heureux pour trouver toujours dans la prospérité générale la mesure de celle de son royaume. D'heureuses circonstances ont déjà mis plus d'une fois les deux cours à portée d'éprouver combien il importait qu'elles s'exprimassent avec franchise sur leurs intérêts respectifs. Sa Majesté se félicite d'avoir exprimé sa façon de penser sur un point intéressant pour les puissances commerçantes de l'Europe.

Le roi développe encore les principes sur les droits des neutres dans une lettre officielle qu'il adresse au duc de Penthièvre, grand-amiral : « Il veut n'apporter aucun trouble à la navigation des neutres, quoique la destination de leur chargement soit pour des ports ennemis, et de n'arrêter les bâtiments que dans les cas où il y aura les plus fortes raisons de croire que ce seraient des navires appartenant à des sujets du roi d'Angleterre qui masqueraient leurs pavillons et arboreraient celui de quelques puissances neutres. » On venait de signer la paix de l'Allemagne au congrès de Teschen ; maintenant pour attirer à soi les nations commerçantes du nord, on préparait la ligue des neutres à laquelle adhéraient successivement la Suède, le Danemark, Naples, les villes hanséatiques, en se fondant sur les principes les

plus absolus du droit des gens pour maintenir la souveraineté du pavillon.

La France espérait davantage de la part de la Hollande et de l'Espagne; l'une et l'autre de ces puissances devaient quitter le rôle de neutre pour se placer dans une situation d'alliées intimes avec le cabinet de Versailles. Les guerres maritimes ont cela surtout de menaçant, qu'elles embrassent tous les intérêts et touchent à tous les points d'un empire: une flotte se porte sur une côte, puis sur une cité rapidement, sans que l'on puisse en être prévenu à temps pour se protéger et se défendre; c'est en quoi le conflit avec la Grande-Bretagne entraînait avec lui-même un caractère d'universalité. Dans le traité d'alliance offensive et défensive signé entre les deux branches de la maison de Bourbon, il était convenu qu'en échange de la flotte que l'Espagne prêtait à la France, le cabinet de Versailles ferait tous ses efforts pour l'aider à reprendre Gibraltar; à cet effet, un corps auxiliaire français passait les Pyrénées pour marcher droit au rocher inexpugnable. Quelle époque brillante pour notre grande histoire! Non-seulement la patrie déployait tout ce qu'elle avait de ressources, de puissance contre l'ennemi, mais encore le gouvernement doublait ses forces par d'habiles négociations. Lorsque tant d'intérêts sont en jeu, les plans, les projets politiques se multiplient dans le cabinet

de Versailles; Louis XVI, fort avide de mémoires secrets, d'instructions et de documents sur l'état des esprits et la tendance des cabinets, conservait cette habitude de s'enquérir et s'informer en dehors des ministres et des secrétaires d'État, coutume inhérente à la maison de Bourbon. Deux correspondances diplomatiques fixèrent spécialement l'attention du roi au commencement de son règne: la première, rédigée par le jeune marquis Pezai, sous le voile de l'anonyme, n'embrassa primitivement que des anecdotes sur Versailles et les cours étrangères. Le second des correspondants privés de Louis XVI, plus important par sa science des faits et de l'histoire, fut le marquis de Grimoard, le censeur sévère du système de M. de Vergennes. Écrivain spirituel, à fortes idées, le marquis de Grimoard mérita d'être employé dans la diplomatie active. Le roi aimait beaucoup à contrôler ses ministres par les écrivains politiques, qui prenaient un rôle assez important dans l'État depuis la libre discussion des économistes. Le besoin de tout écouter et de trop écouter créa ou grandit ce caractère toujours hésitant de Louis XVI; il n'osa plus rien en face d'avis si divers et presque toujours en opposition : en politique, il faut s'éclairer, mais rarement se laisser dominer. A moins d'une nature mal faite, il y a toujours dans l'esprit de l'homme un instinct qui lui

révèle le dernier terme d'une question. Roi profondément national, intelligence toute pratique, Louis XVI veut que l'Amérique soit désormais comme partagée sous la suzeraineté de la maison de Bourbon : 1° l'Espagne règne sur le centre et le midi au Pérou, au Mexique ; 2° des conventions secrètes conclues avec le congrès stipulent que la nouvelle république prêtera secours au roi de France pour ressaisir le Canada et la Louisiane, si récemment perdus. La colonie de Saint-Domingue demeurera l'expression du système mixte espagnol et français ; des négociations sont ouvertes à Paris pour assurer le commerce de la France dans les colonies espagnoles, mines d'or ouvertes à notre industrie. M. de Rayneval travaille auprès du congrès pour obtenir un traité plus large encore sur les échanges entre les États-Unis, la France et l'Espagne ; tandis que la colonisation de la Guyane, vigoureusement poussée, produit déjà tous les arbustes odorants, tous les arbres à épices de Ceylan et de Bourbon.

Dans l'Inde, les projets du cabinet de Versailles se développent avec les hardies proportions d'un soulèvement des indigènes contre la domination merveilleuse des Anglais ; l'Indoustan, les côtes de Coromandel, le Bengale sont remplis d'émissaires français. Une pensée plus haute de ce plan se révèle par les instructions données à M. de la Vauguyon,

ambassadeur à la Haye : le roi, fermement décidé à faire entrer la Hollande dans son dessein de conquête et d'affranchissement de l'Inde, comme puissance maritime et commerciale, propose aux États-Généraux de joindre ses escadres à celles de la France : les possessions de l'Inde conquises sur les Anglais seront partagées d'après un traité particulier et par égale portion.

M. de Vergennes avait pour lui, indépendamment d'une grande habitude d'affaires, un sens droit et constamment réfléchi. Cette faculté de l'esprit le roi peut-être la possédait à un degré plus éminent; nul ne savait mieux le droit public de l'Europe (ce qu'il tenait sans doute de l'éducation, reçue de M. le dauphin). Louis XVI écrit beaucoup; il correspond avec ses ministres sur les affaires publiques; il leur donne ses opinions, ses ordres, ses conseils, particulièrement sur l'esprit et les projets de l'Europe. « La politique de M. Kaunitz, écrit-il à M. de Vergennes, est une chose bien incompréhensible; plus je la vois, moins je la comprends. Par les instructions de Thugut, il paraît qu'il se croit absolument lié avec la Russie, et que s'il n'a pas contribué au traité de paix, du moins l'a-t-il approuvé; de l'autre côté, il nous fait dire qu'il en craint fort les suites, et l'empereur s'en est expliqué avec l'abbé Georgel. Il faut conclure de cela que sa

politique est loin d'être bien avec tout le monde pour y trouver son intérêt particulier. Nous sommes liés avec lui par un bon traité, et s'il veut quelque chose de nous, il faut attendre qu'il s'explique et que nous y voyions quelque chose d'avantageux, car il n'y a rien à craindre de rester tranquille; surtout se méfiant des bons offices du roi de Prusse. »

Quand le roi a le sentiment d'une idée juste, rien ne l'arrête : quels que soient ses liens avec Marie-Antoinette, il juge de haut la politique autrichienne : « Joseph II doit être fort embarrassé de ses usurpations en Moldavie; jamais la cour de Russie ne consentira à les lui adjuger. Je ne crois pas à ce nouvel accord entre ces cours copartageantes. Je les crois plutôt en observation vis-à-vis les unes des autres, et se défiant d'elles mutuellement : l'avis de M. de Lauzun me confirme dans ma pensée. Pour ce qui est de l'invasion que les troupes de l'empereur ont faite dans l'État de Venise, je n'y vois nulle raison; mais la loi du plus fort est toujours la meilleure. Elle dénote bien le caractère ambitieux et despote de l'empereur, dont il ne s'est pas caché au baron de Breteuil. Il faut croire qu'il a su fasciner absolument les yeux de sa mère; car toutes ses usurpations n'étaient point dans son goût, et elle l'avait bien déclaré au commencement. La dépêche qu'a reçue Thugut prouve bien que M. de Kaunitz

désapprouve tout ce qui se passe, et a eu la main forcée. C'est sûrement par M. de Lascy. Nous n'avons rien à faire dans ce moment que de tout voir et nous tenir fort sur nos gardes sur ce qui nous viendra de Vienne. Honnêteté et retenue doivent être notre marche; mais M. de Saint-Priest peut toujours âter le terrain à Constantinople sur la navigation ibre de la mer Noire. Je me trompe fort si les trois cours ne prendront pas querelle à la fin; et gare l'incendie! »

Il n'est pas une seule question sur laquelle le roi Louis XVI n'émette son avis avec une semblable impartialité contre les projets de la Russie ou de la maison d'Autriche, sans s'inquiéter de ses liens avec Joseph II. Il suit avec inquiétude les premiers pas de cette politique de rapprochement entre la Russie et l'Autriche sur la question orientale: «L'Autriche, dit-il, a toujours eu les mêmes allures; n'est-ce pas ainsi qu'elle a agi dans le partage de la Pologne? Elle a fait d'abord le semblant de s'irriter contre les projets de la Russie et se rapprocher de la France pour les repousser; puis enfin, à son temps et à son heure choisis, elle s'est clairement dessinée pour le partage. Souvent le cabinet de Vienne a l'air de déplorer les actes qui ont grandi son territoire et son influence; on dirait que c'est malgré elle que l'Autriche a fait ses conquêtes, et pourtant quand elle les a, elle les garde bien. »

CHAPITRE V.

Développement de la guerre pour l'indépendance des États-Unis. — Le parti de la paix. — Inquiétudes de Louis XVI sur l'Orient. — État des esprits en Angleterre. — Changement du ministère. — Les whigs au pouvoir. — Négociations pour la paix. — Médiation de la Russie et de l'Autriche. — Signatures des préliminaires. — Fox, ministre des affaires étrangères. — Ouvertures secrètes contre la Russie. — Avénement de Pitt. — Son système continental.

1782-1784.

La guerre était ainsi engagée avec une grande énergie sur l'Océan, dans les colonies de l'Inde et de l'Amérique. Jamais la France et l'Angleterre n'avaient déployé tant de puissance et d'efforts. Après le combat d'Ouessant, glorieux, mais incertain, la flotte du comte d'Orvillers était venue se réparer dans le port de Brest. Le comte Duchaffault, grièvement blessé, céda son commandement au comte de Guichen, brave officier de la marine; une division lui fut confiée, l'autre resta sous les ordres de La Motte-Picquet. Aux premiers jours du printemps, 30 vaisseaux sortirent de la rade de Brest pour une destination inconnue; l'amiral d'Orvillers ouvrit ses lettres en pleine mer. L'ordre du cabinet

de Versailles était d'aller attendre la flotte espagnole sur les côtes de la Biscaye, à la hauteur du cap Saint-Vincent. 35 vaisseaux espagnols s'étaient réunis dans la rade de la Corogne, sous le commandement des amiraux don Luiz de Cordova et Langara, officiers braves, avec cette paresse d'esprit et de corps, type de la nation espagnole. Tout se fit avec tant de nonchalance que près de deux mois se passèrent à attendre la jonction des forces de don Luiz. Néanmoins on pénétra dans la Manche, et bientôt l'amirauté anglaise apprit que 65 vaisseaux de ligne, *armada* formidable, se présentaient devant le port de Plymouth, au moment où une crise politique menaçait la Grande-Bretagne ; l'administration de lord North, vigoureusement attaquée par l'opposition, voyait grandir ses périls : l'Irlande catholique se soulevait; la sédition, murmurant autour du parlement, brisait les vitres de Westminster; les colonies de l'Amérique soulevées se séparaient de la mère-patrie; on avait en face, sur les côtes de France, une armée d'élite de 80 000 hommes préparant les bateaux plats, et 65 vaisseaux se déployaient devant Plymouth à toutes voiles.

Jamais une flotte composée d'éléments différents et de nationalités antipathiques ne peut marcher avec harmonie, et telle est la destinée de toutes ces *armada*, qu'elles sont plutôt une démonstration

formidable qu'un danger réel pour l'ennemi. La flotte combinée, perpétuellement contrariée par les vents de la Manche, perdant un grand nombre de ses matelots par les privations, disputant de prérogatives entre ses généraux, se vit contrainte de rentrer dans le port de Brest afin de se ravitailler.

L'immense popularité que trouvait la guerre dans toutes les classes, même parmi les nobles, avait excité un vif enthousiasme : tel gentilhomme partait comme volontaire, tel autre obtenait un commandement sous le drapeau américain. Marie-Antoinette, si enthousiaste de cœur et d'esprit, partageant l'enivrement public, voulut voir et accueillir le marquis de La Fayette. Cette noble princesse avait copié de sa main des vers de la tragédie de *Bayard*, de Du Belloy, patriotiques pensées qu'une belle âme appliquait à M. de La Fayette, dans une représentation publique. Le roi ne voulut pas d'abord recevoir M. de La Fayette, parce qu'il fallait avant tout respecter la discipline outrageusement violée : capitaine dans un régiment de France, le jeune marquis avait déserté comme un véritable aventurier, pour passer auprès des insurgés d'Amérique; plus tard, le roi, avec une grande bienveillance, l'éleva au grade de maréchal de camp, avancement inouï dans les armées françaises, où tout était lent et méthodique.

Dans cette popularité que trouvait la guerre, il n'était pas une province, une ville qui n'offrît son contingent pour l'armement maritime; les noms des vaisseaux, *le Languedoc*, *la Provence*, indiquent assez qu'ils furent les dons de la munificence des habitants : le conseil d'État, le parlement, les villes et les corporations se mêlèrent à ce vif et noble entraînement. Le trésor royal fut soulagé par des offres patriotiques, et alors fut définitivement composée l'armée auxiliaire qui devait porter secours aux insurgés d'Amérique et rapporter une révolution en France. Cette armée, placée sous le commandement du comte de Rochambeau, un des élèves du maréchal de Belle-Isle, devait se composer de 6000 hommes : parmi ces troupes rayonnait la plus brillante noblesse, les Ségur, les Beauharnais, les Custine, les Lauzun, les Noailles, jeunes gentilshommes qui allaient se nourrir là des idées républicaines. L'armée partit joyeuse comme pour une fête, se croyant appelée à donner la liberté au monde : tous ces jeunes officiers, pleins des idées classiques de Rome, élèves du collége d'Harcourt, récitaient la tragédie de *Brutus* en montant sur les navires du roi. Il faut ici remarquer, à l'honneur de nos armes, que tout était perdu en Amérique pour les insurgés vaincus, dispersés par lord Cornwallis et le général Clinton. Washington et ses milices ne pouvaient résister à la

supériorité des armes anglaises, et le congrès, réfoulé par les baïonnettes, était obligé de se réfugier presque aux limites des grandes forêts. Tout changea de face au moment où l'armée du comte de Rochambeau, soutenue de la flotte du comte de Grasse, débarqua sur le sol américain pour appuyer les insurgés par des troupes fermes, habituées à la guerre, parfaitement disciplinées, conduites avec l'élan des officiers français, et tandis qu'aux mers des Antilles se donnaient cette suite de batailles navales qui firent le plus bel honneur au comte de Guichen. Le 17 avril 1782, première bataille navale; les flottes s'engagent, et les Anglais se retirent une première fois. Le 15 mai seconde bataille navale; engagement moins serré, et l'amiral Rodney se retire encore; le 19, on se reprend avec le plus vif acharnement; cette fois le comte de Guichen manœuvre pour couper l'escadre britannique, et il y parvient. Dans l'Inde, les Anglais actifs dans leurs attaques ont eu des succès décisifs; par surprise ou par force, ils se sont emparés de Karikal et de Goudelour dans la presqu'île du Gange. Ces conquêtes ne leur ont coûté que peu d'efforts; on ne s'attendait pas à la guerre, et le marquis de Bellecombe, qui défendit Pondichéry à outrance, fut obligé de se rendre. Ces comptoirs, les Anglais ne les gardèrent pas. La France destina de nouvelles escadres pour les mers de

l'Inde. Le bailli de Suffren Saint-Tropez doit les diriger comme un intrépide officier et le tacticien le plus habile : Provençal aux formes rudes, gros de corps et de tournure, il est chéri des marins qui parlent le patois sacré de Toulon, de la Seyne et de la Ciotat. Sur cette flotte se groupent la plupart des officiers méridionaux destinés à la marine. Les feux du midi échauffent ces imaginations brûlantes : les instructions du bailli de Suffren, rédigées par Louis XVI, et d'une nature fort remarquable, font reposer le succès autant sur les négociations que sur les armes : « La Hollande va se déclarer officiellement contre l'Angleterre, et dès-lors la couronne de France doit lui prêter appui; il pourra donc arriver que, dans le cours de la campagne, le bailli de Suffren soit obligé de défendre le cap de Bonne-Espérance, l'île de Ceylan, les établissements hollandais, et il ne le négligera pas. » Le cabinet de Versailles venait d'être informé qu'une expédition, sous les ordres du commodore Johnston, était partie de Plymouth; il fallait prévenir cette flotte et la combattre. Le bailli de Suffren, qui commande une division de l'escadre du comte de Grasse, s'en sépare à la hauteur de Madère, avec cinq vaisseaux de 70 à 80 canons; cette petite escadre voguait à pleines voiles, lorsque tout à coup le bailli de Suffren aperçoit cinq vaisseaux ennemis dans la baie de Praya : « C'est

l'amiral Johnston, » s'écrie-t-il, et il l'attaque. L'ordre de bataille est donné; le bailli de Suffren commande *l'Annibal*, et vient se mettre à travers du vaisseau du commodore; bataille de héros moins heureuse que belle! Démâté par les volées de l'ennemi, rasé camme un ponton, le glorieux bailli provoque les Anglais d'une manière chevaleresque, et, par sa fermeté, il atteint le but de l'expédition, qui est d'empêcher le commodore Johnston d'envahir la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance : une garnison française est jetée au Cap. Le bailli de Suffren vient réparer son escadre à l'Ile de France, et ici commence sa première et admirable campagne de l'Inde; de concert d'abord avec le comte d'Orves, il l'accomplit seul contre l'amiral Hughes; son pavillon se déploie héroïquement à Madras, Pondichéry et Trinquemale; jamais Suffren ne refusa bataille, et sa renommée s'étendit dans toute la presqu'île de l'Indoustan. A cet héroïsme si glorieux pour notre Provence, M. de Suffren joignit bientôt l'esprit des négociations. Parmi les éléments de succès que Louis XVI avait indiqués dans ses instructions écrites pour la campagne de l'Inde, se trouvait l'offre d'une armée européenne faite à Hyder-Ali, l'ennemi des Anglais dans le Mysore, système qu'on avait suivi pour les insurgés de l'Amérique. M. de Suffren signa un traité d'alliance offensive et défensive avec

le sultan; des troupes françaises débarquèrent pour seconder l'insurrection des Indous.

A peine ce traité était-il conclu que l'on signala quatorze voiles ennemies. Suffren fait former l'ordre de bataille; pendant trois jours il manœuvre avec habileté pour gagner le vent; ce combat dure cinq heures avec un feu terrible, et les deux escadres maltraitées se séparent. Huit jours après, nouveau combat; l'amiral anglais Hughes cède encore devant le courage de Suffren, qui vient se réparer à Trinquemale et à Goudelour. Un mois à peine écoulé, on se reprend devant Karikal, et la victoire couronne le glorieux courage du bailli de Suffren. Jamais renommée plus grande que celle du fier amiral dans tout l'Indoustan, si bien que Hyder-Ali voulut le voir, et, à son retour à Goudelour, le sultan en personne désira visiter Suffren. Qu'on se représente, sous le ciel de l'Inde toujours pur, une troupe de quelques mille cavaliers couverts d'or, aux cimeterres étincelants, aux vêtements de cette mousseline de l'Inde qui ressemble à de la guipure frangée d'or. Là, sous des tentes dressées à la hâte, surmontées du croissant, le sultan Hyder-Ali, ses fils, reçoivent le bailli de Suffren, suivi de ses officiers revêtus de l'uniforme de la marine royale aux baguettes d'or. Le sultan reçut ces braves marins avec une faveur marquée; il dit au bailli

de Suffren : « J'étais grand jusqu'à présent; aujourd'hui tu es plus grand que moi; dis à ton roi que moi, son plus fidèle allié, je le prie de m'aider à chasser les Anglais de ces côtes. » Et Hyder-Ali, les mains croisées sur la poitrine, donne le salut à l'amiral et lui tend la main. Au bruit des cymbales retentissantes, le sultan distribue des présents précieux à la marine de France.

On apprenait alors à Versailles que les États-Généraux s'étaient décidés officiellement à signer un traité d'alliance offensive et défensive sur le même pied que l'Espagne, de sorte que la marine hollandaise se trouvait désormais en la pleine disposition de la France. Dès ce moment on aperçoit un changement notable dans les projets de la cour de Versailles. Louis XVI avait réuni 80000 hommes sur les côtes, avec le dessein d'un débarquement, et sans doute d'une révolution contre la maison de Hanovre : le cardinal d'York ne pouvait-il pas être sécularisé par le pape? et un plan de restauration pour les Stuarts serait peut-être essayé comme sous Louis XIV et Louis XV. Depuis, la cour de Versailles renonce à ces idées; l'opinion personnelle du roi Louis XVI est qu'au lieu d'attaquer l'Angleterre dans son gouvernement et dans sa métropole, on doit plutôt l'atteindre ou l'affaiblir dans ses établissements et ses colonies. Peut-être aussi faut-il attri-

buer ces changements dans les plans primitifs de Louis XVI, à la situation du continent, que l'Angleterre s'efforçait encore une fois d'agiter. Les intérêts commençaient à se heurter bruyamment en Europe; toujours attentive, la France suivait avec inquiétude la politique de l'Autriche, qui cherchait à profiter de la guerre pour réaliser ses projets d'envahissement. Joseph II, mesurant avec habileté l'impossibilité où se trouvait la France de se mêler aux questions continentales dans son état de préoccupation d'une guerre maritime, renouvelait tous ses projets d'ambition : en même temps qu'il élevait un archiduc à l'électorat de Cologne, l'empereur déclarait ses plans contre la Turquie et la république de Venise. L'Angleterre, dans le dessein de détourner la France des hostilités sur mer, et pour donner un nouvel aspect à la guerre actuellement engagée, voulait soulever le continent, et prêtait la main à Joseph II. Ces craintes des projets de l'Autriche et de la politique russe firent rappeler l'armée réunie par Louis XVI en Normandie et en Bretagne. L'armée de débarquement, augmentée de dix régiments de grenadiers royaux, nouvellement levés, fut destinée à maintenir la paix du continent, et, pour suivre son plan de politique extérieure, Louis XVI dut porter secours aux alliés de la cause française. Un corps d'élite fut détaché pour aider l'Espagne à reconquérir Minorque et Gibraltar.

Minorque fut restitué à l'Espagne par un coup de main du duc de Crillon. Ce premier succès fut célébré à Madrid par une fête. Le roi d'Espagne accabla le duc de Crillon de récompenses. Créé capitaine-général, il reçut la grandesse, et, couvert de tous ces honneurs, il vint devant Gibraltar se joindre aux troupes espagnoles et les seconder dans le siége. Ces soldats, alors réunis dans le camp de Saint-Roch, au pied de l'immense rocher, avaient converti le siége en blocus; la lenteur espagnole s'accommodait mal avec ces assauts brusques, impétueux, à la manière française, qui en finissent avec une place; brave, fier et sobre, l'Espagnol indolent aime la sieste, et s'endort au son de la mandoline dans la tranchée. La cour de France résolut d'y envoyer deux jeunes princes avides d'y faire leurs premières armes, M. le comte d'Artois et le duc de Bourbon, du même âge, souvent rivaux, et qui venaient de se rencontrer en duel à la suite d'un bal masqué; un petit propos, une médisance, entraînaient un croisement d'épées entre des gentilshommes, et, comme pour les punir, on les envoyait à une bataille, duel sur une plus large échelle. M. le comte d'Artois traversa l'Espagne, apportant partout cet esprit légèrement moqueur qui faisait son caractère; dans sa correspondance avec la reine, il l'amuse par le récit des anecdotes espagnoles, que le *Mariage de Figaro* a mises à la mode :

« La batterie, disait-il, qui avait fait le plus de mal aux Espagnols, c'était la batterie de cuisine, » car il traitait les officiers avec la plus grande magnificence, et les Espagnols, sobres de leur nature, prirent plus d'une indigestion.

Le général anglais Elliot faisait des sorties silencieuses, et, protégé par le bruit du tonnerre retentissant en échos dans les rochers, il se précipitait sur les retranchements espagnols; accueilli avec ardeur par les baïonnettes des grenadiers, il rentrait dans la place, mais l'œuvre du siége était à recommencer incessamment. Il n'y avait d'espérance que par la mer; alors un ingénieur français, M. d'Arçon, inventa ces batteries flottantes mues par la vapeur (déjà essayées); ces carcasses de gros navires, épaisses de plus de six pieds, recouvertes d'une charpente à l'abri de la bombe, portaient 24 bouches à feu; dix de ces batteries flottantes se présentèrent sans mâts ni voiles devant Gibraltar, et ouvrirent leur feu le 13 septembre d'une manière formidable, en même temps que 193 bouches à feu, dirigées par le duc de Crillon, faisaient sauter en mille éclats les rochers qui couronnent Gibraltar.

Négligeant la fausse attaque de terre, qui ne pouvait avoir aucun résultat à cause de la situation inexpugnable de Gibraltar, Elliot dirigea tous ses feux sur les batteries flottantes. Pour la première

fois alors furent lancés, non seulement les boulets rouges, mais les fusées incendiaires se cramponnant aux batteries de mer, et bientôt ces immenses machines furent la proie des flammes. Les Espagnols, étonnés de tant de résistance, se hâtèrent de convertir encore le siége en un blocus qui permettait la sieste et la cigarette. Ainsi Gibraltar ne put être enlevé aux Anglais.

Dans la guerre d'Amérique, la marine avait toujours fortement secondé l'armée de terre. Cependant une rencontre fatale vint abaisser notre pavillon sous le comte de Grasse. Le comte de Grasse, demeuré quelques mois aux Antilles pour seconder le marquis de Bouillé, mit à la voile pour opérer sa jonction avec les Espagnols. Pendant cette marche, dans laquelle on devait surtout éviter l'escadre anglaise de l'amiral Rodney, le vaisseau *le Zélé* ayant éprouvé de grandes avaries, le comte de Grasse, pour ne pas l'abandonner, mit du retard dans sa manœuvre, et bientôt l'on vit apparaître la flotte de l'amiral Rodney, supérieure en nombre. Dans cette bataille impétueuse, il y eut bien des fautes commises, et peut-être des trahisons. La jalousie rongeait au cœur la marine de France; on se haïssait souvent de vaisseau en vaisseau; la discipline n'était pas toujours bonne parmi les états-majors; on n'exécutait pas des ordres souvent reçus avec dédain. Dans cette

terrible rencontre, l'escadre française perdit sept vaisseaux, et parmi ces beaux navires, *la Ville de Paris*, de 100 canons, qui se rendit avec le comte de Grasse. Fatale douleur pour la marine, se relevant néanmoins aussitôt par les nouvelles éclatantes des succès du bailli de Suffren dans l'Inde! Le glorieux bailli de *la langue* de Provence venait en effet de s'emparer de Goudelour, une des plus riches possessions anglaises; les vaisseaux à peine réparés, il marcha directement vers l'amiral anglais Hughes, mouillé devant Négapatam. Par les feux ardents du mois de juillet, le bailli de Suffren ordonna le branle-bas du combat; elle dura, cette glorieuse bataille, jusqu'à cinq heures du soir; les Anglais, après de grandes pertes, se réfugient à Négapatam; Suffren, toujours en panne devant la flotte pavoisée d'Angleterre, tire encore six bordées pour précipiter la retraite de l'ennemi. Le voici mouillé dans la rade de Karikal; toujours infatigable, l'amiral apprend que l'escadre anglaise fait voile sur Madras pour embarquer des troupes : alors le bailli se porte sur Trinquemale, s'en empare par capitulation, et le drapeau blanc est hissé sur le fort en l'honneur de la France. Ici se manifeste le génie intrépide du bailli de Suffren; un boulet de canon vient d'emporter son pavillon d'arrière, et les cris de joie des Anglais lui firent voir que l'ennemi s'imagine que lui, l'amiral,

voulait se rendre : « Qu'on arbore, s'écria-t-il, tous les pavillons, qu'on les place à l'arrière, à l'avant; qu'on pavoise comme pour un jour de fête; qu'on fleurdelise partout. » Les équipages saluèrent cet héroïsme par des bordées; l'ennemi fut contraint une fois encore de se retirer devant l'intrépide bailli, qui cingla pour Goudelour, avec 15 vaisseaux de ligne. Ces quatre années de batailles navales avaient donc été bien belles pour les escadres du roi; si les succès n'avaient pas été complets et constants, au moins toujours avaient-ils été signalés et balancés !

Chaque victoire, Louis XVI, ce roi si français, si national, la salue de son enthousiasme; il comble de distinction les officiers qui ont rattaché quelque lustre au drapeau de la France. Le comte d'Estaing, qui vient d'ouvrir la campagne par de brillants faits d'armes, est accueilli à Versailles avec une déférence profondément marquée; le roi le fait asseoir à sa table; la reine, de ses mains blanches et effilées, lui apporte un tabouret pour reposer sa jambe blessée. Quand un officier, au contraire, n'a que faiblement accompli son devoir, le roi demeure pour lui dur et sévère; comme il est loin d'être content de la conduite du comte de Grasse, lorsque son neveu vint lui offrir les drapeaux pris à Tabago, le roi lui dit d'un air maussade et en lui tournant le dos : « Quelles sont ces loques que vous m'apportez là ! » Hélas! si le roi

apprend la nouvelle d'un revers, il ne veut ni fêtes, ni joies à Versailles; les bals, les galas lui sont importuns. Un jour M. de Vergennes lui annonce que la flottille marchande sortie de Bordeaux et convoyée par le comte de Guichen, le digne amiral, a eu plusieurs navires de commerce pris; c'est un accident de guerre, et cependant cette nouvelle l'afflige à ce point qu'il suspend toutes les invitations. Comme il sait tous les sacrifices que la guerre impose au peuple, Louis XVI multiplie les économies : toutes les fois qu'on lui propose une dépense en dehors des nécessités de la campagne, il répond fermement : « Avec cela nous aurions un vaisseau de plus. » La reine Marie-Antoinette se donne une autre tâche, un autre devoir; elle voit avec peine cette préoccupation incessante du monarque; à tout prix, elle voudrait le distraire; quand la reine aperçoit Louis XVI le front assombri, le regard inquiet, sur une nouvelle qu'il attend, elle lui propose un jeu d'enfants, une partie de barres, quelques fêtes à Trianon, un souper, un bal. Elle-même, reine de France, tout en conservant ses affections de cœur, ses distractions, son goût pour la comédie, est devenue moins rieuse et plus sévère; deux fois mère déjà, son premier enfant, Madame Royale, a trois ans à peine; elle espère en prendre soin de ses mains, cultiver cette intelligence; un moment attristée de ce qu'elle n'a

donné au pays qu'une fille, la reine voit ses vœux couronnés par la naissance d'un dauphin. Un dauphin ! doux nom alors pour le peuple !

Toutefois en ce moment, et comme si elle devait boire son calice d'amertume jusqu'à la lie, les plus affreuses calomnies circulent contre la reine ; ces calomnies éclatent non-seulement par des murmures, des mots dits à voix basse, mais encore par des accusations formulées dans des couplets et des noëls de cour. Avez-vous vu quelquefois l'affreux serpent baver sur la fleur odorante, ou le scorpion s'envelopper sous les riches dentelles ? ainsi étaient ces affreux couplets sur cette majestueuse et douce reine, accusée non-seulement d'adultère et des mœurs les plus tristes, mais encore attaquée dans ce qui faisait sa joie, son orgueil de reine et de mère, ce dauphin salué par le roi. D'où venaient ces noëls atroces? quelles mains les avaient écrits, ou quelle pensée les avait inspirés ! On accusa tout le monde, un prince surtout, placé sur les premières marches du trône, fort caustique et mordant. Monsieur, comte de Provence, ne cessait d'envier le gouvernement politique de son frère par le sentiment excessif de sa capacité. De gré ou de force, par tendresse ou intrigue, il voulait pénétrer dans le ministère, et se faire chef du conseil, tandis que son frère cadet, M. le comte d'Artois, arrivait de sa petite expédition d'Espagne ;

toujours joyeux compagnon, il était parti raillant, et il revenait de son pèlerinage d'Andalousie, barbouillé de quelques idées espagnoles, de romances et de bons mots. Avec ses habitudes de plaisir, de distraction, M. le comte d'Artois, au camp de Saint-Roch, restait impatient de revoir Versailles. Son cœur, toujours excellent, n'eût jamais manqué par esprit d'intrigues à ce qu'il devait au roi son frère et à la noble reine ; s'il s'amusait de spectacles, de jeux et de folies de gentilhomme, il gardait son honneur, sa dignité, son respect pour la couronne et son attachement pour le roi.

Au commencement de la guerre d'Amérique le gouvernement ministériel était resté aux mains de M. de Maurepas ; chef du ministère, tous les secrétaires d'État travaillaient en sa présence ; l'intelligente capacité de M. de Vergennes, la portée sérieuse de son esprit convenaient également à Louis XVI. Dans cette voie, il était parfaitement secondé par M. de Sartines, le ministre de la marine, si vivement préoccupé de donner un essor considérable aux ressources navales de la France. Mais dans les cabinets ce ne sont pas toujours les intelligences graves qui obtiennent la popularité ; elle vient aux esprits remuants. Tandis que M. de Sartines et le prince de Montbarrey constituaient avec énergie les forces de la monarchie contre la Grande-Bretagne, et cela sans

bruit, sans éclat, le pays n'était préoccupé que d'un seul homme, d'une seule tête, M. Necker. Il faut rendre cette justice au contrôleur général, qu'intelligence et ressources, il avait placé immédiatement le trésor dans une bonne position, pour répondre à toutes les dépenses de la guerre d'Amérique. Dès qu'il fut au contrôle, l'or vint facilement dans les caisses. Il se révélait deux hommes dans M. Necker, le financier et le politique : comme financier, génie fécond, intelligence commode, il trouvait des moyens de payement pour tous les services; comme homme politique, impérieux et exigeant, il voulait imposer sa loi, et il ne se crut pas suffisamment soutenu au ministère; les finances étant le ressort de toutes choses, M. Necker demanda le changement des ministres de la guerre et de la marine. Dans les premiers efforts de la guerre, M. de Sartines s'était voué tout entier à son département; les dépenses avaient été immenses pour armer plus de cent vaisseaux; toutes ordonnancées de la main du roi, ces dépenses appelaient un profond secret; on se cachait même de M. Necker, car M. de Sartines avait quelque soupçon, et, par ses intelligences de police, il croyait savoir que M. Necker, fort lié avec lord Stormont et très-opposé d'abord à la guerre, le laissait informer par la banque de tout ce qui se faisait dans le département de la marine. La responsabilité

de M. de Sartines était, au reste, parfaitement couverte par les bons ordonnancés de la main du roi. Néanmoins, M. Necker, informé de ce déficit du trésor, se plaignit avec vivacité. Le roi dut céder aux instances du contrôleur général; M. de Sartines donna sa démission. M. Necker appela au ministère de la marine le maréchal de Castries, son ami, enthousiaste de ses doctrines, un de ces gentilshommes séduits par toutes les nouveautés; estimable, au reste, par la probité de ses mœurs et la sévérité de sa vie domestique. La même révolution s'opéra au département de la guerre, où M. Necker voulait avoir un ministre à système, à innovation, un partisan des idées économiques, et l'on fit choix de M. de Ségur, esprit essentiellement faux, qui ne sut respecter ni les droits, ni les noms, ni les anciennetés, et qui jeta de l'outrage même aux Montmorency. Du vieux conseil des ministres à expérience et à traditions, il ne resta donc plus que M. de Vergennes; et M. Necker se proposait bien, dans la plus prochaine crise, de se débarrasser de l'homme d'État, pour lui substituer une tête à système et peut-être pour arriver à M. de Choiseul; parfaitement posé déjà avec M. de Castries et M. de Ségur, M. Necker put marcher plus droitement aux innovations. Des intendants des provinces, des financiers, de grands seigneurs, se plaignaient à M. de Maurepas de ce qu'il avait l'air

d'approuver que M. Necker jetât le désordre dans la hiérarchie. M. de Maurepas leur répondait plaisamment que M. Necker était un faiseur d'or, et qu'il avait établi dans le gouvernement la pierre philosophale : « c'est-à-dire, répliqua M. Sénac de Meilhan, qu'un emprunt est la récompense d'une destruction. » — « Précisément, reprit M. de Maurepas. » — « Et s'il vous demandait la permission de faire couper la tête des intendants? » — « Peut-être, répliqua M. de Maurepas, nous le lui permettrions. » Ainsi s'exprimait M. de Maurepas avec sa légèreté habituelle: durant cette guerre, avant toute considération morale, il fallait trouver de l'argent pour combattre à outrance les Anglais, et c'est ce que voulait dire le ministre.

A l'aspect de ces innovations qui brisaient l'antique édifice administratif de la monarchie, l'esprit si juste du roi Louis XVI se manifestait néanmoins par des discussions et des résistances. M. Necker avait dans un mémoire attaqué les intendances comme des institutions surannées contraires à l'esprit d'une bonne gestion. Sur ce mémoire le roi fait des observations marginales réfléchies et curieuses, dans lesquelles il réfute les critiques de M. Necker contre les intendances; Louis XVI n'est pas complétement partisan des pays d'État. « Très-certainement, dit-il, la Bretagne, avec ses États, n'est pas plus heureuse

que la Normandie, qui en est privée. Est-il plus expédient de livrer à des corps administrateurs le contrôle des affaires d'administration? ou est-il plus sage de les conserver à des corps judiciaires? » Le roi repousse donc le système de M. Necker.

M. de Vergennes, encore maître de la confiance du roi, venait de développer dans plusieurs mémoires les dangers du système de Necker, entraînant la monarchie à sa ruine par des nouveautés fatales. En outre, M. de Sartines, déplorablement accusé par M. Necker d'avoir dilapidé les fonds de la marine, crut devoir présenter lui-même sa défense au roi; et, à son tour, il accusait directement M. Necker. « Mon désespoir, disait M. Sartines dans ce mémoire, n'est pas tant d'avoir perdu la confiance du roi que les motifs affreux qu'on suppose à ma disgrâce. Je ne demande pour mémoire justificatif que la présentation des ordres signés du roi dans des conseils ou dans des comités tenus en présence des principaux ministres. » Le roi savait que M. de Sartines disait la vérité; les dix-sept millions dont se plaignait M. Necker, et dont il imputait le vide de caisse à M. de Sartines, avaient été utilement employés dans la guerre d'Amérique pour les armements. Si l'on s'était caché auprès de M. Necker, c'est qu'on se méfiait du banquier génevois lié avec lord Stormont.

Il se produit incessamment chez les hommes

d'État un besoin et un orgueil d'essayer une démission; lorsqu'on se croit indispensable, on s'impose. Quand donc M. Necker trouva de la résistance chez le roi, il voulut la briser en déclarant avec fierté qu'il donnerait sa démission. M. Necker écrivit au roi une lettre fort sèche de pensées en style si peu convenable, qu'on y remarquait l'absence absolue des formes de l'antique monarchie. Il s'y révélait un orgueil de soi, un sentiment exagéré de services rendus, blessant pour le caractère de Louis XVI. « Les trois conditions mises par M. Necker pour reprendre sa démission étaient : 1° son entrée au conseil, ou du moins aux comités secrets des affaires d'État; 2° des lettres de jussion et un lit de justice, s'il le fallait, pour l'enregistrement de l'édit de création des administrations provinciales; 3° la punition de M. de Gueaux de Reverseau, intendant de Moulins, qui avait traversé les vues du directeur général, lors de l'établissement de l'assemblée de cette province. » Le roi ne voulut rien accorder, et le comte de Maurepas annonça enfin à M. Necker qu'il acceptait sa démission : ce fut un coup de foudre pour le directeur général, qui, atterré, tourna le dos et alla chez le marquis de Castries, son ami, pour y recevoir quelque consolation; de là il revint à Paris pour se réfugier ensuite à sa maison de Saint-Ouen, chef-lieu de grandes intrigues.

M. Necker fut remplacé par un contrôleur, honnête homme et d'une famille d'illustres magistrats. M. Joly de Fleury n'appartenait point à une école systématique de finance; il ne déplaisait à personne, sorte de milieu entre les fermiers généraux, le parlement et les banques. Comme il ne fallait pas trop vivement brusquer une transition, il resta dans les conditions de crédit engagé par M. Necker. Toutefois intendant lui-même, il sut se montrer moins hostile au système d'administration prévoyante introduit par Colbert, et que des esprits imprudents voulaient bouleverser d'une manière si complète.

A quelques mois de la disgrâce de M. Necker, le conseil perdit son chef, le comte de Maurepas, caractère essentiellement léger, mais droit et probe; comme il possédait l'absolue confiance de Louis XVI, sa mort dut laisser un grand vide au sein du conseil. Il expira presque dans les bras du roi, et la douleur de Louis XVI fut profonde comme s'il eût perdu un parent, un vieil ami d'enfance. Le choix de son successeur resta un moment indécis, et l'intrigue s'agitait pour rappeler M. de Choiseul aux affaires. Jamais le vieux duc n'avait perdu l'espérance de diriger une fois encore le cabinet; sa coterie active, persévérante, avait pour appui la reine depuis bien longtemps. Mais afin d'éviter toute compétition, le roi déclara même qu'il se passerait désormais de

premier ministre; et sa confiance se porta plus exclusivement sur M. de Vergennes, le véritable homme d'État du conseil. Le chef des utopistes, M. Turgot, mourait en même temps, sans qu'on fît presque attention à celui qui avait remué tant de questions niaises ou dangereuses. C'est qu'après les époques d'utopie on arrive dans les gouvernements aux idées d'utilité pratique, et ce ne sont pas les périodes les moins favorables au développement des peuples.

La cour de Versailles demeure pour tous avec sa renommée de politesse, de goût qui fait l'admiration et souvent la jalousie des souverains. Il n'est pas de prince qui ne souhaite visiter cette réunion d'élégants seigneurs et de gracieuses femmes, modèles enviés. On a déjà accueilli à la cour de France les rois de Suède et de Danemark, l'archiduc Maximilien, et l'empereur Joseph II. Catherine II s'empressa d'annoncer, par une lettre autographe à Louis XVI, que son fils Paul, accompagné de la grande-duchesse, désirait visiter la France pour y prendre des leçons d'urbanité, de noblesse, à la plus élégante cour du monde. Indépendamment des liens politiques qui pouvaient être resserrés par la présence de l'héritier de toutes les Russies, on mettait toujours de l'orgueil, de l'amour-propre à Versailles à maintenir cette supériorité de l'esprit gentilhomme; et l'on ne doit pas s'étonner des at-

tentions presque minutieuses que l'on apporta dans les politesses et la courtoisie qui accueillirent à Versailles les deux illustres étrangers, voyageant sous le titre du comte et de la comtesse du Nord. A Paris ils furent fêtés par le peuple avec une effusion qui toucha le grand-duc, à ce point que l'empreinte en resta toujours profonde en son cœur. On traitait alors dans le conseil la puissante question de l'indépendance des neutres et la Russie y jouait le rôle capital : le grand-duc venait porter les paroles sérieuses de Catherine II. L'histoire des traités s'explique souvent par la situation intime des gouvernements et des peuples; les victoires ou les revers ne sont pas tout dans la balance des forces d'une nation.

La lutte navale vigoureusement soutenue par la France avait fixé l'attention admirative de toute l'Europe; on savait les ressources de cette monarchie immense pour une guerre continentale; en Allemagne, en Flandre, en Italie, on l'avait vue à l'œuvre. Mais ce que l'Europe ne pouvait croire, c'est que ce merveilleux pays se fût placé à l'égal de l'Angleterre sur l'Océan, dans l'Inde, aux colonies; et pourtant c'était un fait incontestablement accompli, Catherine II se hâtait de le reconnaître. En même temps que le ministère, en France, subissait une révolution profonde, le cabinet de lord North était ébranlé en Angleterre par les revers de la guerre

d'Amérique. Les prédictions terribles de M. Fox s'étaient accomplies ; les colons soutenus par les Français venaient d'expulser l'armée anglaise, après la capitulation de lord Cornwallis ; l'Amérique était libre, et l'opposition pouvait demander à lord North un compte sérieux de cette malencontreuse direction de la guerre. Le parlement et l'opinion désiraient une fin aux hostilités. — Selon les whigs, ce n'était pas vis-à-vis de la France qu'il fallait faire les démarches de paix ; on se placerait ainsi dans une situation évidemment inférieure, car le cabinet de Versailles intervenant alors comme chargé des pleins pouvoirs de la Hollande, de l'Espagne, des États-Unis, s'offrirait dans toute la majesté de sa puissance ; il était donc plus habile de détacher successivement le faisceau des alliances en essayant des traités séparés avec les États-Unis d'Amérique, la Hollande, l'Espagne. Pour arriver à ces résultats désirés, la première et la plus essentielle des conditions, c'était la démission de lord North, le ministre qui avait déclaré la guerre en termes fort violents à la Hollande et à l'Espagne. Il n'existe pas de pays plus avancé que l'Angleterre pour reconnaître ce que chaque situation exige : les hommes d'État, sans regrets comme sans efforts, savent se plier aux exigences politiques ; lord North, couvert de la confiance du roi et maître encore d'une certaine majorité,

compprit néanmoins qu'il ne lui appartenait nullement de suivre des négociations qui ne seraient efficaces qu'avec des hommes nouveaux, et alors de lui-même il déclara aux communes qu'il résignait la direction du cabinet. Le nouveau ministère fut composé des partisans les plus hardis de l'indépendance américaine; les whigs y dominèrent, avec lord Shelburne, Fox, le marquis de Rockingham, John Cavendish; Burke lui-même acceptait le poste de trésorier général de l'armée.

En présence de la formation d'un cabinet whig, l'Europe ne pouvait rester indifférente; attentive pendant la guerre, elle devait intervenir pour la paix, et plus d'un cabinet offrit alors sa médiation, pour conquérir une importance dans le débat. La Prusse fut repoussée comme trop engagée envers l'Angleterre, et surtout comme trop peu importante. Alors la Russie et l'Autriche s'offrirent simultanément aux deux cours comme médiatrices dans la même forme et aux mêmes conditions que la France et la Russie étaient intervenues au congrès de Teschen. On entrait ainsi dans la voie pacifique dont les deux nations, la France et l'Angleterre, avaient tant besoin; leurs marines brillaient par d'éclatantes actions et la puissance de leurs ressources et le même sentiment de repos se révélait avec une indicible énergie. Fox fit la première démarche

en envoyant à Paris M. Thomas Grenville, un des whigs les plus habiles. Pour correspondre à cette initiative, M. de Vergennes désigna M. Gérard de Rayneval avec des instructions semblables auprès de M. Fox. Afin de témoigner le désir de ne jamais se séparer des intérêts communs, l'Espagne et la Hollande désignèrent également deux ministres plénipotentiaires avec mission de ne traiter que simultanément avec la France. Comme la médiation de la Russie et de l'Autriche était acceptée, M. le comte Mercy d'Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, fit deux voyages à Londres de concert avec M. de Markoff, chargé d'affaires de Russie, dans le dessein de se concerter avec M. Fox, tout à fait décidé pour la paix générale.

On marchait vers l'œuvre politique, lorsque l'administration du duc de Rockingham fut tout d'un coup brisée par la mort de son chef; alors le ministère se sépara, sinon en deux partis, au moins en deux ambitions. Lord Shelburne (depuis créé marquis de Lansdown) voulut tenir le premier rang dans le ministère, et Fox y prétendait à une sorte de dictature par son talent et son importance; déçu dans son espérance, Fox résigna publiquement son poste, et il imposa comme inflexible condition pour le reprendre, l'entrée de lord Portland comme chef du cabinet; rejeté sur ce point, le comte de Shelburne

fut abandonné à lui-même ; il n'était pas d'une capacité suffisante pour soutenir ce grand poids ; le blâme en tomba sur M. Fox. Alors pour la première fois, appelé par lord Shelburne et à ses côtés, s'élève le jeune Pitt, créé chancelier de l'échiquier à 23 ans ; phénomène immense dans l'histoire politique d'un pays. M. Pitt, hostile par sentiment et tradition aux gloires de la France, sait bien que le moment n'est pas heureux pour déployer contre elle des hostilités impuissantes ; il faut d'abord reconquérir la position d'alliance que le ministère de lord North a perdue. Dès lors les conférences pacifiques sont reprises à Londres sur la question fondamentale, la reconnaissance des États-Unis d'Amérique ; on ne pouvait pas plus s'y opposer qu'à la lumière du soleil. Aussi cette indépendance, tous les ministres anglais étaient résignés à l'accepter : L'Amérique serait libre, mais cette liberté ne devait pas être un moyen d'agrandissement et de prépondérance pour la maison de Bourbon. La cour de Londres insiste donc pour que l'indépendance soit réelle, absolue, sans créer un protectorat pour la France, pas plus que l'Angleterre ne stipulait un avantage pour elle-même. Ces bases, discutées par lord Shelburne avec M. de Rayneval, furent acceptées comme parfaitement conformes aux résolutions de la France et à l'esprit général des notes diplomatiques. Les plénipotentiaires en vin-

rent ensuite au traité principal entre les puissances en guerre. Les compensations résultant des hostilités pouvaient se présenter sous trois aspects, car trois États se trouvaient également engagés dans la guerre : la Hollande, l'Espagne et la France. Vis-à-vis ces États, et pour conserver un caractère désintéressé, la France ne devait pas se montrer exclusive dans son système personnel de compensation ; elle devait surtout faire porter les avantages sur la Hollande et l'Espagne, ses alliées ; de cette manière, elle montrait que quand on venait à elle avec sincérité, elle oubliait ses propres intérêts pour ceux de ses confédérés politiques ; abdication d'égoïsme qui sert considérablement l'avenir des traités entre puissances.

M. de Vergennes avait remarqué surtout qu'envers les états généraux de Hollande, l'Angleterre, loin de se montrer difficile, était complétement décidée à faire des sacrifices. Quant à l'Espagne, inséparablement unie à la France, elle stipula dans le traité de concert avec elle et par l'organe de son plénipotentiaire le marquis d'Heredia, caractère hautain qui n'approuva pas constamment les facilités et les concessions de M. de Rayneval. L'Espagne avait sacrifié ses flottes ; elle croyait mériter en échange le rocher de Gibraltar, assiégé et bloqué par ses armées. On posa cette question dans les conférences de Londres ; mais si la France obtint enfin

Minorque pour son alliée, elle échoua sur l'autre point; l'Angleterre ne voulut restituer Gibraltar à aucun prix. Il ne restait donc plus que les conditions particulières de paix entre la Grande-Bretagne et la France, et ces conditions furent établies sur des bases larges et fixes. Les deux grandes puissances, en confirmant les vieux traités de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, admettaient pour base de la paix nouvelle le principe de la restitution et de la compensation, sauf quelques points exceptionnels. Si la Grande-Bretagne restait maîtresse de Terre-Neuve, en vertu du traité d'Utrecht, elle cédait à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, terres essentielles pour les pêcheries de la baleine et de la morue.

Le principe de restitution une fois admis, le traité l'appliquait immédiatement à l'île de Sainte-Lucie rendue par l'Angleterre à la France, qui gardait en plus Tabago, en restituant à son tour aux Anglais la Grenade, la Dominique et Saint-Christophe. La cour de Londres cédait aussi toute la rivière du Sénégal et les établissements sur la côte, sans en excepter l'île de Gorée. En ce qui touche l'Inde, tous les comptoirs, établissements saisis ou conquis par la Grande-Bretagne, étaient rendus à la France avec la libre navigation sur les côtes de Coromandel et de Malabar; Pondichéry, Karikal, Mahé, Surate, Chan-

dernagor revenaient à la France, qui restituait à son tour les comptoirs anglais conquis durant la guerre. Mais la clause la plus honorable imposée avec une sorte de fierté et d'orgueil par le roi Louis XVI, ce fut l'abolition de cette surveillance d'un commissaire anglais sur le port de Dunkerque, stipulée par les traités de 1713, 1748, 1763, et rattachée pour ainsi dire au titre de cession de Dunkerque. Au XVII[e] siècle cette cité n'appartenait pas à la France ; possession espagnole, elle fut conquise par Charles II ; et lorsqu'en 1662 Louis XIV la réunit à sa monarchie, l'Angleterre stipula formellement qu'il resterait là en permanence un commissaire anglais pour empêcher que Dunkerque ne devînt un port militaire. Le traité supprima cette surveillance. Toutes les bases de ce traité, fixées à Londres par M. de Rayneval et lord Shelburne, en forme de préliminaires, furent de nouveau discutées dans des conférences à Paris, et cette discussion se prolongea tandis qu'une nouvelle révolution ministérielle portait encore les whigs et M. Fox à la direction des affaires diplomatiques : M. Fox avait vigoureusement attaqué les préliminaires de la paix arrêtés avec la France ; ses amis les avaient trouvés indignes des sacrifices qu'on avait faits pour la guerre et d'un cabinet placé à la tête des destinées de la nation. Il arriva ce qui souvent se produit chez les hommes d'État entraînés par le courant des

affaires : c'est que Fox, à la tête du cabinet comme secrétaire d'État, approuva les préliminaires qu'il avait attaqués comme membre de l'opposition. Les conférences pour les derniers protocoles se tinrent à Paris. Les deux puissances médiatrices, c'est-à-dire l'Autriche et la Russie, s'y étaient fait représenter, l'une par M. Mercy d'Argenteau, l'autre par le prince Yvan Bariatinskoy. Le traité définitif porte la date du 3 septembre 1783; il fut signé, à Versailles, par le comte de Vergennes au nom du roi Louis XVI et par Georges, duc de Manchester, au nom de l'Angleterre. Les protocoles particuliers portèrent la signature des ministres d'Espagne et de Hollande qui avaient pris part à la négociation.

Mais la circonstance la plus importante de ces négociations ce fut la direction immédiate que Louis XVI voulut donner à sa diplomatie. Au moment même où la France acceptait la médiation de la Russie et de l'Autriche pour conclure la paix, le roi se préoccupait de cette idée capitale : « que la France devait se rapprocher de l'Angleterre pour contenir l'ambition de Catherine II, dont les armées débordaient sur la Turquie, et qui venait d'attirer l'empereur Joseph Ier par la promesse d'un partage. L'ambassadeur de France à Constantinople, le comte de Saint-Priest, avait sinon des opinions russes, au moins des tendances pour le maintien de

la paix avec le cabinet de Saint-Pétersbourg : il ne croyait pas la Turquie assez forte, assez préparée pour engager la lutte.

C'est dans la courte période qui sépare la signature des préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, et le traité définitif conclu entre les deux puissances, que s'engage la plus curieuse et en même temps la plus importante des négociations pour l'histoire diplomatique de l'Europe. On se rappelle que le but de la guerre si vigoureusement engagée par le roi Louis XVI contre les Anglais avait été de relever la France des conditions trop inflexibles imposées par l'Angleterre dans le traité de 1763, surtout en ce qui touchait la marine et les colonies. La guerre, glorieusement conduite, avait constaté la puissance navale de la France; partout nos forces de mer avaient lutté contre les Anglais ; nous nous étions assez vengés de nos abaissements coloniaux, par l'émancipation des États-Unis d'Amérique et par l'insurrection de l'Inde sous Hyder Ali. Désormais l'Angleterre n'était plus en position de nous imposer de dures lois.

Alors le roi Louis XVI, la tête la plus logique, la plus habile de son cabinet, posa nettement cette question au conseil : l'Angleterre étant désormais impuissante à nous nuire dans la paix comme dans la guerre, ne serait-il pas utile de se rapprocher

d'elle, d'unir ses intérêts aux nôtres pour empêcher l'accomplissement d'autres projets ambitieux qui pourraient troubler l'équilibre européen? M. de Vergennes, le premier d'entre les ministres, développa les idées du roi dans un mémoire fort détaillé, et voici à quelle occasion. A la fin de l'année 1782 on avait reçu des dépêches de Vienne d'une haute importance. M. de Breteuil occupait alors l'ambassade. C'était un esprit de longue expérience, mais sec et tranchant. Louis-Augûste Tonnelier de Breteuil, un moment ministre plénipotentiaire près des États de Cologne, avait été envoyé en cette même qualité à Pétersbourg où il était resté jusqu'en 1765. Certainement nul n'avait mieux connu Catherine II et les projets de la Russie; il ne gardait même pas envers cette cour le sang-froid nécessaire dans l'appréciation des affaires publiques; il était passionné, et ce sentiment extrême l'avait servi dans ses investigations à Vienne où il avait remplacé, avec le titre d'ambassadeur, le prince Louis de Rohan; il s'était procuré là les renseignements les plus positifs sur un fait d'une haute gravité : Joseph II, le propre frère de Marie-Antoinette, se rapprochait de plus en plus de la Russie, et l'ambassadeur acquérait la certitude, par de bonnes informations puisées dans le propre cabinet de M. de Kaunitz, que certaines conventions étaient en voie de signature pour le morcellement de

la Turquie. Le 6 janvier 1783, dépêche de M. de Breteuil à M. de Vergennes, dans laquelle il lui signale, avec un empressement presque colère, les projets ambitieux de Catherine II et les incontestables progrès que fait la politique russe à Vienne. En réponse M. de Vergennes l'invite à pénétrer jusqu'au fond de la pensée de l'empereur, et à la suite de cette pressante dépêche M. de Breteuil obtient une audience de Joseph II. Avec le caractère un peu tranchant de sa parole, l'ambassadeur provoque des explications franches et positives. L'empereur ne dissimule rien; il déclare que si les Turcs ne font pas la paix, le cabinet de Vienne, sans se résoudre définitivement à aucun parti, prendra ses garanties : l'occupation de la Moldavie et de la Valachie est nécessaire pour couvrir les frontières méridionales de l'Empire.

Fort de ces premiers renseignements, le roi Louis XVI ordonne à M. de Vergennes de faire pressentir la Prusse sur le rôle qu'elle compte prendre dans le cas où l'Autriche ferait la guerre aux Turcs? Voudrait-elle s'unir à la France pour offrir une médiation armée? tel est le sens d'une dépêche de M. de Vergennes adressée au comte d'Esterno, ministre de France à Berlin (18 juin 1783). Le vieux roi Frédéric, fort animé contre Joseph II, mais aussi habile négociateur, vit dans ces ouvertures du cabi-

net de Versailles un moyen de rompre l'alliance de 1756, conclue entre la France et l'Autriche par M. de Choiseul : « lui-même a quelques liens déjà avec la Russie; il ne veut et il ne peut les sacrifier qu'à la condition impérative que la France reviendra à l'alliance naturelle et traditionnelle, celle que Richelieu avait conclue avec les électeurs de Brandebourg. » C'est ce qui résulte de sa conversation avec le comte d'Esterno.

Cette nouvelle attitude qu'imposait la Prusse entraînait une modification notable à la politique de l'alliance de famille entre la France et l'Autriche, au reste si utile dans la dernière guerre maritime. Le cabinet de Versailles ne pouvait l'accepter. Il a même crainte du caractère trop tranchant de M. de Breteuil à Vienne; Louis XVI, qui ne veut rien heurter, le rappelle en France avec le titre d'abord de ministre d'État et ne lui désigne pas de successeur; l'intérim est rempli à Vienne par M. Barthélemy, le neveu de l'abbé Barthélemy (du *Voyage d'Anacharsis*) et depuis longtemps placé dans les bureaux des affaires étrangères par M. de Choiseul. Tout à fait dévoué à l'alliance de 1756, M. de Vergennes l'invite à obtenir des renseignements précis et bienveillants sur les intentions de l'empereur Joseph II, car M. de Mercy d'Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Versailles, vient de remettre au roi un long mémorandum sur la

ligne de conduite que suivra l'empereur au cas où la guerre se développerait entre la Russie et la Porte-Ottomane : « La médiation ne convient pas à la dignité de l'Autriche, et l'opposition formelle blesse ses intérêts; il faut que l'empereur prenne un parti; si la guerre ne s'apaise pas, Joseph II exigera des garanties; si la Russie conquiert des provinces, l'indemnité de l'Autriche sera facilement trouvée. » M. de Vergennes appelle donc toute l'habileté de M. Barthelémy à pénétrer le dernier mot de ce *memorandum*. Le chargé d'affaires de France ne dissimule pas que le rapprochement entre l'Autriche et la Russie est un fait désormais consommé; dans ses diverses conversations avec le prince de Kaunitz, il a pu se convaincre que l'Autriche visait à la possession de la Moldavie et de la Valachie, et qu'on laissait même percer le mot de compensation et d'indemnité : la France pourrait obtenir les Flandres autrichiennes. Mais tout cela était vague, hormis le rapprochement avec la politique russe.

Ce fut au milieu de ces tâtonnements de la Prusse et de ces refus de l'Autriche, que le roi Louis XVI conçut la pensée neuve et hardie de s'ouvrir au cabinet de Londres, avec lequel on venait si rudement de se heurter par la guerre; il y avait au fond de cette résolution soudaine une grandeur, une fermeté de vue qui faisait honneur au roi très-

chrétien : l'Angleterre venait d'éprouver nos forces, il fallalt donc s'adresser à son cabinet, d'autant plus que M. Fox, appelé au département des affaires étrangères, avait montré des opinions larges et libérales lors du partage de la Pologne, et avait soutenu la politique de Louis XV qui voulait sauver les Polonais. D'après les ordres du roi, M. de Vergennes adressa une dépêche à M. d'Adhémar, ambassadeur à Londres : « Le roi très-chrétien vient de recevoir du cabinet de Pétersbourg la notification officielle de la prise de possession de la Crimée et du Kouban ; l'Angleterre restera-t-elle indifférente devant cet esprit de conquête ? que peut-on attendre de M. Fox et des membres du cabinet ? » Sur ce point, M. de Vergennes invite M. d'Adhémar à demander des explications. » (20 juin 1783.)

Sept jours après, dépêche de M. d'Adhémar en réponse à M. de Vergennes : « Il dit (M. Fox) qu'il ne croit pas à la prise de possession définitive des provinces de l'empire Turc ; le roi de Prusse, Frédéric II, ferait plutôt la guerre à l'empereur que de souffrir un tel partage et l'agrandissement démesuré de l'Autriche. » Ici se développe l'esprit essentiellement médiocre de M. Fox, déclamateur libéral, mais tout à fait en dehors des affaires pratiques ; il ne sait pas que Frédéric II, avec son ambition de conquête, et la situation parasite de la Prusse, cherchera plutôt

à se faire un lot, à trouver une indemnité, qu'à lutter contre la Russie et l'Autriche réunies. N'est-ce pas ce qui est arrivé lors du premier partage de la Pologne? M. de Vergennes le rappelle dans une de ses dépêches : « c'est l'indifférence du ministère de lord North qui a laissé isolés et impuissants les efforts sérieux des amis du roi Louis XV et du duc d'Aiguillon en faveur de la Pologne : en sera-t-il ainsi du partage de l'empire turc? »

Pourtant, dans une nouvelle dépêche (18 juillet), M. de Vergennes ne s'explique pas l'indifférence de M. Fox sur une si grave question. Quoi! l'Angleterre verrait avec insouciance l'apparition d'une grande flotte russe dans le Bosphore? veut-on livrer Constantinople à Catherine II? Si M. Fox ne veut pas entrer dans les idées de la France, il serait utile que M. d'Adhémar demandât audience au roi George, pour lui faire connaître les craintes du roi de France. Avant de voir le roi George, M. d'Adhémar crut nécessaire de provoquer de nouvelles explications de M. Fox. Toujours de la part du ministre anglais la même indifférence. M. Fox répond : « Qu'il est trop tard; comment s'opposer à des desseins si bien arrêtés, à un fait accompli? Il a, d'ailleurs, des engagements avec l'impératrice! » Au fond, M. Fox, lié à tout le parti philosophique, n'ose pas heurter les encyclopédistes, car la cause de Catherine se mêle à

la popularité de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot et des penseurs à la façon de Hume.

Cependant M. d'Adhémar a une audience particulière du roi George III (il l'annonce dans une dépêche du 20 juillet); il expose à Sa Majesté Bitannique la situation diplomatique si rapprochée de Joseph II et de l'impératrice Catherine II, et leur projet de partager l'empire Turc; George III, l'homme le plus honnête de l'Angleterre, en parle avec indignation : « Si les choses marchent ainsi, a-t-il dit, l'Europe bientôt sera comme un bois; le plus fort pillera le plus faible, il n'y aura plus de sûreté pour personne. » Mais le roi d'Angleterre n'a pas d'opinion constitutionnelle à lui : il doit suivre la ligne de son ministère et du parlement. Après cette audience, M. d'Adhémar voit de nouveau M. Fox : si le ministre désapprouve complétement les projets de la Russie; il persiste à soutenir qu'il est trop tard pour s'y opposer.

M. de Vergennes, d'après les ordres du roi Louis XVI, félicite M. d'Adhémar d'avoir obtenu au moins des explications nettes de M. Fox. L'Angleterre désapprouve la politique de Catherine II; c'est beaucoup déjà : pourquoi ne pas s'entendre pour la forcer à renoncer à ses desseins injustes? et pour cela il suffirait d'une intervention simultanée des deux puissances; elles seraient nécessairement écoutées;

si la France agit seule, au contraire, elle ne sera pas assez forte, assez prépondérante pour obtenir un plein succès à Pétersbourg : pourquoi ne pas s'entendre sur des propositions à faire en commun ? Si M. Fox croit qu'il est impossible de faire renoncer la Russie à tous ses projets de conquête, on pourrait au moins les limiter, lui accorder le Kouban pour retenir la Crimée. Le comte d'Adhémar, à la suite de cette dépêche, voit M. Fox ; toujours la même froideur, la même hésitation qui déguisait à peine un refus d'intervention commune.

Bientôt le comte d'Esterno, ministre à Berlin, a le dernier mot de ces hésitations, de ces refus étranges de M. Fox. Le roi Louis XVI a ordonné à M. de Vergennes de faire pressentir de nouveau Frédéric II sur sa résolution définitive en cas où la Russie et l'Autriche persisteraient dans leurs desseins de conquête. M. d'Esterno a obtenu une audience particulière du roi ; Frédéric II, railleur et habile, se jette dans les généralités : « Ce qui se passe est le résultat de l'alliance de 1756 entre la France et l'Autriche : pourquoi le cabinet de Versailles a-t-il renoncé à sa vieille politique d'amitié et de bons rapports qui le liait à la Prusse depuis le XVIIe siècle ? que le roi très-chrétien renonce à l'alliance de 1756 et rien ne sera plus simple que de s'opposer à la Russie et à l'Autriche ; la France compte trop sur l'Angleterre,

car le roi de Prusse a été invité par M. Fox d'obtenir un rapprochement intime entre l'Angleterre et Catherine II; il n'y a donc pas à espérer de M. Fox une démarche en opposition actuelle aux desseins du cabinet de Pétersbourg. » (Dépêche du 22 août 1783.)

Il y a toute une révélation dans cette dépêche; et pourtant le roi Louis XVI ne se décourage pas : M. de Vergennes, par ses ordres, écrit de nouveau à M. Barthélemy à Vienne : « Que se passe-t-il dans ce cabinet? M. Mercy d'Argenteau vient de déclarer encore que si la guerre prenait du développement, l'Autriche ne pourrait se dispenser d'obtenir des compensations, système qui paraît monstrueux et inique à M. de Vergennes : « il ne s'agit donc plus de justice, mais d'égoïsme dans les affaires du monde. Ce qui convient, ce qui est profitable, serait donc toujours juste! quelle morale! » M. Barthélemy répond : « que la politique de M. de Kaunitz paraît arrêtée sans possibilité de le faire revenir; seulement il fait pressentir que si l'on espère des compensations, il pourrait nous en offrir également et par exemple les Pays-Bas autrichiens.

Cet écho d'un système de compensations vient également de Turin. M. de Vergennes a écrit au baron de Choiseul (cousin de M. de Choiseul et ministre auprès de la cour de Savoie) d'examiner d'abord ce que l'on pourrait obtenir du cabinet sarde au cas d'une

guerre avec l'Autriche et la Russie, puis de pénétrer, s'il est possible, les démarches du cabinet de Vienne à Turin. M. de Choiseul répond que M. de Kaunitz intrigue vivement et que pour calmer les craintes et satisfaire les désirs de la politique sarde on fait espérer à la maison de Savoie la cession du Milanais comme on offre les Flandres à la France. Le roi Louis XVI insiste pour qu'on éclaire le cabinet sarde sur la portée désastreuse pour elle d'un trop grand agrandissement de l'Autriche, tôt ou tard destinée à l'absorber. Cette même politique est suivie par la France auprès de la cour d'Espagne, en Hollande, en Suède. M. de Vergennes profite du traité de commerce signé avec Gustave III (1er avril 1783), pour lui faire connaître les desseins définitifs de la Russie : n'est-ce pas de Pétersbourg que partent les menées secrètes qui agitent les États de Suède et les animent contre un roi maître du pouvoir depuis le coup d'État de 1772?

A Londres, de nouvelles démarches sont faites par le comte d'Adhémar auprès de M. Fox; l'ambassadeur de France voit le ministre anglais, le presse de répondre à de nouvelles ouvertures. Il résulte d'une dépêche du comte d'Adhémar (6 août 1783) la conviction triste et profonde que M. Fox ne veut pas agir, que certains engagements le lient dans une fausse politique; M. d'Adhémar désespéré croit néan-

moins qu'une telle annulation de la politique anglaise dans un intérêt aussi grave ne pourra être de longue durée : tôt ou tard elle doit s'entendre avec la France pour arrêter le système militaire et maritime de la Russie qui menace d'envahir l'Orient : immense prévision de l'avenir.

L'histoire n'offre rien de comparable à cette activité du cabinet de Versailles sous la noble direction de Louis XVI ; le roi ne se rebute pas des obstacles ou de l'indifférence générale ; M. Barthélemy reçoit l'ordre encore de voir M. de Kaunitz : « L'Autriche ne peut vouloir que la Russie absorbe sa puissance militaire et maritime : il faut arrêter sa marche en Orient. Si la Russie ne veut pas évacuer la Crimée et le Kouban, si elle fait de cette cession de territoire une condition inflexible, qu'on l'admette, mais au moins dans l'intérêt général du commerce et de l'influence maritime de tous les États, qu'il soit bien convenu qu'elle ne pourra avoir que des bâtiments de commerce ou des navires de guerre de moins de vingt canons dans la mer Noire. » Ces propositions si simples, si profondément européennes, n'excitent pas l'attention qu'elles méritent auprès de M. Fox. Le cabinet de Versailles comprend bien que des engagements sont pris et que pour le moment il ne peut compter ni sur la Prusse, ni sur l'Angleterre et moins encore sur l'Autriche liée à la politique de fa-

mille par le traité de 1756 et le mariage de Marie-Antoinette.

M. de Vergennes ne s'en étonne pas; initié depuis trente ans à la politique du cabinet de Versailles, il est encore plein du souvenir des efforts que ce cabinet a constamment faits pour le maintien de l'équilibre européen. Ce qui se passe en 1783 est la répétition de ce que Louis XV a fait en 1771 et en 1772 pour sauver la Pologne : alors aussi le cabinet de Versailles avait fortement agi à Vienne, à Berlin, à Londres; nulle part il n'avait trouvé un utile concours à ses desseins européens en faveur de la Pologne. Louis XV aussi grand roi au point de vue diplomatique que Louis XIV et que Louis XVI, Louis XV qui avait donné la Lorraine et la Corse à la France, avait agi par sa diplomatie publique et secrète dans le dessein de sauver la Pologne! Les cabinets restèrent muets à sa voix; ils avaient des intérêts au premier partage de la Pologne; Catherine II, Frédéric, Joseph II, en portant haut le sceptre de la philosophie comme une marotte, dominaient l'opinion et les cabinets de Louis XV et de Louis XVI subirent le contre-coup de la trahison des encyclopédistes.

Il a été besoin d'entrer dans quelques détails sur cette belle négociation de 1783, pour révéler la supériorité du roi Louis XVI; puis pour placer dans la grande chronique du pays le nom de quelques diplo-

mates considérables mêlés aux affaires de France. Nos histoires sont étrangement faites; tandis qu'on élève à la hauteur du génie quelques parleurs de tribune, quelques turbulents de clubs, on n'indique même pas le nom des hommes d'État qui ont grandi la France; nos professeurs d'universités exaltent quelques mauvais constituants, et ils ne savent pas ce que fut ce noble comte d'Adhémar dont les dépêches à M. de Vergennes sont un admirable modèle de logique et de haute prévoyance.

Louis XVI, tête véritablement puissante en diplomatie, va plus loin dans l'avenir : les rivalités de la France et de l'Angleterre ne sont pas, selon lui, le mot définitif de la situation; deux grandes nations peuvent lutter ensemble, puis se rapprocher, surtout lorsqu'elles ont reconnu leurs forces mutuelles et qu'elles sont en présence d'un péril commun. M. de Vergennes, par les ordres du roi, explique comment lors du premier partage de la Pologne eut lieu ce désaccord entre la France et l'Angleterre qui a hâté la chute des Polonais : « les trois puissances partageantes étaient parvenues à créer les méfiances de l'Angleterre contre la France : on ne pouvait pas ignorer qu'aujourd'hui la Russie et l'Autriche suivaient le même système. Depuis la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, Joseph II s'était visiblement rapproché de la cour de Pétersbourg : Catherine II

lui faisait espérer des compensations considérables : la Moldavie, la Valachie, le Frioul vénitien et l'Adriatique pour obtenir son concours dans la guerre d'Orient : il fallait donc aviser à un péril imminent. »

Il est donc incontestable qu'en présence de cette politique prévoyante du roi Louis XVI, il n'y eut à cette première période que de froides réponses : M. Fox et M. Pitt, après lui, n'avaient pas encore compris toute la portée de la politique russe, remuant à la fois la Grèce, les Moldaves, les Valaques, pour s'assurer la prépondérance en Orient. Cette indifférence de l'Angleterre étonne le roi Louis XVI qui seul semble pressentir la prépondérance russe qui s'avance pour tout absorber.

CHAPITRE VI.

Travail des esprits après la paix de 1783. — La franc-maçonnerie et les sociétés secrètes. — Sciences occultes. — Tendance de la littérature. — Découvertes. — Voyages. — Instruction écrite par Louis XVI destinée à de Lapeyrouse. — Beaux-arts. — Mœurs publiques et privées. — Administration et finances. — Calomnies et bruit de cour. — Triste affaire du collier de la reine.

1783-1786.

Les temps de paix et de repos qui succèdent aux émotions de la guerre ont leurs périls pour les gouvernements et les nations, car les esprits longtemps surexcités par la gloire, tout à coup condamnés aux quiétudes d'une vie paisible, se jettent dans d'autres aventures aussi dangereuses pour le repos des peuples. A l'approche d'ailleurs des grandes crises, il se fait toujours dans la société un travail de curiosité inquiète; l'esprit n'est pas plus à l'aise que le corps; l'atmosphère se remplit d'un fluide pesant qui fatigue les poumons. Alors tous s'agitent, recherchent ou marchent vers l'inconnu : c'est le temps des sortiléges, des prédictions, des devins et des sorts; comme la partie merveilleuse et créduie de notre nature ne se perd jamais, à la croyance des

choses saintes succèdent les superstitions de peuple. Cela se vit dans les dernières années de Louis XVI. A cette période, il s'était produit un mouvement scientifique très-avancé; toutes les connaissances humaines se montraient en progrès, et particulièrement les sciences physiques et mathématiques : l'électricité, les aérostats, la vapeur, l'astronomie, et enfin l'inoculation, premier pas vers la vaccine. Partout la science de la vie et de la mort était en marche; la philosophie, comme un grand alchimiste, faisait passer dans un vaste alambic l'âme et le corps, la science de gouvernement, la religion, les croyances antiques; il ne restait plus rien debout; la chimie dissolvait ou recomposait les êtres, comme la critique émiettait les idées, les formes; la société redevenait poussière. Dans cette active disposition des esprits silencieusement préoccupés des choses extraordinaires, tout ce qui tenait aux mystères de la nature, aux rapports fantastiques des êtres, à la fantasmagorie des esprits, fut accueilli avec un sombre enthousiasme. Il y eut goût pour les associations secrètes : aux salons, si spirituels, si brillants de la cour, commençaient à succéder les clubs, et surtout la franc-maçonnerie, réunions d'hommes rapprochés par des signes, soumis à des épreuves, et gardant un impénétrable silence sur ce qui se passait entre eux. On vit bientôt les loges du *Grand-Orient*, les

Neuf-Sœurs, l'*Avenir*, s'établir, se propager à Paris comme des espèces de républiques occultes, sacerdoce séditieux qui comptait les frères Lalande, Franklin, Trogonoff. Il pouvait se tramer bien des projets dans la franc-maçonnerie sans qu'on pût même le soupçonner; on était frère en loge, sans distinction de rang. Le prince de Galles était grand maître des loges d'Angleterre, le duc de Chartres de celles de France. Le premier, le plus ancien des docteurs en science occulte au XVIII[e] siècle, avait été le fameux comte de Saint-Germain qui disait avoir vécu dans tous les temps et avec tous les hommes; traversant les siècles avec une rapidité fantastique, il n'était pas rare de l'entendre parler de Charles-Quint comme d'un prince qu'il avait connu. A une époque sérieuse et réfléchie, un tel hâbleur eût passé pour fou, mais tel était alors le besoin de mystère et d'inconnu que des hommes graves ajoutaient foi à tout cela. Puis ce fut le médecin allemand Mesmer : aux esprits oisifs, à une génération nerveuse, parce qu'elle était sans émotions, riche et fatiguée, les choses fantastiques devaient nécessairement plaire; lorsque des harmonies mystérieuses font danser devant vous les idées et les formes, c'est une douce manière de s'agiter; quand un siècle est malade, il espère toujours un Messie pour le guérir. La légèreté de la nation restait proverbiale

encore; dans cette société de débauche, tout homme qui la remuait était le bienvenu. La science de Mesmer consistait à mettre ces ressorts en mouvement, nulle méthode médicale n'eut plus de vogue, et toutes les têtes d'imagination d'alors s'en éprirent avec une fureur sans exemple. Parmi les sectateurs les plus fervents furent trois hommes qui jouèrent depuis un rôle : le marquis de La Fayette, M. Bergasse et le parlementaire d'Espréménil. Ceux-ci, grands promoteurs de la doctrine de Mesmer, ne manquèrent jamais une seule de ses séances, au milieu des femmes les plus distinguées.

Le temps alors avait quelque chose d'étrange, de surnaturel. Qui pourrait jamais s'expliquer la fortune du comte de Cagliostro, aventurier fameux qui remplit la fin du XVIIIe siècle? Quel était-il? on l'ignorait, et lui-même prenait plaisir à se revêtir de ce mystère qui grandit les existences pour le vulgaire. Une note secrète des affaires étrangères le disait né à Palerme, de parents fort médiocres, et son nom alors était Balsamo. Le comte de Cagliostro, plus avancé que Mesmer dans la connaissance des sciences occultes et dans les mystères de l'inconnu, soutenait sa puissance d'intuition pour lire dans l'avenir, commander aux éléments et sonder les profondeurs infinies de la science. Quelques pages de Tacite pourraient seules reproduire ces autres superstitions

du XVIIIe siècle ; les esprits les plus sceptiques, les plus railleurs, se laissaient aller à ce culte des sorts et des devins ; le comte de Cagliostro révélait l'avenir avec une audace que la superstition seule autorisait. Dans ce mouvement étrange des esprits, on ne doit pas s'étonner encore du succès qu'obtinrent les doctrines de Jean-Gaspard Lavater, l'un des pasteurs de Zurich. L'existence de Lavater était simple et paisible, on accourait de tous les points afin de savoir sa force, son caractère, ses penchants. Calme, réfléchi, Lavater ne se laissa dominer par aucune passion, si ce n'est par le besoin de renommée. Pour cela il fallait s'attacher aux grandes popularités, et les ravir dans leur amour-propre : quand un homme considérable venait le visiter, il arrangeait son horoscope comme une flatterie, en exaltant les lignes merveilleusement droites ou fortement accentuées ; et les philosophes d'alors ne manquaient pas de publier la science immense de Lavater. Prenez tous ces systèmes étranges au milieu du règne de Louis XVI, vous les voyez professés et suivis par les hommes les plus influents de la cour ; on passe des nuits comme sous Henri III à faire des conjurations, à chercher les sorts, à lire profondément dans l'abîme. On se fait les cartes et les tarots : les devineresses accourent secrètement chez mademoiselle Bertin, la modiste ; et là les plus grandes dames achètent au

poids de l'or une destinée favorable. Peut-être y eut-il là quelques intrigues de l'étranger, expliquant seules cette profusion d'or, ces dépenses sans limites que faisaient Cagliostro et le comte de Saint-Germain : quand les gouvernements de l'Europe voulaient savoir le dernier mot des affaires de France, ils se servaient de tous les moyens, et des agent secrets surtout furent désignés à ce dessein. Il est à croire que cette multitude d'intrigants, Cagliostro, Saint-Germain, Mesmer, avaient des missions secrètes de Berlin ou de Londres, et que l'éclat de leur renommée n'était qu'un moyen pour remplir leur mandat avec une plus grande pénétration et une plus parfaite tranquillité.

Comme si tout devait marcher à l'extraordinaire, les avertissements ne manquèrent pas à cette société. Un homme encore d'une nature étrange et fantastique vint jeter des paroles désolantes à ce siècle, ce fut Jacques Cazotte, Bourguignon d'origine. Les salons désiraient Cazotte pour sa causerie vive et le ton presque prophétique qui régnait dans ses discours. Un soir donc, chez la comtesse de Vaudreuil, après un bal, lorsque tous les feux de la danse, du jeu et du plaisir propageaient l'ivresse, on vit Cazotte sombre et pensif; et comme on l'interrogea, il se fit longtemps prier, puis il dit à ces femmes jeunes et rieuses : « Oh! que de choses je vois, et d'ici à

peu de temps.—Eh quoi! répondit-on en chœur, parlez, monsieur Cazotte!—Ce que je vois, répliqua-t-il, c'est qu'il y a devant mes yeux des destinées qui font frémir; vous, mesdames, vous serez toutes dépouillées de vos vêtements; duchesse de Montmorency, le coutelas touchera votre cou; Chevreuse, Chabot, Rohan, vous monterez aussi dans une fatale charrette; et cela n'est pas loin. » Et un long frémissement éclata. « Ce n'est pas tout, dit Cazotte. — Parlez donc, répliqua-t-on. Que deviendront le roi et la reine? s'écria tout inquiète madame de Polignac. — Vous voulez que je vous le dise; ils monteront aussi sur l'échafaud! » Et ces paroles firent tellement rêver, que la fin du bal fut triste comme si une grande prophétie avait éclaté. Cazotte n'était point un charlatan, mais un homme sérieux qui avait compris la marche des faits, des opinions, et les fatalités de l'erreur qui pousse et dévore les peuples. Le triomphe des encyclopédistes n'était-il pas complet, et derrière ce triomphe n'y avait-il pas une révolution?

L'apothéose commence avec la mort, et la gloire s'élève du tombeau. Il n'y avait plus de limites à la renommée de Voltaire, ses portraits furent suspendus aux trumeaux; ses statuettes de bronze ou de plâtre ornèrent toutes les cheminées, et comme un fétiche, cette figure vieillie, parcheminée, eut des

autels sacrés. Une renommée aussi éclatante vint à Jean-Jacques Rousseau; désormais ses portraits, ses statuettes durent figurer à côté de celles de Voltaire. L'art en vain voulut ennoblir les traits des deux vieillards : Voltaire, avec sa perruque ridicule, ses gros traits, ses petits yeux perçants, sa lèvre seule distinguée; Rousseau, avec sa physionomie de vendeur d'orviétan, ces traits du caractère suisse dégénéré qu'on retrouve dans Marat. La grande dictature intellectuelle du XVIII[e] siècle était passée un moment à d'Alembert; mais la maladie, la peur, l'avaient saisi lui-même. L'homme en qui le sceptre fut remis, le marquis de Condorcet, n'avait ni l'esprit incisif, mobile de Voltaire, ni la puissance de Rousseau. En ce temps rien n'était plus facile que de s'élever; qu'on se dît athée et l'on était un grand homme. L'esprit de Condorcet qui aurait dû le séparer de tout gouvernement régulier, l'avait au contraire désigné à Catherine II et au vieux Frédéric comme leur correspondant habituel, et le successeur de Voltaire.

Les princes de l'Europe tendaient la main à tout ce qui préparait la fatale corruption des doctrines; Diderot, qui venait de mourir, était pensionné de la czarine; le baron de Grimm, envoyé de Saxe-Gotha, un des épicuriens les plus publiquement déclarés, n'était-il pas également l'agent de Catherine II et le

chef du parti de l'étranger qui dominait la philosophie et la littérature? Est-ce qu'une telle dépravation n'explique pas seule cette marche irrésistible de la société vers la destruction et le désordre des idées? Il y eut alors certains coloristes du mal qui le présentaient sans cesse sous une face nouvelle, et leur joie était de voir une illusion enlevée à cette couronne d'or, que nous portons tous au front, si brillante dans l'enfance, si effleurée lorsque l'âge vient avec ses tristes réalités. Sous un roi moral et religieux, les académies se peuplaient d'écrivains immoraux ou impurs; médiocres ou non, ils y entraient comme en d'autres temps on est sûr de voir s'y presser les ennemis des pouvoirs et des idées d'unité. A cette époque, les œuvres complètes de Voltaire, sous la direction de Beaumarchais, furent achevées à Kehl. En même temps parut une édition nouvelle de l'*Encyclopédie*, publiquement surveillée par Condorcet, sans changements notables, sans modifications susceptibles d'atténuer le mauvais esprit de cette spéculation de librairie si au-dessous de la science et de la vérité.

Contre ce vaste et triste débordement de mauvais principes, y avait-il une force de résistance possible, et le clergé avait-il une situation assez haute pour remplir sa mission? Deux points spécialement attiraient l'attention des évêques : la licence de la presse,

poussée jusqu'à l'extrémité par la publication des livres obcènes ou irréligieux; la situation du parti protestant qui prenait en France une attitude dangereuse. Hélas! le clergé avait profondément raison quand il dénonçait cette situation étrange d'une monarchie qui admettait le système républicain de Rousseau, de Mably et de l'abbé Raynal, et d'un empire catholique qui saluait les livres immondes de Diderot, du marquis d'Argens, du baron d'Holbach; mais quelle force peut résister à l'entraînement d'un siècle? Quant aux efforts des protestants pour acquérir l'état politique, un mémoire secret, rédigé par un des membres les plus savants du clergé, constatait « que ce n'était pas seulement dans l'intérêt de la pensée religieuse qu'on appelait la surveillance la plus attentive sur le parti calviniste, mais dans un but de repos pour l'Etat et de nationalité française que le parti avait menacé au XVIe siècle. »

Les faits que révélaient les remontrances du clergé étaient précis; néanmoins le roi demeurait dans une mesure extrême de langage; seulement Louis XVI promettait, pour les livres immoraux, une surveillance plus vive, plus contenue. « Je recevrai volontiers les mémoires et les plans qui me seront proposés par le clergé; je m'en ferai rendre compte; je les examinerai avec attention; je me porterai volontiers à donner des règlements qui assurent de plus en

plus l'exécution de mes volontés pour le bon ordre. » Et Louis XVI, après ces paroles, déjà si froides pour le clergé inquiet sur le sort de la religion, se montrait plus précautionneux dans ses expressions sur les protestants. C'est que le roi, avec la piété la plus incontestée, n'était pas resté étranger aux idées qui voulaient avant tout assurer la liberté des cultes aux protestants. Plusieurs fois déjà, en plein conseil, cette question s'était débattue, et Louis XVI ne cherchait qu'une circonstance favorable pour la résoudre dans un sens de liberté et de tolérance.

Avec un pouvoir si faible, le parti philosophique marchait donc invariablement au triomphe de ses doctrines; ce n'est pas qu'il ne trouvât devant lui des adversaires spirituels, savants ou railleurs; Voltaire, si puissant qu'il fût, avait rencontré dans l'abbé Desfontaines, Fréron, Valmont de Bomare, des censeurs énergiques qui avaient réduit à leur valeur misérable les rapsodies historiques, les raisonnements puérils de science naturelle du philosophe de Ferney, si étrangement ignorant en géologie surtout : les écrits de Sabathier de Castres, de Juigné, de Grozier, de Royou, de Pompignan avaient une valeur de critique éminente; mais la force d'action sur un temps, résulte moins de la masse des lecteurs qui viennent à un livre, que de l'esprit actif des coteries qui se tiennent avec persévérance pour envahir toutes les

portes de la renommée et toutes les forces de l'état social Telle était l'école encyclopédiste, qu'il n'y avait de bruit que pour elle et d'éclat que pour ses coryphées. Aux jeunes adeptes de la philosophie, les places, les pensions, les caresses de l'amour, les caprices de la fantaisie; aux jeunes hommes sérieusement occupés de l'idée religieuse, la misère, la faim et la mort. Les grands esprits étaient à ce temps, l'abbé Raynal, qui démolissait notre système de colonies; l'abbé Mably, qui brisait la monarchie par l'histoire : quant à la religion, on la laissait aux sots, c'était le mot à la mode. Quelques belles découvertes marquaient la seconde moitié du XVIIIe siècle : l'électricité, en la dépouillant du charlatanisme de Franklin, portait avec elle-même une destinée; l'observation des phénomènes avait amené à reconnaître la puissance des conducteurs de la foudre, semblable à la baguette magique des anciens pour commander à la tempête. Les frères Montgolfier les premiers établirent la théorie des aérostats dont Pilâtre de Rozier s'enthousiasma, et que Blanchard et Charles appliquèrent avec hardiesse et supériorité. La découverte était belle, ingénieuse, et, comme toujours, les philosophes, sectaires de la perfectibilité, annonçaient d'immenses changements dans la civilisation, à la suite d'une splendide découverte sans doute, mais qui,

semblable à toutes les choses humaines, devait avoir ses limites.

A ce moment on étudiait dans son enfance l'action d'une puissance motrice, destinée à changer la face du monde, la vapeur, connue en France et en Espagne dès le XVI[e] siècle. Les Anglais, les premiers, l'avaient appliquée à l'industrie; et, sur les dessins des machines de Birmingham et Manchester, Jacques-Constantin Périer, aidé de son frère, dessina et construisit la pompe célèbre de Chaillot. Il y avait alors à Besançon un jeune gentilhomme du nom de François-Dorothée, marquis de Jouffroy, officier au régiment de Bourbon-infanterie, profondément instruit dans les lois de la mécanique, qui, pénétrant dans les mystères intimes de la vapeur, conçut la pensée d'appliquer cette puissance à la navigation elle-même, et de remplacer par des rouages les mille rames des anciens, qui naviguaient à tous vents; ce fut sur le Doubs, au milieu de sa province (la Franche-Comté), que le jeune de Jouffroy fit son premier essai sur un bateau de quarante pieds de long sur six de large; son appareil consistait en des châssis formés de volets, plongeant dix-huit pouces dans l'eau, et le moteur une pompe à feu, dont le contre-poids ramenait en avant les volets; cet appareil, imparfait encore, produisit néanmoins l'effet désiré, c'est-à-dire la marche du bateau sans rames, ni voiles; on n'ap-

pela plus le marquis de Jouffroy, parmi les gentilshommes, que Jouffroy la Pompe; il persévéra néanmoins, et de nouveaux appareils furent ajoutés au mouvement des cylindres. Les journaux du temps rapportent les expériences qui furent faites sur la Saône, d'un bateau à vapeur, remontant de Lyon à Châlon, et cette découverte qui devait nous revenir par l'Angleterre eut donc une origine toute française et se rattache à ce règne de Louis XVI. Tandis qu'un religieux de l'ordre de Cîteaux, dom Ganthey, présentait à l'Académie des sciences le premier système télégraphique de jour et de nuit ou l'art de connaître les signaux par un alphabet particulier, le comte de Mily et le marquis de Condorcet firent un rapport à l'Académie (15 juin 1782; ce qui fait tomber la priorité révolutionnaire du télégraphe, pour la rendre aux ordres monastiques). Les commissaires présentèrent ce système « comme une découverte ingénieuse et praticable. »

Ainsi se manifestait partout le goût des découvertes, des nouveautés, des choses inconnues aux générations anciennes, et cette tendance des esprits favorisa les voyages hardis qui marquèrent la fin du XVIII[e] siècle. Anson, Bougainville avaient ouvert la carrière. Londres et Versailles retentissaient alors du nom du capitaine Cook; Louis XVI, fort avancé dans l'étude de la langue anglaise, en avait lui-même fait

une traduction élégante et fidèle. On ne pénétrait pas une seule fois dans les appartements particuliers de Versailles, sans voir le roi entouré d'astrolabes, des cartes marines de Delille, si précieuses, si détaillées; dans cette étude, il y avait un orgueil national. Louis XVI espérait que la France pourrait se glorifier d'avoir produit un marin aussi ferme, aussi populaire que Cook. En parcourant la liste des officiers de mer qu'il connaissait si bien, Louis XVI avait désigné d'une croix au crayon le nom d'un capitaine parvenu au milieu de la vie avec des actions d'éclat: c'était Jean-François Galaup de Lapérouse[1], gentilhomme, garde-marine à quinze ans, blessé à dix-neuf, lieutenant de vaisseau, ayant déjà fait trois fois le tour du monde lorsqu'il reçut le commandement de la frégate *l'Amazone*. Ce fut donc sur ce capitaine de vaisseau que le roi fixa son attention lorsqu'il résolut une campagne de découvertes. Il demanda un travail au ministre de la marine, et ce travail, qui existe encore, est couvert des notes marginales du roi, témoignage de la rare capacité de ce prince. Enfin Louis XVI écrit de sa main un résumé destiné à préciser le but du voyage, et ses instructions ne sont pas les moins curieuses et les moins utiles. « Pour résumer, écrit le roi, ce qui est proposé

1. Il était né à Albi en 1741.

dans ce mémoire, et les observations que j'ai faites, il y a deux parties : celle du commerce et celle des reconnaissances. La première a deux points principaux, la pêche de la baleine dans l'océan Méridional, au sud de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance ; l'autre est la traite des pelleteries dans le nord-ouest de l'Amérique, pour être transportées en Chine, et si l'on peut au Japon. Quant à la partie des reconnaissances, les points sont, celui de la partie commerciale, celui des mers du Japon qui y concourt aussi ; mais, pour cela, je crois que la saison proposée dans le mémoire est mal choisie pour les îles Salomon et celui du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Tous les autres points doivent être subordonnés à ceux-là ; on doit se restreindre à ce qui est le plus utile, et qui peut s'exécuter à l'aise, dans les trois années proposées. » Si donc il n'est pas exact de dire que toutes les instructions de Lapérouse furent écrites par Louis XVI (elles sont l'œuvre de M. de Fleurieu), on peut affirmer que la pensée du voyage, comme le but, furent développés par le roi. Les observations marginales sur le mémoire de M. de Fleurieu sont peut-être plus considérables et mieux raisonnées que le mémoire lui-même.

Il y a dans tous les actes, dans toutes les œuvres de Louis XVI un sentiment de noble émulation à l'égard de l'Angleterre. Le jeune duc de Chartres y

donna la plus vive impulsion : ami du prince de Galles, il s'était passionné pour les habitudes de la haute société de Hyde-Parck ou de Windsor-Castle. On lui devait, ainsi qu'au comte d'Artois et au duc de Fitz-James, le goût des courses, les jockeys, les combats de coq et les paris dans les clubs. Les journées des ducs de Chartres, de Lauzun, du marquis de Genlis se passaient en loge de francs-maçons, aux courses conduites par le mulâtre Saint-Georges, admirable cavalier, spadassin, sauteur et boxeur à la fois. De cette époque datent les équipages à la Daumont, les petites voitures anglaises, et ces bockeys, si légers, conduits par des chevaux de race. Cette fureur d'imitation des formes anglaises s'étendit depuis le palais jusqu'aux jardins ; la reine Marie-Antoinette, en façonnant Trianon de ses mains royales, dédaigna ces beaux parcs d'arbres séculaires, où tout inspirait l'amour à la Louis XIV, et les rendez-vous mystérieux de mademoiselle de La Vallière ; les nouveaux jardins coupés par des prairies, des monticules, des ruisseaux, des potagers, offraient mille autres fantaisies bourgeoises, sans grandeur ; des ruisselets, des berceaux en forme de treille, toutes choses qui n'allaient pas à la magnificence des châteaux royaux, ainsi que les entendaient François Ier, Louis XIV, aux temps de la majesté des rois et de la grandeur des dynasties ; car à la religion de la royauté

il fallait des forêts druidiques telles que Compiègne, Fontainebleau et Saint-Germain. Les fantaisies de la mode parmi les femmes gardaient seules l'esprit français, si capricieux et changeant; Marie-Antoinette et la société intime de Mme de Polignac, de la marquise de Vaudreuil formaient des types mobiles comme la pensée de chaque matin. Les femmes adoptaient ces fantastiques cheveux, élevés en pyramide à une telle hauteur qu'il fallait des carrosses tout exprès; et ce haut édifice était couronné de fleurs, de bouquets, comme une espèce de parterre. Après ces hautes coiffures on vit le chignon, espèce de bourse comme en portaient les hommes, ou des cheveux séparés et pendants, rattachés par un ruban rose. Il est des élégances dans ce XVIII[e] siècle que rien ne remplacera : 1° les chaises à porteurs aux baguettes dorées, aux peintures de Watteau, aux glaces splendides; 2° les talons rouges, qui supposaient que les pieds n'avaient jamais touché que les tapis soyeux et les mosaïques de Versailles; 3° ces robes brochées se tenant tout debout des vieilles marquises, cette profusion de dentelles, ces inimitables éventails où un artiste épuisait son génie, ces coiffures à poudre qui demandaient des nuées de femmes de chambre, quand le petit négrillon tenait le miroir, et que le coureur empanaché demandait les ordres de madame. Oh! que les prétentions à

l'aristocratie sont misérables aujourd'hui ! Nous sommes tout peuple, tout démocrates par l'habit, par nos pauvres hôtels, notre grossière domesticité, et un seul fermier général montrait plus de luxe que toute cette noblesse éclose d'hier, et qui veut grimacer les marquises et les vicomtesses, admirable génération perdue et qu'on ne refait pas avec de l'argent ou des opérations de juiveries.

Ces mœurs, ces habitudes parurent trop somptueuses à une autre école, très-puissante surtout depuis la guerre de l'indépendance; les gentilshommes qui avaient fait les campagnes d'Amérique, admirateurs de nouveautés, s'étaient épris de la simplicité maussade et campagnarde des habitants de Boston, de Philadelphie ou de New-York; dédaignant du haut de leur superbe puritanisme l'élégance recherchée de la cour de la reine, ils portaient des habits de bure à la Franklin, un chapeau rond, point de boucles aux souliers, une culotte courte de drap, du linge uni, point de jabot ni de manchettes. On se faisait austère et censeur. Voltaire avait mis à la mode les mémoires de réhabilitation; Beaumarchais avait obtenu avec les siens une incontestable popularité. On se prit de la manie de tout justifier; les avocats rhéteurs multipliaient les requêtes pour reblanchir les criminels, et il fut de mode de dire que les arrêts de justice étaient des

erreurs; semblables ainsi à Don Quichotte qui interroge et délivre des forçats, plus innocents les uns que les autres selon leurs dires. Quand on se passionnait ainsi pour ce qui était mal, le peuple devait juger qu'on faisait mal : quels débris des vieilles mœurs restaient-ils au milieu de cette société sans idées religieuses, sans aucun frein sur elle-même? On murmurait à l'oreille, comme un souvenir de Rome dégénérée, de tristes accusations de débauche contre les plus hautes têtes qui délaissaient le palais des ancêtres pour les plaisirs nocturnes de la ville immense.

Le grand attrait qui poussait à Paris la cour et la noblesse de Versailles ne tenait pas seulement à l'irrésistible penchant pour le plaisir, mais encore à sa juste renommée de capitale de la science et du goût. Les arts éprouvaient alors une notable révolution, dans ces galeries du Louvre où se pressait la foule attentive. Aux toiles de Boucher, de Watteau et de Coypel, avait succédé l'école de Greuze, qui était à la peinture ce que le drame était à la comédie; Greuze, le peintre larmoyant de la famille, des mœurs domestiques. A côté de Greuze, le premier des Vernet, qui, dans un genre différent, attirait autour de lui la foule avide de contempler ses belles marines, dont les premières toiles furent dédiées au marquis de Marigny. Le goût si prononcé de

Louis XVI pour la marine avait grandi l'importance de Vernet. Marie-Antoinette, qui avait des mots charmants pour tous, lorsqu'elle visita le salon, entourée d'artistes et de savants, remarqua l'absence de Vernet, et, avec sa grâce spirituelle, elle dit : « Je ne vois pas M. Vernet; je n'ai pas besoin de lui répéter que c'est toujours lui qui fait la pluie et le beau temps, » aimable allusion à ce grand art du peintre pour reproduire les tempêtes. Fragonard demeurait le dessinateur des ornements, de ces génies et de ces anges un peu joufflus entourant les médaillons, qui marquent la peinture du temps de Louis XVI; il égalait pour cela Wanloo : avec autant de grâce, il avait plus de gravité. Doyen et Ménageot s'étaient jetés dans les grandes formes de l'école de Lebrun, et alors venait de s'accomplir un retour vers l'étude de l'antique. Comme on ne parlait plus que de Rome, de république et de la vertu des anciens, la peinture se jeta dans cette imitation de la Grèce, et Vien donna fortement cette empreinte classique à toute l'école française.

Dans les ateliers de Vien était Jacques-Louis David, lauréat du grand prix, pensionnaire du roi, envoyant de Rome ses premiers tableaux : *le Bélisaire*, exposé en 1780, et en 1785 son *Serment des Horaces*, qui excita l'étonnement, parce que dans cette société se révélait l'irrésistible tendance de l'art

vers les mœurs républicaines. Sur cent sept tableaux, il y en a plus de soixante qui reproduisent des traits antiques : les sacrifices, les triomphes, les ruines de Pompéi et d'Herculanum ou de la villa Adriani. On ne rêve plus que Brutus, Décius, Publicola, la Roche Tarpéienne et le Capitole. Et c'était cependant l'aristocratie des riches familles qui faisait vivre les arts, parce que, généreuse, elle possédait des galeries héréditaires, comme les parlementaires avaient des bibliothèques de tradition. Louis XVI, qui aime les grands monuments, se préoccupe d'achever Saint-Sulpice et l'église Sainte-Geneviève sur la montagne. Dans tous ces édifices, l'architecture est représentée par Soufflot et la sculpture par Pigale; Soufflot, profondément empreint comme David de l'esprit antique, et l'appliquant à ces murailles nues, à ce fronton du Panthéon, servile et faible imitation des monuments de Rome.

Il y a des époques ainsi caractérisées où rien ne peut rester à sa place. L'Opéra même devenait une lice où chacun prenait sa couleur, comme à Byzance dans les cirques, car alors arrivait à Paris Wolfgang Mozart, protégé de la reine à ce point qu'il eut les entrées de Versailles à toutes les heures pour diriger le clavecin de sa souveraine. Louis XVI, au contraire, se déclara le partisan de Grétry; le roi, homme tout positif, n'avait aucune de ces cordes vaporeuses qui

répondent aux harmonies des grands maîtres. Les opéras de Grétry, de Dalayrac, de Monsigny allaient parfaitement à ses goûts et à son éducation simple.

La forme de l'opéra français était immobile depuis vingt ans : c'était toujours de la grande féerie, de la mythologie à foison, des dieux, des demi-dieux. Le Théâtre-Français, où s'exaltaient entre eux les comédiens ordinaires du roi, venait de remplacer la tragédie par le drame, qu'on appelait alors la comédie bourgeoise, comme pour le placer un cran plus bas dans une société de priviléges; mais drame, tragédie, comédie, tout fut dominé à cette époque par le *Mariage de Figaro* (la *Folle Journée*), où étaient vouées à la raillerie les mœurs du mariage et du toit domestique : chacun y désignait les personnages. Malgré l'opposition du roi et son mépris pour le sieur de Beaumarchais, ce ne fut pas seulement à Paris que le *Mariage de Figaro* fut donné, mais à Versailles, et la cour y assista en souriant sans s'apercevoir qu'on la jouait elle-même. Une fois le *Mariage de Figaro* autorisé, à quelle pièce de théâtre pouvait-on mettre un véto, et quelle licence pouvait-on légalement réprimer? La comédie prit dès lors une tendance d'opposition marquée contre la société. Chénier, le faiseur de déclamations fastidieuses et classiques, devait faire dans la tragédie la même révolution que David dans les arts. Dès ce

moment, il fut convenu que rois et grands seigneurs étaient des tyrans et des escrocs : les philosophes seuls étaient des hommes, les bienfaiteurs du genre humain; les prêtres, des fanatiques et des brouillons; les religieuses, des infortunées que les familles contraignaient à prendre le voile, ou bien des filles licencieuses et perdues. Et tout cela était toléré par le pouvoir, et l'on s'étonnait qu'il se perdît. C'est un phénomène qui se produit souvent : les sociétés se perdent bien plus par leur littérature que par la politique; il y a des livres qui corrompent les générations entières et les pouvoirs les laissent passer sans y prendre garde.

S'il y avait encore quelques traditions de famille dans la bourgeoisie et les corps de métiers, il n'y avait plus au foyer domestique cette foi ardente qui maintenait chacun dans le respect de lui-même, de la religion et de la royauté. La bourgeoisie commençait à écouter avec passion les doctrines réformatrices; elle voulait des principes de liberté et d'égalité, ou, pour parler plus exactement, elle était impatiente de satisfaire ses jalousies contre les gentilshommes plus brillants qu'elle. La multitude, active, passionnée et un peu séditieuse de sa nature, comme le furent toujours les halles de Paris, n'avait pas en elle-même les conditions du pouvoir ou d'une révolution radicale; il fallait nécessairement pour cela

qu'on la mît en mouvement, comme sous Charles VI, au temps de la Ligue, de la Fronde.

La situation nouvelle des masses et des corps armés, en rapport plus intime, n'avait point échappé aux esprits de gouvernement; elle leur faisait peur. L'esprit militaire si fier, si hautain, si exclusif en France, s'altérait en même temps que l'esprit gentilhomme. Ce changement venait de loin : dès que les rois ne furent plus soldats eux-mêmes et que trop bourgeois ils se revêtirent de l'habit de soie au lieu du casque de fer et de la cuirasse, ils cessèrent d'être les chefs des gentilshommes et de l'armée, et une révolution s'opéra dans tous les ressorts de l'État. Une fois donc le frein religieux ôté à ces masses, il ne leur resterait plus rien pour les contenir; et alors malheur au pouvoir dans un moment de crise!

L'hiver de 1784, fut si rigoureux que la Seine demeura immobile sous son vêtement de glace depuis le 5 décembre jusqu'au 6 février, et pendant cette longue et cruelle période, il n'est pas de dons et d'aumônes que Louis XVI et la reine ne fissent à la population de Paris. Le roi accorda en travaux de charité une somme de trois millions pour cette année; trois autres millions furent donnés à répartir en distributions de secours dans les campagnes, il fut décidé au conseil qu'il y serait pourvu : 1° par les retranchements ordonnés sur les dépenses extraor-

dinaires de la maison du roi ; 2° par les réductions faites sur les fonds des bâtiments ; 3° par les économies proposées dans le département de la guerre ; 4° par le produit de l'extinction des pensions de grâces. Louis XVI est essentiellement un esprit d'ordre ; sa sévérité dans ses réformes allait à la brusquerie ; il heurtait trop le monde d'alors, et avec cela bon et faible, il s'abaissait quelquefois pour se faire excuser un emportement.

Le roi corrige presque grammaticalement les travaux de ses ministres ; et souvent, au milieu de ces petitesses, les grands faits et les aspects étendus de la société lui échappent. Il faut à l'autorité des vues d'ensemble, des observations générales aperçues de haut ; le reste est le fait de la police. Sans être littérateur, le roi a le goût des études sérieuses ; durant la guerre avec la Grande-Bretagne, il avait pris pour habitude de suivre attentivement tous les débats des chambres ; il lisait Hume avec un soin particulier, et dans la retraite de son cabinet il traduisait les volumes de Gibbon sur *la chute et la décadence du Bas-Empire*. Seul alors en France, peut-être, le roi avait la collection des journaux anglais et des revues. Avec son penchant exclusif pour les sciences exactes, il portait dans son cœur l'amour de la nationalité ; elle se révèle dans toutes ses actions. Lorsque le brave bailli de Suffren vint en cour, les

gardes du corps se levèrent spontanément pour lui faire cortége; sur ces seules paroles de M. de Castries : « Messieurs, c'est M. de Suffren. » Le roi s'entretint plus d'une heure sur sa campagne de l'Inde avec une connaissance si parfaite des localités, des événements, qu'on aurait pu croire qu'il avait lui-même assisté aux plus belles manœuvres de l'amiral. Le bailli fut fait cordon bleu, reçut plus de cent mille livres de pension. La reine lui dit des choses si gracieuses, que les larmes en vinrent aux yeux du vieux marin. Le caractère du roi, brusque et facile, se refusait pour lui-même souvent les plus petites choses et les dépenses d'un petit écu, puis, quelques instants après, il se montrait prodigue, parce qu'il était bon et qu'on l'importunait. Le système d'économie personnelle du roi est surtout indiqué par son livre du comptant à peine absorbé à moitié chaque année; ses épargnes il les emploie à des choses utiles et quelquefois à des galanteries pour la reine.

Durant la guerre, cette noble princesse avait donné l'exemple de tous les sacrifices; à la paix, elle se montrait joyeuse du bonheur du peuple. La fin des hostilités la charmait, comme un terme aux sacrifices et une cause de repos pour le roi, toujours si profondément affecté des succès et des revers de la France; elle se mêlait à toutes les joies nationales,

se consacrant, la noble reine, à l'éducation de ses enfants; Madame Royale avait été d'abord confiée à la duchesse de Polignac, sa tendre amie, avec le titre de gouvernante des enfants de France. Quand vinrent le dauphin et le duc de Normandie, la reine se réserva la direction personnelle de Marie-Thérèse, sa fille, caractère fier, hautain, et que plus d'une fois il fallut dompter par le châtiment. La reine avait un abandon sérieux, réfléchi auprès de la princesse de Lamballe; avec Mme de Polignac c'était de l'amitié naïve, joyeuse, marchant droit devant elle, comme cela se voit entre deux femmes, deux amies qui courent au plaisir, un peu à la coquetterie.

Sous l'influence d'une famille royale si divisée d'intérêts, d'esprit et de caractère, il n'est pas étonnant qu'il s'élevât des intrigues de cour actives, prépondérantes. Chaque prince avait ses amis, ses conseillers, fort avant dans leurs confidences et ses ennemis surtout. Ce fut quand il n'était question que de finances et de déficit, que vint s'ébruiter l'affaire, la triste affaire qu'on appela du collier de la reine; car dans la révolution qui se préparait, il y eut à son origine plus d'intrigue de cour que de mouvement de peuple. Il existait alors plusieurs familles avec de véritables prétentions à la souveraineté et presque à la couronne fermée : ainsi étaient les Rohan, les Bouillon, qui

avaient espéré le beau rôle des Guise dans les jours anciens déjà de la guerre civile. Les Rohan-Rohan prétendaient avoir le pas sur les Penthièvre, simples légitimés; et ces questions, que l'on ne comprend pas aujourd'hui, étaient alors le motif de querelles sérieuses à la cour comme au parlement. Or, parmi les cadets de cette race aventurière, se trouvait Louis-René-Édouard, connu d'abord sous le nom du prince Louis de Rohan; bien jeune encore, coadjuteur de son oncle, évêque de Strasbourg, il lui avait succédé dans ce siége, le plus riche de France, et qui lui assurait 800 000 livres de revenus. Doué d'une belle figure, d'une certaine majesté de formes, et avec cela d'un esprit facile et de quelque instruction, il se destinait à un rôle actif dans la politique, et le prince Louis de Rohan fut désigné sous M. de Choiseul pour l'ambassade d'Autriche; il remplit sa mission avec éclat et activité. A Vienne, le prince Louis, dans le faste d'une légation qui lui coûtait 1 200 000 livres par an, était devenu maître des secrets de la politique de Marie-Thérèse, et par conséquent la cour d'Autriche conservait des ressentiments contre lui. Rappelé de Vienne, réduit à ses fonctions ecclésiastiques, le prince Louis de Rohan, néanmoins porté par le crédit de sa famille à la dignité de grand aumônier de France, ne pouvait envisager sans douleur sa si-

tuation de disgrâce envers sa souveraine Marie-Antoinette. Le cardinal savait le crédit progressif de la reine; il lui manquait un premier ministre, et le cardinal de Rohan se croyait apte à cette immense dignité. Cette ambition ardente fut le mobile de toute sa conduite. Esprit à imagination comme tous les Rohan, crédule, hardi, son hôtel était rempli de subalternes et d'aventuriers : le comte Cagliostro, Mesmer, Saint-Germain. Au milieu de cette cour qui entourait le prince Louis, on pouvait distinguer une femme jeune, spirituelle, active. Sa généalogie authentique, certifiée par l'homme de France qui les connaissait le mieux, M. d'Hozier, atteste que Jeanne de Luz de Saint-Remy pouvait justement porter le nom de Valois. Henri de Saint-Remy, trisaïeul de Jeanne de Luz, était bâtard de Henri II et d'une fille des sires de Savigny. Jeanne épousa le comte de La Motte, d'excellente maison, et qui servait dans la gendarmerie, corps de bonne noblesse. Liée avec Cagliostro, qui exerçait sur cette société un immense prestige; conseillée aussi, dit-on, par un avocat fort actif et habile, un peu mêlé à cette intrigue, elle se dirigea fort adroitement pour arriver à ses fins. Auprès du cardinal, la comtesse se présentait incessamment comme très-rapprochée de Marie-Antoinette avec les entrées des petits et des grands appartements. Il y avait deux

années environ, la reine avait fait marchander chez son joaillier Boehmer un magnifique collier de diamants, destiné, par la galanterie de Louis XV, à sa belle maîtresse, la comtesse du Barry. La mort avait surpris le roi avant que la parure n'eût été achevée : elle était à triple rangée de brillants, dont quelques-uns d'une eau splendide ; ce collier, resté dans les magasins de Boehmer, fut présenté à Marie-Antoinette, ardemment désireuse de l'acquérir. C'était pendant la guerre ; on parlait de déficit, d'économie, le trésor était obéré, et la reine renonça douloureusement à l'acquisition de ce beau bijou. Bien instruite de cette circonstance, la comtesse de La Motte agit avec une merveilleuse habileté pour dominer la crédulité confiante du cardinal, si impatient de gagner les bonnes grâces de la reine. La comtesse présenta des fragments de lettre dans laquelle on avait contrefait avec un grand art l'écriture de la reine, autorisant son cousin le prince Louis, en termes les plus affectueux, à faire cet achat en son nom. En général, les choses qui réussissent sur certains esprits ne sont pas toujours les choses vraies, raisonnables, mais celles qui répondent le mieux à leurs désirs, à leurs passions. Dans cette circonstance, le prince de Rohan témoigna d'une naïveté indicible : on lui dit que la reine allait le recevoir dans les entrevues mystérieuses, la nuit, aux bos-

quets de Trianon; et, sans examiner autre chose que le charme de ce mystère, le cardinal y accourt et se laisse tromper par une fille galante, du nom d'Oliva, ressemblant à la reine de France dans son port, dans sa voix et dans sa tournure. L'ivresse est indicible au cœur du cardinal, qui se croit à la veille d'une immense fortune politique. Décidé à tout, il achète le collier; livré à la comtesse de La Motte, au lieu d'être remis à la reine, il est dépecé, partagé, envoyé en Angleterre en partie, et le comte de La Motte se rend à Londres pour vendre les plus beaux de ces diamants. Quand le premier terme du payement arrive, il se fait attendre. Les frères Boehmer sont inquiets : joailliers de la cour, ils font prévenir la reine, qui s'étonne et s'indigne d'une intrigue si audacieuse, pour la mêler à des faussaires, à des escrocs ou à une femme galante; le bruit en devint assez public et assez haut pour que Louis XVI s'en effrayât lui-même, car l'honneur de sa couronne était compromis. Une première et fort secrète explication eut lieu avec la reine, à qui le roi demanda la vérité entière, absolue; et la reine, profondément indignée, s'écria: « Tout cela est une horreur et le résultat de menées odieuses. Reine de France, elle eût traité directement avec le joaillier de la cour. » Comme il était dit d'affreuses choses, le roi fit appeler M. de Bre-

teuil, ministre de confiance de la reine. M. de Breteuil, plus l'ennemi personnel du cardinal de Rohan qu'habile politique en cette circonstance, pencha pour la plus extrême publicité. Aux yeux de tous, le cardinal avait été plutôt trompé par sa vanité crédule qu'il n'était coupable. Dans les affaires politiques, ce n'est rien d'arrêter quelques hommes; la difficulté est de savoir ce qu'on en fera devant la justice et devant l'opinion. Les Rohan conseillèrent au cardinal de tenir ferme et d'attendre la justice publique : les Guémenée, les Soubise savaient que la reine n'était point aimée; qu'il s'agissait d'une querelle entre les deux maisons de Lorraine et de Rohan, entre la Bretagne et l'Autriche. Des soupçons populaires déjà s'élevaient contre la reine. Le parlement s'en affranchirait-il absolument? L'assemblée du clergé, précipitamment réunie, publiait également ses doléances pour demander que le cardinal ne fût point jugé, parce qu'il était évêque, et qu'il fallait réunir le concile. La comtesse de La Motte persistait à dire qu'elle était un intermédiaire sacrifié entre la reine et le cardinal. Il n'était pas jusqu'au comte Cagliostro qui n'excitât un vif et puissant intérêt, tant l'opinion publique aime à s'élever contre la puissance. Tout tombait sur la reine : à la cour, on disait qu'elle seule était la cause de tous les désordres, même

dans la famille royale, car elle préférait les amitiés de quelques favorites. Quand les débats commencèrent, les issues du palais se remplirent d'une multitude avide de connaître les résultats de ce procès. Le cardinal prince de Rohan vint devant la justice en robe violette et sa calotte rouge sur la tête, signe d'immunité romaine. Le parlement demeura deux jours à délibérer. Le soir du 31 mai, après un débat de dix-huit heures, l'arrêt solennel fut prononcé par le président; le cardinal, déchargé de toute condamnation sans dépens, était renvoyé hors de cause; la comtesse de La Motte, marquée aux deux épaules, après avoir eu la tête rasée par la main du bourreau, devait être renfermée à la Salpêtrière ; Villette et Cagliostro furent bannis du royaume; on acquitta la demoiselle Oliva; et pour donner encore plus de satisfaction au cardinal, les biens de la comtesse de La Motte furent confisqués à son profit ; et cet arrêt, si fatal à Marie-Antoinette, fut décidé à la majorité de trente voix contre vingt. Mille applaudissements éclatèrent parmi la foule réunie dans les couloirs du Palais de Justice : qu'exprimaient-ils donc , ces bravos parmi ce peuple réuni en foule autour du Palais? Pourquoi cette multitude prenait-elle parti contre la reine ? C'est que déjà un esprit d'opposition violente existait contre la malheureuse princesse ; la calom-

nie circulait partout ; la comtesse de La Motte eut même ses partisans, tant l'opinion publique était corrompue ! On la présentait comme victime d'une intrigue, et, je le répète, les Bourbons, disait-on, luttaient contre les Valois, et les Rohan voulaient flétrir la maison de Lorraine.

CHAPITRE VII.

Les intérêts de l'Europe après la paix de 1783. — Rapprochement de l'Autriche et de la Russie pour le partage de l'empire d'Orient. — Traité militaire. — Offres à la France. — Mémoire sur l'Égypte. — M. de Ségur ambassadeur à Pétersbourg. — M. de Choiseul-Gouffier à Constantinople. — Influence du parti philosophique. — Traité de commerce entre la France et l'Angleterre. — Rapprochement. — L'Angleterre et la Porte-Ottomane. — La Prusse. — La Hollande. — Question du stathoudérat. — Affaiblissement de la France en Europe par les difficultés intérieures et financières. — Les notables. — Le parlement. — L'opposition politique et les économistes.

1786-1788.

La signature de la paix conclue entre la France et l'Angleterre avait déblayé l'horizon de l'Europe d'une des grosses affaires de ce temps. Mais précisément les loisirs que cette guerre avait laissés aux grands cabinets médiateurs leurs avaient permis d'examiner une des questions les plus attrayantes pour l'Autriche et la Russie, celle d'un partage à deux de l'empire d'Orient et du territoire de la république de Venise : ce qui leur donnait la domination de la mer Noire et de l'Adriatique. Catherine et Joseph II, avec une sagacité instinctive, avaient très-bien jugé toute la force d'opinion que leur assurait

l'appui des encyclopédistes proclamant le triomphe de la nationalité grecque : les caresses prodiguées à Voltaire, à d'Alembert, et jusqu'à Condorcet, avaient pour but d'entraîner l'irrécusable puissance de la popularité en faveur de leurs idées conquérantes. Quand ils crurent cette opinion bien préparée, les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne ne dissimulèrent pas leur dessein d'expulser les barbares, comme le disaient les beaux esprits académiques : les Turcs n'étaient que campés en Europe ! Il faut toujours son prétexte à un traité politique et militaire : si la Russie faisait valoir l'orthodoxie de la foi, la protection antique sur l'Église grecque, la liberté et l'indépendance des populations tartares de la Crimée, l'Autriche rappelait le souvenir des récents dangers de la Hongrie, l'Esclavonie et la Transylvanie, si douloureusement exposées aux excursions des Ottomans; donc, pour compléter son système militaire et territorial, il lui fallait la Valachie, la Bosnie, la possession incontestée et définitive de Belgrade. La Russie consentait à cet agrandissement qui par la Dalmatie et l'Albanie compléterait la sécurie territoriale de l'Autriche et le progrès de son commerce.

En conséquence, le prince de Kautnitz avait rédigé un mémoire fort étendu sur l'importance d'un rapprochement entre les deux cours de Vienne et de

Pétersbourg pour l'éventualité très-prévue d'un partage de l'empire d'Orient : le seul obstacle pressenti, c'était l'attitude que garderait la Prusse, car elle n'avait pas de lots comme dans le partage de la Pologne : il fallait lui chercher une compensation et l'on songeait aux villes anséatiques et à Dantzick : Catherine II se faisait fort d'ailleurs de contenir le vieux Frédéric II, par une armée russe jetée dans la Pologne; quant à la France, l'impératrice, je le répète, avait pour elle l'opinion encyclopédique. Le cabinet de Versailles n'était plus maître de ses mouvements; les philosophes s'étaient prononcés contre la barbarie des Turcs et pour le réveil de la nationalité hellénique : les embarras financiers s'étaient accrus après la guerre d'Amérique; on savait les oppositions que trouvait déjà M. de Vergennes dans le développement de sa politique sage et forte.

Cette influence de la mauvaise école de philosophie et d'encyclopédie était si grande, que les esprits les plus sérieux ne pouvaient pas tout à fait s'en affranchir, et vraiment l'ambassadeur, M. de Saint-Priest, à Constantinople, s'était prononcé pour la Russie d'une façon trop nette; sous son influence avait été conclue la convention d'Aïnaly-Cavac (21 mars 1779), interprétative du traité de Kainardji qui préparait la souveraineté absolue de la Crimée? A cette occasion, M. de Saint-Priest avait reçu le cor-

don de Saint-André, le premier des ordres souverains de la Russie, et M. de Vergennes se montra fort mécontent de la direction donnée aux affaires de la Turquie par M. de Saint-Priest. Catherine II fit naître avec habileté tous les incidents qui pouvaient assurer sa domination absolue sur les Tartares de la Crimée, et, dans toutes ces circonstances, M. de Saint-Priest ne défendit pas assez fortement les intérêts de la Porte Ottomane; M. de Vergennes l'accusa même de s'être placé à un point de vue trop russe, dans la manière de voir et de résoudre la question d'Orient. L'opinion de M. de Saint-Priest était celle d'un partage à ses yeux inévitable; il existe même, écrit de sa main, un mémoire sérieusement rédigé sur la nature du lot de compensation : conviendrait-il ce lot à la France, et M. de Saint-Priest indique l'Égypte; cette belle terre que saint Louis avait conquise pendant les croisades, pouvait devenir le lot de la France, au cas où s'accompliraient les desseins de Catherine II. M. de Saint-Priest s'avançait trop dans cette question; il fut rappelé, exilé même un moment, malgré la protection de la reine.

Mais telle est la force des opinions même puériles et mauvaises, qu'on donna pour successeur à M. de Saint-Priest, à Constantinople, le comte de Choiseul-Gouffier, le cousin, le commensal du duc de Choiseul, érudit dans les monuments de la Grèce antique,

le protecteur de l'abbé Barthélemy : tout empreint des études du voyage d'Anacharsis, le comte de Choiseul-Gouffier, partit entouré de savants, de poëtes virgiliens, pleins de l'idée qu'il fallait faire revivre la Grèce antique; il n'avait pas même oublié l'abbé Delille qu'il attacha avec un titre à son ambassade de Constantinople. Ainsi Homère et Virgile devenaient presque les secrétaires d'ambassade de celui qui était chargé de défendre les intérêts de la Turquie, si liés traditionnellement à ceux de la France : Louis XVI, roi si profondément national, avait pourtant rédigé les instructions de M. de Choiseul-Gouffier dans un sens très-favorable à ces traditions et à ces intérêts de la Turquie. Le roi n'aimait pas les utopistes : défendre les intérêts français dans les échelles, protéger l'autorité de la Porte Ottomane, développer la force chrétienne de la civilisation, sans affaiblir l'autorité du sultan : tels étaient les points essentiels de la mission de M. Choiseul-Gouffier. Mais on ne secoue jamais ni son temps, ni son caractère : M. de Choiseul appartenait à l'érudition helléniste; lié aux académies, aux savants enthousiastes de la Grèce, il n'avait qu'un rêve : son émancipation; et comment pouvait-elle avoir lieu, si ce n'est aux dépens de la Turquie? Ainsi, comme malgré lui, le cabinet de Louis XVI était entraîné vers des intérêts que le roi repoussait : l'opinion

d'un temps ne laisse pas le pouvoir libre de lui-même et c'est sa fatalité.

Ce fut encore un mauvais choix, imposé néanmoins par le courant des esprits, que celui du jeune comte de Ségur, pour l'ambassade de Russie. Le comte Louis-Philippe Ségur, colonel en second du régiment de Soissonnais, venait de faire la guerre d'Amérique; enivré de ces idées, alors à la mode, de liberté et même un peu de république, ami de M. de La Fayette, il avait bien reçu du roi Louis XVI les instructions sages, modérées, réfléchies, nationales qu'il donnait à tous les ambassadeurs, les mêmes qu'il avait dictées à M. de Choiseul-Gouffier, sur les meilleurs moyens de conserver la puissance de la Turquie; mais M. de Ségur, avec tout son esprit, ses façons de gentilhomme, ne pouvait se séparer de l'influence immense de ses amis. Quoi! l'officier distingué qui venait à côté de son parent, M. de La Fayette, de combattre pour l'émancipation d'un peuple, pouvait-il s'opposer à la liberté de la Grèce, et par conséquent à la politique russe? Catherine II le saisit par la double vanité de la galanterie et de la littérature; elle caressait avec une délicatesse infinie les penchants littéraires de M. de Ségur, son goût pur et fin; elle allait jusqu'à faire jouer ses pièces dans les palais d'hiver; puis elle luttait à merveille contre les instructions du

roi de France, en invoquant les idées et les amitiés encyclopédistes : quel philosophe pouvait défendre les Turcs, les descendants des Scythes, les barbares défenseurs du despotisme !

Le danger auquel était exposé l'intérêt de l'empire d'Orient par le rapprochement de la Russie et de l'Autriche, ne contribua pas médiocrement à la bonne harmonie de la France et de l'Angleterre. Le traité récemment signé avait stipulé comme complément indispensable, une convention additionnelle et réglementaire sur les rapports commerciaux des deux peuples. L'harmonie n'est jamais complète entre les nations lorsqu'elle ne repose pas sur des intérêts positifs; et les négociateurs du dernier traité l'avaient si bien compris, qu'ils s'étaient immédiatement occupés d'une multitude de questions industrielles fort délicates, car il s'agissait de la grandeur et de la prospérité des manufactures. Les plénipotentiaires, principaux rédacteurs du traité politique de 1783, M. Gérard de Rayneval, et sir Williams Eden étaient tous deux essentiellement capables de discuter des questions qui avaient préoccupé toute leur vie. Les négociateurs établissaient ensuite les tarifs réciproques sur une diminution graduelle des articles vins, modes, huiles, toiles, mousselines, tissus, dentelles, tabletterie. Il se fit quelque soulèvement dans les esprits à la suite de ce traité de commerce, qui re-

posait néanmoins sur les théories des écoles : l'application des idées économistes était une destruction active, profonde du système de Colbert, qui favorisait si efficacement les produits industriels.

En Angleterre cette intimité subite avec la France fut implacablement jugée. Le ministère de M. Pitt venait de se former sous une majorité incertaine; dans cette situation M. Fox, pour la première fois, s'éleva vigoureusement contre la politique de la France : « Sans nier que la conduite actuelle du cabinet de Versailles ne soit sincère, la France voit en ce moment sur son trône un monarque célèbre par son amour pour la justice, par le désir qu'il montre de rendre son peuple heureux et de porter son règne au plus haut degré de gloire; mais n'oublions pas que sous Louis XIV la France dévoila ouvertement ses vues ambitieuses, des démarches violentes en précédèrent le succès : aujourd'hui la France cherche par des traités ce que la force des armes ne peut lui procurer. » En répondant à son adversaire, M. Pitt se félicitait de cette nouvelle attitude pacifique que prenait la France : « Le traité, en multipliant les liaisons amicales et en procurant des profits réciproques, diminnera les occasions de troubles entre les deux états. » Le plus terrible adversaire du traité fut M. Burke, l'ami de Fox, de Shéridan. La France nous ouvre ses bras, s'écrie-t-il, mais c'est pour se

saisir de notre commerce : à Cherbourg aussi la France nous ouvre les bras ; mais c'est pour y placer sa marine en présence de nos ports, c'est pour s'y établir malgré la nature, c'est pour lutter contre l'Océan, et le disputer avec la Providence, qui avait assigné des limites à son empire : les Pyramides d'Égypte s'anéantissent en les comparant à des travaux aussi importants. » M. Pitt obtint une forte majorité ; tous ces petits débats cédèrent devant la nécessité d'un rapprochement sincère et loyal entre la France et l'Angleterre qui protesta contre la prépondérance de la Russie et de l'Autriche en Orient.

Mais le roi Louis XVI ne se le dissimulait pas : le grand embarras, pour suivre les négociations diplomatiques sur un large pied, venait des finances. Les deux contrôleurs généraux qui succédèrent à M. Necker, MM. Joly de Fleury et d'Ormesson, étaient des hommes plutôt d'administration que des financiers et tout à fait étrangers à ces crises publiques qui appellent des expédients journaliers et des moyens extraordinaires. Enfin sur les conseils de M. de Breteuil, le roi choisit le comte Charles-Alexandre de Calonne ; il y avait chez M. de Calonne [1] d'immenses ressources, un cœur hardi, un génie pénétrant ; procureur général, maître des requêtes,

1. Voy. sur les financiers du XVIIIe siècle *mon livre sur les fermiers généraux.*

intendant à la fois à Metz et à Lille, partout il avait laissé de belles traces de son administration ; élégant de formes, spirituel de manières, il passait dans le monde économiste pour un esprit superficiel. Au lieu de s'effrayer de la pénurie du trésor (M. de Calonne à peine y trouva vingt mille écus), le contrôleur donna partout la vie et la confiance par une grande témérité de mesures et une certaine audace d'opérations ; il ne voulut pas qu'aucune dépense fût diminuée, annonçant même que les prêteurs seraient payés par anticipation à la fin du trimestre. Cette administration si féconde s'étendit de Paris à la province ; sorti des intendances, M. de Calonne savait le parti qu'on pouvait en tirer, et sous son impulsion les Monthyon, les Sénac de Meilhan, donnèrent à toutes les cités de la France un aspect nouveau.

Dans cette position dessinée, le système de M. de Calonne devait trouver en tête de ses adversaires M. Necker, se déclarant le seul homme nécessaire de la situation. L'opposition devint alors de bon goût ; il fut de mode de propager l'idée que les prodigalités extrêmes du roi pourla famille Polignac, pour les Vaudreuil, étaient la cause des ruines de l'État; le premier nom de madame *Déficit*, donné à la reine, lui vint de *Monsieur*, comte de Provence. Cette princesse, naguère aimée, si entourée de tendresse admirative, fut accusée de folles dépenses,

et ces bruits de prodigalité furent moins encore l'œuvre du peuple que des coteries jalouses qui divisaient la cour. Sans doute, Monsieur ne savait pas le mal qu'il faisait en accoutumant les masses à ces accusations; mais, en réalité, il fut le premier auteur de toutes ces épithètes déplorables jetées sur la noble reine; quand on eût brisé les autels de la royauté dans le cœur de la multitude, rien ne fut plus aisé que de la conduire à une révolution par l'émeute et la révolte sur la place publique. Au demeurant M. de Calonne remuait l'argent à pelletées, et le trésor demeurait abondamment pourvu : on ne voyait partout dans la maison du roi que brillants uniformes, fêtes et pompes éclatantes; M. de Calonne, luttant contre le parti Necker, voulait que les manufactures alimentées par le luxe pussent rivaliser avec celles de la Grande-Bretagne : qui niera cette fécondité intelligente qui ne croyait pas que d'étroites économies pourraient sauver un État tout de splendeur comme la France ? Devait-il penser que la noblesse, le clergé et les notables verraient jamais d'une manière mesquine les besoins et les grandeurs de cette monarchie qui avait brillé au milieu de toutes les couronnes ? L'économie parcimonieuse avance la ruine des États, parce qu'on n'économise pas assez pour payer une immense dette, et qu'on paralyse souvent le

crédit et les ressources par les idées mesquines; l'argent qui repose ne produit rien; la circulation du numéraire est comme le nerf actif et puissant qui fait agir toutes les fibres du corps social; quand le sang s'arrête, c'est la mort; quand il s'agite trop, c'est la fièvre; quand il circule pleinement, c'est la vie large et bonne, et c'est cet état de vigueur que M. de Calonne voulait rendre à la patrie commune.

Quel ministre n'attaquait-on pas alors! la haute capacité de ce temps, M. de Vergennes, était l'objet des invectives les plus dures. Il s'était formé une école critique contre toutes les opérations du ministre et qui le poussait malgré lui dans une voie d'innovation. Le comte de Grimoard s'était fait l'adversaire constant de M. de Vergennes : à cette époque, il fut remis au roi un mémoire fort curieux sur toute la politique du ministre, et particulièrement sur le traité de 1783 conclu entre la France et l'Angleterre. M. de Grimoard, lié avec tout le parti philosophique, disait dans ce mémoire, « que la France pouvait traiter sous les plus heureux auspices à Londres, et cependant on démontrera : 1° que la négociation n'a été ni commencée ni terminée avec la sagacité et la dignité convenables; 2° que nous ne nous sommes pas prévalus, comme nous le pouvions et le devions, de la situation prospère de nos armes, afin d'obtenir les avantages que nous étions

en mesure d'exiger pour nous-mêmes ; 3° qu'on n'a pas défendu avec noblesse et fermeté contre l'Angleterre les intérêts de nos alliés. » Ces reproches, adressés aux signataires du traité de 1783, spécialement à M. de Rayneval, devaient profondément affecter M. de Vergennes, en affaiblissant son crédit sur l'opinion publique : était-il vrai qu'il n'avait pas retiré de la situation réciproque de la France et de l'Angleterre tous les avantages possibles ? et ce rapprochement subit ne se rattachait-il pas à la nécessité d'une lutte prochaine contre la Russie ? M. Pitt témoignait d'une amitié loyale et sincère ; les traités de commerce avaient suivi les traités politiques ; à Versailles, M. Pitt avait envoyé lord Dorset, un des hommes les plus aimables, les plus séduisants de l'aristocratie des trois royaumes. Fort intime avec les Polignac, les Vaudreuil, admis dans les petits appartements de la reine, il y donna la vogue pour les chevaux de race, les équipages élégants, les paris, les courses et la vie confortable. Versailles fut inondé de familles anglaises, de jeunes miss au costume simple, au chapeau de paille orné de rubans, au mince déshabillé. Avec lord Dorset on fit courir les chevaux et combattre des coqs. M. Pitt applaudit à cette tendance de la société française, non point par la petite vanité de voir une nation étrangère glorifier les institutions de sa patrie, mais parce que,

politique éminent, M. Pitt savait bien que deux peuples s'identifient d'autant plus qu'il y a conformité de mœurs et de lois, et qu'on avait besoin alors de se rapprocher contre la Russie. Dès ce moment la pensée de M. Pitt se consacra tout entière à faire prédominer en France l'idée d'une nouvelle constitution en harmonie avec les institutions anglaises.

Dans ce démembrement pressenti de l'empire turc, que ferait la Prusse? Le prince qui avait le mieux exprimé la tendance et l'esprit du XVIIIe siècle, Frédéric II, roi de Prusse, cessait d'exister, survivant à peine quelques années à Voltaire, à Rousseau, à Diderot, à Helvétius, à Lamettrie, ces chefs de l'école philosophique. Ce roi vieillard conserva jusqu'à la fin cet esprit d'égoïsme politique qui avait élevé la Prusse au plus haut degré de splendeur. Frédéric II, tout à fait séparé de la politique Choiseul, avait salué l'avénement de Louis XVI avec l'espoir d'une alliance nouvelle; mais la position prise par Marie-Thérèse et Joseph II à la cour de Versailles, l'influence de Marie-Antoinette, avaient naturellement empêché les désirs de la Prusse, et dès ce moment quelques froideurs éclatèrent entre les cabinets de Versailles et de Berlin, tandis que Catherine II, dans tout l'éclat de la renommée sur le monde, avait eu une entrevue avec Joseph II à Kerson; la guerre contre les Turcs était menaçante, et dans

cette situation la Russie et l'Autriche avaient besoin de ménager la France en lui offrant comme une compensation les Pays-Bas et peut-être la possession de la Morée, de Chypre, de Corfou, ou de l'Égypte.

La France demeurait-elle étrangère à ces mouvements de la diplomatie? Le roi Louis XVI n'était plus absolument maître de sa politique; l'ardent amour des gentilshommes pour les nouveautés, cet esprit aventureux qui les distinguait tous, portait les Damas, les Richelieu, les Langeron, à offrir leur épée à Catherine II, comme si une nouvelle croisade était prêchée contre les Musulmans. Dans les choses d'entrain on va si vite en France; il eût été difficile en ce moment de s'opposer à une prise d'armes au nom de la Grèce classique, exaltée par Voltaire! Le bras des gentilshommes ne pouvait demeurer oisif; si les uns étaient partis fiers et joyeux pour les États-Unis avec des idées de liberté, les autres allaient servir en Russie pour faire triompher la nation d'Eschyle et d'Euripide. Les plus grands ennemis des idées sérieuses de gouvernement, ce sont les poëtes, les gens de lettres, les académies, les sociétés savantes : quand un pouvoir n'a pas la force et la volonté de les contenir, de les diriger, toutes les négociations importantes échouent devant l'opinion factice de quelques dissertateurs d'Université. Les dernières années de bonheur pour Louis XVI, de prospérité

publique pour la monarchie, se rattachent essentiellement au ministère de M. de Calonne. Le roi venait d'acheter Rambouillet à M. de Penthièvre, Saint-Cloud au duc d'Orléans, car la reine aimait cette situation délicieuse, sur les hauteurs boisées de la Seine; et, pour complaire encore à Marie-Antoinette, il embellit Fontainebleau, l'œuvre de François Ier, beau manoir dans la forêt druidique, où Philippe Auguste enfant s'était égaré sous les arbres séculaires : tout fut restauré; les galeries du Rosso, l'escalier du Primatice, les statues, les ornements et les ciselures de Benvenuto Cellini.

A cette époque, il y eut encore une cour selon l'antique usage : chaque soir Louis XVI choisissait non-seulement les gentilshommes destinés à monter dans ses carrosses, mais encore ceux qui devaient faire sa partie. Le temps a religieusement conservé encore de petites cartes écrites de sa main, où il désigne les seigneurs pour son jeu; les plus souvent nommés sont les ducs d'Ayen, de Lorges, de Liancourt, le bailli de Crussol. Les distractions favorites du roi étaient le trictrac, le billard, où le duc de Laval excellait; le reversis, admirablement joué par le bailli de Crussol; l'ombre, le vieux jeu des mousquetaires sous Louis XIII; la marquise de Gramont et la duchesse de Charost y étaient si heureuses!

le piquet, où le roi aimait à disputer le prix à la princesse de Chimay, à la marquise de Tourzel; le whist, qu'il faisait le plus fréquemment avec le marquis de Belzunce, le duc de Coigny, le marquis d'Avaray et le prince de Lambesc. Ainsi se passaient les soirées, quand il n'y avait pas jeu plus brillant chez la reine, sous la direction du banquier de la cour, M. de Chalabre. Ce repos, ce bonheur, c'était M. de Calonne qui l'avait fait; plein de confiance en lui-même et dans les ressources du pays, le contrôleur en inspirait partout autour de lui, n'abandonnant jamais la fortune de la France. Plus que personne, il savait qu'il était important de mettre en balance les recettes et les dépenses, et que pour cela il fallait recourir à l'emprunt. La pensée d'une réunion de notables avait considérablement séduit le roi Louis XVI et les membres sérieux du conseil; les notables n'avaient aucune voix délibérative et obligatoire, ni aucun pouvoir pour empêcher les actes de la royauté. Seulement le roi les consultait, s'entendait avec eux pour sortir d'une crise, et préserver le royaume d'une situation périlleuse, ainsi que cela s'était vu sous Henri IV à Rouen, et sous Louis XIII à Paris. Les notables avaient souvent prêté appui loyal à la couronne de France. Dans le plan soumis au roi, et destiné à être présenté aux notables, M. de Calonne posait d'abord la nécessité

impérative de diverses réformes dans toutes les branches de la gestion publique, réformes à la fois pécuniaires et administratives. Le point essentiel dans cette question des notables, c'était le choix des délégués et l'indication précise des éléments qui les composeraient.

Une assemblée n'est qu'une masse conduite par quelques intelligences, quelques brouillons, et souvent quelques nullités trompeuses ou bavardes. Dans un mémoire que M. de Calonne présenta au roi, sur la portée et les conséquences d'une assemblée des notables, il dit : « Les notables du royaume n'ont pas été convoqués depuis un siècle et demi; ce n'est pas pour en obtenir des secours ni en argent, ni en impôts, que le roi vient de les mander pour le 29 de ce mois; c'est au contraire un père bienfaisant qui veut consulter la nation sur un plan vaste et sage qui doit faire le bonheur général[1]. » Aux notables, le clergé, toujours en tête, était représenté par sept archevèques et sept évêques, les plus beaux noms de France dans l'épiscopat : les Juigné, les Talleyrand-Périgord, les Dillon, les Brienne, les Luzerne, les Colbert, les Fontanges. A côté du clergé se plaçait la fleur de la noblesse, six ducs et pairs de France, d'abord : Luxembourg,

1. Sur le système de M. de Calonne, voy. encore *mon livre sur les fermiers généraux.*

Charost, d'Harcourt, Nivernois, La Rochefoucauld, et Clermont-Tonnerre; six ducs héréditaires non pairs ou à brevets; huit maréchaux de France, six marquis, neuf comtes, un baron, tous pris parmi la noblesse la plus avancée dans les opinions de réforme et même de démocratie, sans en excepter le marquis de La Fayette, le duc de Chabot, le comte d'Estaing, le marquis du Châtelet, les Mirepoix, les Beauvau, dévoués aux idées nouvelles. Que pouvait-on espérer de tels choix dans les idées de conservation? Y aurait-il possibilité d'arriver à un système de conciliation et de force, tel que la royauté pouvait le souhaiter dans la crise? Cette noblesse, pleine d'innovations philosophiques, pénétrée de certaines doctrines républicaines ou anglaises, n'allait-elle pas faire de l'opposition au même degré que les états généraux, sans donner le même appui, de manière à embarrasser les opérations financières? A la noblesse et au clergé notables, on ajoutait quelques-uns des membres du conseil d'État, partie sérieuse et la plus avancée de la monarchie. Personne n'était plus capable d'application que les intendants MM. de Sauvigny, Fourqueux, Lenoir, Vidaud de La Tour, Villedeuil, Berthier, et Neville; le premier président, le procureur général du parlement de Paris et des douze autres parlements du royaume, et des conseils sou-

verains de l'Alsace et du Roussillon; M. de Nicolaï, premier président de la cour des comptes; M. de Barantin, de la cour des aides; ce qui formait en tout trente-six magistrats. Enfin, la province envoyait en outre deux sortes de députés; les uns élus par les antiques pays d'État, Languedoc, Bretagne, Bourgogne, et Artois; les autres appelés de plein droit : le maire et le capitoul des vingt-cinq grandes villes du royaume, depuis Paris, Lyon, jusqu'à Valenciennes et Clermont. Ces notables ainsi choisis (clergé, noblesse et bourgeoisie) s'élevaient à cent trente-quatre personnes, toutes convoquées, comme cela s'était fait dans l'assemblée de 1626, laquelle servit en tous points de modèle et d'exemple.

Parmi ces notables il s'éleva un esprit général de réforme, M. de Calonne put s'en apercevoir dès le début des affaires. Ce qu'il ne pouvait croire, c'est que le feu prendrait si vivement aux imaginations; le contrôleur annonça dans un discours habile que les vues qu'il avait à présenter à l'assemblée étaient devenues si personnelles au roi que Sa Majesté avait pris la peine de faire elle-même un travail très-considérable sur l'état des finances de son royaume : « M. Necker avait laissé le trésor avec un déficit de 77 millions au delà de la recette : pour soutenir la guerre de 1781 à 1783, 420 millions avaient été nécessaires, ce qui, ajouté aux 77 millions, portait le

déficit à près de 122 millions annuels. Pour le combler M. de Calonne proposait un emprunt progressif et décroissant à la fois, lequel combiné avec les économies ne serait plus nécessaire en 1797, époque à laquelle les recettes se mettraient de niveau avec les dépenses. » Cet exposé si exactement clair aurait reçu l'assentiment de toute assemblée sérieuse, si les passions politiques déjà n'avaient violemment agité les âmes : combler un déficit causé par une guerre glorieuse au moyen d'une égale répartition d'impôts, et d'une économie progressive sur les divers services ; n'était-ce pas la plus simple, la meilleure combinaison du crédit ! Un État ne supporte pas une situation de guerre pendant six ans, sans des subsides extraordinaires et des emprunts. Les notables, organisés en bureaux pour examiner avec plus d'ordre les affaires soumises aux débats, furent bientôt dominés par les agitations de quelques intrigants ou factieux à la parole vulgaire mais retentissante. Parmi tous les discours, on citait une dénonciation faite par le marquis de La Fayette avec une certaine hardiesse de propos; comblé des faveurs du roi et de la reine comme les Lameth ses amis, maréchal de camp par un passe-droit arbitraire, appelé dans les carrosses du roi au voyage de Cherbourg, le marquis de La Fayette visait néanmoins à la popularité des mécontents. « On croit, s'écria-t-il, que le gouvernement

vient de donner plusieurs millions en faveur des agioteurs. J'ai proposé et je propose au bureau que Sa Majesté soit suppliée d'ordonner un examen sérieux par personnes non suspectes de tous les bons du roi pour ses domaines, ainsi que des titres de dons, ventes, échanges ou achats qui sont ou devraient être à la chambre des comptes, de manière que Sa Majesté puisse connaître la valeur des dons qu'elle a faits; les millions qu'on dissipe seront levés par l'impôt, et l'impôt ne peut être justifié que par le besoin de l'État; tant de millions abandonnés à la déprédation et à la cupidité sont le fruit des sueurs, des larmes et peut-être du sang des peuples. » Paroles à la fois vulgaires et menteuses, car M. de La Fayette n'ignorait pas que le déficit venait de sa chère campagne d'Amérique. Mais dans les assemblées les banalités produisent toujours un grand effet, et l'on ne parlait alors que de M. de La Fayette et du mémoire de M. Necker contre le système Calonne.

L'opinion de M. de La Fayette était à peu près générale dans l'assemblée des notables; M. Necker soutenait que sur le milliard et 46 millions d'emprunts, 700 millions avaient été absorbés sous le ministère de M. de Calonne, assertion complétement fausse et que les états des finances démentent officiellement : la première période de la guerre d'Amérique s'était accomplie presque tout entière

sous M. Necker. A ce temps agité ce n'était pas le vrai et le droit qui devaient triompher, mais ce qui servait le mieux les passions de la rue, et M. Necker les avait pour lui. Faut-il le dire encore? L'opposition venait toujours de la noblesse de France. Le plus grand nombre de ces nobles si brillants de la cour appartenaient au parti incrédule, au système politique des Anglais, ou à l'école américaine : les uns voulaient une constitution parlementaire, les autres les états généraux; quelques uns la république sans oser le dire et surtout sans s'en rendre précisément compte. Ainsi les classes les plus monarchiques, les défenseurs naturels de la couronne, se trouvaient en opposition avec le roi, sans en excepter le clergé! Comment, dans ces circonstances étranges et critiques, conserver au dehors une force, une puissance diplomatique, à ce point d'agir sur les intérêts de l'Europe!

Durant les vives inquiétudes que l'assemblée des notables avait jetées dans le conseil, le roi faisait une perte considérable par la mort de M. de Vergennes, l'homme d'État sérieux et éminemment distingué. Malade depuis quelques mois, M. de Vergennes quittait la vie, fatigué de cette lutte de la royauté contre un effrayant bavardage d'opinions. En général, les hommes d'une haute portée d'esprit, accoutumés à certaines idées de grandeur et de force

pour une monarchie, ne sont plus aptes à comprendre et à diriger les gouvernements qui se rapetissent à n'être qu'un pouvoir ballotté par la tribune ou par des phrases d'avocats. Obligé de chercher un successeur à M. de Vergennes, le choix du roi tomba sur le comte Armand-Marx de Montmorin Saint-Hérem, un peu plus âgé que le prince, et son menin quand il était dauphin de France ; issu de la branche cadette des Saint-Hérem d'Auvergne, homme de cabinet, initié aux affaires étrangères, sans y jouer un rôle aussi actif que M. de Vergennes, M. de Montmorin avait été ambassadeur en Espagne et gouverneur de Bretagne. L'homme le plus fort dans le cabinet, le baron de Breteuil, gardait le département de Paris, comprenant alors la maison du roi et le ministère de l'intérieur. Le conseil, au reste, n'était point d'accord : les hommes s'y entrechoquaient, et le renvoi de M. de Calonne allait nécessairement amener des divisions sur le choix si important d'un contrôleur général. M. de Castries aurait appelé M. Necker avec enthousiasme, M. de Ségur l'aurait appuyé ; le baron de Breteuil seul ne voulait pas se séparer de M. de Calonne, que le roi soutenait encore. Les attaques portèrent dès lors sur le contrôleur général avec d'autant plus d'énergie, qu'à travers le ministre on voyait la reine, et ses plus tendres amies, mesdames de Polignac, de Mailly, de

Vaudreuil, cachées à peine sous un voile transparent dans les calomnies des pamphlets.

Il n'était pas difficile de grandir l'agitation dans cet état irrité de l'opinion publique. A Versailles, c'étaient les notables, les oppositions des seigneurs, ou du clergé, leurs plaintes vives et répétées; à Paris, le bruit du peuple, bien plus menaçant encore; car, avec ses distractions faciles, Paris était devenu le séjour de tous les mauvais sujets qui avaient besoin de se faire un avenir et de se créer des ressources, et de petits écrivains avides d'un nom se jetant à corps perdu dans la presse et les pamphlets : jeunes têtes volcanisées, qui agissaient par la parole sur les masses des faubourgs et des halles, si disposées à la sédition. Dans les ateliers, l'ouvrier était facilement ému : quelque argent distribué pouvait mettre ces masses en action et les agiter tumultueusement; les meneurs se révéleraient tout seuls par instinct. Les chefs et les tribuns ne manquent jamais au peuple.

Au moins, le pouvoir royal avait-il en lui-même et dans le développement de vastes forces militaires un moyen de résister aux émeutes? Pas davantage. Les gardes françaises, troupes incertaines sur le champ de bataille, étaient démoralisées par le séjour de Paris, souteneurs de maisons de joie, sans discipline, et plus encore peuple que soldats du roi

sous le vieux maréchal de Biron. Les soldats du guet avaient moins de puissance encore sur la population de Paris ; troupes de police, en contact incessant avec les halles séditieuses et turbulentes, les filous et coupe-jarrets, elles étaient odieuses pour une fraction du peuple, et méprisables pour l'autre. Les autres troupes étaient commandées par des officiers, la plupart gâtés par la guerre d'Amérique. Un pays peut se sauver quand il ne doit lutter que contre la révolte matérielle, et celle-là on la réprime, parce qu'on a pour soi la force des esprits et la morale des États ; mais lorsque la corruption est au cœur et dans l'intelligence des classes supérieures ; lorsque celles-là, subissant la tendance malfaisante, veulent dissoudre le lien social même qui les protége, alors tout est perdu ; et malheureusement on en était arrivé là ! Cette situation se révélait par les journaux, les théâtres et les livres, tous empreints d'un esprit désordonné ; la censure, force répressive dans certaines limites, ne pouvait empêcher ce débordement des imaginations et des cœurs. Des pamphlets, imprimés à Bruxelles, Amsterdam ou Londres, devenus célèbres, étaient avidement lus par le public, et combien d'œuvres médiocres obtinrent ainsi un retentissement d'opinions ! Chaque époque a son succès de scandale, qui révèle et favorise la grande démoralisation d'un

temps : le plus pitoyable des livres, une chanson médiocre, une histoire pleine de platitudes, s'emparent de la curiosité et des applaudissements.

Le conseil du roi, et M. de Calonne surtout, quoique fortement attaqué, espérait par le développement d'un bon système, répondre aux exigences des bureaux. Les deux édits essentiels de M. de Calonne établissaient l'impôt territorial commun, sans distinction d'ordre ni de naissance (ce qui existe dans le temps moderne), puis le timbre qui soumettait tous les écrits judiciaires, les journaux, feuilles publiques, à l'estampille aux fleurs de lis, moyennant un droit proportionnel. Avec ces deux impôts on couvrait immédiatement la dette publique et le déficit. Ces édits, quoique bien justes, furent repoussés par les notables. M. de Calonne devait être brisé par le contre-coup; ses projets tombaient en ruines et ses espérances n'avaient aucune réalisation possible. Le roi fit le sacrifice de son ministre à l'opinion publique; M. de Calonne l'avait justement séduit par cet ensemble de salutaires concessions. Il y avait dans M. de Calonne quelque chose de généreux, de hardi, qui savait grandir les choses fécondes d'un règne, et laisser le roi dans sa liberté de protection de tout ce qui pouvait grandir son règne. Cette époque d'agitation et de crise ministérielle est celle où Louis XVI suit les voyages de

Lapeyrouse, donne ses instructions à M. d'Entrecasteaux, encourage les expériences des aérostats, de la vapeur, de l'électricité, et met à sa boutonnière la fleur de pomme de terre dont il entrevoit les bienfaits pour la nourriture du peuple. Et cependant les notables troublaient encore la paix publique !

Durant la tenue de l'assemblée, l'archevêque de Toulouse, du nom de Loménie de Brienne, s'était fait remarquer par son opposition à M. de Calonne; prélat philosophe, revêtu d'une haute dignité ecclésiastique, il n'avait cessé d'être en rapport avec Voltaire, d'Alembert, Diderot, les esprits forts du temps. Avec M. de Brienne, nommé chef des finances, on vit rappeler deux hommes bien plus avancés que lui encore dans le parti philosophique; M. de Malesherbes d'abord, ministre une fois déjà, et qui avait si déplorablement grandi le système de réforme et de concession, et le duc de Nivernois, esprit railleur à jeux de mots, et à popularité, admirateur zélé des idées encyclopédiques; puis M. de Villedeuil, de race scientifique et bourgeoise, fils d'un simple mécanicien du nom de Laurent, qui cherchait à se faire remarquer par un besoin extrême d'innovations. Enfin il fallait aborder la question du déficit, préoccupation de tout un peuple de politiques et de financiers. M. de Brienne ne pouvait rien inventer de nouveau; les idées de M. de Calonne, si positives,

se résumaient toujours en impôts et en emprunts, et cela devait être. Les notables ne voulaient accorder ni l'un ni l'autre ; ils furent donc dissous avec une grande solennité ; le roi y vint en personne ; il leur jeta quelques paroles graves et bienveillantes. Après avoir songé un instant à l'idée étrange d'une cour plénière, on revint au vieux système de l'enregistrement parlementaire. Au sein du conseil on comptait deux membres de la famille Lamoignon, si éminente parmi les cours de justice ; M. d'Aligre avait promis appui, et d'ailleurs, cette voie seule restant ouverte, on n'avait plus à choisir. Or, dans le parlement un parti s'était élevé, lequel, pour obtenir une vogue plus populaire et se débarrasser de toute responsabilité, déclarait que les états généraux seuls pouvaient voter de nouveaux impôts et combler l'abîme du déficit. Le parlement de Paris était soutenu par un bon nombre de ducs et pairs, siégeant dans son sein, et parmi lesquels on pouvait citer comme les plus fervents les ducs de Luynes, de La Rochefoucauld, d'Aumont, d'Uzès, de Villars-Brancas, de Praslin, de Fitz-James, Piney-Luxembourg et Charost, la fleur de la noblesse de France, les sommités de la grande chevalerie, et avec ce concours des pairs, le parlement se croyait sûr d'obtenir triomphe par la persévérance et la ténacité.

J'éprouve un véritable dégoût à suivre cette his-

toire de la dernière lutte des parlements et de l'assemblée des notables contre le roi de France. C'est pitié de voir dans quelle situation lamentable les philosophes, les rhéteurs, les écrivains ont réduit la grande monarchie de Louis XIV. Le délire est partout : les plus belles questions de la politique extérieure, les plus nobles intérêts sont oubliés pour des incidents, des disputes, pour des petitesses de formes, capables de faire rougir tout ce qui porte un cœur français. Est-ce donc là le point de dégradation réservé à tous les peuples qui oublient les lois éternelles des gouvernements et le respect de l'autorité ? Il y a là quelque chose d'immoral dans cette lutte des faux esprits contre les pouvoirs réguliers.

On trouve toujours dans une civilisation avancée les nobles choses et les petites ; les hommes qui meurent pour le pays en le glorifiant, les hommes qui tuent la nationalité par une triste opposition, par le faux langage, par les détestables principes, et cette dernière partie du règne de Louis XVI en est encore la preuve !

CHAPITRE VIII.

Traité militaire entre la Russie et l'Autriche contre la Porte Ottomane. — Commencement des hostilités. — Attitude de l'Angleterre. — Ses traités avec la Prusse et la Suède. — Négociations de M. de Choiseul-Gouffier à Constantinople. — Causes générales de l'affaiblissement de la diplomatie française. — Convocation des états généraux. — Troubles des idées. — Question de la Hollande, des Pays-Bas, de la Belgique. — Transformation du pouvoir — Turbulente nullité du comité diplomatique, de l'Assemblée constituante, des Girondins et de Brissot. — Affaiblissement et fin du pouvoir de Louis XVI. — Décadence de la diplomatie traditionnelle de la France.

1789-1793.

La fin de l'année 1787 fut marquée par le traité militaire qui stipula la mise sur pied de guerre des forces respectives que la Russie et l'Autriche destinaient à une campagne contre la Porte-Ottomane. Joseph II et Catherine avaient posé la base d'un partage de l'empire turc dans leur entrevue de Kerson. Les dépêches de M. de Ségur, datées de Pétersbourg ou des rives du Volga, quoique empreintes d'une certaine légèreté et d'un besoin immodéré d'esprit de mots, avaient signalé l'union intime entre les deux cours. Certes, la politique sérieuse de la France aurait voulu qu'on s'opposât

de toutes ses forces à la réalisation d'un projet qui détruisait un des grands contre-poids de l'Europe : ainsi avait toujours été l'opinion de Louis XVI. La Russie et l'Autriche réunies pouvaient par leur situation géographique dominer, dépecer tôt au tard l'empire turc, si cet empire ne trouvait pas l'appui de son allié constant, depuis François Ier. Telle était la politique de M. de Vergennes, opinion partagée au reste par M. de Montmorin et par l'école des hommes d'État sérieux de la monarchie.

Mais dans cette agitation que jetait partout la convocation des notables, avec les discours de tous ces faiseurs de phrases et de maximes à la façon de l'abbé Raynal, était-il possible au cabinet de Versailles de suivre encore la grande politique d'intérêt et d'histoire? A chaque résolution un peu vigoureuse, qui aurait pu imposer quelques dépenses, on répondait par l'objection invariable du déficit et des économies. La guerre allait nécessairement encore commander des emprunts : comment inspirer la confiance à ces notables qui ne voulaient accorder aucun impôt? Les parlements refusaient d'enregistrer les édits, et l'opinion publique était arrivée à ce point d'aveuglement que pour de vagues théories d'économie politique on oubliait la splendide diplomatie traditionnelle de la France.

M. Pitt n'avait pas ces embarras, ou, pour parler avec plus d'exactitude, la nation anglaise, plus accoutumée aux formes politiques d'un pouvoir fort et intelligent, donnait à son gouvernement la liberté suffisante d'action dans ses rapports avec les cabinets étrangers. M. Pitt avait compris qu'il était impossible de laisser s'accomplir le partage de l'empire d'Orient par l'alliance austro-russe sans y apporter une forte résistance. Il avait tâté le cabinet de Versailles affaibli, je le répète, sous la question financière, en présence de l'opposition énervante des parlements. Comme il n'y avait pas à espérer un concours ferme, l'Angleterre stipula un traité de subside avec la Prusse et la Suède, afin de pouvoir contenir à la fois l'Autriche et la Russie. Le roi Frédéric II descendait dans la tombe : plein d'inquiétude sur les nouvelles et grandes destinées de l'Autriche, son successeur Frédéric-Guillaume III paraissait décidé même à une guerre vigoureuse, si l'Autriche n'écoutait pas les conseils de la modération dans la situation présente. Les rapports avec Vienne étaient froids, et l'Angleterre poussait la Prusse à une diversion au moment où Joseph II portait ses armes sur le Danube. La Suède devait agir plus vigoureusement encore; le chevaleresque Gustave III avait des griefs personnels contre l'impératrice Catherine II, qui avait constamment intrigué dans les

États de Suède et soulevé des orages contre les décisions du roi. L'Angleterre lui proposait des subsides, il les accepta, et le 10 novembre 1787, malgré l'opposition des nobles vendus à la Russie et les ministres du Danemark, Gustave III commençait la guerre contre la Russie avec des succès éclatants sur mer et dans la Finlande, diversion qui jetait quelque inquiétude dans les conseils de Catherine II.

M. Pitt crut le moment bien choisi pour provoquer une déclaration de guerre de la Turquie contre la Russie. Le sultan Abdul-Hamid avait à la tête de ses armées un grand vizir d'une immense capacité, Youssouf-Pacha, accoutumé à la victoire. L'Angleterre conseillait donc la guerre fortement à la Porte Ottomane, tandis que l'ambassadeur de France, M. de Choiseul-Gouffier croyait ces hostilités imprudentes avant qu'il se fît un concert vigoureux entre toutes les puissances opposantes. M. de Choiseul voyait avec timidité et préoccupation une guerre si soudaine; il ne croyait pas la Porte capable de la suivre. Les antiquaires, les numismates qui l'entouraient ne rêvaient qu'une émancipation de la Grèce, le réveil des Spartiates et des Athéniens. J'ajoute également que les instructions de M. de Montmorin avaient pour but surtout d'éviter la guerre. Le cabinet de Versailles ne dissimulait pas ses embarras intérieurs et financiers; la presse en-

cyclopédique dominait partout. On ne parlait plus à Paris que de la convocation des états généraux; les parlements, les avocats, les économistes prirent la haute main dans la direction des affaires; il n'y avait plus de grande et forte politique avec ce torrent de phrases, de journaux, de tribuns et d'émeutes de rue; car la première condition de la prépondérance d'un peuple à l'étranger, c'est l'ordre à l'intérieur, et avec la paix des opinions, la sécurité des intérêts, la marche et le développement de la fortune publique.

Quand une négociation s'ouvre en Europe, le travail que la diplomatie fait d'abord, c'est d'examiner et de reconnaître les causes intimes de puissance et de faiblesse d'un État; si un gouvernement est agité de troubles, affaibli par le désordre, travaillé par les factions, abîmé par les misères publiques, alors la diplomatie tient compte de toutes ces causes pour en tirer le meilleur avantage possible dans l'intérêt de son système. Rien n'était donc ignoré de ce qui se passait en France; les cabinets qui avaient si longtemps lutté contre la prépondérance toujours croissante de la maison de Bourbon, voyaient avec une joie indicible s'accroître les mille et tristes mobiles d'affaiblissement et de désorganisation. Des mécontents sans patriotisme révélaient par la presse et dans les assemblées publiques nos plaies profondes, et

devenaient ainsi la cause coupable de la décadence du pays à l'extérieur.

Ce fut l'intelligence de cette mauvaise situation de la France qui engagea la Prusse et l'Angleterre à une action vigoureuse et militaire dans la question hollandaise. Sous le prétexte d'une insulte faite à la princesse d'Orange, la sœur du roi Frédéric, vingt-cinq mille Prussiens réunis à Clèves marchèrent sur la Haye par Utrecht ; à ce moment décisif une simple démonstration du cabinet de Versailles sur les provinces prussiennes aurait arrêté ce mouvement d'armée. On ne le put pas ; les esprits s'inquiétaient moins en France de savoir si l'alliance hollandaise allait nous échapper que de décider quel nombre de voix aurait le tiers ou la noblesse dans cette folle et médiocre assemblée qui se préparait. Louis XVI, dégoûté par tant de petitesse, laissait la direction exclusive des affaires à son premier ministre, et celui-ci ne songeait qu'aux notables, aux parlements et aux états généraux, la panacée universelle. Aussi, malgré l'envoi de M. de Saint-Priest à la Haye, la révolution préparée par la Prusse et l'Angleterre dans la constitution des états généraux s'accomplit d'une manière absolue à leur profit. Dans cette complication d'intérêts européens, si la France avait été forte et calme comme au commencement du règne de Louis XVI, rien n'eût été plus magnifique que sa

position en Europe. Mais y avait-il encore une politique française à l'extérieur? Louis XVI était dépouillé de toute influence; M. de Montmorin avait moins de crédit que quelques mauvais pamphlétaires; de toute part on était débordé par les partis et les idées. On se borna donc à quelques démonstrations : la flotte de la Méditerranée eut mission de surveiller la guerre de la Porte contre l'Autriche et la Russie; si la Grèce émancipée se plaçait sous l'ascendant du cabinet de Pétersbourg; si l'Angleterre, la Russie et l'Autriche faisaient leur lot dans cette dissolution de l'empire ottoman, la France avait le sien indiqué en Égypte, explorée sur tous les points par les voyageurs. Ces belles terres que le Nil féconde formaient un objet d'ambition pour Louis XVI, comme siége du commerce du Levant et route de passage pour la mer Rouge et l'Inde.

Dans l'effervescence des esprits, ces grands projets pouvaient-ils s'exécuter? Le malheureux Louis XVI, qui avait réalisé de si splendides choses pour la marine, le commerce dans l'Inde et l'Amérique, était maintenant forcé de s'abaisser devant les insolences de quelques parleurs. Ceux qui prétendaient faire avancer la civilisation et la patrie en revenaient aux halles de Paris sous le roi Jean, et aux barricades sous Henri III. Quelle joie ne durent pas avoir les gouvernements étrangers, hostiles à la

France, en suivant la tendance des affaires? Combien ne devaient-ils pas être heureux en contemplant cette décadence rapide du bel édifice élevé par le génie de Richelieu et de Louis XIV? Les députés se précipitaient à la tribune pour montrer nos haillons; on allait crier le déficit par-dessus les toits, de manière que tous verraient que la France ne pouvait plus agir : que serait-ce une fois les états généraux réunis au milieu des ambitions ameutées? C'est alors que Catherine II pourrait dire : « Je marcherai sans hésitation ni obstacle sur Constantinople. » Les questions à l'ordre du jour n'étaient plus l'agrandissement et la gloire de la patrie, mais ces platitudes-ci : Qu'est-ce que le tiers état? Comment votera-t-on, par ordre ou par tête? Dans quelle source réside la souveraineté? Et l'on était un homme immense dès qu'on barbouillait quelques phrases.

Tous les députés arrivaient à Versailles avec leurs préventions de province, leurs haines, leurs jalousies, leur médiocrité bruyante surtout. En face de cette cohue de petits tribuns qui accouraient, le roi Louis XVI devait naturellement se trouver mal à l'aise. Sa vie sérieuse s'était passée à balancer les intérêts européens, pour procurer à la patrie le plus de grandeur possible, et on lui jetait à la face une masse d'agitateurs, qui allaient parler un langage auquel la monarchie n'était pas accou-

tumée depuis le triomphe des séditieux sous les Bourguignons durant les malheurs de la patrie.

Versailles était inondé de ces députés de province se faisant appeler *nos seigneurs des États*, se réunissant déjà en clubs pour discuter à tort et à travers ; on les trouvait çà et là en groupes dans le parc, dans l'orangerie, avec des orateurs à phrases qui s'essayaient à la tribune ; la plupart, gens mal appris et jaloux de toute supériorité, ils répétaient les non-sens de toutes les déclamations politiques qui dominaient la société depuis le XVIIIe siècle. Enfin quand le 5 mai 1789 les états généraux furent officiellement ouverts par le roi en personne et dans les vieilles formes, en vain Louis XVI leur parla un langage de modération et de dignité. Hélas! la France n'avait pas la fatale expérience de tout le mal que peut faire une assemblée séditieuse : on était dans la nouveauté d'un système qui déliait les langues, et les nations en décadence, comme les vieilles femmes, se prennent quelquefois d'une envie de bavarder qui leur tient lieu de tous les bonheurs et de toutes les prospérités à la fois. Rien ne flatte plus les assemblées que de leur dire qu'elles seules sont le pays, et qu'elles résument les idées de la civilisation ; or, tous ces syndics, avocats, procureurs, étaient enchantés de s'entendre célébrer comme les seuls représentants de la patrie. On se croyait un Brutus,

un Cassius, parce qu'on dédaignait la cour et qu'on insultait la majesté souveraine par un langage sans mesure et sans dignité. La multitude de brochures et de pamphlets qui accablaient Paris et la province, poussaient les députés à une résolution séditieuse. Lorsqu'il y a un gouvernement faible, les impatients déclament, les esprits secs résument, les têtes sentencieuses organisent : ainsi le triumvirat Mirabeau, Bailly et Sieyès, qu'une main forte aurait réduit à une nullité absolue, devint complétement maître de la situation. Confusion et rébellion étaient ainsi les deux symptômes qui accompagnaient les premiers actes des états généraux en France. Si quelquefois vous avez contemplé le tableau que David a consacré au serment du Jeu de paume, vous avez pu prendre une triste idée de cette scène depuis tant célébrée! Le peintre, homme de parti, a fait sans doute tout ce qu'il a pu pour relever les physionomies, pour anoblir le spectacle; et néanmoins ce tableau inspire un sourire de dédain et de raillerie, comme un groupe grotesque, une bouffonnerie de Téniers. Quand les siècles auront foulé notre génération, ce tableau n'aura pas plus de valeur historique que certaines estampes de la Ligue ou de la Fronde, peut-être même plus expressives et plus spirituelles.

Le comte de Mirabeau put oser une de ces déclamations de collége (alors tant applaudies) sur le

peuple souverain et sur le roi mandataire de la nation. Criblé de dettes, agité de passions ardentes comme le soleil du midi, le comte de Mirabeau se jetait dans les idées tribunitiennes, et de lui vint la résolution d'inviolabilité pour les députés; ce qui faisait dire au comte de Rivarol : « que M. de Mirabeau avait proclamé les députés insaisissables, afin d'échapper aux prises de corps de ses créanciers. » Combien les cœurs les plus hauts n'avaient-ils pas fléchi! Quoi de plus insolent et de plus puéril à la fois que la réponse (si elle a été faite) du comte de Mirabeau au marquis de Brézé, grand maître des cérémonies! en d'autres temps, un gentilhomme eût jeté son gant à la face de celui qui l'aurait appelé esclave en le tutoyant comme un laquais.

La situation militaire permettait au roi de déployer des forces autour de Versailles. Des troupes nombreuses, avec de la cavalerie et de l'artillerie, sillonnaient la province de l'Ile-de-France : le maréchal de Broglie, vieux soldat, les commandait, et un ordre du roi eût suffi pour en finir avec tous ces esprits désordonnés. Les peurs de l'assemblée se révèlent dans l'adresse doucereuse, larmoyante, rédigée par le comte de Mirabeau, pour demander au roi le renvoi des troupes qui entourent Versailles; les députés craintifs ont ce sentiment profond, qu'avec un peu de volonté, une journée suffira pour

que le roi reprenne son autorité souveraine et les jette à la rue. Mais la ruine morale d'un gouvernement précède de longtemps sa chute matérielle; souvent un pouvoir est encore debout, reconnu, salué, et néanmoins, comme le chevalier des légendes armé de toutes pièces, il n'offre sous son casque d'or qu'un squelette bruissant à la tempête des nuits. Quand on a déplacé la source de l'autorité, comment veut-on la conserver dans son origine traditionnelle et dans sa force de commandement? Dès que le tiers état par une usurpation séditieuse se fût proclamé Assemblée nationale, il n'y eut plus qu'une lutte entre la royauté et quelques harangeurs qui venaient disputer la couronne par l'émeute qui depuis un an surtout avait pour meneurs les procureurs, suppôts d'estaminet, bazoches, mauvais sujets de toute espèce. Combien d'ailleurs n'était-il pas facile avec des écus de six livres de réunir douze ou quinze mille vagabonds étrangers, filles publiques, repris de justice, pour les grands coups de pillage et de dévastation! Les parleurs du Palais-Royal le savaient bien, et ils préparaient l'insurrection complète par tous les moyens honteux; il y a des gens qui appellent nation toute multitude. Ce fut une plaie bien profonde au pays que la doctrine de M. de La Fayette sur l'insurrection de l'armée! Lorsque la force répressive subsiste encore dans toute sa puis-

sance, il n'y a rien de perdu ; nulle joie n'était comparable à celle d'un hanteur de cabaret, quand il pouvait tenir sous son bras un garde française, lui faire quitter son drapeau et l'insurger contre la loi tutélaire de l'obéissance. Des gardes françaises sont-elles à l'Abbaye, pour manque de discipline? le peuple va les délivrer avec violence. Les ouvriers allemands du faubourg Saint-Antoine cherchent à gagner les Suisses, et Châteauvieux lui-même ne résistera pas. Dès ce moment triomphe et récompense pour tout ce qui trahit; mort et flétrissure pour tout ce qui demeure fidèle. Telle est la doctrine des états généraux organisés en Assemblée nationale, et alors occupés à consacrer quelques mauvaises phrases de l'abbé Sieyès. Le roi devait donc dissoudre l'assemblée usurpatrice, même par la force des armes : les députés voudraient-ils faire résistance? quelques régiments dévoués feraient évacuer la salle au bruit des tambours. Mais, je le répète, quand on sait qu'un pouvoir fléchit, tous deviennent insolents; les plus timides osent beaucoup, et les députés se dirent inviolables, quand ils surent qu'ils ne seraient pas touchés.

Pourquoi le nouveau conseil hésita-t-il? Le roi avait les troupes des camps de Saint-Denis, de Saint-Germain et du Champ de Mars : qu'attendait-on pour les mettre en mouvement? pourquoi ne pas les faire marcher? espérait-on, sans la force, le triomphe de

la déclaration du 23 juin, œuvre remarquable parce qu'elle était la seule transaction légitime que la royauté pouvait consentir? Quand le pouvoir a dit ce qu'il veut, il doit immédiatement montrer ce qu'il peut; il fallait profiter de cet élan, réprimer les meneurs presque tous nobles de haute naissance, les Noailles, les Clermont-Tonnerre, les La Fayette, les Liancourt, mauvais esprits, et briser les portes de cette assemblée où des serments ridicules étaient prêtés en tremblant. Voyez quelle résistance auraient faite l'astronome M. Bailly, le religieux dom Gerle ou le curé Lamourette! Tout fut perdu parce qu'on hésita. Dans un coup d'État, il faut aller vite et fort; si l'on recule on grandit les petits, on donne du cœur aux faibles; et les poltrons deviennent des héros. Le plus actif parmi ces harangueurs d'estaminet était un jeune homme, Camille Desmoulins, élève boursier de Louis-le-Grand; hardi, criard, bien que bégayant. Il avait l'esprit vif, nourri d'études classiques; et les chanoines de Laon, aux frais de qui Camille était élevé, comptaient sur lui pour leur avocat. Au lieu de cela, tapageur de Paris, Camille Desmoulins donna le signal de l'insurrection au Palais-Royal; quelques bandes d'agitateurs se groupaient pour porter les bustes de M. Necker et du duc d'Orléans, entourés de feuillages. Camille Desmoulins se para d'une feuille de marronnier; l'émeute,

grande chenille rongeuse, qui aime à détruire par instinct, dépouilla les arbres de leurs feuilles, première image de la destruction qui menaçait la monarchie. Alors commencèrent les promenades tumultueuses aux boulevards, à la place Louis XV, aux Champs-Élysées; comme elles troublaient le repos des marchands, comme ces bandes avaient attaqué une compagnie de Royal-Allemand, quelques troupes durent marcher, et spécialement le beau régiment confié au noble prince de Lambesc, de la glorieuse et nationale maison des Guise. J'aime ces figures qui dans les temps de troubles publics se dévouent loyalement à la répression. Le voyez-vous, ce courageux prince de Lambesc, il n'hésite point : les séditieux insultent les insignes de la royauté, il ordonne à ses dragons de charger; et ils exécutent ses ordres avec tant d'énergie, que ces groupes de malfaiteurs dispersés se réfugient dans les jardins, sur la place Louis XV. Ce vigoureux exemple, il fallait le suivre; le roi devait profiter de cet élan donné aux troupes : les parlements effrayés offrirent leur concours; le plus hardi des opposants, d'Éprémesnil, plein de crainte pour l'avenir, offrit sa voix à la royauté pour l'enregistrement des édits. Pourquoi hésiter encore? en matière d'insurrection, chaque minute est un siècle. Les gardes françaises, à la honte de l'uniforme, écoutèrent les conseils

corrompus; mauvais soldats, ils abandonnèrent leurs officiers par cet esprit de mutinerie, la plaie fatale de l'armée, et que la Convention eut tant de mal à réprimer. Les révolutions ont leur légende dorée, leurs fabuleux bulletins de victoire; il existe donc une légende sur la prise de la Bastille; on a tracé des images de cette grande bataille, de ses martyrs et de ses saints, y compris l'huissier Maillart. Que la trompette retentisse des merveilleux exploits des vainqueurs de la Bastille! que la gravure nous reproduise la fumée et la mitraille fantastique s'élevant jusqu'aux cieux! Dans la vérité, il n'y eut rien que deux ou trois mousquetades de loin échangées, des coups de maladroits blessèrent quelques personnes; jusqu'à l'arrivée des gardes françaises, déserteurs du drapeau avec du canon, les Parisiens furent dispersés par quelques décharges d'invalides.

Mais ce qui accompagna cette journée d'insurrection municipale fut épouvantable : le massacre et le vol se révélèrent hideux; M. de Launay mis en pièces, et avec lui des malheureux invalides couverts de blessures, glorieux débris de vingt batailles; le prévôt des marchands, M. de Flesselles, homme de probité et d'honneur, tué d'un coup de pistolet aux marches de l'hôtel de ville; et tout cela sous les yeux de la bourgeoisie en armes et de ce qu'on appelait la milice nationale, qui se préoccupait

moins des agitations de Paris que du triomphe de *nos seigneurs* de l'Assembée nationale, luttant à Versailles contre le pouvoir paternel de Louis XVI. La bourgeoisie, tout enivrée des vanités de sa récente victoire, se parait de ses couleurs nouvelles; on se partageait les dépouilles de la Bastille; les pierres de la noire et vieille forteresse furent enchâssées dans de l'or comme des diamants. On dit au peuple qu'il était grand, généreux; on s'agenouilla devant ces reliques. L'Assemblée se montra flatteuse, abaissée, devant le peuple; elle ne respira que pour aduler l'insurrection et ramper devant la multitude triomphante.

Quelle vive douleur dans la royale famille quand on apprit ces funestes journées de Paris! Il y eut des conseils bien perfides, des opinions bien lâches autour de Louis XVI : combien la haute noblesse n'était-elle pas dégénérée! Le roi veut s'affermir dans une résolution digne de lui-même, et autour de son trône se trouve un La Rochefoucauld, duc de Liancourt, qui lui dit en quelque sorte de briser son sceptre, d'abaisser son épée : « parce qu'il ne s'agit pas d'une révolte, mais d'une révolution. » En d'autre temps, un gentilhomme eût dit au roi : « Sire, armez-vous de pied en cap, et votre bonne noblesse sera derrière votre gonfanon. » Maintenant, c'est la fleur de la noblesse qui conseille d'abandonner le

champ de bataille; les Noailles, les La Rochefoucauld, les du Châtelet, les Biron, les Clermont-Tonnerre répètent : « Cédez! cédez! » mot inconnu à la vieille langue du blason. Il ne céda que trop, le roi de France, lorsqu'il vint à la séance du 16 juillet s'associer aux communes révoltées, accepter la Ligue, comme l'avait fait Henri III. Le comte de Mirabeau put être insolent à l'aise et faire la leçon au roi : « Par le silence des peuples. » Dès que Louis XVI eut prononcé ces fatales paroles : « Qu'il n'était qu'un avec l'Assemblée, » dès qu'il eut dit : « C'est moi qui me fie à vous, » la monarchie fut à sa fin et son règne accompli. La politique de son gouvernement fut à son terme; il ne resta plus que l'homme, et l'homme en présence des circonstances les plus terribles et de la perversité humaine la plus fatale. Le 17 juillet, on vit donc le roi de France partir de Versailles dans un splendide cortége de cérémonie : où allait-il dans cette pompe magnifique?... Était-ce à Notre-Dame, pour rendre des actions de grâce d'une victoire sur les ennemis de la patrie, comme ses illustres aïeux? ou bien au parlement, comme Louis XIV, tout botté, un fouet à la main, pour imposer l'ordre et la force du gouvernement. Le roi marche à l'hôtel de ville; il y vient adopter la livrée de la garde nationale et y joindre sa couleur blanche en signe d'union (ce qui

fait le blanc, le rouge et le bleu). Désormais, cette livrée est substituée au vieil oriflamme national de Saint-Denis, noble souvenir qui, tant de fois, avait grandi l'honneur de la France. Le marquis de La Fayette et M. Bailly sont les monarques de la fête; le roi passe à travers des haies d'hommes armés de piques, de faux, de vieux fusils ou même de bâtons, qu'on appelle la milice citoyenne. Dans ce désordre, qui pourrait parler encore de diplomatie, de système politique à la hauteur de Richelieu et d'un gouvernement régulier? Le règne de Louis XVI est alors fini, car la captivité de l'homme ne suppose pas toujours de froides et humides prisons, des barreaux épais et des geôliers à l'aspect ignoble, à la parole rude. Au milieu d'un splendide palais, entouré des glaces de Venise, foulant aux pieds les tapis de Perse dans les longues galeries, sous les mille lustres de cristal, Louis XVI était captif.

Dans cette lamentable chronique de Versailles, le 16 juillet 1789 fut marqué par un grand vide à la cour. Le comte d'Artois, les princes de Condé et de Bourbon, quittèrent subitement la patrie, avec la volonté annoncée de passer à l'étranger. Appréciant ainsi avec tristesse sa position, le noble frère du roi résolut de quitter la France pour un voyage qu'il croyait d'abord momentané; il fut suivi de tous les gentilshommes qui avaient pris une part

active au système de résistance, la famille Polignac, les maréchaux de Broglie et de Castries, suivis du duc de La Vauguyon, du marquis d'Autichamp, des Vaudreuil et des Adhémar, les plus beaux cavaliers de la cour. Parmi les conseillers d'État, les hommes de fermeté se retirèrent aussi, afin d'échapper à ce système décousu que la présence de M. Necker allait rappeler aux affaires; tels furent MM. de Barentin, d'Annécourt, Laurent de Villedeuil, d'Aligre, et ceux-ci moins par la crainte des événements que par suite de la mauvaise position dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de Louis XVI. La cour fut alors vide de tout ce qui faisait sa splendeur et sa force. Le triomphe de M. Necker avait mis tout le ministère dans ses mains; le ministre, il est vrai, avait vaincu le parti de la cour, mais n'allait-il pas avoir en face des hommes ambitieux, tels que le comte de Mirabeau, Sieyès et Clavières!

Si l'Assemblée se montrait impérative, capricieuse, dans ses rapports avec le roi, elle-même tremblante commençait à subir la domination brutale de la multitude. M. Silvain Bailly et le marquis de La Fayette, ces deux nullités politiques, n'étaient certes pas les hommes de la rue et l'expression de la multitude; chefs de la double force des armes et de l'administration, ils espéraient comprimer le mouvement des masses; folle erreur. La force se

trouvait dans tous les affiliés aux mouvements de place publique où s'agitaient déjà Camille Desmoulins, Marat, Danton, l'huissier Maillart, le brasseur Santerre, le marquis de Saint-Hurugue. Ceux-ci, au moins, étaient conséquents : ils marchaient à la révolution démocratique sans faux respect ni honte !

Le roi avait gardé autour de lui quelques restes de sa maison militaire, les Suisses de sa garde, les grenadiers de France, les gardes du corps à la veste bleue, aux brandebourgs d'argent, troupes fidèles, dernier débris de l'honneur; enfin les dragons de la Reine, à l'uniforme vert et jonquille. Le 29 septembre, on annonça l'arrivée du régiment de Flandre, conduit par de jeunes et beaux officiers, gardiens de la loyauté du serment. Il était d'usage dans tous les corps militaires que, lorsqu'un régiment arrivait dans une nouvelle ville, il fût cordialement reçu par les officiers de la garnison : on se pressait la main au cliquetis des verres, et les joyeux propos circulaient à la ronde avec le souvenir des maîtresses chéries et les traditions du champ de bataille. Quand donc le régiment de Flandre fut appelé à Versailles, les officiers, loyalement accueillis par les gardes du corps, dragons de la Reine, résolurent entre eux une de ces réunions pleines de vie et de joie qui saluaient une arrivée de garnison. Le roi permit que la fête eût lieu dans une des belles galeries de Ver-

sailles, qui ne s'était point ouverte depuis le voyage de Joseph II. Près de deux cents officiers de haute distinction, y compris les gardes, devaient s'asseoir au banquet, et il fallait de beaux palais de marbre, des glaces de Venise, des girandoles magnifiques pour relever la splendeur à ce noble festin. Il fut brillant en effet; loyaux jeunes hommes, en face de tant de défections, lorsque naguère encore les gardes françaises avaient abandonné le drapeau, ils témoignèrent leur dévouement au trône avec une fière énergie! Quel était le cœur de vrai gentilhomme qui n'eût battu à l'aspect des malheurs de la reine et de la captivité du roi! On chanta, l'épée à la main, la romance plaintive du trouvère Blondel, qui va si loin! si loin! pour retrouver son glorieux seigneur Richard Cœur de Lion : n'y avait-il pas à Versailles un roi prisonnier et des abandons inouïs? Quoi d'étonnant encore que de brillants officiers pussent préférer la couleur blanche, illustrée par cent batailles, à cette livrée municipale, jusqu'alors fort obscure et que d'autres victoires n'avaient point encore baptisée! Oui, la cocarde blanche put être exaltée sans crime ni honte par cette génération de gentilshommes! c'était celle de leurs ancêtres, à bord des vaisseaux du roi et des rangs pressés de l'armée à Fontenoy. Qu'on se représente des flots d'officiers, la poudre sur leurs cheveux bouclés, tous

en culotte courte, l'habit blanc à revers amaranthe ou vert, aux basques larges; tandis que les mille bougies resplendissent de leur magique éclat et reflètent la splendeur des uniformes, le roi Louis XVI s'avançant en simple veste de chasse, distingué seulement par le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit, et à ses côtés la reine, dans le plus somptueux négligé, tenant le petit dauphin par la main, gracieux enfant revêtu aussi du cordon de l'ordre, et cette famille témoignant la joie de tant de fidélité au milieu de tant d'abandons! Deux jours après, le régiment de Flandre rendit, comme cela devait être, une fête semblable aux officiers de la maison du roi, et les mêmes témoignages d'enthousiasme furent prodigués au roi et à la reine de France. Ces deux repas si simples, donnés et rendus par les corps de l'armée, ces témoignages de fidélité ardente, ces expressions de reconnaissance loyale, furent dénaturés indignement au sein de l'Assemblée séditieuse et dans les clubs de Paris. Le comte de Mirabeau, l'homme de l'orgie, signala grossièrement comme une orgie le banquet des officiers du régiment de Flandre. Or, voici le but de cet éclat : en ce temps un projet roulait dans la tête des chefs du mouvement révolutionnaire : à Versailles, trop loin encore de Paris, le roi n'était pas assez surveillé; il s'agissait de préparer une expédition populaire afin de

forcer le roi et l'Assemblée nationale à porter le siége du gouvernement au sein de Paris même. Le 5 octobre 1789, l'insurrection gronde, les chefs accourent à l'hôtel de ville. Commandant en vertu de la loi, comment le marquis de La Fayette ne put-il pas empêcher une troupe de brigands et de femmes avinés de se mettre en route pour Versailles? Mais ce triste chef de parti était évidemment d'accord avec les meneurs pour contraindre Louis XVI et sa royale famille à quitter Versailles. Quand le roi fut installé aux Tuileries, la domination de M. de La Fayette devint absolue. L'Assemblée put agir à son aise. Déjà les spoliations commençaient par la confiscation des biens du clergé; impuissante pour rétablir le crédit ébranlé, l'Assemblée avait institué un papier-monnaie au cours forcé, symptôme précurseur de la plus affreuse des banqueroutes; et, comme si tout devait ployer devant la théologie de quelques avocats et de quelques jansénistes aigris, on avait voté une constitution civile pour le clergé, qui blessait les consciences et les vieux rapports de l'Église de France avec Rome. Ces décrets étaient rendus au milieu d'une lutte acharnée d'ambitions personnelles; chacun jouait à l'éclat de tribune, au retentissement des phrases indignes d'une attention sérieuse et recueillies avec un respect puéril par les historiens de la révolution.

L'Assemblée nationale était donc tout le pouvoir, et devant elle il n'y avait plus de ministres du roi. M. Necker, si puissant naguère, tour à tour soutenu et raillé par Mirabeau, quittait son portefeuille, s'acheminant vers Genève. De tous les ministres qui entouraient la couronne naguère, il ne restait plus que M. de Montmorin; les autres, MM. de Saint-Priest et de La Luzerne, dévoués d'abord à M. Necker, commençaient à voir les conséquences funestes de cette révolution qui les dépassait. Il y a deux espèces d'acteurs politiques dans les révolutions : ceux qui se repentent et ceux qui se glorifient. Le spectacle le plus triste c'est de voir les esprits qui ont fait les révolutions se draper, fiers et vaniteux, dans les positions de gouvernement qu'ils ont conquises; puis invoquer le respect à l'autorité après avoir passé leur vie à élever des barricades contre l'autorité.

Le roi n'était plus maître du pouvoir; quand 'Assemblée rendait un décret, le commandant de la garde nationale accourait auprès du prince pour le sommer de le sanctionner même contre sa conviction. Ce fut un triste hiver de cour que celui de cette année; les amis étaient rares; les salons délabrés des vieilles Tuileries voyaient à peine quelques gentilshommes dévoués, au cœur naïf et fidèle. Les nouveaux ministres étaient tous sous la main de M. de La Fayette, et le roi ne pouvait se confier

qu'à son intendant de la liste civile, M. de La Porte, qu'il avait choisi pour diriger les négociations avec les corrompus. Alors on voulait attirer les hommes par l'argent, et l'on avait parfaitement jugé la grande majorité de ces tribuns dissolus et besogneux : le traité conclu avec le comte de Mirabeau avait fait voir à fond la valeur morale de tous ces esprits.

Depuis un an déjà il avait été question de mettre le faible monarque à l'abri des insultes dont on l'accablait. Ces négociations qui durèrent longtemps, ces pourparlers développés dans la correspondance et dans les notes d'agents secrets, furent-ils complétement ignorés de la police si active de M. de La Fayette? C'est peu présumable. On était dans la plus longue journée de l'année, le 21 juin; la famille royale, sans espoir, s'était enfin décidée depuis un mois à fuir Paris. On craignait tant d'éveiller les soupçons! On avait peur que les populations excitées ne vinssent en armes fraterniser avec la troupe; il y avait tant de désordre, tant d'anarchie dans les autorités au temps où chaque municipalité se posait en puissance souveraine! Avec un mot on pouvait jeter l'éveil au milieu du parti patriote de la province, et le maître de poste Drouet ne fut peut-être qu'un agent déjà prévenu par ce vaste espionnage que les clubs révolutionnaires étendaient partout. L'effigie du

roi était sur tous les assignats, sur toutes les monnaies, et Louis XVI avait un type difficile à confondre ; il voyageait presque à visage découvert, sans déguisement, avec une indicible imprudence. Certes l'exaltation d'un maître de poste, ce tocsin sonné dans les campagnes, cette levée en masse de quelques gardes nationales eût été facilement réprimée, s'il y avait eu, dans les régiments de M. Bouillé, ce vieil enthousiasme d'honneur et de dévouement qui se rencontrait autrefois dans les troupes françaises; mais un funeste esprit de sédition était partout; quand les troupes ne trahissaient pas, elles hésitaient au moins, et cela suffisait pour créer des héros au sein des municipalités et des gardes nationales. Aussi ce fut parmi ces rustres à qui prendrait au collet le petit-fils de saint Louis et de Henri IV; chacun lui fi outrage; on lui prodigua à travers un peu de convenance quelques-uns de ces mots des basses classes et des basses passions. Tout cela fut généreusement payé; naguère on se plaignait des prodigalités de Versailles pour quelques courtisans; le livre rouge de l'arrestation de Varennes nous a été conservé; ce patriotisme coûta 188 000 livres de récompense; le maître de poste Drouet à lui seul absorba 30 000 livres; il avait porté la main sur le roi; le procureur de la commune de Varennes, 20 000 livres pour avoir fait le procès-verbal de l'arrestation. Le mal-

heureux Louis XVI fut reconduit à Paris pour y trouver de nouveaux outrages.

J'ai passé avec rapidité sur ces lamentables événements et les actes de ces tristes chefs de parti, qui perdirent la politique traditionnelle de la France. Si nous reportons maintenant nos regards sur l'Europe, nous pouvons voir tout le profit que les cabinets étrangers retirèrent de l'impuissante turbulence du comité diplomatique de l'Assemblée constituante et des journalistes du parti Brissot. Pourtant les circonstances étaient bien graves ! la guerre était en pleine voie : la Russie, l'Autriche, alliées contre la Porte-Ottomane, commençaient leur campagne. Après quelques revers momentanés, l'armée autrichienne, sous le feld-maréchal Laudon, s'était emparée de Belgrade et marchait sur la Moldavie et la Valachie ; les Turcs se retiraient devant les armées russes, et Catherine II profitait de l'annulation de la politique française pour accomplir ses desseins sur la Turquie : Le 22 septembre 1789, un mois avant la journée ou les meneurs arrachaient Louis XVI de Versailles, le prince de Cobourg et le feld-maréchal Souvarow dispersaient l'armée turque à Folskani, et le 22 décembre suivant Jsmaïlow était emporté d'assaut par les Russes. Tous ces événements d'une si grande gravité diplomatique étaient à peine comptés par les faiseurs de constitution à Paris. L'émigration

même venait fortifier et ennoblir l'armée Russe : d'excellents officiers gentilshommes allaient rejoindre les Richelieu, les Langeron, les Saint-Priest qui servaient dans les armées de Catherine II. Les choses en vinrent à ce point que M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, fut forcé de donner sa démission.

Était-il possible au reste de supposer une communauté durable entre la royauté de Louis XVI et les principes posés par l'Assemblée constituante ? Cette Assemblée avait démoli la famille, le mariage, la paternité, le gouvernement, l'administration, la hiérarchie religieuse, l'armée, les finances ; et quand cette violente anarchie fut faite, elle voulut un roi en rapports réguliers avec elle et incessamment abaissé : quand la vie publique était si déplorable, le roi s'absorbait dans sa vie privée toute d'étude et de travail. Cependant, à cette époque de misère et de décadence pour la vieille monarchie, on voit Louis XVI prendre encore un puissant intérêt à la question d'Orient. Les progrès de la Russie le préoccupent et l'inquiètent : le cabinet de Catherine II va-t-il remplacer l'antique influence française dans les échelles du Levant? Vers le commencement de l'année 1792, le roi mande à Paris un officier de marine fort distingué, M. Truguet, attaché quelque temps à l'ambassade de M. de Choiseul, à Constan-

tinople; simple capitaine de vaisseau, M. Truguet vient d'être élevé par le roi au grade de contre-amiral. La mission dont Louis XVI le charge consiste dans le commandement d'une escadre destinée à visiter l'Archipel, les eaux du Bosphore et la mer Noire, à surveiller la flotte russe, à faire partout respecter nos consulats. Le roi sait que le nouveau contre-amiral est un des hydrographes les plus distingués, un bon officier de génie; il offrira ses services à la Porte-Ottomane pour la défense du Bosphore. Mais ce qui montre la haute loyauté du roi dans les questions nationales, c'est qu'au moment où l'intrigante Gironde l'accuse de complicité avec l'empereur Léopold, et lorsque le déclamateur Brissot dénonce *le Comté autrichien*, le roi Louis XVI donne mission à l'amiral Truguet de se rendre à Constantinople, afin d'engager la Porte-Ottomane à reprendre la guerre contre l'Autriche, qui vient de signer avec elle un traité de paix. Ces hostilités devaient faire une heureuse diversion à la campagne qui commence en Belgique et sur le Rhin entre la France et l'Autriche.

Le développement de telles idées supposait des temps calmes, des situations nettes et l'action spontanée de la politique royale : comme en vertu du système constitutionnel on avait réduit le roi à ne rien faire de politique, il passait ses journées à lire

de bons livres d'histoire, et portant l'esprit de détail fort loin dans cette existence domestique, il écrivait tout, et les chevaux qu'il avait montés, et les noms des chiens de ses anciennes meutes. Aux Archives publiques il existe une multitude de ces fragments tous minutieusement écrits de la main du roi, avec ces caractères si parfaits et si petits, qui épargnaient le papier, et, par une coïncidence bizarre, derrière un de ces fragments sur lequel il a reproduit la liste d'une députation de l'Assemblée législative, le roi a mis tout au long le nom de ses chiens. M. Barris se trouve à côté de *Bigaro;* M. Baumelin avec *Bravaud*, et M. Becquet derrière *Bombance.*

Il y a plusieurs périodes dans les ministères de Louis XVI jusqu'à sa déchéance. Après qu'il a moralement abdiqué au 14 juillet 1789, le roi accepte la domination de M. Necker; alors, sauf le faible M. de Montmorin, tout ce qui l'entoure est profondément incapable. Le comte de Mirabeau, et le marquis de La Fayette après lui, renversent M. Necker, et alors se forme le ministère de M. de Lessart, sous la protection de la bourgeoisie : quelle pitoyable collection d'hommes d'État, y compris cette pauvre tête de M. de Narbonne, le plus léger, le plus futile des ministres, barbouillé de constitutionalisme, jusqu'à M. Bertrand de Molleville, actif et crédule à

la fois, n'osant rien contre la révolution, transigeant avec les hommes et les choses, plaçant tout système gouvernemental dans les détails de la police! Après les esprits simples et sans portée, viennent les girondins avec Clavières, réfugié génevois mécontent, et Roland, ce rustre idéologue dominé par sa femme, cette façon de Romaine et de Sévigné bourgeoise, expression de ce sentimentalisme pédant et cruel qui pleure sur un amour et va droit à la logique des sanglantes journées. Quelle sympathie Louis XVI, habitué aux sérieuses relations de l'Europe, pouvait-il avoir pour de tels ministres, si ce n'est pour M. Dumouriez, intelligent et capable? Y avait-il parité d'éducation, de sentiments! et des rapports réguliers pouvaient-ils s'établir entre des hommes de cette nature et le roi? Comment tous ces noms obscurs et médiocres se révélèrent-ils au pays? La faiblesse dans les uns, la complicité dans les autres; nulle force pour empêcher le mal; chargés de veiller à la sûreté de Paris, à la conservation du roi, ces magistrats pusillanimes laissent gronder l'émeute sanglante dans le plus étrange chaos d'idées. Déjà puissante, la presse se montre hideuse; Paris est tout hérissé de placards, de journaux affichés, de petites feuilles volantes, qui portent dans un langage dégoûtant la calomnie cynique contre ce que le peuple doit respecter. La bourgeoisie laisse tout faire, tout écrire; puis-

samment organisée pour la sûreté publique, elle voit envahir paisiblement les Tuileries par des rassemblements souverains en guenilles; quelle majesté peut-il rester encore à la couronne, lorsque des hommes avinés viennent trinquer avec le monarque et placer sur son noble front le bonnet rouge? Dans cette situation, Louis XVI conserve un calme, une résignation bien triste quand il s'agit du chef de l'État: mieux vaut tomber que d'assister à la dégradation de l'autorité publique. Cette inaction coupable se révèle encore dans un journal écrit de la main du roi, et déposé aux Archives impériales : c'est toujours un porte-notes, une espèce de simple indicateur de tout ce qu'il a fait dans les deux mois, certes les plus agités de sa vie, juin et juillet 1792. Or, voici quelles ont été ses occupations dans ces journées : « Jeudi 7, vêpres et salut. — Vendredi 8, salut à six heures. — Samedi 9, promenade à pied dans le jardin à neuf heures. — Mercredi 13, renvoi de MM. Servan, Roland et Clavières. — Samedi 16, renvoi de M. Dumouriez. — Dimanche 17, nomination de M. de Monteil. — Lundi 18, nomination de M. Beaulieu. — Mercredi 20, affaire des Tuileries (c'est une terrible insurrection). — Dimanche 24, revue de la sixième légion aux Champs-Élysées à onze heures. — Lundi 25, promenade dans les cours et le jardin après la messe, pour voir les gardes nationales et

les troupes de ligne. — Jeudi 28, arrivée de M. de La Fayette. — Samedi 19 juillet, fédération départementale à dix heures et demie, serment à cinq heures, retour à sept heures. — Samedi 21, alerte dans l'après-midi. — Vendredi 27, alerte toute la journée. — Lundi 30, arrivée des Marseillais, scènes des Champs-Élysées[1]. »

Ainsi les plus graves événements qui devaient laisser dans le cœur de Louis XVI les empreintes les plus vives, les plus profondes, sont à peine indiqués dans ce garde-notes. Tandis que les esprits faibles raisonnent ou que la bourgeoisie fait des pétitions, les Dantonistes organisent la journée du 10 août, qui n'est au fond qu'une attaque facile contre un pouvoir abattu déjà. Ce n'est pas cette journée qui a tué la royauté, mais la séance du 17 juillet 1789 à l'hôtel de ville; l'attaque du château par les fédérés n'est que la mise à exécution des pensées du Jeu de paume. Ici viennent encore les bulletins de victoire comme pour la Bastille; les partis ont soin de se glorifier; je leur laisse raconter le roulement des tambours, des canons et des fusillades.

A juger d'un peu haut, cette journée ne fut qu'une conjuration menée à fin par ceux qui spéculaient sur la faiblesse de Louis XVI. Depuis long-

1. Note autographe.

temps on désirait en finir avec le roi, on assiégea moins son palais que son âme si faible; on voulait qu'il vînt se confier à l'Assemblée législative, décidée à briser son sceptre : si le roi avait donné l'ordre de défendre le château, les assaillants auraient été dispersés; ainsi l'a dit un des grands esprits en matière d'autorité, l'empereur Napoléon : les Marseillais prirent la fuite sous quelques balles. Mais à chaque fois qu'une attaque matérielle avait lieu contre les murs d'un palais, il y avait toujours dans les salons un complice, homme de déception et de faiblesse, qui poussait à quelques démarches de pusillanimité ou à un acte de confiance, selon le cœur de Louis XVI. M. Pétion avait, au mois de juin, laissé outrager la majesté du roi avec un sourire railleur et froidement méchant; M. Rœderer fit le premier acte de prise de corps contre Louis XVI, en le pressant de venir chercher un asile au milieu des représentants ; il savait bien les desseins de l'Assemblée législative et la majorité craignait l'issue du combat. Si les ordres de Louis XVI n'avaient arrêté la résistance des troupes, elles en auraient fini avec des assaillants qui tremblaient de peur à chaque marche en avant des Suisses. Le roi fit tout cesser par des ordres précis écrits du sein de l'Assemblée. Là, outrageusement renfermé dans une loge grillée, le petit-fils de Louis XIV assiste à tous

les actes d'une insolente majorité qui discute sa déchéance. Il se résigne, et dès ce moment commence ce courage d'abnégation individuelle, qui sera la fin et le couronnement de sa vie. Entre la force de gouvernement et le courage personnel, il y a une différence immense ; se faire martyr n'est pas tout en politique, il est d'autres devoirs que la souveraineté impose. Désormais Louis XVI ne verra plus les Tuileries ; on veut lui donner pour prison le Luxembourg ; et la commune change cette prison pour le Temple. Tout ceci a au moins le mérite d'être franc et net ; il n'y a plus d'hypocrisie nulle part, la captivité commence avec les barreaux ; tout le monde peut la voir désormais sans déguisement et sans mensonge.

Une indicible et lamentable curiosité s'attache toujours à l'agonie des hommes qui ont tenu une vaste place en la vie. Dans la fatale catastrophe qui finit la triste biographie de Louis XVI, il est un caractère qui frappe plus spécialement, c'est cette résignation religieuse qui ne se dissimule pas le péril et veut conserver la dignité jusqu'au dernier moment. Le roi est captif. On lui donna indépendamment des gardes, une sorte de milice terrible et brute : je veux parler des municipaux de la commune de Paris, la honte d'un pays civilisé comme la France : à chaque pas, à chaque relais, à chaque village, vous trouviez un

homme de la dernière classe du peuple, les manches retroussées, et cet homme, parce qu'il avait une cocarde et une écharpe tricolore, les mains calleuses et le visage hâlé, emprisonnait des femmes à la peau blanche, aux doigts amincis; les rejetons de maisons illustres qui ne pouvaient dérober leurs allures de gentilshommes ou avilir leur noble maintien. Les officiers municipaux, vermine de tout ce corps social, dominèrent la société révolutionnaire. Parcourez les registres couverts de ces signatures avec les noms de Dix Août, Brutus, Scévola, dans les quarante mille communes de France, et vous aurez le tableau de la stupidité sanglante de cette jacquerie pourtant si exaltée comme une illustre époque.

Les événements marchaient toujours; l'Assemblée législative tombait, après avoir assisté, comme hébétée, aux massacres du 2 septembre. Les élections dominées par les clubs avaient fait arriver la Convention, et avec la Convention la république; il n'y avait plus de roi, mais il demeurait debout encore des factions. La position la plus misérable pour un parti, c'est lorsqu'il se laisse arracher une action inique, un acte sanglant avec la conviction qu'il fait mal, qu'il commet un crime. Au moins les montagnards furent francs dans leur conduite comme dans leur vote; ils voulaient une chose et ils la disaient; Robespierre et Saint-Just posèrent nettement la ques-

tion : « La majorité voulait un jugement légal, eux appelaient un coup d'État; un roi était antipathique avec une république, donc il fallait frapper le roi. » Mais les Girondins, mauvais déclamateurs, savaient-ils ce qu'ils voulaient? aucun ne désirait la mort de Louis XVI; ils aidèrent au crime en connaissance de cause. Le fanatisme en politique peut entraîner aux attentats; lorsqu'il est profondément senti, c'est un aveuglement qui a sa grandeur; les vieux Romains n'étaient que des fanatiques, et même il n'y a de choses un peu grandes qu'avec cela. Mais voyez les Girondins! convaincus que Louis XVI est innocent, ils consentent qu'il soit traduit devant la Convention et ils le condamnent!

Maintenant, à la face de ce décret, quelle sera l'attitude de Louis XVI? Acceptera-t-il cette compétence? Devant lui se révèle le bel exemple de Charles Ier repoussant toute pensée d'obéir à des sujets révoltés. Par instinct, Louis XVI s'arrête à cette première et ferme résolution. Il existe une admirable lettre à M. de Malesherbes : il désire repousser la compétence de la Convention et ne point lui répondre ; « il veut ainsi ennoblir, il le dit lui-même, ses derniers moments. » Cette pensée était à la hauteur du rôle d'un roi; mais, comme toujours, Louis XVI se laisse entraîner à d'autres idées; trois conseils de distinction règlent sa volonté. MM. de Mal-

herbes, Tronchet et de Sèze devaient mettre quelque gloire à s'associer à la défense du roi. M. de Malesherbes avait tant compromis par ses doctrines la monarchie de Louis XVI! M. Tronchet, homme de tactique et d'habileté; M. de Sèze, éloquent avocat du barreau de Paris. Tous trois, parfaitement posés au barreau, n'avaient pas peut-être le sentiment de la dignité silencieuse : reconnaître la compétence, c'était dire que la Convention avait le droit de juger. S'ils avaient l'espoir d'un acquittement, ils se trompaient sur l'esprit et la tendance des partis; dans les temps agités, les extrêmes seuls triomphent, les opinions mitoyennes ou se mettent à la suite ou sont vaincues. Espéraient-ils changer l'opinion par quelques phrases, dominer les esprits par l'éloquence d'un plaidoyer? l'aspect des journaux, du peuple et des clubs aurait dû les convaincre qu'il n'y avait désormais de parti puissant que celui des proscripteurs.

Les derniers moments de Louis XVI ont été souvent retracés dans de lugubres chroniques; et pourtant ils laissent toujours des empreintes profondes dans les âmes nobles et mélancoliques. Les vingt-quatre heures qui séparèrent le décret de la Convention de l'échafaud furent remplies de pensées et de devoirs pour un prince qui aimait et croyait; il n'y a dans ces préparatifs du supplice aucune forfan-

terie, ni ostentation de courage; le roi se dispose à la mort en chrétien, comme un martyr dans le cirque, sans bruit, sans désir de faire parler de lui. Il accepte avec résignation les refus de ces sauvages figures qui l'entourent; il les accueille sans amertume; il est poli avec tous ceux qui lui adressent quelques paroles, même avec M. Garat, le ministre des ordres de la Convention, depuis académicien au beau style et ayant écrit presque comme M. Rœderer sur la société polie : il n'y a pas d'esprit plus enclin à l'idylle, à l'élégance, au beau monde que les révolutionnaires qui ont plié leurs tentes d'or sous un nouveau pouvoir. Qui de nous n'a contemplé cette magnifique gravure anglaise sur les adieux de Louis XVI à sa famille? qui n'a lu le journal de Cléry et le récit des derniers moments du fils de saint Louis qui monte au ciel, écrits par l'abbé Edgeworth? Ici, point d'horribles détails, assez de descriptions sanglantes. Notre France a trop de gloire et de grandeur pour qu'on remue de pénibles et douloureux souvenirs.

Ce roi, qui mourait sur l'échafaud, n'a jamais parfaitement été jugé par l'histoire. En lui on a toujours vu un homme bon, faible, avec d'excellentes intentions. Traité avec un dédain un peu railleur, on l'a loué comme roi constitutionnel dans des livres devenus classiques, où les Girondins et Danton nous

sont représentés comme les seuls grands et généreux. Il faut placer Louis XVI plus haut. Tant qu'il fut maître de son gouvernement, sa passion fut de grandir la France. Comme tête de diplomatie, le roi doit tenir le premier rang; nul ne connaissait mieux que lui le balancement des intérêts de l'Europe, et sa correspondance active fait foi de sa vaste intelligence. Comme administrateur, il fut aussi remarquable; et bien qu'impressionné par les philosophes, les économistes, il marcha aux améliorations pour le bien-être général du pays. Homme privé, Louis XVI a toutes les qualités d'une âme honnête, mais il n'a pas cette condition de vigueur et d'énergie qui doit constituer le souverain d'un grand royaume. Il faut faire la part néanmoins de cette situation nouvelle où les événements inattendus vinrent le jeter : Louis XVI, toujours supérieur tant qu'il règne seul, ne sait plus où il en est lorsque, dominé par les assemblées, étourdi par le parlage de tribunes, de clubs et de comités, il ne peut plus garder en son âme rien de spontané, rien d'indépendant. Son règne n'est plus dès ce moment qu'une lutte; son gouvernement personnel est à terre, la couronne tombe brisée; et voilà pourquoi j'ai couru si vite sur cette époque. A partir du 14 juillet 1789, le règne de Louis XVI n'a plus l'intérêt que d'une biographie lamentable; il faut suivre l'homme en face des événements plus encore que la

marche de ces événements mêmes, car la monarchie était morte et sa chute laissait un grand vide dans la diplomatie du monde. L'histoire doit être juste pour tous les pouvoirs forts. Après la chute des nullités de la Constituante et des déclamateurs impuissants de la Gironde, la grande diplomatie de Richelieu et de Louis XIV fut hardiment reprise par le Comité de salut public, ce rude et sanglant pouvoir qui restaura le principe d'autorité.

On doit remarquer que, pendant la période où l'activité révolutionnaire s'use sur elle-même, les hautes puissances de l'Europe réalisent avec une habileté immense leurs vieux projets. La Russie profite des difficultés que la révolution française sème autour d'elle pour signer le traité de Jassi avec la Porte-Ottomane (septembre 1792) qui lui assure la Crimée. Quand la révolution assiége le roi au 10 août, Catherine II enlace la Turquie par tous les points; le cabinet de Versailles n'est plus là pour s'opposer à ses empiétements dans la mer Noire. C'est aussi le 21 janvier, le jour même de la mort de Louis XVI, que les trois puissances, la Russie, l'Autriche et la Prusse, se rapprochaient pour préparer le traité secret du partage définitif de la Pologne; car, je le répète, une vulgaire erreur a été de dire que Louis XV avait consenti au partage de la Pologne; sa diplomatie fit tous ses efforts pour la sauver:

elle ne fut pas secondée par l'Europe du XVIIIe siècle dominée par les serviles adulations des philosophes au service de Catherine, de Joseph II et de Frédéric de Prusse. Le véritable partage de la Pologne est du 3 janvier 1795, en pleine révolution française.

Ainsi, les encyclopédistes, les constituants, les Girondins qui en sont la filiation directe et logique, ont fait le plus grand mal à la nationalité, à la puissance, à la diplomatie française. Il n'y a que les gouvernements d'autorité qui grandissent les nations et fondent l'avenir des peuples; et voilà pourquoi ils méritent le respect et l'obéissance.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

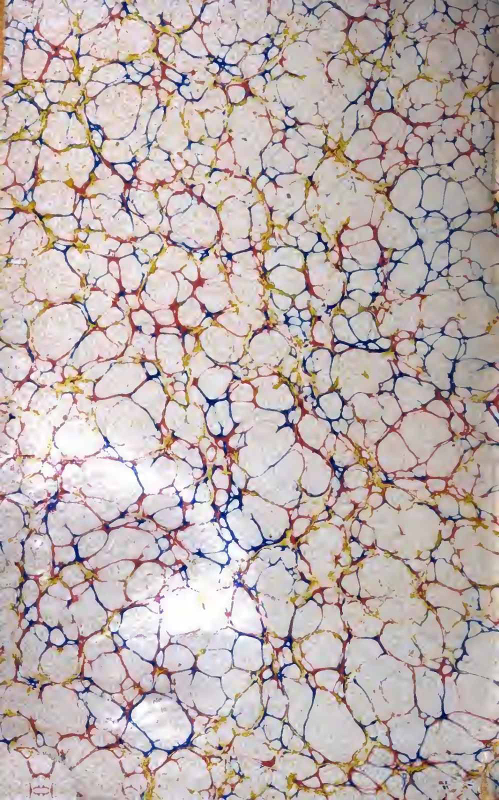
CHAPITRE VI.

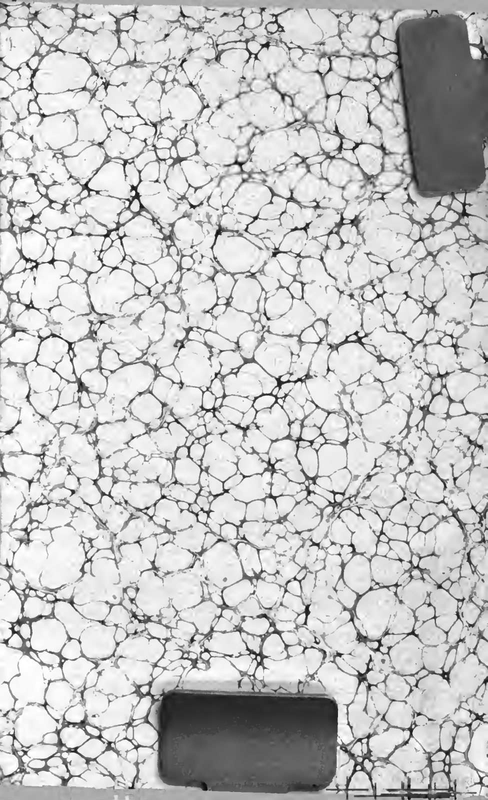
CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.






B